TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 426 — 24 PAGES — MARDI 8 AOUT 1978

Au deuxième trimestre

Les hausses de salaires se seraient fortement accélérées

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA MORT DU PAPE PAUL VI

Une fragilité pathétique

Pour prévisible qu'elle fût, étant donné le grand âge du pape et une complexion fragile qui depuis son adolescence faisait craindre pour ses jours, la mort de Paul VI a surpris et ému une population que la période des vacances incite à l'insouciance et à l'illusion que tout reste en suspens pendant les mois creux de l'été...

La mort d'un pape fait resurgir dans la mémoire d'antiques réflexes plus ou moins enfouis. Un souverain pontife préside non seulement aux destinées spirituelles de centaines de millions d'hommes répartis dans le monde entier, mais il passe pour être le successeur direct d'une lignée quasi-ininterrompue de pontifes, dont le premier a été désigné par le Christ lui-même. Il y a certes d'énormes différences entre Pierre, premier des apôtres, et l'« homme blanc » qui réside dans le palais du Vatican. Certains peuvent même contester — et ils ne s'en privent pas — la légitimité de la plus durable des monarchies absolues de tous les temps, son style de gouvernement et l'enflure considérable de ses pouvoirs, sans parler du dogme tardif de l'infaillibilité.

Il n'en reste pas moins que le prestige de l'évêque de Rome repose sur des mobiles religieux authentiques et où la piété évangélique trouve sa part.

Le « père » des fidèles — tel est le sens du mot pape, « papa » en italien — sécurise par sa présence et par son autorité massive, devenue aujourd'hui, Dieu merci ! plus respectueuse des personnes. C'est vers lui que les croyants se tournent instinctivement quand ils sont en difficulté et qu'ils ont peur. Le nombre sans cesse croissant des pèlerins à la cité du Vatican constitue un véritable défi aux humeurs contestataires de certains milieux.

Plus souvent qu'on ne le croit, l'homme de la rue admire le pape, est subjugé par ses responsabilités et compatit à ses problèmes. L'Eglise catholique parait actuellement si atteinte dans son unité et dans sa doctrine que la fragilité du rempart opposé par le pape — et singulièrement par Paul VI — présente un caractère pathétique.

Chacun sait avec quelle ténacité Paul VI a essayé pendant quinze ans de rénover et de maintenir un vaisseau secoué par tant de tempêtes. Effort pour la paix, le respect des droits de l'homme et en faveur du tiers-monde. Effort pour rompre l'isolement séculaire du Vatican en accomplissant de nombreux voyages aux quatre coins du monde, y compris parmi des populations non chrétiennes, à l'image de saint Paul, premier missionnaire. Effort pour mener à bien Vatican II et les réformes voulues par le concile. Effort pour promouvoir une certaine autonomie des églises locales. Effort pour aérer et rendre plus pastorale une curie sclérosée et souvent tyrannique.

Le désintéressement de ce pape brûlé par un feu intérieur, la profondeur de sa foi assumée par une vaste intelligence, sa modestie évidente, apparaissaient à tout observateur, quelles que soient ses croyances personnelles. Certes, ses scrupules, ses hésitations, son anxiété et à la fin de son règne un certain immobilisme ont nui à son image de marque. Beaucoup de chrétiens souhaitent aujourd'hui un pape plus entreprenant et qui ne donne pas l'impression de retenir d'une main ce qu'il accorde de l'autre. Ils souhaitent aussi que la durée du règne soit fixée afin d'éviter les dommages d'un pontificat trop long. Paul VI a songé lui-même, pendant de nombreuses années, à démissionner. Mais il y a finalement renoncé devant l'instabilité de la situation de l'Eglise.

Le corps sera exposé à la basilique Saint-Pierre
Cent seize cardinaux éliront le successeur
Mgr Jean Villot, secrétaire d'État, assure l'intérim

Paul VI est mort le dimanche 6 août, à 21 h. 40 (heure locale), dans sa résidence d'été de Castelgandolfo. Il était âgé de quatre-vingts ans. Il avait été terrassé, vers 17 heures, par une crise cardiaque, compliquée peu après d'un œdème pulmonaire, alors qu'il assistait, de son lit, à une messe célébrée dans sa chambre. On lui a aussitôt administré le sacrement des malades, qu'il a reçu avant de perdre connaissance.

C'est le secrétaire d'Etat, le cardinal Jean Villot, prélat français, qui, en tant que camerlingue, sera chargé de l'administration des affaires pendant la vacance du siège apostolique. La réunion du conclave pour l'élection du prochain pape par les cent seize cardinaux du Sacré-Collège (cent trente membres), qui sont âgés de moins de quatre-vingts ans, doit avoir lieu dans les vingt jours qui suivent le décès de Paul VI. Le deuil officiel durera neuf jours.

De retour au Vatican, le cardinal Villot doit décider, avec les autres prélats, la date et le déroulement des funérailles de Paul VI, ainsi que la convocation du conclave, qui devrait s'ouvrir entre le 21 et le 26 août. Une première réunion des cardinaux présents à Rome a été convoquée ce lundi 7 août par leur doyen, Mgr Carlo Confalonieri, préfet de la congrégation romaine des évêques.

Paul VI avait lui-même modifié et simplifié, il y a trois ans, le fonctionnement de la période « sede vacante », après la mort d'un pape. Le cardinal camerlingue doit constater officiellement le décès du pape, apposer les scellés sur ses appartements privés, faire part de sa mort au cardinal vicaire de Rome, Ugo Poletti, qui, à son tour, doit en informer la population romaine.

A Castelgandolfo, une chapelle ardente a été dressée dans le palais pontifical, où la dépouille mortelle de Paul VI est exposée aux fidèles. Elle sera transportée vraisemblablement, mardi 8 août, à Rome, pour y être exposée pendant trois jours dans la basilique Saint-Pierre, avant d'être inhumée dans les grottes vaticanes, sous l'autel de la confession.

Un pontificat de réforme et de transition

par HENRI FESQUET

Les fins de règne sont toujours tristes. Celle de Jean XXIII fut l'exception qui confirme la règle : tant de jeunesse à un si grand âge et une agonie si longue, si sereine, qu'elle en devenait édifiante et comme auréolée par la sainteté...

La fin du règne de Paul VI a été particulièrement morose. Pour une double raison. Le pape disparaît à l'heure où la crise de l'Eglise et de la société bat son plein sans qu'il soit possible de distinguer clairement les signes de décadence des germes d'avenir. Paul VI s'est usé à la tâche et ne semble guère avoir réussi à faire front.

Doit-on rappeler d'autre part l'allégresse des années conciliaires et de celles qui les ont immédiatement suivies ? Le contraste est saisissant entre l'allant et le courage des grands leaders d'alors — évêques et théologiens — attelés à des réformes fondamentales et axés sur celles qu'il paraissait utile d'envisager et l'incertitude, pour ne pas dire l'anxiété ou la lassitude de l'heure, devant l'ampleur des mutations sociales et la pauvreté des moyens pour y remédier ? Plus que quiconque, Paul VI souffrait de cette situation ; depuis quelques années, il était moins écouté : le pontificat était « en état de langueur »...

De son prédécesseur Jean XXIII il a été dit à tort qu'il était un « pape de transition ». Beaucoup auraient certes voulu qu'il le fût. Mais l'histoire ne s'écrit jamais comme prévu. Le pape Jean fut un prophète par excellence. En un pontificat - éclair, ce vieillard obèse, à la démarche pesante, mène l'Eglise à un train de chasseur. Conduite avec aisance et dans une bonne humeur qui touche à l'humour, la révolution de Jean XXIII sidère les uns, enthousiasme les autres, mais ouvrit devant elle un avenir vertigineux qu'il fallait assumer. Mort au zénith de sa gloire, le successeur imprévu de Pie XII laissait un héritage redoutable. Ce fut la tâche de Paul VI de le monnayer jour après jour et de traduire progressivement dans les faits ce qui fut l'objet d'une intuition initiale.

A peine était-il élu par un conclave expéditif qui savait où allaient les préférences de Jean XXIII, l'ex-cardinal Montini définit immédiatement le but de son pontificat : conduire le concile jusqu'à son terme, puis faire en sorte que ses décrets passent dans la vie de l'Eglise, quels que fussent les obstacles rencontrés. Autrement dit, le nouveau pape se faisait l'exécuteur testamentaire de Jean XXIII. Sans marquer aucune réticence extérieure, il promettait de faire prendre à l'Eglise romaine, empêtrée dans sa tradition post-tridentine, un virage spctaculaire naguère encore inespéré.

(Lire la suite page 3.)

Lorsqu'un pape meurt, il n'est remplacé par personne, sinon par... le pape suivant. C'est dire que l'intérimaire ne dispose que de pouvoirs très limités. L'intérim est assuré par le camerlingue de l'Eglise, à ne pas confondre avec le camerlingue du Sacré-Collège, qui, lui, fait fonction d'économe permanent.

Le camerlingue de l'Eglise se trouve être actuellement un prélat français, le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat. A la mort du pape, il a la garde et l'administration de tous les biens temporels du Saint-Siège, il prend possession des palais apostoliques. Il lui appartient de faire la reconnaissance officielle du décès du pape en présence des prélats de la chambre apostolique. Il fait apposer les scellés sur les appartements privés. Il procède à la vérification et à la formation du conclave. Après l'élection du nouveau pape, il passe l' « anneau du pêcheur » au doigt du pontife et le conduit à ses appartements.

Le règlement du conclave a été modifié par Paul VI dans la constitution sur la vacance du Saint-Siège, publiée le 13 novembre 1975. Ce document, dont on attendait de profondes réformes, a maintenu l'essentiel des textes antérieurs. C'est ainsi que le pape a renoncé à faire participer au conclave les patriarches orientaux et les représentants élus de l'épiscopat que sont les membres du conseil permanent du secrétariat du synode mondial.

Le conclave reste donc réservé aux seuls cardinaux, avec toutefois une modification capitale, qui a suscité de nombreuses réactions : les cardinaux admis au conclave, et donc à voter pour le successeur du pape défunt, doivent avoir moins de quatre-vingts ans au moment de l'ouverture de cette assemblée. On compte aujourd'hui cent seize cardinaux dans ce cas, sur un effectif total du Sacré-Collège de cent trente.

En principe, la majorité des deux tiers plus une voix est requise. Mais cette règle, qui était intangible jadis, a perdu de sa rigueur. Après plusieurs scrutins sans résultat, les membres du conclave peuvent décider de s'en tenir à la majorité simple, soit ne maintenir que les deux noms arrivés en tête, soit engagér une procédure dite de « compromis », les conclavistes pouvant, par exemple, confier leurs pouvoirs à quelques-uns d'entre eux.

H. F.

(Lire la suite page 3.)

LES CONVULSIONS DU PROCHE-ORIENT

- **L'armée syrienne bombarde violemment Beyrouth-Est**
- **M. Waldheim est sceptique sur les chances de la mission de M. Vance**

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a quitté ce lundi 7 août Israël, où il était arrivé samedi soir, pour Alexandrie où il doit s'entretenir avec le président Sadate. M. Begin a qualifié d' « excellente » l'atmosphère des entretiens, et, selon notre correspondant, aucune pression n'a été exercée par M. Vance sur les autorités israéliennes.

Toutefois, sur le fond du problème (la relance de la négociation entre Le Caire et Jérusalem par l'entremise des Etats-Unis) l'impasse reste totale, et M. Dayan a répété que toute concession, notamment la restitution à l'Egypte de la ville d'El-Arish (Sinaï) devait être précédée d'une reprise de la négociation par Le Caire sans condition préalable.

Dans une interview à la radio autrichienne, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est dit « sceptique » quant aux résultats de la mission de M. Vance.

Au cours de son séjour en Israël, M. Vance s'est entretenu avec M. Begin de la situation au Sud-Liban, où une unité de l'armée libanaise est bloquée depuis une semaine par les milices chrétiennes avec l'accord de Jérusalem, alors que des bombardements d'une rare violence reprennent à Beyrouth-Est.

De notre correspondant

Beyrouth. — Les quartiers conservateurs de Beyrouth-Est et de sa banlieue ont été soumis, samedi et dimanche soir, à d'importants bombardements de la part des troupes syriennes de la FAD (Force arabe de dissuasion).

Le premier bombardement s'est arrêté dimanche à 3 h. 30 et le second lundi à 1 heure du matin. Selon un rituel désormais bien établi, les matinées sont calmes, la tension s'accroît durant l'après-midi et l'explosion, lorsqu'elle a lieu, se produit en soirée.

Un peu partout dans la capitale, surtout à partir des quartiers ouest (palestino-progressistes), on voyait les boules de feu strier le ciel par rafales tirées vers toutes les directions : Sioufi, Saifi, Saydé, l'Hôtel-Dieu-de-France, Aïn-Remmaneh. De nombreux appartements ont été incendiés par les obus.

Le témoignage des habitants se trouvant sur place sont concordants et formels. Le pilonnage des dernières quarante-huit heures est plus violent que ceux du 4 et du 5 juillet dernier qui étaient restés gravés dans toutes les mémoires comme une nuit de cauchemar. Le nombre de victimes est relativement peu élevé — pour le samedi soir : une cinquantaine dont une grande majorité de blessés, — la population sachant désormais qu'il fallait se terrer à la première alerte dans les abris. La radio phalangiste, sans doute touchée, a brusquement cessé d'émettre dimanche à 19 h. 50.

Beyrouth-Est apparaît, certes, depuis un mois comme un quartier maudit et désert, soumis à un semi-état de siège où la vie est à la fois dangereuse et éprouvante.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

HUMILITÉ

Il y a un conte d'Alphonse Daudet où la nouvelle de la mort du pape est employée par un écolier malin comme un moyen d'arrêter autour de lui le cours de l'histoire, pour s'éviter un juste châtiment.

L'information, en l'occurrence, était fausse. Mais cette fois, elle ne l'est pas. Le pape est bel et bien mort, mais l'histoire ne fait pas mine pour autant de s'arrêter ni même de ralentir son cours.

C'est peut-être qu'elle a perdu le sens des proportions.

Un homme politique qui retourne sa veste, une farce de carabins à Paris et surtout la météorologie des vacances occupent l'attention presque autant que le vieil homme qui vient de s'éteindre à Castelgondolfo.

C'est peut-être aussi que l'Eglise a changé et qu'elle a retrouvé la vertu perdue d'humilité.

ROBERT ESCARPIT.

« LES MISÉRABLES » A AIRVAULT

Hugo sous un cèdre

A Airvault, dans les Deux-Sèvres, on parlera longtemps des « Misérables ». Le vendredi 4 août, comme la veille et la semaine précédente, il a fallu refuser du monde. Trois cents personnes sont restées hors du clos de l'abbaye. « On leur a donné des places pour dimanche soir », disait, ennuyé et fier à la fois, le père Fauchelevent (M. Maurice Girault, en temps normal) ; « on pouvait leur demander de revenir, c'était des gens de par ici ».

Des gens de par là, de ce pays de Gâtine, entre Parthenay, Bressuire, Thouars, Loudun et Mirebeau , venus, et parfois revenus, voir ceux d'Airvault jouer Victor Hugo. Les mille trois cents places en gradins ne suffisaient pas. Le bouche à oreille, les on-dit : « Ah ! mais vous n'avez pas vu. » La curiosité réveillée. Comme la « Geste paysanne », présentée il y a deux ans, autour de l'étang de Verruyes, non loin, le spectacle « organisé » par Jean-Pierre Pottier aura été un étonnant succès public. Le temps de sept représentations.

On ne dit pas normalement d'un metteur en scène qu'il organise. Pourtant, c'est cela : conseiller technique et pédagogique, détaché par le ministère de la jeunesse et des sports auprès du CARUG (Comité d'aménagement rural et urbain de la Gâtine), Jean-Pierre Pottier prépare ses spectacles comme on organise une vraie fête, une fête générale. Imaginée jusqu'au plus minuscule détail, de telle façon que, le jour venu, tout semble aller de soi, couler de source, et que les invités se sentent heureux de tant d'attentions, même invisibles, qui toutes ensemble créent, sensiblement, une atmosphère.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

LIBAN

LA SEULE CHANCE

par KARIM PAKRADOUNI (*)

LE Liban, perdu au début de 1975, retrouvé à la fin de 1976, se perd de nouveau au milieu de 1978. Car la paix, élaborée par le président libanais Elias Sarkis, défendue par le président syrien Hafez El Assad à la conférence de Ryad et agréée, bon gré mal gré, par les autres Etats arabes à la conférence du Caire, s'avère entièrement bloquée. Elle se fondait sur un objectif, une stratégie et une voie. L'objectif : l'unité du Liban dans son environnement arabe. La stratégie : l'alliance privilégiée avec Damas, et notamment entre la Syrie et les partis chrétiens. La voie : le désarmement des organisations palestiniennes et des milices libanaises, et surtout chrétiennes.

Le président Sarkis avait imaginé une politique de paix, mais n'avait pas préparé une politique de guerre. Son action repose sur deux piliers : d'une part gouverner sur la base de l'entente syro-chrétienne, d'autre part désarmer progressivement les organisations palestiniennes et les milices chrétiennes. Mais cette politique fixe par elle-même ses propres limites. Elle signifie que le président libanais ne peut pas gouverner avec les partis chrétiens contre la Syrie, ni avec la Syrie contre les partis chrétiens. Elle implique aussi qu'il ne peut pas désarmer les milices chrétiennes avant de désarmer les organisations palestiniennes.

Les conflits interarabes et la politique interventionniste d'Israël ont rapidement dressé les obstacles devant ce plan de normalisation. Au début de 1977, la lutte pour l'hégémonie entre la Syrie et l'Arabie Saoudite a empêché la Syrie de désarmer les organisations palestiniennes. Bien au contraire, la Résistance palestinienne ainsi que les partis chrétiens ont considérablement renforcé leur potentiel militaire. En outre, le rapprochement syro-palestinien, opéré au lendemain de la visite du président Sadate à Jérusalem, a entraîné une crispation des relations syro-chrétiennes, qui a atteint son paroxysme avec les affrontements armés en cours. Enfin, la politique israélienne, interdisant à la force arabe de dissuasion d'entrer dans le Sud du Liban et intervenant directement ou indirectement pour bloquer la renaissance des institutions étatiques à Beyrouth, a suscité le risque actuel d'explosion.

Cette évolution a entraîné l'affaiblissement de l'Etat légitime et la création de deux Etats illégitimes : l'un, palestinien, dans les régions à prépondérance musulmane, l'autre, chrétien, dans les régions chrétiennes. Les deux derniers ont une autorité de fait dont le premier est dépourvu. La paix sombre de nouveau dans le désespoir.

Tout se passe comme si le Liban était condamné à rester en une situation de *« déstabilisation permanente »* jusqu'à l'éclatement d'une nouvelle guerre régionale ou à l'instauration d'une paix israélo-arabe. Pis encore, tout se passe comme si les Libanais, et surtout les chrétiens, étaient condamnés à choisir entre la *« succursale syrienne »* et le *« kibboutz israélien »*. Voilà précisément ce qu'il faut éviter à tout prix. C'est ce que le génie politique des Libanais a su éviter en 1975-1976.

En conséquence, il faut s'abstenir de commettre deux erreurs fatales. La première consiste à penser que l'armée syrienne se retirera du Liban par l'effet de la force. Au contraire, les affrontements armés ne font qu'accroître le potentiel militaire syrien et retarder les échéances du retrait. L'escalade des affrontements risque de transformer l'initiative syrienne de pacification en une entreprise d'occupation. Personne — je dis bien personne — n'acceptera le génocide des chrétiens ou l'annexion du Liban par la Syrie. Je suis persuadé que le président Assad ne cherche ni le génocide ni l'annexion. La « syrianisation » du Liban n'est ni dans l'intérêt du Liban ni dans l'intérêt de la Syrie.

La seconde erreur est de vouloir d'une alliance israélo-chrétienne contre la Syrie. Elle serait suicidaire à terme. Israël ne peut, en effet, offrir aux chrétiens libanais que de se constituer en kibboutz. L'« israélisation » du Liban n'est ni dans l'intérêt des chrétiens ni, peut-être, dans l'intérêt d'Israël.

De la déraison à la sagesse

Ni « syrianisation » ni « israélisation » mais « libanisation ». Voilà la seule politique viable et possible. Le salut du Liban nécessite le passage de la déraison à la sagesse et exige trois conditions : éviter l'affrontement avec l'armée syrienne. Il ne faut pas que la Syrie passe du statut de pacificateur à celui d'occupant ; éviter toute alliance avec Israël, car il ne faut pas que les chrétiens du Liban deviennent les nouveaux juifs du monde arabe ; enfin, soutenir sans réserve la politique du président Sarkis. Il faut lui donner un second souffle pour reconstruire les institutions étatiques, et, au premier chef, l'armée libanaise.

Le président libanais pourrait — nous semble-t-il — dans des conditions favorables, réaménager son plan de paix. Celui-ci pourrait s'orienter ainsi :

— Installer l'armée libanaise à Beyrouth, les troupes syriennes n'assurant plus qu'un rôle d'appoint dans l'attente d'un désarmement généralisé ;

— Trouver un compromis acceptable et précis entre la Syrie et les partis chrétiens ;

— Proclamer les bases de la restauration de la concorde nationale entre les chrétiens et les musulmans.

Si le président Sarkis peut apparaître aujourd'hui comme l'homme de la paix manquée, il reste le seul espoir de paix. En dehors de lui, le Liban s'achemine vers un combat sans merci, et peut-être, sans issue.

★ Membre du bureau politique du parti des Phalanges.

CORRESPONDANCE

Arrêter le massacre

M. Mounir Asmar, professeur au collège Saint-Jean-de-Béthune, à Versailles, nous écrit :

Que veut l'armée syrienne ? Anéantir la dernière chrétienté organisée du Proche-Orient ? Je ne le pense pas. Mais alors, pourquoi cet acharnement ? Pourquoi cette destruction ? Est-elle venue pour ramener la paix ou pour détruire ce que la guerre civile n'avait pu encore faire ? Pourquoi ce bombardement systématique qui n'épargne rien, ni civils, ni habitations, ni hôpitaux, ni malades, ni blessés ? Est-ce cela qu'on avait demandé à la Syrie lorsqu'elle s'apprêtait à pénétrer au Liban ? Où sont les roses que les soldats syriens portaient au bout de leurs fusils, et à la bouche, en entrant à Beyrouth, comme le symbole de la paix et de l'amitié ?

Il est encore temps de se ressaisir et d'éviter le pire. C'est pourquoi nous demandons à tous les Français de bonne volonté de se joindre à nous et d'exiger l'arrêt des bombardements sur la ville de Beyrouth, et le respect de toutes les minorités de ce pays.

Nous nous tournons également vers les pays arabes et leur demandons d'intervenir. Ils savent tous que les chrétiens libanais, au Liban et à l'étranger, ont beaucoup fait pour la renaissance de l'arabisme et de la langue arabe. Qu'ils aident ce pays à redevenir ce qu'il était : un havre de tolérance, de fraternité et de liberté.

LE DEVOIR DE LA FRANCE

par JACQUES NANTET

CET appel est lancé en mon nom personnel, puisque je n'ai pu consulter les diverses associations que je préside ou vice-préside (comme la Fraternelle d'Abraham ou le Comité de solidarité franco-libanaise). Rapidement, parce que, après les terribles journées du début de juillet, depuis le 21, la situation se dégrade à nouveau, dramatiquement, par cascades, dans les quartiers chrétiens de Beyrouth.

Tirs aveugles ? Certes pas. Les mortiers sont posément installés dans la rue, visant tel édifice, puis tel autre (église, hôpital, habitations). Mais tirs absurdes. Dirigés non pas contre ceux qui ont soutenu les Kataeb ou le parti libéral national, mais contre l'ensemble de la population, quelle que soit l'opinion de chacun, qui habite un quartier, détruit aujourd'hui, puis un autre qui sera détruit demain.

On a pitié des bébés phoques, qui n'ont pas conscience de ce qui leur a r r i v e. Alors, ayons sont au Liban quand il en est dans des abris insuffisants, ils attendent, eux, la mort.

Ils sont un million de chrétiens au Liban, dont aucun chef responsable n'a jamais réclamé la partition. Tous savent que le petit Liban ne serait pas viable. Tous constatent seulement que la loi — qui est l'expression de l'unité et de la souveraineté — ne s'étend pas à travers l'ensemble du territoire, notamment au sud. Et ils sont, ces maronites ou chrétiens des autres confessions, des millions dans le monde. En Afrique noire, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis, partout efficaces, présents, estimés. Certains détiennent des positions politiques de premier ordre. Alors, il serait — pour le moins — opportun de compter avec eux, et d'aider ceux qui sont au Liban quant il en est encore temps. De toute façon, ils ne seront pas annihilés (pas plus que les Palestiniens), et ils témoigneront.

On peut être pour les chrétiens libanais sans être anti-arabe. Les liens de la France avec le Liban sont trop anciens — les responsabilités que nous avons assumées, là-bas, au cours de l'histoire, trop grandes — pour qu'on laisse disparaître ce pays. Hier, uni et pluriconfessionnel, il était un exemple. Secouru, il peut le redevenir demain. Voilà pourquoi la France — s'appuyant sur l'Europe — devrait engager d'urgence une action politico-diplomatique en faveur des chrétiens du Liban. Cette attitude est la seule qui soit à la hauteur des devoirs de notre pays.

AU SECOURS DES CHRÉTIENS

par ALBERT STARA (*)

FIDELE à la promesse qu'il avait faite de ne pas assister avec indifférence au danger d'extermination des chrétiens du Liban, Menahem Begin a lancé un pressant appel au monde civilisé. C'est en particulier à la France, protectrice traditionnelle de cette ethnie du Proche-Orient, que s'adresse sa dramatique adjuration. Aucun esprit libre ne saurait admettre que les puissances occidentales contemplent sans réagir une telle menace de génocide. Hélas ! la vision « réaliste » des chancelleries nous a valu tant d'effarante passivité qu'on ne peut plus exclure les pires hypothèses.

Convient-il de rappeler comment, pendant la deuxième guerre mondiale, les démocraties ont refusé d'intervenir contre les camps de la mort, alors que les nazis s'acharnaient sur les juifs dans la poursuite de la « solution finale » ? Ou combien peu s'émouvaient de l'anéantissement hitlérien de la race gitane ? Sans remonter jusque-là, et pour rester au Proche-Orient, on se souvient que les Assyriens — du moins les survivants — n'ont dû d'échapper à une immense tuerie qu'à la fuite vers le refuge de la Palestine, alors mandataire. Les Kurdes et les Druzes, entre autres, ont appris à leurs dépens, en dénombrant leurs cadavres immolés, combien il est dangereux de professer l'islamisme en dehors des dogmes imposés par des populations majoritaires.

Pour en revenir aux chrétiens libanais, ceux d'entre eux qui vivent dans le sud du pays ont été, naguère encore, en péril d'être anéantis par les fedayin et leurs alliés « progressistes » ! Ce dessein eût sans doute été réalisé si Israël, voisin de frontière, n'avait pas apporté aux victimes du fanatisme panarabe une assistance salvatrice. Le souvenir de cette aide efficace confère au grave avertissement de Menahem Begin une portée décisive. Il faut que les puissances occidentales agissent sans délai pour empêcher que le plan impérialiste de Damas ne s'accomplisse dans un océan de sang.

Assurément, il y aura toujours des avocats, plus ou moins désintéressés, pour défendre la cause des tueurs et rejeter la faute du crime, si monstrueux soit-il, sur les innocents qui succombent et qui ont le tort d'être les plus faibles. *Vae victis !..* Mais il serait tout de même horrifiant que les millions de fidèles du christianisme, répandus sur la surface de la terre et qui détiennent tant de redoutables moyens d'action, se désintéressent du sort qui guette au Liban des centaines de milliers de leurs frères. Se contenteront-ils de verser des larmes de regret quand il sera trop tard ?

En parlant comme il l'a fait, Menahem Begin a mis en évidence qu'il ne s'agit pas seulement du devoir d'une Eglise sur le point d'être décimée. Mais c'est aussi l'impérieuse obligation qui s'impose à tous ceux — peuples et gouvernements — pour qui la solidarité humaine est le fondement même de la civilisation. Telle est la question à laquelle il est urgent de répondre.

(*) Journaliste.

FEUILLETON 25 — 8 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

L'enquête menée par le sergent Ryder et le F.B.I. sur le vol de combustible nucléaire avec prise d'otages à la centrale de San-Ruffino progresse lentement. Mais toute la Californie n'est occupée que par « le » tremblement de terre (léger) qui a secoué les environs de Los Angeles. Les sismologues officiels, réunis sous l'autorité d'Alec Benson, décident de cacher la vérité à la population et déclarent que ce tremblement de terre sans gravité était le fruit de leurs expériences.

SANS mot dire, Dubois et Morro se levèrent de leurs sièges, se regardèrent, puis allèrent examiner la carte toujours déployée sur la table de Morro.

« Vous êtes tout à fait certain que la triangulation est juste ? demanda ce dernier.

— Nos trois sismologues le jurent.

— Et ils placent tous les trois l'épicentre à la faille de Garlock, pas à celle du Loup blanc ?

— Ils doivent savoir ce qu'ils disent. Ce sont des gars extrêmement experts ; de plus, nous nous trouvons pratiquement juste au-dessus de cette faille de Garlock !

— Le Bureau d'études sismologiques, l'Institut californien de technologie, le Centre d'études géologiques et Dieu sait combien d'autres organismes scientifiques... comment est-ce possible qu'ils aient tous abouti à la même erreur, d'autant qu'ils travaillent certainement en collaboration ?

— Ils n'ont pas abouti à la même erreur, dit Dubois d'un ton très positif. Nous nous trouvons dans la région du globe où les tremblements de terre sont le mieux surveillés, et les hommes qui travaillent dans ces institutions sont parmi les meilleurs experts du monde.

— Alors, ils ont menti ?

— Oui.

— Pourquoi mentiraient-ils ?

— Je n'ai pas eu beaucoup de temps pour y réfléchir, dit Dubois avec une intonation qui semblait presque quêter des excuses. Je pense qu'il y a à cela deux raisons. La Californie est hantée par l'appréhension, presque par la certitude, qu'un jour, qui pourrait être très proche selon certains chercheurs éminents, le Grand Séisme va se produire, celui qui fera paraître par comparaison le tremblement de terre de San-Francisco en 1906 comme un petit accident sans importance ; il est plus que possible que les autorités de l'Etat tentent d'atténuer cette crainte en annonçant que le séisme de cette nuit a été provoqué par la main de l'homme. D'autre part, il se pourrait bien que tous ces sismologues tellement astucieux vivent, eux, dans une appréhension d'un genre nouveau : celle d'avoir pêché en eau trouble, de ne pas bien savoir ce qu'ils font. Ils se disent peut-être que, en trafiquant les diverses failles comme ils le font, ils peuvent avoir provoqué par inadvertance un accident qu'ils ne prévoyaient pas, dans le cas particulier, un mouvement dans la faille de Garlock, où précisément ils n'avaient *pas percé* de trou. Mais ils ont tout un équipement de perforation installé au sol de Tejon, sur la faille de San-Andreas ; or à Frazier-Park, près de Fort-Tejon, il y a intersection de la faille de San-Andreas et de celle de Garlock.

» Je suppose même que cette appréhension de nos savants correspond à une possibilité *réelle*. Si tel était le cas, l'affaire de cette nuit pourrait se reproduire, peut-être même à plus grande échelle, et je ne pense pas que cela nous ferait plaisir. »

Ryder ne souriait pas quand il se réveilla : il émit, calmement mais avec une ferveur intense, un juron sonore dont les échos vibraient encore quand il décrocha le téléphone placé à la tête de son lit. C'était Dunne qui l'appelait.

« Navré de vous réveiller, Ryder.

— Pas de quoi. J'ai réussi à dormir presque trois heures.

— Vous avez de la chance : moi, je ne me suis pas couché. Avez-vous vu l'émission, peu avant trois heures ce matin ?

— A propos de la faille du Loup blanc ? Oui.

— Eh bien, il y en aura une autre, encore plus intéressante, d'ici moins de cinq minutes. Elle passera sur toutes les chaînes.

— De quoi s'agit-il, cette fois ?

— Je crois que l'impression que vous ressentirez sera plus forte si vous regardez vous-même. Rappelez-moi après cela. »

Ryder reposa le récepteur, puis le souleva à nouveau pour appeler un Jeff maussade auquel il annonça qu'une émission intéressante allait passer à la télévision. Tout en jurant à nouveau entre ses dents, Ryder passa dans le living-room et alluma la télévision. Le présentateur — c'était le même joyeux drille qu'il avait vu trois heures auparavant — aborda son sujet sans préambule.

» Nous avons reçu une nouvelle communication de ce M. Morro, qui, hier soir, avait affirmé être responsable du cambriolage de la centrale nucléaire de San-Ruffino et du vol de combustible atomique. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute sa responsabilité, car les quantités d'uranium et de plutonium qu'il prétend avoir volées correspondent précisément à celles qui l'ont été effectivement. Notre station ne peut évidemment pas garantir l'authenticité de cette nouvelle communication ; c'est-à-dire que nous ne pouvons garantir qu'elle émane de la même personne. Il peut s'agir d'un canular. Mais, comme les divers moyens de communication de masse ont reçu ce nouveau message exactement de la même manière que le précédent, nous considérons de prime abord qu'il s'agit d'un message authentique. Quant à savoir si le renseignement qu'il fournit est également correct, il ne nous appartient pas d'en décider. En voici le contenu :

« La population de Californie a été victime d'une supercherie ; les autorités de l'Etat en matière de sismologie lui ont délibérément menti. Le tremblement de terre qui a eu lieu à 1 h. 25 ce matin ne s'est pas produit, comme on l'a faussement prétendu, dans la faille du Loup blanc, ce qu'on pourra aisément vérifier en consultant les propriétaires de sismographes privés qui existent à nombre d'endroits dans cet Etat. Aucun d'eux n'oserait tout seul remettre en question l'autorité des institutions officielles de l'Etat ; mais, si l'on combine tous leurs témoignages individuels, on arrivera à la conclusion claire et nette que ces institutions officielles mentent. Je compte bien que les déclarations de ces personnes apporteront une confirmation massive de ce que j'affirme.

» Si ces institutions ont procédé à une affirmation mensongère, c'est d'une part qu'elles espèrent atténuer la peur croissante ressentie par la population à l'égard de l'imminence d'un séisme d'une envergure sans précédent ; c'est d'autre part qu'elles redoutent que les citoyens de l'Etat n'associent l'apparition de nouveaux séismes dans des zones autres que celles où se déroule le programme E.S.P.P. avec les tentatives très controversées d'intervenir dans l'activité de l'écorce terrestre.

» Sur ce dernier point, je puis les rassurer. Les sismologues officiels ne sont pas responsables de la secousse sismique de la nuit dernière : c'est moi qui le suis. L'épicentre ne s'en trouve pas à la faille du Loup blanc, mais à la faille de Garlock qui, après celle de San-Andreas, est la plus grande de l'Etat comme elle est parallèle à celle du Loup blanc et qu'elle en est très proche, les sismologues ont pu facilement croire qu'ils avaient mal lu les données de leurs sismographes ou que leurs instruments étaient déréglés.

» Pour être honnête, je ne m'attendais pas à déclencher cette petite secousse, car il ne s'était jamais produit, du moins d'après ce que nous apprennent les documents historiques, de tremblement de terre qui aide à expliquer l'existence de cette vaste fracture. Le petit engin atomique que j'ai fait exploser à 1 h. 25 ce matin n'avait qu'un objectif purement expérimental : il s'agissait de voir s'il fonctionnait ou non. Les résultats ont été très encourageants.

» Il est possible que beaucoup de personnes, dans l'Etat de Californie, refusent de me croire. Mais personne, ni dans cet Etat ni dans tout le pays, ne conservera le moindre doute lorsque j'aurai fait exploser demain un second engin atomique, en un lieu et à une heure que j'annoncerai plus tard. Cet engin est déjà en place ; sa puissance est de l'ordre de celle de la bombe qui a détruit Hiroshima. »

» Voilà, conclut le présentateur, qui, cette fois, ne se permit pas le moindre sourire. Il *se peut* qu'il s'agisse d'un canular. Au cas contraire, la perspective est au mieux inquiétante, au pis effrayante. Il serait intéressant de spéculer sur les effets et les intentions de... »

Ryder éteignit la télévision. Il était tout à fait capable de *spéculer* tout seul. Il prépara du café et en but plusieurs tasses, tout en prenant sa douche, en se rasant et en s'habillant pour ce qui promettait d'être une très longue journée. Il en était à sa quatrième tasse de café lorsque Dunne téléphona en s'excusant de ne pas l'avoir fait plus tôt.

« Comme vous me l'aviez garanti, dit Ryder, l'impression était forte. Mais il y a une question qui me tracasse : est-ce que l'Etat, en l'occurrence nos sismologues, nous a réellement menti ?

— Je n'en ai pas la moindre idée.

— Moi, j'en ai une.

— C'est une probabilité. Je n'ai pas de ligne directe en circuit fermé qui me permette d'en discuter avec Pasadena. Mais j'en ai une qui me relie à notre bureau de Los Angeles ; il y a là-bas Sassoon, qui paraît très ennuyé — et vous n'en êtes pas la moindre cause. Il veut nous voir. A 9 heures. Venez avec votre fils. Aussi vite que possible.

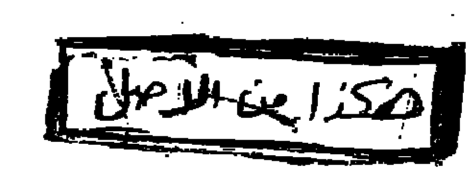
— Maintenant ? Il n'est que 6 h. 40.

— J'ai des choses à vous dire, dont je ne puis pas parler sur une ligne téléphonique ordinaire.

— Des tables d'écoute par-ci, des tables d'écoute par-là, gémit Ryder. Il n'y a plus d'intimité possible, dans cet Etat ! »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



La mort de Paul VI

LA HANTISE DE L'ESSENTIEL

Ni la prestance aristocratique de Pie XII, ni la rondeur avenante et la jovialité paysanne de Jean XXIII. Plutôt timide, souvent tendu, Paul VI était physiquement fragile et de complexion délicate. Chacun se souvient de cette photo où, donnant l'accolade au géant Athenagoras I, le pape semblait disparaître dans les bras et derrière la barbe du patriarche de Constantinople. La fatigue transparaissait souvent sur ce visage maigre aux traits mobiles, ascétiques, mais illuminé par la flamme d'yeux ardents, pénétrants, que protégeaient d'épais sourcils. Le sourire était parfois crispé, énigmatique, en tout cas réservé. Cet homme ne se livrait pas facilement. Il gardait ses distances. C'était un solitaire, un méditatif.

Dépourvu de dons oratoires, il lisait ses discours d'une voix morne, appliquée, contre laquelle il devait lutter, semble-t-il, pour faire apparaître de temps à autre la chaleur secrète de sa conviction.

Vif dans ses gestes, il n'avait rien d'onctueux ni de solennel dans ses attitudes. Il arrivait que sa démarche rapide incommodât les prélats âgés qui s'essoufflaient à le suivre...

Paul VI était un artiste et un mécène. Le style de ses allocutions laissait entrevoir le lyrisme de son tempérament ; mélomane, il aimait par surcroît s'entourer d'œuvres d'art. Il a rénové de fond en comble la décoration de ses appartements privés, préférant le mobilier moderne scandinave aux héritages du passé.

Sa simplicité n'était pas feinte. Reflet d'une sensibilité vive à l'extrême et d'une bonté certaine — il avait le culte de l'amitié et excellait à trouver le geste qui touche. Son dédain pour les honneurs et le protocole, qu'il ne cessa de simplifier au cours de son pontificat, trahissait une humilité foncière et un désir d'effacement que ses fonctions contrariaient. De temps à autre, il épanchait son âme de pasteur accablé par les difficultés : « Le pape, *a-t-il dit,* les peines qui viennent avant tout de son insuffisance humaine, laquelle, à chaque instant se trouve confrontée et presque en conflit avec le poids énorme et démesuré de ses devoirs, de ses responsabilités. *»* « Cela va parfois jusqu'à l'agonie. » *Et un autre jour il se plaignait :* « Comme elles sont lourdes à porter les clefs de saint Pierre en nos faibles mains. »

Son attention à autrui a toujours frappé son entourage et ses visiteurs. A chacun, Paul VI donnait l'impression d'être totalement présent, et que rien ne comptait plus pour lui que d'écouter, de comprendre, d'aider. Doué d'une mémoire extraordinaire, il savait renouer plusieurs années après une conversation jadis amorcée. Ses collaborateurs sont unanimes à louer la délicatesse de ses attentions, son tact et le soin qu'il apportait à régler minutieusement les moindres détails.

Une intelligence royale

Du souverain pontife défunt on a pu dire qu'il possédait une « intelligence royale ». Non sans raison car cet homme cultivé au plus haut point, qui passait une partie de ses nuits à lire et à prendre des notes — quatre heures de sommeil lui suffisaient, — ce prêtre lettré, curieux de tout ce qui se passait dans l'univers des idées et de l'actualité, dominait naturellement les grands thèmes du monde moderne. Intuitif plutôt que discursif, il allait spontanément à l'essentiel. C'était davantage un intellectuel qu'un homme d'action. Plus à l'aise dans l'analyse et l'étude que dans la solution des problèmes. Par dessus tout attentif à la complexité des situations, il craignait de passer trop tôt et trop vite à l'acte, d'où le risque de laisser passer l'instant psychologiquement favorable pour prendre les décisions qui s'imposaient d'urgence. Il est arrivé au cardinal Ottaviani de le regretter à propos de l'encyclique Humanae vitae. *Ce besoin inné d'approfondir, cette crainte d'improviser lui faisait dire :* « Plus une autorité est haute, plus elle doit attendre. Il est facile d'étudier, difficile de décider. »

A Mgr Pézeril, il confiait en 1965 : « Je suis peut-être lent, mais je sais ce que je veux. Après tout, c'est mon droit de réfléchir. »

Un homme écartelé

Paul VI indécis ? On l'a dit, mais peut-être a-t-on exagéré cette impression qu'il donnait. Paul VI anxieux ? Assurément, et Jean XXIII avait vu juste qui, par taquinerie, le comparait à Hamlet. Mais ce scrupule dans l'action était la rançon de sa hauteur de vue, de son amour pour la vérité, de sa volonté de « prudence » au sens thomiste de ce terme, c'est-à-dire vertu « cardinale » aux antipodes de la pusillanimité et de la démission.

Ce pape scrupuleux, que le destin a placé dans une situation historique on ne peut plus difficile, était obsédé par le souci de ne rien faire qui puisse briser la continuité de la tradition catholique. Egalement attentif au passé et à l'avenir de l'Eglise, il ne voulait ni scandaliser les faibles, ni décourager les forts. D'où son apparente incertitude et le danger de n'être pas toujours compris et saisi.

Dans ses paroles comme dans ses actes, Paul VI semblait parfois reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre. S'il n'a pas eu l'oreille de la jeunesse — âge de l'excès mais peut-être aussi du prophétisme — c'est sans doute parce qu'il n'a pas eu certaines occasions pour s'apercevoir que le mieux est parfois l'ennemi du bien.

Le drame de Paul VI, dont la postérité retiendra davantage les réformes et les audaces — multiples — que les réticences, se situe à ce niveau. Car rien ne fut mesquin dans cet homme de Dieu, dans ce mystique, dans cette âme évangélique habitée au plus haut degré par la hantise de servir et jamais par le désir de dominer. — H. F.

Un témoignage de Mgr Paul Poupard

«Je n'ai pas de vanité d'auteur»

Mgr Paul Poupard nous adresse le témoignage suivant :

Mgr Dell'Acqua, son successeur comme substitut de la secrétairerie d'Etat, me présenta à Paul VI au Vatican, au soir même de son élection, en lui disant : *« C'est le successeur de Mgr Veuillot à la section française de la secrétairerie d'Etat. »* Le nouveau pape me prit les mains avec affection, me fixa de ses yeux profonds et me dit de sa voix légèrement rocailleuse : *« Le français, c'est très important ; vous verrez, ensemble, nous ferons de grandes choses, j'en suis sûr ; d'avance merci de m'aider, c'est pour l'Eglise. »*

Dès lors, au fil des jours, au au long des mois, pendant toutes ces années, de juin 1963 à Noël 1971, ce fut une collaboration intense, comme je n'aurais pu le soupçonner lorsqu'il me le demandait au premier jour de son pontificat. Sa méthode de travail ? Homme de pensée et de réflexion, Paul VI engrangeait longuement, avant de se décider, réunissant les livres, les articles, les dossiers, les mémoires, inlassablement.

Il m'arrivait, dans les premiers temps, de m'étonner de voir disparaître de l'horizon des projets longuement préparés, auxquels beaucoup de temps avait été consacré. J'appris très vite, au contraire, à ce signe, qu'ils étaient retenus comme importants, et, à ce titre, pesés et soupesés à de longs intervalles, jusqu'au moment où, enfin, il se décidait, le soir généralement. Si je n'étais pas de permanence au Vatican cet après-midi-là, il me faisait téléphoner. J'accourais, au gré des douze kilomètres d'embouteillages, jusqu'à son austère petit bureau personnel du troisième étage du Vatican et commençais par m'excuser de mon délai de route... Il m'arrêtait d'un geste pour me dire : *« Vous êtes habile à renverser les rôles, c'est moi qui dois m'excuser auprès de vous, pour vous avoir arraché à vos livres, à votre apostolat auprès des jeunes... »*

Il me disait combien il était heureux pour moi, après le travail *« fastidieux »* de la secrétairerie d'Etat, que j'aie cet espace d'apostolat, de lecture... et de liberté ! Il connaissait du reste nombre de familles de Romains, de diplomates et d'hommes politiques, et aimait entendre parler de leurs filles, auxquelles je donnais un bref enseignement en terminale. Il s'enchantait de cette Europe culturelle, sous l'égide du français, sa langue de culture. *« Vous exercez,* me disait-il, *la magistrature de l'universel. »* Il ne se lassait pas du chatoiement des mots et du rythme des phrases, les répétant lui-même volontiers, pour le plaisir... et à des années de distance. *« Au moment de prendre la parole devant cet auditoire unique au monde... »*, cet exorde de son discours historique aux Nations unies, à New-York, le 4 octobre 1965, était pour lui un grand souvenir.

Une blessure secrète

Paul VI écrivait son texte souvent, d'un trait, par exemple ses discours du mercredi aux audiences générales. D'autres documents plus élaborés étaient au contraire réécrits, comme son encyclique-programme, *Ecclesiam Suam*, entièrement de sa fine écriture. Il arrivait aussi qu'il confie à tel collaborateur le soin d'élaborer un texte, en lui remettant seulement une *traccia* de sa main, et en respectant scrupuleusement par la suite le développement qui lui en était proposé. Un simple trait au crayon ou un point d'interrogation dans la marge lui suffisaient pour marquer très discrètement son souhait de voir repris le projet sur tel point précis. La mise au point avec lui était très libre. Lui ayant suggéré un soir tel terme plus approprié, me semblait-il, pour un passage délicat, il me dit, une lueur amusée dans son œil malicieux : *« Oh, vous savez, je n'ai pas de vanité d'auteur ! »*

Lecteur insatiable, il était friand des livres, des articles qui venaient de paraître, soucieux d'en donner la référence, même si elle devait surprendre. J'hésitais ainsi, un jour, à lui proposer de citer explicitement *l'Homme unidimensionnel* de Marcuse. Il me dit ; *« Pourquoi ? Le pape a bien le droit, et même le devoir, de connaître tous les auteurs, même s'ils ne sont pas chrétiens, qui apportent leur part de vérité. Pourquoi paraître le cacher ? »*

Dans les entretiens que j'ai eus, nécessairement très espacés, mais qui pouvaient se prolonger une heure depuis que j'étais recteur de l'Institut catholique de Paris, très vite la question revenait, avec insistance : *« Qu'avez-vous lu d'important ? Dites-moi ce qu'il faut lire. Je n'arrive plus à avoir le temps nécessaire pour lire... »* Le présent qu'il aimait faire : un beau livre, rare.

La fatigue se manifestait par passages du français à l'italien pour s'expliquer sur un point difficile, mais très vite le français reprenait ses droits. Il avait le sens du geste symbolique. Ainsi, peu de temps après la publication de l'encyclique *Populorum Progressio*, il m'invita à voir dans son appartement la projection privée d'un film consacré au Père Lebret et me redit avec passion : *« Oui, il faut promouvoir tout homme et tout l'homme. »*

Détestant la flatterie, il voulait savoir comment ses documents étaient lus, reçus, interprétés, compris, déformés, attaqués. Le thème de la culture était avec lui inépuisable. L'une de ses hantises était la faille entre les cultures modernes et l'Eglise, l'une de ses joies, l'inauguration d'un musée d'art moderne au Vatican. Son souci constant aura été l'annonce de l'Evangile aujourd'hui, sa blessure secrète, les départs de milliers de prêtres vers la vie séculière ; ses moments privilégiés, les rencontres de tous ordres avec les pèlerins, mais surtout les jeunes, dont *« la fureur subversive »* lui était source d'espérance, parce que gage de vie et de renouveau.

Je garde de lui en mémorial ce mot qu'il me dit d'un prêtre, mais qu'il a vécu lui-même si intensément : *« La rencontre avec une âme sacerdotale qui vit du mystère de son ministère est source de joyeuse espérance. »* Sa voix devint plus ferme, la pression de ses mains plus forte, et la flamme de son regard plus vive, lorsqu'il ajouta au moment où je le quittai, la dernière fois : *« Jésus-Christ, oui, Jésus-Christ, c'est pour Lui, n'est-ce pas, tout ce que vous faites ? »*

Un pontificat de réforme et de transition

(Suite de la première page.)

Entre l'Eglise d'hier et celle de demain, et sans renier ni l'une ni l'autre, il s'agissait de construire une Eglise de transition, avec sa physionomie propre, nouveau maillon d'une chaîne ininterrompue devant épouser son siècle faute de manquer à sa mission évangélisatrice.

Le premier geste du pape fut pour prendre un nom qui était à lui seul tout un programme. Depuis le XVIIᵉ siècle, aucun successeur de Pierre ne s'était appelé comme l'apôtre des Gentils, dont la tâche principale fut d'étendre les frontières de l'Eglise sans exclusive tout en respectant les particularités locales. Pape missionnaire, Paul VI le fut en effet pleinement jusqu'à parcourir le vaste monde. Il le fut aussi en agrandissant à l'extrême le cercle de l'œcuménisme. Prolongeant l'œuvre de Jean XXIII, il adjoignit successivement au secrétariat pour l'unité des chrétiens un secrétariat pour les religions non chrétiennes et un troisième pour les non-croyants. Cette volonté d'universalité, Paul VI la manifesta également dans le domaine diplomatique et politique. Son troisième voyage, en effet, dès 1965, aura été New-York, où il s'est posé devant l'ONU comme un « expert en humanité » et un héraut de la paix. Parfaitement conscient que l'unité du monde moderne ne se fera pas autour des dogmes catholiques, le pape a tenu en quelque sorte à porter sur les fonts baptismaux le premier balbutiement de l'organisation mondiale des nations.

A l'heure où la religion est contestée de toute part, Paul VI a fait éclater d'une manière perceptible à tous le ghetto catholique et s'est rendu présent à tous les secteurs intéressant l'humanité, quel que soit son credo ou son agnosticisme. D'où, au risque de lasser l'attention, son insistance lancinante à réclamer le développement des peuples, le désarmement progressif et multilatéral, l'aide du tiers-monde, la cessation des conflits.

Objet de multiples décisions, messages et encycliques, ces objectifs extraconfessionnels ne doivent pas faire oublier les efforts entrepris dans le domaine œcuménique à proprement parler. Sept mois après son élection, Paul VI va en Terre sainte, berceau d etrois grandes religions monothéistes, prier à Bethléem et au Golgotha et rencontrer sur le mont des Oliviers le patriarche de Constantinople. La levée d'excommunication de l'Eglise orthodoxe devait suivre logiquement cette réconciliation solennelle et laisse espérer qu'un jour prochain les deux « Eglises-sœurs » mettront fin au grand schisme d'Orient. Parallèlement à ce rapprochement avec l'Orient, Paul VI a poursuivi les pourparlers avec les anglicans. L'archevêque de Canterbury, imitant le geste de son prédécesseur, est venu au Vatican en 1966. Le docteur Coggan a suivi ce double exemple en 1977.

Sur le plan confessionnel qui est plus directement le sien, Paul VI a veillé de sa façon discrète au déroulement harmonieux des deuxième, troisième et quatrième sessions de Vatican II. Intervenant rarement pour limiter la liberté d'action des Pères, il a fait en sorte que la minorité n'entrave pas la marche conciliaire, et notamment que le fameux schème XIII sur l'« Eglise dans le monde de ce temps », — auquel tenait par-dessus tout Jean XXIII, — arrive à son achèvement. Comme son prédécesseur, Paul VI, tout en demeurant au-dessus des querelles, a permis à Vatican II d'affermir sa personnalité et de prendre une série de mesures ouvertes sur l'avenir.

Une fois le concile terminé, le pape a scrupuleusement mis en route les grandes réformes décidées.

Dans le domaine liturgique, les changements ont été particulièrement notables et remarqués. Le rituel de la messe, dont l'essentiel était resté inchangé depuis le XVIᵉ siècle, a été supprimé, laissant la place à celui qui porte le nom de Paul VI. Les intégristes ont vainement réagi et cette nouvelle liturgie devait devenir le cheval de bataille de ceux qui se réclament peu ou prou de Mgr Marcel Lefebvre, dont la rébellion a assombri la fin du pontificat. A l'égard du fondateur d'Ecône, Paul VI a fait preuve d'une grande mansuétude, allant jusqu'à le recevoir à Castelgandolfo malgré les réticences de son entourage.

Du fil à retordre

Un des grands combats du pontificat écoulé aura été la refonte et l'internationalisation de la curie romaine, dont Paul VI connaissait bien les rouages puis les deux papes précédents. Il a mené cette réforme à bien en quelques années, supprimant les cumuls, rendant les charges amovibles et fixant à soixante-quinze ans la limite d'âge pour les fonctions des évêques et des curés du monde entier. Cette révolution silencieuse a été faite en souplesse, dans le respect des personnes. La rénovation du Saint-Office, la suppression de l'Index, la nomination d'un non-Italien au poste (renforcé) de secrétaire d'Etat, se sont succédé sans heurts apparents.

Conformément aux vœux du concile, les pouvoirs des évêques résidentiels ont été peu à peu accrus, la création des conférences épiscopales nationales encouragée, le synode, enfin, instauré.

Son secrétariat permanent a été institué, dont il était prévu qu'il grossirait les rangs des cardinaux du conclave, mais cette réforme n'a pas vu le jour. Grâce au synode pourtant, la monarchie pontificale d'antan se voit tempérer d'une autorité collégiale institutionnalisée qui seconde épisodiquement le pape dans la direction des affaires de l'Eglise universelle et pourrait peut-être le faire davantage dans l'avenir. En même temps les Eglises locales ont acquis une nouvelle autonomie et pu développer leur personnalité.

Cette décentralisation a inévitablement créé des tensions. Des cardinaux, comme le primat de Belgique et le primat de Hollande, ont donné du fil à retordre au pontife suprême, le premier estimant trop timides les réformes entreprises, le second devant concilier les exigences de sa province ecclésiastique avec les points d'arrêt posés par Rome concernant le célibat. Les choses ont été très pénibles pour Paul VI, dont le tempérament italien s'accommode assez mal des méthodes nordiques... Mais le pire a été évité avec la Hollande grâce à l'action du cardinal-secrétaire d'Etat, en qui Paul VI avait placé toute sa confiance. L'habile nomination en 1975 du cardinal Willebrands au siège d'Utrecht comme successeur du cardinal Alfrink a facilité un certain retour au calme.

Au-delà de ces réformes institutionnelles, le pape a dû supporter les pressions de la contestation généralisée qui s'est introduite au sein de l'Eglise depuis quelques années. Il s'est essayé à freiner la poussée progressiste, non en prenant des sanctions exemplaires comme le lui conseillaient les conservateurs mais par la parole et la persuasion. Tempérament non autoritaire, le pape était convaincu que la manière douce était plus efficace que la manière forte. On la vu notamment à propos de l'affaire du célibat ecclésiastique. Malgré une encyclique (1967) bloquant apparemment toute issue, malgré de nombreux messages affirmant que la loi du célibat était intouchable, le pape n'a pu éviter que cette question qui lui tenait tant à cœur figure à l'ordre du jour du synode 1971. Sans profit immédiat, mais les apparences sont ici fort trompeuses.

On l'a vu également et d'une manière aussi pénible à propos de la contraception. Jamais encyclique n'aura été plus discutée, plus combattue, plus contredite qu'*Humanae Vitae* (1968). Venue tardivement après une période d'hésitation et de fausses manœuvres, ce document a peu convaincu, au moins en Occident.

On a pu dire de cette encyclique qu'elle était un geste « suicidaire ». Il faut entendre par là que Paul VI aurait sans le vouloir contribué ainsi à détériorer son crédit. Quoi qu'il en soit, à s'en tenir aux apparences, on ne peut nier les répercussions désastreuses de ce document.

Le pontificat de Paul VI aura cependant marqué un changement décisif dans le style de la papauté. Le pape a parcouru le monde. Il est descendu de son piédestal, se livrant parfois, comme à Jérusalem, aux remous de la foule. Pas plus que son prédécesseur, Paul VI n'a pontifié. Ses propos et ses attitudes ont été empreints d'humilité sincère et de simplicité, et de patience. Le monarque s'est, dans une certaine mesure, effacé devant le corps épiscopal. A de rares exceptions près, il a joué le jeu de la collégialité. Aujourd'hui, toutes ces attitudes semblent naturelles, mais on ne doit pas oublier qu'elles sont récentes et qu'elles n'allaient pas de soi dans le microcosme du Vatican.

Aujourd'hui même à Rome, tout peu se placer sous le signe du changement. Le terrain est déblayé pour un successeur qui voudrait modifier les modalités d'exercice du pouvoir pontifical et jusqu'à sa durée, car ce n'est un secret pour personne que Paul VI a sérieusement songé à démissionner. D'autre part, le profil traditionnel de la pyramide institutionnelle de l'Eglise romaine n'est plus le même. La papauté n'apparaît plus comme quelque chose de tabou. La doctrine catholique elle-même n'est plus figée. La notion de relativité est entrée dans les mœurs ecclésiastiques et l'universalité n'est plus synonyme d'uniformité. La tolérance a fait place à l'autoritarisme et le dialogue aux définitions altérées et unilatérales.

Dans la plupart des cas, Paul VI a somme toute assumé ces métamorphoses sans raidissement inutile. Il restera vraisemblablement dans l'histoire comme un pape largement réformateur, un homme souple, d'une foi ardente, qui aura lutté pacifiquement toute sa vie contre les tendances dissolvantes de notre temps sans cesser de faire confiance aux capacités transformatrices du christianisme.

HENRI FESQUET.

Cent seize cardinaux éliront le successeur

(Suite de la première page.)

Personne ne peut sérieusement deviner aujourd'hui sur qui se portera le choix du Sacré-Collège. *A priori* il n'est pas obligatoire que le pape soit déjà cardinal ni même à la rigueur prêtre. Mais ce sont plutôt des hypothèses d'école. En principe, le nouveau pape se trouve parmi les conclavistes. Il est assez vraisemblable que ce sera un Italien puisque le pape est d'abord évêque de Rome. Les noms les plus souvent cités — mais leur valeur indicative est très sujette à caution — sont entre autres : le cardinal Sergio Pignedoli, président du secrétariat des non-chrétiens (soixante-huit ans); le cardinal Sebastiano Baggio, préfet de la congrégation des évêques (soixante-cinq ans) ; le cardinal Giovanni Benelli, ancien sous-secrétaire d'Etat du Vatican (cinquante-sept ans). Parmi les étrangers, un cardinal argentin d'origine italienne, Mgr Eduardo Pironio, préfet de la congrégation des religieux (cinquante-huit ans) ; Mgr Franz König, archevêque de Vienne (soixante-treize ans) et le cardinal Johannes Willebrands, archevêque d'Utrecht, ancien secrétaire de la congrégation pour l'unité chrétienne (soixante-huit ans).

H. F.

LE CARDINAL JEAN VILLOT

Né dans le diocèse de Clermont-Ferrand en octobre 1905, Mgr Jean Villot, après avoir été secrétaire de l'épiscopat français, sous-secrétaire du concile Vatican II et archevêque de Lyon, a été nommé secrétaire d'Etat au Vatican en mai 1969. Jouissant de toute al confiance de Paul VI, le cardinal Villot a été nommé camerlingue de l'Eglise en 1970.

DIMANCHE SOIR A CASTELGANDOLFO

De notre correspondant

Rome. — Paul VI, pape solitaire, est mort, dans une solitude relative, dans sa chambre du deuxième étage dominant le lac volcanique de Castelgandolfo, dans la résidence d'été des souverains pontifes.

Dès l'annonce de la crise cardiaque du Saint-Père, une petite foule s'était réunie devant le grand palais austère, à la façade jaune pâle, construit en 1604 sur les hauteurs romaines. Rien de semblable avec l'atmosphère qui régnait ici lors de la mort de Pie XII en août 1958. Le monde entier avait alors suivi heure par heure l'agonie de Pie XII, des milliers de personnes avaient défilé sous ses fenêtres pendant plusieurs jours.

Les habitants de Castelgandolfo expliquaient dimanche : *« Pour Paul VI, tout a été tellement rapide. »* Quand, à 21 h. 50, toutes les cloches de la petite ville se sont mises à sonner, les cinq mille habitants ont compris que *« tout était fini »*. Dix minutes plus tôt, Paul VI s'était éteint « sereinement », entouré de cinq personnes seulement : le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, deux médecins et les deux secrétaires du Saint-Père.

Sur la petite place de Castelgandolfo, un murmure : *« E morto, é morto »* (il est mort). Ces mêmes mots barraient une heure plus tard la première page de *Paese Sera*, journal pro-communiste sorti en édition spéciale et vendu aux portes mêmes de Saint-Pierre.

Devant la basilique de Rome, noyée dans l'obscurité, plusieurs centaines de personnes s'étaient également rassemblées en prière silencieuse, le regard tourné vers cette fenêtre du troisième étage où Paul VI apparaissait chaque dimanche, cette fenêtre depuis laquelle il avait à plusieurs reprises évoqué sa *« mort prochaine »*.

Tard dans la nuit, un groupe de religieuses à genoux face à Saint-Pierre priaient encore pour le pape, qui venait de s'éteindre à 30 kilomètres du Vatican. A Rome comme à Castelgandolfo, Paul VI a reçu un hommage simple et anonyme de femmes et d'hommes comme pris au dépourvu, d'enfants brusquement réveillés, de jeunes gens en jeans.

Pendant ce temps, au palais d'été des papes, les ouvriers travaillaient déjà à la chapelle ardente qui, dès ce lundi matin, devait recevoir la dépouille mortelle du Saint-Père vêtu de ses habits pontificaux.

(Intérim.)

LA VIE ET L'HOMME

DE BRESCIA A ROME : le chemin de Saint-Pierre

L'un de ses biographes, Corrado Pallenberg, a déclaré forfait : *« Les bonnes anecdotes*, avoue-t-il, *sont rares chez les Montini. Mieux vaut ne pas insister que prétendre mettre de la couleur là où il n'y en a pas. »*

Manque de temps ? La mère anime l'Action catholique féminine de Brescia. Le père — journaliste et bientôt antifasciste — préside l'Union électorale des catholiques italiens, avant de participer à la fondation du Parti populaire, la future Démocratie chrétienne. Quant au fils cadet, Jean-Baptiste, c'est un premier de classe sans histoire. Seule une santé fragile l'oblige à quitter le collège des jésuites de cette ville de Lombardie pour étudier à la maison.

Au séminaire, il n'entre qu'à moitié, son état physique le condamnant à l'externat. Ce qui fera dire par la suite avec quelque malignité que Jean-Baptiste Montini est devenu prêtre sans avoir été séminariste, archevêque sans avoir été curé et, en 1958, pressenti au pontificat sans être cardinal.

Quand il eut assimilé avec une rapidité peu commune le droit canon à Milan, son évêque l'arrêta : *« Allez à Rome. Reposez-vous bien. Faites-vous une santé et revenez à Brescia. »* Il partit, mais ne revint pas. A Rome, où il apprit l'allemand, l'anglais et le français, l'abbé Montini fut très vite aiguillé vers la diplomatie par Mgr Joseph Pizzardo, alors sous-secrétaire à la secrétairerie d'Etat. Entré à cette sorte d'ENA qu'est l'Académie des nobles ecclésiastiques, il se retrouve à la nonciature apostolique de Varsovie. Trop rigoureux, le climat polonais renvoie à Rome cet abbé de vingt-six ans, qui entre douze mois plus tard à la secrétairerie d'Etat. Il y restera trente ans.

Dans l'ombre de Pie XII

Jean-Baptiste Montini s'y retrouve, d'une certaine manière, dans son élément. Il travaille d'arrache-pied, en silence, dans l'ombre d'un cardinal Gasparri qui après avoir fait signer un concordat par an jusqu'aux accords de Latran en 1929, épuisé, présente sa démission. Le cardinal Gasparri est remplacé par le cardinal Pacelli — futur Pie XII — avec lequel l'abbé Montini commence une collaboration qui durera un quart de siècle.

Cependant, dès son retour à Rome, le jeune abbé avait confié à son protecteur, le cardinal Pizzardo, son désir de ne pas se cantonner dans la bureaucratie, fût-elle au service du Seigneur. On lui accorda satisfaction. Sans quitter la secrétairerie d'Etat, il est aumônier du Cercle universitaire catholique romain, puis de la Fédération universitaire catholique italienne. Dans ce rôle, l'abbé Montini déborde d'activité, mais montre aussi une gaieté qu'on ne lui soupçonnait pas : il participe même un jour à la création d'une comédie musicale où le personnage principal, Néron, ressemble étrangement au Duce. Mussolini interdit d'ailleurs en 1931 toute activité à la fédération, mais l'aumônier réunit ses étudiants en cachette. Deux ans plus tard, il devra cependant abandonner son poste : ses activités sont devenues de plus en plus importantes à la secrétairerie d'Etat. Il en avait cependant été exilé pendant quelques mois, pour des raisons difficiles à déterminer, avant d'être rappelé à Rome sur l'intervention de Mgr Pizzardo.

Nommé référendaire de la signature apostolique en 1936, Mgr Montini est substitut de la secrétairerie d'Etat en 1937, protonotaire apostolique en 1938... L'année suivante, le cardinal Pacelli est élu pape, prend le nom de Pie XII, et choisit comme secrétaire d'Etat le cardinal Maglione, dont Mgr Montini sera, avec Mgr Tardini, l'un des deux adjoints.

Pendant toute la guerre, le Vatican est le centre d'une intense activité diplomatique. Mgr Montini dirige en même temps un bureau de renseignements pour les familles des prisonniers et s'occupe des secours aux victimes du conflit.

A sa mort, en 1944, le cardinal Maglione n'est pas remplacé. Pie XII préfère être son propre secrétaire d'Etat et travailler directement avec le « tandem » Tardini-Montini. Le premier s'occupera des affaires extraordinaires, l'autre des affaires ordinaires. Comme leur nom le laisse supposer, ces dernières ont un caractère quotidien qui fera rencontrer tous les jours, pendant dix ans, Pie XII et Mgr Montini, devenu, par la force des choses, le bras droit du pape.

La direction d'un diocèse

Sa nomination, en 1954, comme archevêque de Milan — alors que rien ne semblait le préparer à cette tâche — fut diversement interprétée. Certains virent dans cette promotion une disgrâce. D'autres firent remarquer que pour un futur pape le chemin de Saint-Pierre passait par la direction d'un diocèse. Mais pourquoi jusqu'à sa mort, en 1958, Pie XII ne fit-il pas de celui qui fut son plus proche collaborateur un cardinal ? N'était-ce pas lui ôter toute chance de lui succéder ? Ou bien jugeait-il simplement que l'archevêque de Milan n'était pas encore prêt à prendre la tête de l'Eglise ?

Toujours est-il que Mgr Montini fit ses débuts de pasteur à la tête du plus grand diocèse d'Italie, réputé aussi le plus difficile. Deux cent mille Milanais l'y attendaient sous la pluie le 6 janvier 1955, avec un carrosse. Il choisit plutôt une voiture découverte, déclarant que *« la pluie a sa poésie »*. Ses premières visites sont pour les usines de la banlieue de Milan, où il reviendra souvent. Les premiers mots qu'il adresse à ses diocésains donnent tout de suite le ton à la fois de ses intentions et de ce lyrisme que l'on dira bientôt « typiquement montinien » : *« Je prierai pour que le fracas des machines devienne une musique, pour que la fumée des cheminées devienne de l'encens. »* Lui-même fera *« tout ce qui sera en son pouvoir pour devenir l'archevêque des travailleurs »*.

A ses préoccupations sociales s'en joignent d'autres, plus directement pastorales. L'entreprise la plus spectaculaire de Mgr Montini est probablement la « grande mission » entreprise du 9 au 24 novembre 1957. Il mobilise quelque mille trois cents prédicateurs — dont deux cardinaux et vingt-quatre évêques — qui prendront la parole dans les lieux de culte du diocèse. Le nombre de ceux-ci s'accroîtra d'une centaine pendant la durée du ministère de Mgr Montini. Et cela lui vaudra d'ailleurs un nouveau surnom, celui d'« archevêque constructeur ».

L'annonce du concile le remplit d'enthousiasme. Dès le lendemain, sans attendre la réaction des autres évêques italiens, Mgr Montini exprime sa satisfaction dans le quotidien catholique de Milan. Au cours des séances, il se montrera cependant assez discret, sur le conseil, dit-on, de Jean XXIII, qui l'avait nommé cardinal en 1958, aussitôt après son accession au pontificat. Le pape avait réservé à l'archevêque de Milan un appartement au Vatican. Gardait-il vraiment « la place » au cardinal Montini comme l'affirmaient certains de ses proches ? Toujours est-il que l'élection de ce dernier ne faisait plus aucun doute pendant la longue agonie de Jean XXIII, en mai 1963.

Le 21 juin, à 11 h. 20, Jean-Baptiste Montini fut élu pape après l'un des conclaves les plus courts de l'histoire. Une heure plus tard, le monde apprit qu'il prenait le nom de Paul VI.

ROBERT SOLÉ.

Un penchant pour la France

« Votre nation est le four où se cuit le pain intellectuel de la chrétienté »

L'attention apportée par Paul VI à la France et à sa culture est de notoriété publique. Du temps où il était aumônier national de la Fédération de la jeunesse universitaire catholique, il traduisit en italien Trois réformateurs *de Jacques Maritain et* la Religion personnelle *du Père Léonce de Grandmaison. C'est dire sa connaissance des subtilités de notre langue. Grand amateur de lecture, Paul VI était familiarisé avec nos théologiens. Il citait souvent des auteurs français dans ses discours : les Pères Congar, Chenu, de Lubac ; Jean Lacroix, Bernanos, René Laurentin, etc. Il reçut à plusieurs reprises Jean Guitton, qui a pu ainsi écrire ses* Dialogues avec Paul VI. *Nombre de ses discours en dehors des frontières italiennes étaient prononcés dans notre langue.*

A plusieurs reprises, en privé comme en public, Paul VI a dit le prix qu'il attachait à la forme d'esprit des Français. Le 8 septembre 1950, dans une conversation à bâtons rompus avec Jean Guitton, le futur pape invitait son interlocuteur à regarder les rayons de sa bibliothèque remplis d'œuvres théologiques françaises et lui disait :

« Vous êtes les seuls sur la brèche, les seuls à combattre en première ligne ; les seuls à ne point respecter ce qui a été dit, mais à défricher, à développer... Quelquefois vous allez trop vite ou trop loin. Mais au fond, vous êtes modérés, on peut se fier à votre sagesse (...). Nous autres pasteurs de l'Eglise, responsables de la conservation du dépôt, nous devons éviter les défauts de paresse, de retard, de conservatisme excessif. » *(Cité par* la Liberté *de Fribourg en septembre 1967.)*

Invitant pendant la deuxième session du concile les évêques de France reçus en audience à veiller à l'orthodoxie des puissances chrétiennes, Paul VI leur disait notamment :

« Depuis des siècles votre patrie a toujours été comme un puissant phare du monde occidental (...), les idées germées en France se répandent à travers toute la chrétienté au point que l'un de nos lointains prédécesseurs, au temps de saint Thomas d'Aquin, pouvait parler de votre nation comme du « four où se cuit le pain intellectuel de la chrétienté. » *(18 novembre 1963.)*

« La ferveur de vos sanctuaires »

S'adressant la même année aux Français par l'intermédiaire de la radiotélévision, le pape disait son admiration dans ses plus jeunes années pour nos écrivains et nos orateurs sacrés et la joie qu'il éprouva, « au cours de voyages trop rapides, hélas ! de découvrir l'harmonie si variée de vos paysages, le charme de vos provinces (...), la ferveur de vos sanctuaires, en particulier celui de Notre-Dame de Lourdes, dont nous eûmes le privilège d'être le pèlerin ».

Lors des cérémonies du huitième centenaire de Notre-Dame, au cours d'une cérémonie organisée à Saint-Louis-des-Français, Paul VI, après avoir cité Lacordaire, Paul Claudel, et loué l'esprit missionnaire français, déclarait :

« Il y a chez vous comme une effervescence, un aiguillon permanent qui suscite, dans les domaines religieux comme en celui des choses profanes, une réflexion sans cesse approfondie, peut-être parfois sans assez d'égard pour la valeur des institutions chrétiennes. » *(Mai 1964.)*

H. F.

LES GRANDES DATES DE LA VIE DU SOUVERAIN PONTIFE

26 SEPTEMBRE 1897. — Naissance à Brescia.

29 MAI 1920. — Ordination sacerdotale.

MAI 1923. — Attaché à la nonciature de Varsovie.

OCTOBRE 1923. — Retour à l'aumônerie du Cercle universitaire catholique romain.

OCTOBRE 1924. — Attaché à la secrétairerie d'Etat. Est nommé « minutante » en avril 1925.

1925. — Aumônier national de la Fédération des enseignants catholiques.

17 NOVEMBRE 1937. — Mgr Montini est nommé successeur de Mgr Pizzardo comme substitut de la secrétairerie d'Etat.

12 JANVIER 1953. — Pie XII annonce que Mgr Montini et Mgr Tardini ont renoncé à la promotion cardinalice qu'il leur avait réservée.

1er NOVEMBRE 1954. — Nommé archevêque de Milan. Consacré le 12 décembre à Saint-Pierre.

15 DECEMBRE 1958. — Nommé cardinal.

21 JUIN 1963. — Elu pape à la suite de la mort de Jean XXIII.

1963-1964

29 SEPTEMBRE 1963. — Reprise du concile Vatican II.

4-6 JANVIER. — Pèlerinage en Terre sainte (Israël et Jordanie). Rencontre avec le patriarche Athénagoras à Jérusalem.

17 MAI. — Création du secrétariat pour les non-chrétiens.

14 SEPTEMBRE. — Ouverture de la troisième session du concile.

2-5 DECEMBRE. — Voyage à Bombay pour le congrès eucharistique.

1965

22 FEVRIER. — Consistoire pour la création de vingt-sept cardinaux de vingt et une nations.

14 SEPTEMBRE. — Ouverture de la quatrième session du concile.

4 OCTOBRE. — Visite au siège des Nations unies à New-York.

8 DECEMBRE. — Clôture du concile.

1966

24-25 MARS. — Rencontre à Rome avec l'archevêque Ramsay, président de la communion anglicane.

27 AVRIL. — Réception au Vatican de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères.

15 MAI. — Célébration du millénaire de la Pologne catholique.

25 JUIN. — Signature d'un protocole d'accord avec la Yougoslavie.

1er SEPTEMBRE. — Visite à Fumone, où le pape Célestin V annonça qu'il renonçait à sa charge.

1967

6 JANVIER. — Création du Conseil des laïcs et de la commission Justice et Paix.

30 JANVIER. — Réception de M. Podgorny au Vatican.

13 MAI. — Pèlerinage à Fatima (Portugal).

31 MAI. — Visite du général de Gaulle au Vatican.

26 JUIN. — Consistoire pour la création de vingt-sept cardinaux de dix nations.

25-26 JUILLET. — Voyage à Istanbul, Ephèse, Smyrne. Rencontre avec le patriarche Athénagoras.

29 SEPTEMBRE - 29 OCTOBRE. — Premier synode des évêques.

26-28 OCTOBRE. — Visite du patriarche Athénagoras au Vatican.

31 OCTOBRE. — Message à l'Afrique.

4-20 NOVEMBRE. — Intervention chirurgicale et convalescence.

23 DECEMBRE. — Visite du président Johnson au Vatican.

1968

10 JANVIER. — Réception du chef du gouvernement yougoslave.

22 FEVRIER. — Publication du règlement général de la Curie romaine.

25 AVRIL. — Discours sur l'Eglise : « Renouvellement, oui ; changement, non. »

30 JUIN. — Profession de foi prononcée pour la clôture de l'année de la foi.

22-29 AOUT. — Voyage à Bogota (Colombie) pour le congrès eucharistique.

1969

2 MARS. — Visite du président Nixon.

28 AVRIL. — Consistoire pour la création de trente-trois cardinaux.

30 AVRIL. — Le cardinal Jean Villot, ancien archevêque de Lyon, est nommé secrétaire d'Etat.

5 MAI. — Visite de M. Thant, secrétaire général de l'ONU.

10 JUIN. — Voyage à Genève.

31 JUILLET-3 AOUT. — Voyage en Ouganda.

11-28 OCTOBRE. — Deuxième synode des évêques.

1970

2 FEVRIER. — Lettre au cardinal Villot après le concile pastoral de Hollande.

24 AVRIL. — Voyage à Cagliari (Sicile).

5 JUIN. — M. Cabot Lodge est désigné comme représentant de M. Nixon au Vatican.

1er JUILLET. — Réception des dirigeants des mouvements de libération des territoires portugais.

14 SEPTEMBRE. — Dissolution des corps militaires pontificaux.

28 SEPTEMBRE. — Deuxième visite du président Nixon.

4 OCTOBRE. — Message à M. Thant pour le 25e anniversaire de l'ONU. — Sainte Catherine de Sienne est proclamée docteur de l'Eglise.

17 OCTOBRE. — Le cardinal Villot, secrétaire d'Etat, est nommé camerlingue de la sainte Eglise romaine. Il prête serment en cette qualité le 20 novembre.

12 NOVEMBRE. — Visite de M. Gromyko au Vatican.

26 NOVEMBRE. — Voyage en Extrême-Orient. Escale en Iran, visite aux Philippines, aux îles Samoa, en Australie, en Indonésie et à Hongkong.

1971

27 JANVIER. — Le procès de Conakry est qualifié d'« accès passionnel de vengeance féroce et aveugle ».

8 MARS. — Création à Rome d'un comité permanent de la paix.

18 MARS. — Le secrétariat pour les non-croyants sera renforcé.

29 MARS. — Le maréchal Tito est reçu en audience.

9 AVRIL. — Appel en faveur des Palestiniens.

16 AVRIL. — Le ministre hongrois des affaires étrangères est reçu en audience.

24 JUIN. — Demande d'un statut international pour Jérusalem.

28 SEPTEMBRE. — Le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, gagne Rome.

30 SEPTEMBRE. — Ouverture du troisième synode.

17 OCTOBRE. — Béatification du Père Kolbe, franciscain polonais.

1972

13 FEVRIER. — Consécration à Saint-Pierre du nouvel évêque hollandais de Roermond choisi par Paul VI pour contrecarrer l'évolution de l'Eglise des Pays-Bas.

22 JUIN. — Le Conseil des laïcs et la commission Justice et Paix sont confirmés dans leur fonction.

7 JUILLET. — Condoléances au synode de l'Eglise de Constantinople pour le décès d'Athénagoras.

12 JUILLET. — William Rogers, secrétaire d'Etat américain, est reçu en audience.

9 AOUT. — Condamnation de l'apologie de la révolution.

5 SEPTEMBRE. — L'action des guérilleros aux Jeux olympiques de Munich est jugée « déshonorante ».

16 SEPTEMBRE. — Voyage à Venise.

22 SEPTEMBRE. — M. Giovanni Leone, président de la République italienne, est reçu en audience.

26 SEPTEMBRE. — Paul VI célèbre son soixante-quinzième anniversaire.

4 OCTOBRE. — M. Edward Heath, premier ministre britannique, est reçu en audience.

24 OCTOBRE. — Après la demande par le Saint-Siège du retrait du catéchisme pour les lycéens du Brabant, le cardinal Alfrink est reçu en audience.

15 NOVEMBRE. — Profession de foi en l'existence personnelle de Satan.

9 DECEMBRE. — Nouvelle condamnation de l'avortement.

25 DECEMBRE. — Messe de minuit devant les ouvriers creusant le tunnel du mont Socrate.

1973

16 JANVIER. — Mme Golda Meir est reçue en audience.

2 FEVRIER. — Nomination de trente nouveaux cardinaux.

18 FEVRIER. — Fixation du thème du prochain synode (1974) : « l'Evangélisation du monde contemporain ».

FEVRIER. — Paul VI supprime la chancellerie apostolique, organe de la Curie, et renouvelle les titulaires de divers postes de responsabilités.

5 MARS. — Annonce d'un élargissement du conclave aux membres du conseil permanent du synode et aux patriarches orientaux.

26 MARS. — M. Gustav Heinemann, président de la République fédérale allemande, est reçu en audience.

9 AVRIL. — Le général Thieu, président du Vietnam du Sud, est reçu en audience.

5 MAI. — Rencontre au Vatican avec le patriarche copte orthodoxe Chenouda III.

9 MAI. — Annonce d'une Année sainte en 1975.

7 OCTOBRE. — Pressé de divers côtés, le pape dénonce « la répression violente au Chili », un mois après le coup d'Etat militaire.

14 DECEMBRE. — Le président Bourguiba (Tunisie) est reçu en audience.

1974

5 FEVRIER. — Paul VI relève le cardinal Mindszenty de ses charges d'archevêque d'Esztergom et de primat de Hongrie.

24 MARS. — Béatification de Liborius Wagner, prêtre allemand.

6 AVRIL. — Réception de l'ambassadeur du Chili.

20 AVRIL. — Allocution sur l'actualité de la pensée de saint Thomas d'Aquin.

28 AVRIL. — Béatification de Françoise Schervier, fondatrice des Sœurs franciscaines des pauvres.

15 MAI. — Allocution après le référendum sur le divorce.

23 MAI. — Bulle d'indiction du Jubilé universel pour l'Année sainte.

1er AOUT. — Nouvelle composition de la commission théologique internationale.

12 SEPTEMBRE. — Lettre au cardinal Sidarouss, patriarche copte d'Alexandrie.

26 SEPTEMBRE. — Réception de l'ambassadeur de France.

27 SEPTEMBRE. — Ouverture du quatrième synode sur l'évangélisation du monde contemporain.

22 OCTOBRE. — Création de deux commissions pour les relations avec l'islam et le judaïsme.

25 OCTOBRE. — Réception des Oulémas d'Arabie Saoudite.

6 NOVEMBRE. — Allocution sur l'Année internationale de la femme.

30 NOVEMBRE. — Remise à l'UNESCO du prix Jean-XXIII pour la paix.

1975

3 FEVRIER. — Réception de l'ambassadeur du Japon.

9 FEVRIER. — Béatification de Mère Marie-Eugénie Milleret de Brou, fondatrice des Religieuses de l'Assomption.

26 JUIN. — Réception de l'ambassadeur du Gabon.

25 JUILLET. — Message à la conférence d'Helsinki.

10 SEPTEMBRE. — Réception du président Amin Dada.

14 SEPTEMBRE. — Canonisation d'Elisabeth Seton, fondatrice des Sœurs de la charité de Saint-Joseph, première sainte américaine.

2 OCTOBRE. — Canonisation de Juan Macias, frère dominicain espagnol.

12 OCTOBRE. — Canonisation d'Olivier Plunkett, martyr irlandais.

19 OCTOBRE. — Béatification de Mgr de Mazenod, fondateur, en France, des Oblats de Marie.

26 OCTOBRE. — Canonisation de Giustino de Jacobis, premier vicaire apostolique d'Abyssinie.

16 NOVEMBRE. — Béatification du professeur Moscati, savant napolitain.

1er DECEMBRE. — Réception de M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est la seconde fois qu'un chef d'Etat français est reçu par Paul VI, après l'audience qu'il avait accordée au général de Gaulle en 1967.

24 DECEMBRE. — Clôture de l'Année sainte.

29 DECEMBRE. — Approbation de la « Déclaration sur certaines questions d'éthique sexuelle » publiée par la Congrégation pour la doctrine de la foi.

1976

4 AVRIL. — Paul VI repousse les « horribles et calomnieuses insinuations » faites sur sa vie privée par l'écrivain français Roger Peyrefitte.

27 AVRIL. — Nomination de vingt et un nouveaux cardinaux.

12 MAI. — Paul VI exprime sa « souffrance » devant l'inscription de catholiques sur les listes du parti communiste italien.

24 JUILLET. — Suspension « a divinis » de Mgr Marcel Lefebvre, supérieur du séminaire traditionaliste d'Ecône (Suisse).

26 JUILLET. — Signature d'un accord de révision du concordat de 1953 avec l'Espagne.

8 AOUT. — Message pour la clôture du XLIe Congrès eucharistique international à Philadelphie (Etats-Unis).

20 AOUT. — Publication d'un échange de lettres entre Paul VI et le Dr Coggan, archevêque de Cantorbéry, sur l'ordination des femmes.

28 AOUT. — Publication d'un échange de lettres entre Mgr Lefebvre et Paul VI.

11 SEPTEMBRE. — Réception de Mgr Lefebvre à Castelgandolfo.

3 OCTOBRE. — Canonisation de Béatrice da Silva, d'origine portugaise, fondatrice des Franciscaines missionnaires de l'Immaculée Conception.

1er DECEMBRE. — Publication d'une longue lettre adressée par Paul VI à Mgr Lefebvre le 11 octobre.

1977

3 JANVIER. — Réception du maire de Rome, élu sur une liste communiste.

27 JANVIER. — Réception de M. Mondale, vice-président des Etats-Unis.

10 FEVRIER. — Réception du roi d'Espagne Juan Carlos.

26 MARS. — Recevant les évêques du centre de la France, Paul VI rappelle que l'ordination d'hommes mariés relève des « solutions impossibles ou illusoires ».

29 AVRIL. — Réception du Dr Donald Coggan, archevêque de Cantorbéry, qui lance un appel en faveur de l'intercommunion.

2 JUIN. — Nomination de quatre nouveaux cardinaux.

9 JUIN. — Réception de M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti communiste hongrois.

14 JUIN. — Nomination de Mgr Giuseppe Caprio comme substitut de la secrétairerie d'Etat.

19 JUIN. — Canonisation de John Neumann, ancien archevêque de Philadelphie et premier saint américain.

20 JUIN. — Nouvelle lettre autographe à Mgr Lefebvre.

9 JUILLET. — Réception de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

26 SEPTEMBRE. — Fêtant ses quatre-vingts ans, Paul VI évoque sa « fin proche ».

30 SEPTEMBRE. — Ouverture du cinquième synode à Rome sur la catéchèse.

9 OCTOBRE. — Canonisation du Père Charbel Makhlouf, ermite libanais.

29 OCTOBRE. — Discours de clôture du synode.

1er DECEMBRE. — Réception de M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti communiste polonais.

1978

12 JANVIER. — Réception de M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères.

13 FEVRIER. — Réception du président Sadate.

5 MARS. — Centenaire de la mort de Pie IX.

17 MARS. — Message après l'enlèvement d'Aldo Moro.

16 AVRIL. — Béatification de Maria Katharina Kasper, fondatrice des Pauvres Servantes de Jésus-Christ.

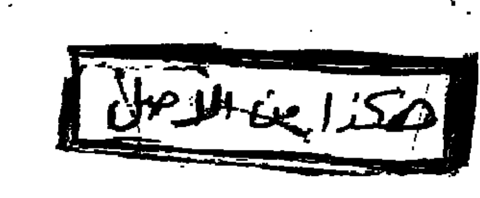
21 AVRIL. — Lettre aux Brigades rouges pour demander la libération d'Aldo Moro.

29 AVRIL. — Réception du roi Hussein de Jordanie.

24 MAI. — Message à la conférence de l'ONU sur le désarmement.

29 JUIN. — Bilan de quinze années de pontificat.

1er JUILLET. — Réception du métropolite Meliton de Chalcédoine, du patriarcat œcuménique de Constantinople.



L'ACTION DANS LE MONDE

Un pape politique

Paul VI, un « pape politique » ? lui qui, durant tout son pontificat, a constamment mis l'accent sur sa mission « pastorale », sur l'urgence de rénover « la pastorale », c'est-à-dire la présentation de l'Evangile au monde ? Et cependant, il fut aussi « politique » que l'avaient été Pie XII, auquel on a toujours donné ce qualificatif, ou Jean XXIII, auquel on le refusait, comme pour lui faire mérite de n'avoir pas été « politique ».

Cette opposition n'est qu'un leurre, une manière de juger tel ou tel pape, en leur collant une définition colorée de morale, comme si « le politique » comportait quelque chose de terre à terre alors que le « pastoral » serait pure spiritualité. La distinction au demeurant se relie à une grille utilisée à Rome : un pape « pastoral » succède à un « pape politique » : Pie X à Léon XIII, Benoit XV à Pie X, Jean XXIII à Pie XII, Paul VI à Jean XXIII. Ce moyen mnémotechnique se récuse facilement : qu'y a-t-il eu de plus politique que la lutte de Pie X contre le modernisme et de plus pastoral que les encouragements donnés par Pie XII au renouveau des études bibliques ?

En outre, l'opposition illusoire du « pastoral » et du « politique » tendrait à suggérer qu'entre un pontificat et un autre, il y a coupure franche. Ce qui est faux : la « politique de l'est », dont l'incitation est attribuée à Jean XXIII, s'amorce en fait sous Pie XII en 1952. Et les bontés du Saint-Siège envers von Papen, l'ancien chancelier catholique allemand qui offrit à Hitler l'escabeau du pouvoir, ce ne fut pas Pie XII le « pape pro-allemand » qui les lui procura, mais « le bon pape Jean ».

Autant dire que trancher entre « politique » et « pastoral », et faire le bilan des initiatives d'un pape dans la vie temporelle, cela demande du temps.

Paul VI a longtemps été un témoin actif — parfois en désaccord subtil, comme en témoignent les documents sur l'activité du Saint-Siège pendant la seconde guerre mondiale — de la politique suivie par Pie XI et Pie XII devant les régimes totalitaires de l'avant-guerre. A différents postes de la secrétairerie d'Etat, jusqu'à celui de Substitut, il a participé aux réflexions suscitées par l'extension des dictatures idéologiques.

Or la question posée au Saint-Siège en ces conjonctures ne se tranchait pas globalement. Devant le pouvoir d'un parti unique, qui n'était pas toujours nécessairement athée, ni déterminé à écraser toute foi chrétienne, mais visait constamment à mettre l'église au pas, le pape devait-il inciter les catholiques à préférer le ralliement à la disparition ? Convenait-il de choisir l'affrontement au nom des principes en risquant le laminage des communautés catholiques ? Fallait-il « sauver le petit reste » en concédant toujours plus ? En tout cas, l'idée que l'Eglise catholique devait se soucier de tous les hommes et non pas seulement des fidèles baptisés et pratiquants n'entrera dans cette problématique qu'après 1950 et surtout le Concile Vatican II.

De cette expérience, Mgr Montini devenu Paul VI a, selon toute apparence, tiré maintes conclusions pour sa propre orientation. La plus évidente, c'est que seul le dialogue permettrait de sauver ce qui pouvait l'être, dans la mesure où le régime partenaire avait les garanties de la stabilité. Mais il l'a mené — on l'a vu aussi bien avec l'Espagne qu'avec la Pologne, par exemple — dans une structure totalement différente de celle où se mouvaient Pie XI et Pie XII : le dialogue ne se déroulait plus de puissance à puissance, entre deux Etats responsables, mais avec l'intervention des conférences épiscopales, plus directement liées aux intérêts spirituels à préserver. Cela a été constant, même lorsque l'interlocuteur — par exemple les gouvernements italiens ou français — n'avaient ni les moyens ni l'intention d'exercer une pression sur les catholiques.

En second lieu, Paul VI avait apparemment tiré du comportement de Pie XII la certitude que l'action du Saint-Siège perdait en efficacité plus qu'elle n'y gagnait, si elle se déroulait dans un silence total ; que, même tamisées, même privées de pointe, certaines paroles du pape, blâmant, encourageant, rappelant les principes dans une réalité concrète, favorisaient cette action même. Et combien de messages ne laissèrent-ils pas le sentiment que Paul VI ne voulait pas s'exposer aux griefs de « silence » que Pie XII avait pris sur lui.

C'est bien une œuvre « politique » que la liquidation de la politique concordataire, tenacement menée par Paul VI, tant par conviction qu'en vertu des transformations de l'époque. Partout, il cherche à substituer aux concordats conclus de puissance à puissance, pour préserver des privilèges protocolaires ou substantiels, des accords pragmatiques, dont le seul objet visait à assurer aux communautés catholiques la liberté de propagation du message évangélique.

Peu marquant, parce qu'il se développa lentement et ne modifia que progressivement les relations du Saint-Siège et de l'Italie, l'exemple de cette évolution se situa à Rome même, dans les relations entre les deux Romes, entre les deux rives du Tibre. Au fil des années, très fidèles à l'enseignement de Jacques Maritain, dont il avait été l'ami et le traducteur, Paul VI stimula, en effet, le dégagement de l'Eglise de la vie politique italienne, la conquête de l'autonomie par la démocratie chrétienne. Il suffit de comparer l'intervention autoritaire de Pie XII vers 1950 dans les affaires de l'Italie et l'attitude de Paul VI dans l'élection de M. Leone à la présidence de la République ou dans l'affaire du divorce, pour mesurer la réalité des transformations profondes. Ses silences, à cet égard, auraient été bien plus spectaculaires, si on avait voulu les discerner.

En fait, Paul VI appliquait concrètement les orientations de ses grandes encycliques : *Ecclesiam Suam* ou *Populorum Progressio*, qui allaient dans le sens défini par Maritain : s'engager en catholiques mais non en tant que catholiques.

En dépit des déceptions, des impatiences devant la lenteur des rythmes pour qui vit l'événement, Paul VI, mesuré à l'échelle de l'histoire, restera sans doute le pape qui aura stimulé et orienté un profond mouvement de « décléricalisation » de la vie politique des catholiques, partout où des croyants concevaient leur engagement comme l'application stricte et aveugle d'une apologétique humaine déguisée en parole d'Evangile. Resterait à savoir s'il reprit à son compte une tendance générale, pour la canaliser, et dans quelle mesure il fit de nécessité vertu.

Logiquement — c'est le mouvement du balancier, — alors que, sur la fin de son règne, le cléricalisme en politique cessait d'être le ciment des formations modérées ou démocrates-chrétiennes, il s'exprimait avec beaucoup plus de virulence à l'autre aile de l'horizon, où les mouvements gauchistes le reprenaient à leur compte. Car derrière la « théologie de la révolution » et ses prophètes, Savonarole et l'Inquisition ne sont pas très loin, et même couvert du manteau du matérialisme historique, ce cléricalisme n'était ni moins intolérant ni moins intolérable que l'autre. Voilà bien un lieu où apparaissait clairement la façon dont la pastorale et le politique se servent réciproquement d'alibi. Mais Paul VI n'y intervint pas.

Les dernières années du pontificat virent les mouvements amorcés ralentir sur leur erre. Trop lentement menée parce que les intérêts des Etats signataires ne s'en trouvaient pas mal, la réforme des concordats cessa peu à peu d'apparaître urgente, parce que le problème était dépassé du fait de la notion d'« attachement au Saint-Siège » se vidait peu à peu de son sens pour les catholiques. Et l'immobilisme relatif du Vatican à dater de 1971 environ permettait que ne fût pas posée la question essentielle : que signifient encore les structures temporelles de l'institution, quelles exigences découlent encore de la foi dans « l'institution divine de l'Eglise ». « *Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise* », avait dit le Christ, et qui le croit ne peut en éviter aucune conséquence — de quel poids le Saint-Siège peut-il ambitionner d'agir dans les affaires du monde ?

Paul VI n'a jamais cessé de s'interroger là-dessus, ses allocutions hebdomadaires du mercredi en ont témoigné au fil des années. Il voulait maintenir et préserver, laissant à ses successeurs des décisions difficiles, celles qui engageront des remises en cause profondes. Mais il a certainement transformé en profondeur et sans doute beaucoup plus loin que ne l'a fait Jean XXIII.

Il a confirmé qu'il n'est pas de pastorale sans politique, c'est-à-dire sans définition et aménagement des moyens temporels de développer cette pastorale. Quoi que décide le futur pape, l'Eglise catholique ne restera jamais angélique en face des affaires des hommes. Et ceux-ci, longtemps encore, attendront que le pape parle, en y apportant autant d'impatience qu'ils ont d'irritation lorsqu'il a parlé ou qu'il s'est tu.

JACQUES NOBECOURT.

« Nous avons le culte de l'homme »

Les historiens seront certainement tentés de rapprocher des fragments des homélies de Paul VI sinon contradictoires du moins très contrastés.

Un des passages les plus audacieux et les plus controversés des discours du pape a certainement été celui-ci, prononcé le 7 décembre 1965, le jour de la clôture de Vatican II :

« La règle de notre concile a été avant tout la charité. [...]

» L'Eglise du concile, il est vrai, ne s'est pas contentée de réfléchir sur sa propre nature et sur les rapports qui l'unissent à Dieu : elle s'est aussi beaucoup occupée de l'homme, de l'homme tel qu'en réalité il se présente à notre époque : l'homme vivant. [...]

» L'humanisme laïc et profane enfin est apparu dans sa terrible stature et a [...] défié le concile.

» La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu.

» Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du concile. Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier. La découverte des besoins humains (et ils sont d'autant plus grands que le fils de la terre se fait plus grand), a absorbé l'attention de notre assemblée.

» Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous, humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : nous aussi, nous plus que quinconque, nous avons le culte de l'homme. »

LA RÉHABILITATION DES PRÊTRES OUVRIERS

Paul VI restera dans l'histoire de l'Eglise contemporaine celui qui a, sous l'influence de certains évêques et théologiens français, réhabilité les prêtres-ouvriers. Jean XXIII lui-même n'avait pas voulu le faire et c'est même lors de son passage à la nonciature de Paris que ces prêtres-ouvriers avaient été désavoués, puis interdits par Rome.

A vrai dire, c'est moins la personne et l'activité des prêtres-ouvriers qui ont paru à Paul VI dignes d'être soutenues par l'Eglise, que la formule créée par le cardinal Suhard, ancien archevêque de Paris.

« Je tâcherai d'être l'évêque des travailleurs », disait-il en arrivant à l'archevêché de Milan. Dès 1954, il écrivait dans la préface d'un ouvrage sur le sacerdoce du cardinal Veuillot : « C'est au prêtre à se déplacer, non au peuple. Il semble que le prêtre sonne sa cloche ; personne ne l'écoute ; il faut qu'il entende les sirènes qui viennent des usines, ces temples de la technique où vit et palpite le monde moderne. »

C'est le 23 octobre 1965, en pleine session de Vatican II, que Paul VI a obtenu du Saint-Office — principal artisan antérieur de la condamnation de la formule des prêtres au travail — d'autoriser l'épiscopat français à faire redémarrer officiellement cet apostolat. Le cardinal Ottaviani, alors secrétaire du Saint-Office, n'a pu s'empêcher de dire alors : « Rendez-vous compte de ce que représente pour une dizaine de cardinaux de Curie le fait d'avoir changé d'avis si vite et sur un point aussi capital. »

Paul VI a eu le mérite de ne pas se soumettre, contrairement à tant de ses prédécesseurs, aux positions de la Curie. Quand on se souvient de la puissance d'antan du Saint-Office, ce n'est pas rien.

Les relations avec l'Est

Les dates majeures de la « politique à l'Est », pratiquée par le Saint-Siège sous le pontificat de Paul VI, sont les suivantes (classées par pays) :

● Union soviétique :

12 NOVEMBRE 1970

Visite de M. Gromyko au pape. Entretien sur la conférence sur la sécurité européenne.

24 FEVRIER 1971

Visite à Moscou de Mgr Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques : « Nous avons l'impression qu'une étincelle a jailli et que les dirigeants du Kremlin ont accepté l'idée d'un dialogue », déclare-t-il à son retour. Mais il constate une « certaine réticence » à aborder les problèmes purement religieux.

Il précise que son voyage n'avait d'autre but que déposer auprès du gouvernement soviétique l'instrument d'adhésion du Saint-Siège au traité pour la non-prolifération des armes nucléaires.

6 NOVEMBRE 1971

L'assemblée synodale des dix-sept évêques ukrainiens d'Europe et des deux Amériques constitue un « synode permanent » auprès du cardinal Slipyi.

22 FEVRIER 1974

M. Gromyko est reçu par Paul VI. L'entretien porte sur le statut de Jérusalem et la situation des diocèses des régions orientales de la Pologne annexées par l'U.R.S.S. en 1945, encore soumis à des visiteurs apostoliques.

● Pologne :

L'enjeu est double : l'octroi de la liberté de culte et d'évangélisation et la nomination d'évêques résidentiels (pleinement investis) dans les territoires de l'ouest polonais, où n'existent, depuis 1944, que des visiteurs apostoliques.

De longues années de conversations sporadiques et de contacts n'aboutissent à rien.

MARS 1967

Visite à Varsovie de Mgr Casaroli.

AVRIL 1970

Visite de Mgr Pignedoli.

22 OCTOBRE 1970

Entretiens au Vatican du cardinal Wyszynsky. Le Saint-Siège refuse de devancer un éventuel traité polono-allemand en reconnaissant les modifications territoriales.

27-30 AVRIL 1971

Conversations officielles entre représentants du gouvernement polonais et responsables du Saint-Siège.

18 OCTOBRE 1971

Béatification du religieux polonais Maximilien Kolbe, qui suscite à Varsovie une vive satisfaction.

28 JUIN 1972

Nomination d'évêques résidentiels polonais dans les anciens territoires allemands à la suite de la signature du traité germano-polonais, qui « crée une situation de droit international ».

18 OCTOBRE 1972

M. Casimir Papée, représentant du gouvernement polonais d'avant-guerre près le Saint-Siège, met fin à sa mission.

12 NOVEMBRE 1973

M. Stefan Olszowski, ministre des affaires étrangères, rend visite à Paul VI.

4 FEVRIER 1974

Visite à Varsovie de Mgr Casaroli comme hôte officiel. Pas d'accord sur l'établissement de relations diplomatiques, remplacées par des « contacts réguliers de travail ».

25 FEVRIER 1975

Séjour d'un mois de Mgr Poggi, chef de la délégation du Vatican pour les « contacts de travail ». Il visite les diocèses.

1er DECEMBRE 1977

M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier, fait visite au pape. « Il n'y a plus de situation de conflit », déclare-t-il. Mais les deux parties n'aboutissent pas encore à des relations diplomatiques normales, bien qu'une certaine amélioration soit en cours.

● Hongrie :

MAI 1962

Monseigneur Casaroli se rend à Budapest pour la première fois.

15 SEPTEMBRE 1964

Accord général sur la nomination de cinq évêques. Le cas du cardinal Mindszenty, réfugié à l'ambassade des Etats-Unis depuis le 4 novembre 1956, est laissé de côté. Les deux parties s'engagent à continuer les conversations.

28 SEPTEMBRE 1971

A la suite d'un accord commun, le cardinal Mindszenty quitte Budapest pour le Vatican.

Le Vatican lève l'excommunication des prêtres collaborant avec le régime, sur la demande de la conférence épiscopale hongroise. Elle avait été fulminée le 16 juillet 1957.

5 FEVRIER 1974

Le Saint-Siège déclare vacant le siège archiépiscopal d'Esztergom, lié à la charge de primat de Hongrie, dont était titulaire le cardinal Mindszenty. Celui-ci déclare qu'il n'a pas donné son accord à cette mesure.

6 MAI 1975

La mort du cardinal Mindszenty, à Vienne, lève un des obstacles à l'amélioration des relations entre le Vatican et la Hongrie.

9 JUIN 1977

Visite de M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti ouvrier hongrois, à Paul VI. « Cette rencontre clôt une époque et en ouvre une autre », déclare-t-il.

Paul VI précise : « Il faut ouvrir un dialogue attentif au respect des droits et des intérêts légitimes de l'Eglise et des croyants, mais ouvert en même temps à la compréhension des préoccupations et de l'action de l'Etat dans les domaines qui lui sont propres. »

● Yougoslavie :

25 JUIN 1966

Accord pour l'échange de représentants entre le Saint-Siège et Belgrade.

8 JANVIER 1968

Nomination du cardinal Seper, archevêque de Zagreb, à la Curie romaine.

Visite de M. Mika Spiljak, chef du gouvernement yougoslave à Paul VI.

13 AOUT 1970

Accord pour la normalisation des relations diplomatiques.

29 MARS 1971

Visite du maréchal Tito à Paul VI. Il est convenu de poursuivre les relations « dans un esprit de compréhension mutuelle et de respect réciproque ».

● République démocratique allemande :

30 JANVIER 1973

Mgr Casaroli reçoit M. Werner Lamberz, secrétaire du parti socialiste unifié de la R.D.A. Rumeurs sur un accord éventuel.

11 MARS 1973

Le Saint-Siège confirme qu'il a demandé l'accord de la R.D.A. pour la nomination d'administrateurs apostoliques dans les portions orientales de diocèses est-allemands.

24 JUILLET 1973

Trois délégués apostoliques sont nommés à Erfurt, Schwerin et Magdebourg. La R.D.A. comprend désormais deux diocèses et trois territoires, ce qui équivaut à une reconnaissance de fait de la R.D.A. par le Saint-Siège.

JUIN 1975

Visite de Mgr Casaroli à Berlin-Est. Le gouvernement de la R.D.A. demande : la reconnaissance de la frontière entre les deux Allemagnes comme limite des circonscriptions ecclésiastiques ; la création d'une conférence épiscopale propre à la R.D.A. ; l'établissement de relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

L'évolution des concordats

● Espagne :

NOVEMBRE 1968

La conférence épiscopale recommande la révision du concordat de 1953.

OCTOBRE 1969

Selon des rumeurs autorisées, les négociations pour la révision ont commencé. Les difficultés tournent autour de la « présentation » des évêques par le gouvernement.

FEVRIER 1971

Le Saint-Siège communique un avant-projet dont l'épiscopat se juge mécontent.

NOVEMBRE 1972

Les négociations sont dans l'impasse.

27 JUILLET 1976

Accord de révision : Madrid renonce au droit de présentation et le Saint-Siège au privilège des prêtres.

10 FEVRIER 1977

Visite du roi Juan Carlos à Paul VI.

● République fédérale d'Allemagne :

24 OCTOBRE 1975

Visite à Bonn de Mgr Casaroli. La remise en cause du concordat de 1953 semble inévitable. Mais le Saint-Siège attend une initiative ouest-allemande.

● Italie :

5 OCTOBRE 1967

Le gouvernement italien propose une révision bilatérale des normes du concordat portant notamment sur la législation du mariage.

7 AVRIL 1971

La Chambre invite le gouvernement à engager les négociations pour la révision du concordat de 1929.

11 FEVRIER 1976

Paul VI réitère sa disponibilité à une telle négociation. Dans l'intervalle, une commission mixte y a travaillé.

22 NOVEMBRE 1976

Un projet d'accord est établi après deux mois de négociation.

Neuf voyages dans les cinq continents

Pour la première fois dans l'histoire contemporaine, un pape ne s'est pas contenté de parler, d'écrire, de conseiller du fond de sa retraite. Il a pris son bâton de pèlerin pour prendre une connaissance directe de sa « paroisse » dont les limites se confondent avec celles du monde. Sans doute, on l'a déjà regretté, ces déplacements dans les cinq continents furent moins des voyages d'étude que des visites officielles au cours desquelles les prises de contact protocolaires ont risqué de prendre plus de place que les rencontres authentiques avec les chrétiens les plus dynamiques et les pauvres privilégiés de l'Evangile. Mais le premier pas a été franchi.

En outre, en choisissant symboliquement Jérusalem comme but de son premier voyage, Paul VI a posé un acte prophétique, peut-être le germe d'un prochain concile œcuménique tel que l'a appelé de ses vœux entre autres, le cardinal Suenens D'autre part, en conformité avec ses idées sur un dialogue sans frontière, Paul VI, fondateur du secrétariat romain pour les religions non chrétiennes, a tenu à rendre visite à des populations comme celles de l'Inde. Et il a eu le courage de se rendre à Genève, capitale du protestantisme au risque calculé d'être accueilli assez froidement.

Voici la liste des grands déplacements de Paul VI.

1) Jérusalem, janvier 1964 ;
2) Bombay, décembre 1964 ;
3) New-York, (O.N.U.), octobre 1965 ;
4) Fatima, mai 1967 ;
5) Istanbul, juillet 1967 ;
6) Bogota (Colombie), août 1968 ;
7) Genève, juin 1969 ;
8) Kampala (Ouganda), août 1969 ;
9) Extrême - Orient (Manille, Djakarta, Hongkong, Colombo) et Océanie (Sydney, Samoa), novembre-décembre 1970.

Les principaux documents publiés

NOVEMBRE 1963. — Motu Proprio « Pastorale Munus », concédant pouvoirs et privilèges aux évêques.

JANVIER 1964. — Motu Proprio « Sacram liturgiam » : mise en application de la constitution conciliaire sur la liturgie.

AOUT 1964. — Encyclique « Ecclesiam suam » : une exhortation générale sur les chemins que doit suivre l'Eglise.

AVRIL 1965. — Encyclique « Mense Maio » sur la prière à Marie pour la paix.

SEPTEMBRE 1965. — Encyclique « Mysterium fidei », qui réaffirme la doctrine catholique traditionnelle sur l'eucharistie.

SEPTEMBRE 1965. — Motu proprio « Apostolica sollicitudo », qui annonce la création d'un synode d'évêques.

AOUT 1966. — Motu proprio « Ecclesiae sanctae » : mise en application des décrets conciliaires sur la vie religieuse.

SEPTEMBRE 1966. — Encyclique « Christi matris rosarii », consacrée aux prières adressées à la Vierge pour le retour de la paix dans le monde.

JANVIER 1967. — Motu proprio « Catholicam christi Ecclesiam », instituant le conseil des laïcs et la commission Justice et paix.

MARS 1967. — Encyclique « Populorum progressio », sur le développement des peuples. S'inscrit dans la ligne des grandes encycliques où, depuis « Rerum novarum » de Léon XIII, se développe la doctrine sociale de l'Eglise.

JUIN 1967. — Encyclique « Sacerdotalis coelibatus », qui réaffirme la loi du célibat obligatoire pour les prêtres.

AOUT 1967. — Constitution apostolique « Regimini Ecclesiae universae », qui jette les bases d'une profonde réforme de la curie romaine.

JUILLET 1968. — Encyclique « Humanae vitae », qui réaffirme la condamnation de toutes les méthodes artificielles de contraception.

MAI 1969. — Constitution apostolique « Missale romanum » sur le nouveau missel romain.

NOVEMBRE 1970. — Motu proprio « Ingravescentem aetatem », écartant du conclave les cardinaux âgés de plus de quatre-vingts ans.

MAI 1971. — Lettre apostolique « Octogesima adveniens », au cardinal Roy, pour le quatre-vingtième anniversaire de « Rerum novarum », sur l'engagement des chrétiens dans la vie sociale et politique.

JUIN 1971. — Motu proprio « Causas matrimoniales » simplifiant les procès matrimoniaux.

JUIN 1971. — Exhortation apostolique « Evangelica testificatio » sur le renouveau de la vie religieuse.

SEPTEMBRE 1972. — Motu proprio « Ministeria quaedam » et « Ad pascendum » sur les ministères de lecteur et d'acolyte et sur la diaconat.

MARS 1974. — Exhortation apostolique « Marialis cultus » sur le renouveau de la piété mariale.

MARS 1974. — Exhortation apostolique « Nobis in animo » sur les besoins de l'Eglise en Terre sainte.

JUIN 1974. — Motu proprio « Firma in traditione » sur les honoraires de messe.

NOVEMBRE 1974. — Lettre « Lumen Ecclesiae » sur saint Thomas d'Aquin.

DECEMBRE 1974. — Exhortation apostolique « Paterna cum benevolentia » sur la réconciliation dans l'Eglise.

MAI 1975. — Exhortation apostolique « Gaudete in Domino » sur la joie chrétienne.

JUILLET 1975. — Constitution apostolique « Constans nobis » créant la congrégation des sacrements et du culte divin.

OCTOBRE 1975. — Constitution apostolique « Romano pontifici eligendo » sur l'élection du pape.

DECEMBRE 1975. — Exhortation apostolique « Evangelii nuntiandi » sur l'évangélisation.

LA MORT DE PAUL VI

Depuis la contre-réforme

SIX PAPES ONT RÉGNÉ PLUS DE VINGT ANS

PONTIFICATS D'UNE DURÉE DE CINQ ANS OU MOINS :

Sixte V (1585-1590),
Urbain VII (douze jours en 1590),
Grégoire XIV (1590-1591),
Innocent IX (deux mois en 1591),
Léon XI (dix-sept jours en 1605),
Grégoire XV (1621-1623),
Clément IX (1667-1669),
Alexandre VIII (1689-1691),
Innocent XIII (1721-1724),
Clément XIV (1769-1774),
Pie VIII (1829-1830),
Jean XXIII (1958-1963).

PONTIFICATS D'UNE DURÉE DE CINQ ANS A DIX ANS :

Pie V (1566-1572),
Clément X (1670-1676),
Innocent XII (1691-1700),
Benoît XIII (1724-1730),
Clément XII (1730-1740),
Léon XII (1823-1829),
Benoît XV (1914-1922).

PONTIFICATS D'UNE DURÉE DE DIX ANS A VINGT ANS :

Grégoire XIII (1572-1585),
Clément VIII (1592-1605),
Paul V (1605-1621),
Urbain VIII (1623-1644),
Innocent X (1644-1655),
Alexandre VII (1655-1667),
Innocent XI (1676-1689),
Benoît XIV (1740-1758),
Clément XIII (1758-1769),
Grégoire XVI (1831-1846),
Pie X (1903-1914),
Pie XI (1922-1939),
Pie XII (1939-1958),
Paul VI (1963).

PONTIFICATS D'UNE DURÉE SUPERIEURE A VINGT ANS :

Clément XI (1700-1721),
Pie VI (1775-1799),
Pie VII (1800-1823),
Pie IX (1846-1878),
Léon XIII (1878-1903).

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER...

● ETATS-UNIS : il a été pour moi une source d'inspiration, a déclaré M. Carter.

La Maison Blanche a publié dimanche 6 août la déclaration suivante du président des Etats-Unis :

« J'ai été profondément attristé d'apprendre la mort du pape Paul VI, homme dont la vie et l'œuvre m'ont servi, personnellement, de source de grande inspiration morale. Sa perte sera considérable non seulement pour tous les catholiques romains, mais également pour tous les êtres humains, quelles que soient leurs convictions religieuses.

» Parmi les nombreuses contributions du pape Paul VI, deux m'apparaissent en ce triste moment : d'abord ses efforts inlassables en faveur du mouvement œcuménique. Il a non seulement été inspiré par la cause de l'humanité pour rechercher une plus grande unité de but au sein de l'Eglise catholique, mais également parmi toutes les autres fois. Ensuite, les voyages internationaux du pape Paul VI, sans égard pour son propre bien-être physique, sont un exemple de son rôle de pèlerin portant le message de paix et d'amour jusque dans les coins les plus reculés du monde, y compris une visite enthousiasmante aux Etats-Unis. Durant les quinze années de son pontificat, la voix de Paul VI a servi de phare moral à un monde troublé. Avec sa disparition, nous sommes tous privés d'une voix forte en faveur de la raison, de la modération et de la paix. »

● GRANDE-BRETAGNE : la reine se souvient de ses efforts pour la paix.

La reine Elizabeth, chef de l'Eglise d'Angleterre, a ordonné la mise en berne des drapeaux flottant sur les bâtiments publics pour la journée de lundi 7 août.

Le communiqué du palais de Buckingham, publié dimanche soir, alors que la souveraine se trouve au Canada, indique : *« La reine a demandé à l'ambassadeur de Sa Majesté auprès du Saint-Siège de transmettre au cardinal camerlingue l'expression de la peine profonde avec laquelle Sa Majesté et le duc d'Edimbourg ont appris la mort de sa sainteté le pape Paul VI. En cette triste occasion, la reine se souvient avec une grande estime des efforts sans relâche de Sa Sainteté pour promouvoir la paix et la concorde dans le monde. »* Le premier ministre, M. Callaghan, a rappelé lui aussi la profonde attention du pape pour l'humanité et sa recherche ardente de la paix, dont *« tous les Britanniques se souviendront »*.

L'archevêque de Canterbury, primat de l'Eglise anglicane, a adressé un message à *« notre chère sœur »*, la communauté catholique, où il déclare : *« La mort du pape Paul VI met fin à une période de grandes difficultés pour le chef de l'Eglise catholique. Paul VI a fait face à ces problèmes avec un dévouement total au service de la vérité telle qu'il l'entendait et de l'Eglise qu'il présidait. »*

● ALLEMAGNE FEDERALE : un réformateur controversé.

(De notre correspondant.)

Bonn. — La mort du pape a surpris brutalement les Allemands. Un dimanche soir d'août, plusieurs journaux à diffusion nationale avaient déjà bouclé leurs éditions et ne sont pas en mesure, ce lundi 7 août, d'annoncer la nouvelle. La télévision a cependant réagi avec promptitude. La deuxième chaîne a présenté un programme spécial une trentaine de minutes seulement après avoir reçu la dépêche de Castel-Gandolfo.

En Allemagne fédérale comme ailleurs, on a certes été frappé par l'œuvre réformatrice du pape. En même temps, les commentateurs considèrent qu'au fond de lui-même Paul VI était un conservateur. (Il aurait bloqué tout progrès dans le domaine de la contraception et, en dépit des apparences, il se serait efforcé de maintenir l'absolutisme du Vatican.)

Un autre aspect de son pontificat n'est pas non plus contesté : personne ne nie que Paul VI a voulu être un messager de paix. Dans bien des conflits, notamment dans celui du Vietnam, on n'a pas manqué de reconnaître l'action discrète mais ferme exercée par le Vatican pour une solution pacifique. De manière générale, les Allemands ont été frappés par la recherche du dialogue avec toutes les parties du monde. Les voyages de Paul VI en Asie et en Amérique latine avaient causé une impression profonde. Si quelques réserves sont parfois formulées dans ce domaine, elles touchent aux efforts de rapprochement entrepris par le pape avec les pays communistes. A cet égard, la politique vaticane a soulevé des critiques semblables à celles dont le gouvernement de Bonn lui-même a été l'objet lorsqu'il lança sa « politique à l'est ».

Touchant l'attitude de Paul VI sur le terrain de l'œcuménisme, les jugements ne sont pas non plus unanimes.

C'est sans doute un commentateur de la télévision qui a résumé dimanche soir le sentiment le plus répandu : *« Le Pape a fait ce qu'il a pu. Ce qu'il n'a pas fait était hors de portée. »*

● IRLANDE : il a porté la charge suprême pendant une période critique.

A Dublin, l'archevêque O'Fiaich, chef des trois millions et demi de catholiques irlandais, a célébré dans la soirée de dimanche une messe de requiem et a souligné que le pape défunt avait *« porté le fardeau de la charge suprême au cours d'une des périodes les plus critiques de l'histoire de l'Eglise »*.

● PAYS-BAS : un homme engagé.

Le cardinal Willebrands, chef de l'Eglise catholique hollandaise, a déclaré avoir reçu comme un « choc » l'annonce de la mort de Paul VI. Evoquant les changements intervenus ces dernières années, le cardinal Willebrands a ajouté : *« Le pape se sentait profondément engagé dans le mouvement de renouvellement qui se produisait au sein de l'Eglise mondiale. »*

● ESPAGNE : un grand réformateur, un grand conciliateur.

Le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, a déclaré que la mort du pape Paul VI *« grand réformateur et grand conciliateur »* était *« un triste événement pour toute l'humanité »*. Le roi Juan Carlos et M. Suarez, président du gouvernement espagnol, ont adressé des télégrammes de condoléances au Vatican au nom du peuple espagnol. Le roi Juan Carlos déclare que cet événement inspirait *« une grande tristesse à l'ensemble de l'Eglise catholique »*. Mgr Cirarda, ex-archevêque de Pampelune, a rendu hommage à l'homme qui avait eu à assumer *« l'héritage gigantesque du pontificat du pape Jean »*.

● LIBAN : deuil de neuf jours.

Un deuil de neuf jours a été décrété au Liban à la suite de la mort de Paul VI. Radio-Beyrouth ne diffuse plus que de la musique d'orgue.

● AMERIQUE LATINE : émotion populaire.

La mort du pape Paul VI a été ressentie avec une profonde émotion en Amérique latine, où l'annonce du décès du Saint-Père, outre les réactions des autorités gouvernementales et ecclésiastiques, a donné lieu à de nombreuses manifestations d'affliction populaire. Au Pérou, la télévision et la radio ont suspendu leurs programmes pour annoncer la nouvelle. Des fidèles vêtus de noir se sont rendus très nombreux dans les églises pour prier.

Dès l'annonce de la mort de Paul VI, les gouvernements brésilien, équatorien, panaméen, vénézuélien et chilien ont décrété un deuil officiel de trois jours. L'épiscopat brésilien, qui est, avec ses trois cent quinze évêques, le plus nombreux d'Amérique latine, et sera représenté par six cardinaux au conclave devant élire le successeur de Paul VI, a exprimé son émotion, notamment par la voix du cardinal-archevêque de Rio-de-Janeiro, Mgr de Araujo Alles. Ce dernier, après avoir déclaré que cette disparition affectait douloureusement l'humanité tout entière, a fait l'éloge du défunt pape dont *« l'extraordinaire force morale était l'espérance des faibles et la voix des nécessiteux »*.

● PHILIPPINES : un des plus grands souverains pontifes.

Une messe de requiem sera célébrée en la cathédrale de Manille, capitale des Philippines, seul pays chrétien d'Asie, où le pape Paul VI s'était rendu en 1970. Mgr Jaime Sin, qui est, à quarante-neuf ans, le plus jeune cardinal du monde et l'un des deux cardinaux des Philippines, a déclaré : *« L'histoire montrera que le pape Paul VI a été l'un des plus grands papes qui aient régné.*

● ALGERIE : une prière solennelle à la cathédrale.

El Moudjahid du lundi 7 août annonce le décès de Paul VI en page une, dans un encadré noir et gras. Le quotidien gouvernemental précise qu'une prière solennelle sera dite dans quelques jours à la cathédrale d'Alger pour le repos de l'âme du Saint-Père. Il signale également que l'archevêque d'Alger, le cardinal Duval, qui est de nationalité algérienne, se rendra à Rome pour assister aux obsèques de Paul VI. Rappelons qu'il existe des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Vatican, qui est représenté à Alger par Mgr Portalupi.

● ISRAEL : pour le rapprochement entre chrétiens et juifs.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le décès du pape Paul VI a relégué au second plan la visite du secrétaire d'Etat américain, comme les événements du Liban, et toutes les chaînes de radio ont « ouvert » sur le deuil qui frappe le monde catholique. Le chef de l'Etat, M. Itskhak Navon, et le premier ministre, M. Begin, ont envoyé des messages de condoléances au Vatican. Le ministre des cultes, M. Khatzera, a fait l'éloge du disparu pour ses efforts en faveur d'un rapprochement entre chrétiens et juifs, et a souhaité que son successeur accélère le processus de normalisation des rapports entre les deux grandes religions monothéistes. Le grand rabbin d'Israël, Shlomo Gorem, a exprimé l'espoir que le Saint-Siège finira par reconnaître *de jure* l'Etat d'Israël. La presse rappelle à ce propos la visite historique du Saint-Père en Israël, en janvier 1964. Paul VI, le premier pape à s'être rendu en Terre sainte, avait soigneusement évité de donner à sa visite le moindre caractère politique. —

...ET EN FRANCE

● MGR ROGER ETCHEGARAY, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale : *« Comme chrétien, comme évêque en particulier, je sens très profondément cette perte, une perte pour toute l'Eglise et même, on peut le dire, pour le monde entier. Le pape Paul VI a apporté à une époque difficile pas simplement pour l'Eglise mais pour la société, une grande espérance, de renouveau et de confiance en l'homme en rappelant la confiance en Dieu. »*

● LE CARDINAL FRANÇOIS MARTY, archevêque de Paris : *« C'était un très grand pape, dans la lignée des papes qui se sont succédé depuis Léon XIII. Je suis absolument consterné et je ne puis m'empêcher de regretter ce pape qui avait une grande foi.*

» Il avait, vis-à-vis de l'Eglise, un optimisme fondé sur cette foi. Il a fait preuve de beaucoup de courage dans des moments extrêmement difficiles. Il a été en particulier d'une ténacité admirable pendant le concile, d'abord pour le conduire, ensuite pour en appliquer les décisions. C'est un pape qui aura marqué très profondément l'Eglise universelle. (...) C'est un pape qui avait le souci de la simplicité, de la pauvreté. Il demandait souvent : « Que pouvons-nous faire pour donner un meilleur témoignage sur l'Eglise » ?

● LE CARDINAL ALEXANDRE RENARD, archevêque de Lyon et primat des Gaules : *« Il était soucieux de la doctrine de foi et de la mission universelle de l'Eglise, animé en même temps d'un très grand désir d'apostolat du monde entier. Je crois que l'Histoire le jugera comme un très grand pape, car en une période très complexe, il a toujours su et voulu rappeler à l'Eglise qu'elle était faite pour la mission d'évangélisation de tous les hommes. J'ajoute qu'il a toujours manifesté une très grande estime pour la France.*

● LE CHANOINE PIERRE BOCKEL, archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg : *« Paul VI, homme de grande foi et de grande conscience allant parfois jusqu'au scrupule, fut le pape de l'œcuménisme, mais surtout le pape de la paix. C'est lui qui a porté au plus haut degré le souci des peuples dans la misère, des peuples sous-développés, de la faim dans le monde. »* Le chanoine a aussi parlé *« de l'humour dont faisait montre le Saint-Père dans le privé »*.

● L'ABBE LOUIS COACHE, directeur du mouvement intégriste Combat pour la foi : *« Je souhaite que le Bon Dieu ait pitié de lui parce que, dans sa faiblesse, il a laissé l'Eglise être envahie par l'hérésie du modernisme et par sa prétendue ouverture à gauche. »*

● FRERE ROGER SCHUTZ, prieur de Taizé : *« C'est sa compréhension des jeunes que je voudrais indiquer. Chaque fois que je lui ai parlé des jeunes, il a toujours saisi leur recherche de l'unique essentiel comme leur intention d'intégrer dans leur vie quotidienne la recherche de la justice et la contemplation. Au cours d'une des dernières audiences privées, rentrant avec des jeunes d'un « slum » en Asie, il me disait : « Je voudrais être » digne de ces jeunes qui vont si » loin dans l'engagement. »*

DANS LA PRESSE PARISIENNE

FRANCE-SOIR : une voix hésitante.

« Si Jean XXIII fut, dans tout le sens de ces mots, un révolutionnaire et un novateur, son successeur se révéla surtout un gestionnaire très prudent des réformes entreprises par un autre. Et il est vrai qu'aucun des conciles organisés par Paul VI n'eut l'écho et le retentissement du célèbre Vatican II de Jean XXIII.

» C'est que le défunt souverain pontife chercha surtout à maintenir ce qu'il y avait de neuf et ce qu'il y avait d'ancien dans l'Eglise. C'est que Paul VI, de crainte d'aller trop loin, essaya avant tout de protéger un édifice, celui de l'Eglise, rendu fragile par les agitations intérieures et les bourrasques extérieures. Il fut donc plus prudent qu'audacieux et plus hésitant que décidé. »

(BENOIT RAYSKI.)

LE FIGARO : la permanence éclairée.

« Dans cette époque pleine d'inquiétude et de bouleversements, Paul VI représentait, par sa fonction sacrée sans doute, mais aussi par sa personne, le plus haut, le plus digne et le dernier recours d'une humanité toujours souffrante en dépit de ses progrès — et hélas aussi à cause d'eux. A la tête d'une Eglise que les troubles et les déchirements n'avaient pas épargnée, il forçait le respect. Sans rien céder à personne, sans compromission, très loin de toutes les manœuvres et de toutes les tentations de la facilité ou de la lâcheté, il était le pasteur suprême qui maintenait ensemble toutes les tendances parfois divergentes de la plus grande — et peut-être de la seule — des forces spirituelles de notre temps. Jean XXIII avait été le pape de l'ouverture et du renouveau. A travers menaces et tempêtes, Paul VI aura été le pape de la permanence éclairée et de l'unanimité affirmée. »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'AURORE : les théologiens progressistes furent rarement sanctionnés.

« Ces deux bras tendus vers l'Eglise et vers le monde, quêtant l'impossible baiser, ce fut tout le drame de Paul VI. Un drame qu'il vécut dans sa chair. Comment se donner au monde sans transiger sur la foi chrétienne ? En ouvrant toutes grandes les portes et les fenêtres de l'Eglise, les uns l'assuraient que n'y pénétrerait que l'air frais, les autres les pestilences de la décomposition mondaine. Il choisit de ne pas choisir entre ces voix discordantes. Il fit Humanae Vitae *et la* Profession de foi *— qui rappelait la doctrine traditionnelle, — maintint l'obligation du célibat, mais il publia aussi* Popularum progressio, *ouvrit un inquiétant dialogue avec l'athéisme persécuteur des pays de l'Est ; et, s'il sévit contre Mgr Lefebvre, les théologiens progressistes, eux, furent rarement sanctionnés. »*

(GUY BARET.)

LE MATIN : doublement contesté.

« Soucieux de poursuivre l'œuvre d'ouverture au monde, d'« aggiornamento », entreprise par son prédécesseur, avec le concile Vatican II, il fut le premier pape de l'époque moderne à sortir du ghetto doré de la Cité vaticane et à aller porter au-delà des frontières, physiquement, le message chrétien (...).

» Mais il fut, dans le même temps, et bon nombre de catholiques progressistes le lui ont amèrement reproché, le pape d'une certaine « normalisation », d'un retour à la tradition de l'Eglise, secouée par les audaces du concile (...).

» Ainsi fut Paul VI, pape contesté tant par l'aile « marchante » de l'Eglise, pressée de mettre les pendules vaticanes à l'heure du monde d'aujourd'hui, soucieuse de retourner aux sources d'une certaine pureté évangélique, que par l'aile conservatrice, qu'incarne aujourd'hui ce prélat rebelle, Mgr Lefebvre, que Paul VI pourtant ne put jamais se résoudre à excommunier. »

(BERNARD LANGLOIS.)

L'HUMANITE : une double filiation.

« Le règne de Paul VI, a-t-on coutume de dire, était marqué par une double filiation : il était le successeur de Jean XXIII, mais aussi celui de Pie XII auprès duquel il avait longtemps travaillé (...).

» Visitant tous les continents, Paul VI s'est incontestablement efforcé d'être en prise directe sur la réalité mondiale. L'encyclique « Sur le développement des peuples » (Popularum progressio) *en fut un important témoignage.*

» Dénonciation de la course aux armements et des injustices dont les peuples des anciennes colonies — les « peuples de la faim » — sont toujours victimes, ce texte en estompait pourtant la cause principale ; il se gardait de condamner sans appel le régime capitaliste.

» La double filiation de Paul VI lui a-t-elle interdit une analyse plus profonde et des perspectives plus hardies ? »

(YVES MOREAU.)

LIBERATION : un gros fait divers.

Sous le titre « Le pape rencontrera prochainement Aldo Moro », *Libération* annonce en première page la mort de Paul VI et écrit : *« La mort d'un pontife n'est pas en soi une bien grande affaire, tout juste un gros fait divers. Mais voilà : « E morto il » papa, viva il papa. » L'élection de son successeur est une affaire de haute politique. Les traditionnelles et quelque peu sordides tractations entre cardinaux pour dénicher l'énième successeur de saint Pierre seront cette fois compliquées du fait de l'ouverture du collège électoral à tout un tas de messeigneurs peu au fait des usages de la maison. Une situation où la finesse politique d'Aldo Moro n'aurait pas été de trop. Hélas ! seul Paul VI bénéficiera de ses conseils. »*



Le Monde **étranger**

TCHÉCOSLOVAQUIE

A L'APPROCHE DU 10e ANNIVERSAIRE DE L'INVASION

Le mouvement Charte 77 réclame la fin du stationnement « temporaire » des troupes soviétiques

De notre correspondant

Vienne. — Une certaine nervosité se manifeste à Prague à l'approche du dixième anniversaire de l'intervention en Tchécoslovaquie des cinq pays du pacte de Varsovie. La campagne de presse déclenchée pour dénoncer une nouvelle fois la prétendue tentative « *contre-révolutionnaire* » du printemps de Prague bat son plein. De son côté, le mouvement de la Charte 77 vient de saisir l'occasion de cet anniversaire pour interpeller les autorités sur l'utilité, dans les circonstances politiques actuelles, du stationnement dans le pays des troupes soviétiques.

La requête de la Charte, formulée dans un document qui porte le numéro 2, est signée par ses trois porte-parole. Ceux-ci rappellent qu'en vertu de l'accord conclu le 16 octobre 1968 par Moscou à Prague, le maintien d'unités soviétiques sur le territoire tchécoslovaque était prévu à titre « provisoire » et dans le but exprès d' « *assurer la sécurité de la communauté socialiste devant les agissements grandissants des forces militaristes ouest-allemandes* ». Or, on peut se demander, argumentent-ils, si après les traités signés depuis lors par la R.F.A. avec l'U.R.S.S., la Pologne, la R.D.A. et la Tchécoslovaquie, après l'accord de Berlin et la conférence d'Helsinki, l'objet du stationnement est encore valide.

Cent mille hommes environ

L'actualité de cette question, poursuivent-ils, est montrée en outre par les visites faites récemment à Bonn par MM. Husak et Brejnev, visites au cours desquelles a été « *clairement reconnu le caractère pacifique des relations de notre Etat et des autres Etats du pacte de Varsovie avec la R.F.A., sans qu'à aucun moment le danger mentionné dans l'accord sur le stationnement provisoire des troupes de l'U.R.S.S. sur le territoire de notre République n'ait été signalé* ». Cette façon de poser le problème ne manque pas d'habileté, car elle attire l'attention sur l'une des contradictions de la diplomatie du camp communiste à l'égard de l'Allemagne. Elle a, de plus, le mérite d'éviter de lier la présence soviétique à la stabilisation de la situation intérieure tchécoslovaque.

Pas plus que les autres demandes formulées à ce sujet par l'opposition dans le passé, celle-ci n'a de chances d'être prise en considération par les autorités. L'U.R.S.S. saurait faire valoir de toute façon l'intérêt stratégique qu'elle a au maintien en Tchécoslovaquie de quelque cent mille hommes face à la 7e armée américaine cantonnée en Bavière. Avant même le printemps de Prague, la question du renforcement de la présence militaire soviétique sur l'aile sud du pacte de Varsovie avait été à l'ordre du jour. En 1966, c'est un fait peu connu, Prague et Moscou signèrent même un accord resté secret prévoyant l'installation, le moment venu, en Tchécoslovaquie de dix-huit mille soldats soviétiques. Cet accord aurait dû commencer à être appliqué au cours de l'été 1968.

Cependant, la presse de Prague mène tambour battant une campagne dont l'un des buts paraît être à l'évidence d'étouffer dans l'œuf toute manifestation oppositionnelle. M. Obzina, ministre de l'intérieur, a fermement invité tous les « révisionnistes », « trotskistes » et autres « terroristes » à se tenir à carreau dans la période actuelle. *Rude Pravo*, organe du P.C., a affirmé que l'intervention d'août 1968 avait marqué un « *tournant historique* » qui avait montré l'impossibilité d'« *arracher un pays socialiste à la communauté socialiste* ».

D'autres articles s'en prennent violemment à diverses organisations socio-politiques nées pendant le printemps de Prague, à d'anciens responsables aujourd'hui en exil. L'élément le plus nouveau de ces accusations, ressassées un nombre incalculable de fois ces dernières années, consiste dans les attaques répétées lancées par plusieurs journaux contre M. Brzezinski. Le conseiller pour les affaires de sécurité du président Carter a été qualifié entre autres par *Rude Pravo* d'« *anticommuniste professionnel* ».

MANUEL LUCBERT.

« NOUS SAVONS COMMENT... »

Les porte-parole de la Charte 77 ont protesté, dans une lettre adressée, le 22 juillet, à l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Prague, contre la récente condamnation des dissidents soviétiques Chtcharansky, Guinzbourg et Piatkus, apprend-on à Vienne. « *Ils ont été condamnés*, écrivent-ils, *parce qu'ils savaient la façon dont les accords d'Helsinki étaient appliqués dans leur pays et qu'ils en informaient l'opinion publique internationale. Nous savons par notre propre expérience comment les tribunaux peuvent transformer des efforts sincères en de prétendues activités hostiles à l'Etat afin de poursuivre, sur la base de telles interprétations, des citoyens pensant autrement et de tromper et d'intimider l'opinion par les jugements prononcés.* » — M. L.

U.R.S.S.

LE PHILOSOPHE ALEXANDRE ZINOVIEV A QUITTÉ MOSCOU POUR MUNICH

Le philosophe soviétique Alexandre Zinoviev, connu en Occident par deux excellents ouvrages littéraires : *les Hauteurs béantes* (1977) et *l'Avenir radieux* (1978), est arrivé dimanche 6 août à Munich. Il dirigera, pendant un an, un séminaire de logique à l'université de la capitale bavaroise. Il est accompagné de sa femme Olga et de sa fille Polina, âgée de sept ans.

Avant de quitter Moscou, M. Zinoviev a déclaré : « *J'ai déjà un certain âge (cinquante-six ans) et je n'ai pas envie de quitter définitivement mon pays. Je veux rentrer un jour. Malgré tout, je suis Russe, j'ai travaillé au sein de la culture russe et, bien que j'y sois disposé, il est peu probable que je puisse assimiler entièrement la culture occidentale* ». Reste à savoir si les autorités soviétiques le laisseront rentrer en U.R.S.S. ou le priveront de sa citoyenneté. La publication de ses deux œuvres littéraires (en russe et en français par les éditions de l'Age d'homme de Lausanne) lui avait valu d'être exclu du P.C. soviétique et d'être privé de sa chaire de logique et de son travail à la revue « Problèmes de philosophie ».

Il avait demandé un visa de sortie en mai 1977, qui lui fut refusé en janvier 1978. Il fut ensuite interrogé à plusieurs reprises sur les activistes des droits de l'homme Youri Orlov et Anatoli Chtcharansky, mais refusa de répondre. Aussi fut-il fort étonné quand, de but en blanc, il fut avisé, le 18 juillet, qu'il était autorisé à se rendre avec sa famille en Allemagne de l'Ouest. Selon certaines informations, lors de sa visite à Bonn, en mai dernier, M. Brejnev avait reçu du chancelier Schmidt une liste de citoyens soviétiques demandant un visa pour la R.F.A., à titre provisoire, comme M. Zinoviev, ou à titre définitif, comme les Allemands de citoyenneté soviétique. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

Le Congrès celtique international se tourne vers la Communauté européenne

De notre envoyé spécial

Carmarthen (pays de Galles). — Le Congrès celtique international avait choisi cette année comme lieu de réunion une ville qui pouvait se prévaloir d'un titre exceptionnel pour l'accueillir : c'est, dit-on, à Carmarthen qu'est né l'enchanteur Merlin, précepteur du roi Arthur... Ce rassemblement, auquel quelque cent trente délégués ont participé du 1er au 5 août (1), s'est toutefois gardé de verser dans le folklore et à plus forte raison dans la glorification du passé celte.

Est-ce la présence de M. Gwynfor Evans, député du Plaid Cymru (parti nationaliste gallois), élu de Carmarthen, qui a évité au Congrès de céder à une autre tentation traditionnelle des militants de minorités nationales : l'exaltation de la violence ? Toujours est-il que le rassemblement a conservé jusqu'à la fin une tonalité résolument légaliste. « *Naturellement, bon nombre d'entre nous éprouvent compréhension et sympathie pour des actes de révolte de la part de nationalités opprimées*, expliquait par exemple un membre de la délégation de Cornouailles. *Et je ne fais pas seulement allusion aux Irlandais ou aux Bretons, mais aussi aux Basques, au Corses, pour s'en tenir à l'Europe. Mais ce n'est pas du tout le problème du Congrès celtique.* »

Celui-ci rassemble en effet tous les ans, dans une ville de tradition celte, des militants désignés par ses instances locales — mais non des représentants de partis ou d'organisations — et son objet ou d'organisations — et son objet est surtout d'examiner, dans un domaine qui change chaque année, quelles mesures concrètes pourraient être prises pour défendre le « celtisme » sous toutes ses formes.

Le thème retenu cette fois-ci par les organisateurs était celui des « *nations celtes dans la Communauté économique européenne* ». Plusieurs participants ont relevé que s'il existe à Bruxelles un « bureau des nations sans Etat », créé à l'initiative de ces dernières, aucune minorité nationale n'est représentée en tant que telle auprès des organismes communautaires. Aussi a-t-il été décidé qu'une demande serait officiellement déposée à la rentrée auprès de la C.E.E. D'une manière générale, les congressistes ont estimé que cette façon de « jouer le jeu » loyalement envers les Neuf pouvait avoir trois types de conséquences heureuses.

Sur le plan économique, les aides du Fonds européen de développement régional (F. E. D. R.) doivent, de l'avis du congrès celtique, favoriser le développement et l'équipement des régions celtes qui apparaissent trop souvent comme des laissées-pour-compte, en particulier la Bretagne et la Cornouailles. Un représentant de Bruxelles, M. Aneirin Rhys Hughes, dont la présence et l'intervention ont été favorablement commentées, a rappelé les aides déjà accordées aux « nations celtes » par le F.E.D.R. : 248 millions de francs pour la Bretagne, 35 millions de livres pour l'Irlande, 45 millions de livres pour l'Ecosse, par exemple. Mais, a-t-il souligné, ces contributions ne doivent pas dispenser les Etats centraux de leurs propres devoirs.

Sur le plan politique, on a pu observer à Carmarthen la diversité des situations créée par la récente loi britannique de « dévolution » : les pouvoirs locaux ainsi accordés par Londres (*le Monde* des 26, 27 et 28 juillet) peuvent paraître insuffisants aux nationalistes « durs » d'Ecosse ou du Pays de Galles, mais ils font déjà plutôt envie à leurs cousins bretons. Il est vrai que le S.N.P. (parti nationaliste écossais) redoute, à la lumière de ses récents déboires électoraux, une certaine démobilisation de ses fidèles depuis que la réforme est acquise.

Mais tous les participants se sont trouvés d'accord pour souhaiter une meilleure représentation des « nations celtes » à l'Assemblée européenne qui doit être élue au suffrage universel direct l'an prochain. « *Le Luxembourg, qui a la taille d'un de nos comtés, aura six sièges à Strasbourg, contre quatre pour nous*, notait un délégué gallois. *Il y a là une injustice à corriger si l'on veut que cette assemblée représente un tant soit peu l'Europe des peuples.* »

Une meilleure représentation à l'Assemblée

Dans le domaine culturel, enfin, si de nombreux délégués se sont félicités de la véritable renaissance des langues celtes à laquelle on assiste actuellement, depuis que jeunes et moins jeunes militants ou sympathisants du celtisme se mettent à apprendre ou à réapprendre ces langues, ils se sont également inquiétés des pressions persistantes des Etats centraux sur les cultures des minorités en général et sur la culture celte en particulier. « *On a récemment débloqué à Bruxelles un crédit de 4 millions et demi de livres pour l'enseignement des langues de la C.E.E.*, relevait un délégué de Cardiff, *mais il n'y a pas eu un shilling pour celui du gallois. Or, sans langue vivante, pas de communauté vivante.* » C'est aussi pour vivifier cette communauté, probablement, que M. Evans a proposé l'organisation prochaine de « jeux celtiques » internationaux, qui pourraient remettre en usage certains sports irlandais, écossais et gallois aujourd'hui passablement oubliés...

Il est, en tout cas, des traditions celtiques qui ont victorieusement survécu aux vicissitudes de la vie politique et même aux invasions. C'est sans doute pour le rappeler que le Congrès se réunira, l'an prochain, dans l'île de Man : on y célébrera en 1979 le... millième anniversaire du Parlement local, le Tynwald.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Le Pays de Galles comptait 50 représentants, la Bretagne et la Cornouaille 20 chacune, l'Ecosse et l'Irlande 18 chacune, et l'île de Man 3.

PORTUGAL

Le général Eanes cherche un successeur à M. Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — La semaine pourrait être décisive quant à l'issue de la crise gouvernementale ouverte le 27 juillet par la destitution du premier ministre, M. Mario Soares, qui a suivi l'éclatement de la coalition socialo-centriste.

Après avoir reçu successivement, le lundi 7 août, les leaders des partis politiques représentés à l'Assemblée, le général Eanes consultera mercredi le Conseil de la révolution, sans doute pour arrêter son choix quant à la personnalité qu'il chargera de former le nouveau gouvernement.

Entre-temps, la commission nationale et le comité directeur du parti socialiste devaient se réunir mardi conjointement. Les dirigeants socialistes ont adopté une attitude de très grande réserve, pour ne pas dire d'animosité, à l'égard du président de la République, depuis la destitution de M. Mario Soares. Des indices très sérieux de division sont apparus à cet égard au sein du premier parti portugais, aussi la réunion de mardi était-elle attendue avec intérêt.

Samedi, M. Mario Soares a reçu successivement dans sa maison de campagne, près de Sintra, M. Freitas do Amaral, président du Centre démocratique et social (C.D.S.), M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, et le major Victor Alves, membre du Conseil de la révolution, aux opinions de gauche modérées. Faute d'un accord entre les partis pour la formation d'un gouvernement assuré d'une majorité parlementaire stable, on s'achemine vers un gouvernement « à l'initiative » du président de la République. Pour le poste de premier ministre, vingt-cinq noms de civils et de militaires ont été avancés par la presse.

M. Freitas do Amaral estime que le « gouvernement de médiation présidentielle » pourrait s'appuyer au Parlement sur une éventuelle nouvelle entente socialo-centriste. Dans les milieux centristes, on estime en effet que la formule proposée par le président Eanes est suffisamment large pour permettre des accommodements.

Allemagne fédérale

- ONZE CENTS ALLEMANDS de l'Ouest soupçonnés d'activités terroristes sont continuellement surveillés par les services de sécurité de la République fédérale d'Allemagne, a déclaré jeudi 3 août dans une interview au *Frankfurter Rundschau*, M. Herold, chef de l'Office criminel fédéral. — *(A.F.P.)*
- M. ION PACEPA, haut fonctionnaire roumain en mission en R.F.A., a disparu de son hôtel à Cologne depuis le 29 juillet dernier, a annoncé l'ambassade de son pays. Selon le *Koelnischer Rundschau*, M. Pacepa aurait choisi la liberté. — *(A.F.P.)*

Grèce

- UNE DIZAINE DE BOMBES, de fabrication artisanale, ont explosé dimanche soir 6 août, en une heure et demie, dans différents quartiers d'Athènes, sans faire de victimes. Quelques immeubles et automobiles ont été endommagés. La police estime que ces attentats sont l'œuvre de groupes d'extrême-droite. — *(Reuter.)*

PAYS-BAS

TENTATIVE MANQUÉE DE DÉTOURNEMENT D'UN AVION DE LA K.L.M.

Amsterdam *(A.F.P., Reuter)*. — Un appareil de la compagnie néerlandaise K.L.M., qui assurait la liaison Amsterdam-Madrid, a été victime, dimanche après-midi 6 août, d'une tentative de détournement. Le pirate de l'air, un jeune Néerlandais de vingt ans, M. Paul Gokkel, en permission d'un institut psychiatrique, voulait obliger l'appareil à se poser à Alger. Il était armé d'un pistolet en matière plastique, assurait avoir une grenade en poche, et se réclamait de la Fraction armée rouge allemande et d'organisation palestiniennes. Il a été maîtrisé par une hôtesse et trois passagers. L'appareil a déposé le prisonnier à l'aéroport de Barcelone et a poursuivi sa route vers Madrid. Les autorités algériennes, auxquelles le pilote s'était adressé alors que l'appareil survolait la France avaient refusé l'autorisation d'atterrissage.

IRLANDE DU NORD

L'affaire de la « grève de l'hygiène » de la prison de Maze doit être portée devant la Commission européenne des droits de l'homme

De notre correspondant

Belfast. — L'affaire de la « grève de l'hygiène », observée depuis plusieurs mois par trois cents membres de l'IRA provisoire détenus à la prison de Maze (ex-camp de Long-Kesh), va être portée devant la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Quatre des prisonniers vont déposer, cette semaine, une plainte contre le gouvernement britannique qu'ils accusent de contrevenir à neuf articles de la convention européenne des droits de l'homme, notamment en retirant aux détenus certains « privilèges », qui, selon les plaignants, ne seraient que des « droits ».

Depuis deux ans, le gouvernement britannique refuse aux détenus condamnés pour des actes de terrorisme le statut « spécial » qui leur avait été accordé en 1972 à la suite d'une grève de la faim des prisonniers du camp de Long-Kesh, dans la banlieue de Belfast. Ce statut permettait à ses bénéficiaires de vivre dans un « camp » au lieu de cellules, de porter leurs vêtements personnels, d'être exemptés des corvées habituellement réservées aux détenus, de recevoir des visites et des colis de nourriture supplémentaire.

Le gouvernement britannique estime maintenant que ce traitement de faveur confère aux prisonniers un statut « politique » qu'ils ne méritent pas et confirme les « provos » et les autres organisations terroristes dans la légitimité de leur action.

A la fin de 1976, quand les autorités commencèrent à mettre les « provos » en cellule, ceux-ci refusèrent d'endosser l'uniforme de prisonnier. Les gardiens répliquèrent en leur refusant le droit à la promenade, celui de rencontrer les autres prisonniers, l'accès à la cantine et à la bibliothèque et en réduisant le nombre de leurs visites et le volume de leur courrier. En mars dernier, plus de trois cents « provos » se retrouvaient en cellule, vêtus en tout et pour tout d'une couverture ou d'une serviette de toilette. Depuis, ils refusent de vider leurs seaux de toilette, en jetant le contenu par les fenêtres ou le répandant sous les portes de leurs cellules et ils ont cessé de se laver.

Visitant la prison, la semaine dernière, le primat d'Irlande, Mgr O Fiaich, avait déclaré que les détenus vivaient dans des conditions insupportables, « *même pour des animaux* », qui rappellent les pires taudis de Calcutta (*le Monde* du 3 août).

DAVID McKITTRICK.

PROCHE-ORIENT

LES AFFRONTEMENTS ENTRE PALESTINIENS

L'O.L.P. impute l'attentat d'Islamabad aux services secrets irakiens

Alors que les quatre auteurs de l'opération étaient encore recherchés sans succès par la police pakistanaise, l'organisation palestinienne Septembre et Juin noirs a adressé à l'A.F.P. le 6 août un communiqué dans lequel elle revendique l'attentat contre le bureau de l'O.L.P. à Islamabad, qui a fait quatre morts dont un policier pakistanais (*le Monde* daté 6-7 août).

L'organisation annonce la fin de ses opérations *« sous réserve que la droite palestinienne cesse, pour sa part, ses meurtres de militants et de citoyens palestiniens »*.

La même organisation, dont le nom fait référence à deux massacres de Palestiniens, avait revendiqué le meurtre d'Ezzedine Kalak et de son collaborateur à Paris, jeudi dernier, sous le nom *« d'opération des martyrs de Tripoli, Youcef Derwich et Imad Cheikh »*.

Le représentant de l'O.L.P. à Islamabad, M. Abou Hantask ainsi que l'agence palestinienne Wafa imputent la responsabilité de l'attentat aux *« services secrets irakiens »*. Pour sa part, l'ambassadeur d'Irak au Pakistan a démenti ces *« allégations »* et déploré les *« conflits internes à l'O.L.P. »*.

A Beyrouth, l'O.L.P. a condamné samedi 5 août la *« tactique terroriste de l'Irak »* et assuré qu'elle *« ne se laisserait pas entraîner dans la guerre barbare souhaitée par Bagdad »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Les obsèques d'Ezzedine Kalak

Plusieurs milliers de personnes ont assisté, dimanche 6 août, à Damas, aux obsèques d'Ezzedine Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris et de Adnan Hammad, l'un de ses collaborateurs, tués le 3 août lors de l'attaque du siège parisien de l'O.L.P. Les dépouilles mortelles avaient quitté Paris, samedi 5 août, peu après 21 heures, dans un avion de la compagnie Syrian Arab Airlines. Les deux corps étaient accompagnés par certains membres des familles des deux Palestiniens, par l'ambassadeur de Syrie à Paris, M. Youssef Chakkour, par M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à l'UNESCO, et par M. Hicham Mustapha, adjoint de M. Kalak. Un dernier hommage avait été rendu aux deux victimes à la grande Mosquée de Paris.

Après leur inculpation, samedi 5 août, par M. Claude Hanoteau, juge d'instruction, pour « homicide volontaire avec préméditation et guet-apens », les deux auteurs de l'attentat ont été écroués, Abdul Kader Hatem à la prison de Fleury-Mérogis, et Assad Kayed à la Santé. Les deux hommes ont affirmé à la police avoir été chargés de cet assassinat par un émissaire de M. Abou Nidal, le chef de la fraction « dure » palestinienne, un certain Abou Mansour, qui leur aurait remis revolvers et grenades pour ce qu'ils ont présenté comme une vengeance appelée par la prise d'otages de l'ambassade d'Irak, quelques jours plus tôt.

A LA MOSQUÉE DE PARIS

« Soutien total à l'O.L.P. ! »

Rarement la mosquée de Paris aura vu des obsèques aussi chargées d'émotion et de passion que celles d'Ezzedine Kalak et de Adnan Hammad, les deux victimes de l'attentat du 3 août contre le siège de l'O.L.P. à Paris. La cérémonie était fixée pour 14 heures, le samedi 5 août, mais, dès 13 heures, des groupes de jeunes s'étaient formés devant le porche. Lorsque les deux voitures grises transportant chacune un cercueil arrivèrent, les organisateurs eurent déjà beaucoup de peine à ouvrir un passage dans la petite foule de quatre à cinq cents personnes, où l'on reconnaissait notamment les hautes silhouettes de M. Hafez Ismaïl, ambassadeur d'Egypte, et de M. Samantar, ambassadeur de Somalie.

Les deux cercueils furent ensuite transportés à l'entrée de la mosquée, le long d'un patio déjà rempli de militants qui brandissaient des affiches sur lesquelles on pouvait voir les photographies des deux victimes.

Après les prières rituelles à l'intérieur de la mosquée, la sortie des corps fut l'occasion d'une première manifestation aux cris de *« Allah Akhbar ! »*, mais aussi de *« Thaoura, thaoura »* (révolution, révolution), *« Palestine vaincra ! »* et *« Soutien total à l'O.L.P. ! »*.

Sur les marches du porche, l'adjoint d'Ezzedine Kalak, M. Hicham Mustapha, donna d'abord la parole à M. Hafez Ismaïl, avant de rendre lui-même hommage à Ezzedine Kalak et d'appeler ses compagnons à serrer les rangs autour de l'O.L.P.

Enfin ce fut le tour de M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à l'Unesco, qui, appuyé sur une canne (il relève d'un accident), parla en français pour mettre en accusation sans hésitation l'Irak et ses services secrets. M. Souss commença par affirmer que l'O.L.P., qui regroupait la majorité des combattants palestiniens, ne laisserait pas détruire ses institutions. Il incrimina ensuite nommément l'Irak, le désignant à la vindicte des militants : *« Le gouvernement irakien*, affirme-t-il, *accorde soutien et appui à la bande d'Abou Nidal... Nous savons que le gouvernement irakien est à même d'empêcher de tels crimes. »*

Puis un cortège se forma pour accompagner à pied les deux voitures contenant les deux cercueils de la mosquée jusqu'à la rue Monge ; il descendit ensuite en direction des Gobelins. Finalement, peu avant d'y arriver, la foule fut invitée à se disperser tandis que les deux voitures prenaient la route de l'aéroport. — R. D.

Iran

LE CHAH ASSURE QUE LES ÉLECTIONS DE JUIN 1979 SERONT « LIBRES A CENT POUR CENT ».

Téhéran *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le chah d'Iran a annoncé, le samedi 5 août, que les élections de juin 1979 seraient *« libres à 100 % »* et qu'il entendait accorder au pays le *« maximum possible en matière de liberté politique et de libertés de presse et d'expression dans les limites de la loi »*. Ces engagements ont été pris dans un *« message à la nation »* radiotélévisé à l'occasion de la *« journée de la Constitution »*. Leur mise à exécution doit faire de l'Iran, dans un délai qui n'a pas été précisé, une monarchie constitutionnelle et faciliter la succession du souverain en créant une *« démocratie réelle et responsable »*.

Le chah s'est par ailleurs déclaré partisan des *« libertés démocratiques au sens qu'a le terme dans les démocraties européennes et dans les limites qu'elles y possèdent »*. Il a ajouté que la mise en œuvre de ces libertés exigeait un *« processus continu d'éducation »* et mis en garde l'opposition en observant que *« la monarchie se confond avec le destin de l'Iran et ne peut être mise en jeu »*.

Commentant le discours du chah, le Mouvement de libération de l'Iran (section étrangère) fait observer notamment :

« Pour que des élections soient réellement libres, il faudrait que les conditions suivantes soient réalisées dès maintenant : liberté de constituer des partis politiques ; liberté de la presse, de la radio et de la télévision et possibilité pour l'opposition d'y avoir accès ; amnistie générale de tous les prisonniers politiques (actuellement des dizaines de milliers) ; retour des exilés politiques et, en premier lieu du plus grand chef religieux, l'ayatollah Khomeini actuellement en exil en Irak. »

● LA TENSION ENTRE LONDRES ET BAGDAD. — Après la tentative d'assassinat de l'ambassadeur irakien à Londres (*le Monde* daté 30-31 juillet), l'Irak a mis en garde la Grande-Bretagne contre la tentation d'exercer des *« représailles »* envers les ressortissants irakiens résidant en Angleterre, a annoncé récemment l'Agence irakienne d'information (INA), répondant à M. David Owen. — *(A.F.P.)*

Liban

L'ARMÉE SYRIENNE BOMBARDE BEYROUTH-EST

(Suite de la première page.)

Elle n'en conservait pas moins, même après le départ des très nombreuses familles qui l'ont fuie après les grands bombardements du début du mois dernier, la moitié environ de ses quatre cent mille habitants : aux côtés des miliciens, la classe la moins favorisée de la population chrétienne qui n'a pas les moyens de se replier vers l'arrière pays chrétien, ces montagnes du Metn et du Kesrouan où la vie était — le jour du bombardement — celle d'un dimanche d'été avec son cortège de noces et de promeneurs nonchalants.

Une escalade inexplicable

Bien que se produisent ici à tout instant des escarmouches localisées entre miliciens chrétiens et soldats syriens, qui se trouvent nez à nez dans d'innombrables rues, personne à Beyrouth ne paraît en mesure d'expliquer pourquoi les Syriens ont soudain lancé une riposte aussi violente et, de toute évidence, coordonnée.

Certes, rien n'était réglé, mais les dernières quarante-huit heures n'avaient pas comporté d'escalade particulière sur le plan militaire. Les provocations des— lade particulière sur le plan militaire. Les porvocations des militaires chrétiens, indéniables à certains carrefours, étaient les mêmes, ou presque, que celles auxquelles, depuis de semaines, les troupes syriennes faisaient face, en y donnant parfois une riposte limitée. Sur le plan politique, on n'avait pas enregistré de la part des chefs du camp conservateur chrétien de ces déclarations fracassantes, qui exaspèrent Damas au plus haut point.

La situation est pratiquement celle qui amena récemment le président de la République, M. Sarkis, à menacer de démissionner. Il avait affirmé, en renonçant à se retirer, qu'il n'accepterait jamais que pareille situation se recrée.

AMÉRIQUES

Colombie

Le président Turbay hérite d'une situation très difficile

M. Julio Cesar Turbay, élu président de la République de Colombie le 4 juin dernier, devait entrer en fonctions, à Bogota ce lundi 7 août. Membre du parti libéral, M. Turbay succède à M. Lopez Michelsen, également libéral, dont le mandat a été essentiellement marqué par un effort, malheureux, en faveur d'une plus grande justice sociale. M. Turbay, qui compte former un gouvernement « à tonalité sociale, authentiquement populaire et nationaliste » (le Monde *daté 6 et 7 août), hérite d'une situation politique et économique très difficile.*

De notre envoyé spécial

Bogota. — *« Un mandat clair »*, c'est ainsi que le président sortant, M. Alfonso Lopez Michelsen, se plaisait à qualifier ses quatre ans de présidence qui prennent fin ce lundi 7 août. Elu en 1974 avec trois millions de voix, chiffre sans précédent, il voulait transformer profondément le pays tout en respectant le libéralisme. *« Mon programme permettra de faire échec au communisme mieux que la répression armée »*, affirmait-il, ajoutant : *« Il ne faut pas discuter si le changement est bon ou mauvais, mais si on peut ou non y échapper. »*

Le président Lopez, qui apparaissait alors comme un homme tout indiqué pour cette tâche difficile, n'était-il pas le fils d'un autre président libéral, M. Alfonso Lopez Pumarejo, qui avait réalisé les premières réformes sociales véritables en Colombie ? Longtemps franc-tireur au sein de son parti, il dirigeait le M.R.L. (Mouvement révolutionnaire libéral), qui critiquait les gouvernements du front national, issus du pacte entre les deux grands partis libéral et conservateur et qui avait permis de mettre fin à des années de sanglants affrontements. *« Le front national a supprimé toute possibilité d'opposition véritable »*, affirmaient dans leur journal, *la Calle*, M. Alfonso Lopez Michelsen et les autres leaders du M.R.L., qui se qualifiaient volontiers de « bourgeois progressistes ».

Les slogans du nouveau président étaient simples : *« Gouverner pour les plus pauvres des Colombiens »* ; *« Combler la brèche sociale »* ; *« Faire de la Colombie le Japon de l'Amérique du Sud »*. Emporté par l'élan de son triomphe électoral, il parut d'abord confirmer ses bonnes intentions et pratiqua une politique de concertation sociale, accordant la personnalité juridique aux centrales syndicales communiste et démocrate-chrétienne, que les conservateurs n'avaient pas voulu reconnaître. Il consacré l'égalité juridique de la femme, abaissa l'âge de la majorité à dix-huit ans. Il rétablit les relations diplomatiques avec Cuba.

En octobre 1974, il avait proclamé un état d'urgence économique qui lui donnait les peins pouvoirs en matière financière. Il en profita pour décréter une réforme fiscale, poutre maîtresse de son programme de redistribution du revenu. Les associations d'industriels dénoncèrent ces mesures qui, affirmaient-ils allaient paralyser l'activité économique. En 1975, le président Lopez présentait encore un ambitieux plan triennal de développement, prévoyant des investissements de l'ordre de 2 milliards de dollars.

Mais l'enthousiasme initial retomba assez vite. Paradoxalement, ce fut l'excès de richesses qui déclencha la crise ; en 1975, le boom du café, principal produit d'exportation, provoqua un afflux de liquidités auquel le pays n'était guère en mesure de faire face. Il s'ensuivit une poussée inflationniste sans précédent, avec son traditionnel cortège de hausse des prix, de baisse du pouvoir d'achat et de mécontentement populaire.

L'erreur du président Lopez fut-elle alors de manquer d'imagination et d'audace face à cette manne inattendue ? Aurait-il dû l'utiliser, comme l'affirment nombre d'économistes à Bogota, pour réaliser un programme de grands investissements et de travaux d'infrastructure agricole, qui aurait permis un véritable boom économique ? Toujours est-il qu'il choisit de freiner la machine.

La lutte contre l'inflation devint la préoccupation majeure. Et les objectifs sociaux passèrent au second plan.

La part des salariés dans le revenu national, qui était de 41 % en 1970, n'était plus que de 36,7 % en 1977. Les relations avec le monde du travail ne cessèrent de se détériorer pour aboutir, en septembre 1977, à une grève nationale qui paralysa le pays.

La crise devint politique et aussi morale. Les maux traditionnels du système politique colombien, la corruption, la prévarication et les trafics, réapparurent. Les exportations « non officielles », c'est-à-dire le trafic de drogues et d'émeraudes, retrouvèrent un niveau sans précédent, dépassant en valeur les exportations de café, et alimentant d'autant l'inflation. Les scandales se multipliaient, atteignant même les fils du président. Attaqué de toutes parts, parfois de manière injuste, M. Lopez Michelsen perdait patience, recourant à l'attaque personnelle, et contribuant ainsi à la dégradation du débat politique.

C'est donc d'une situation très difficile qu'hérite le nouveau président, M. Julio Cesar Turbay, dauphin politique de M. Lopez Michelsen. Certes, le bilan de ce dernier n'est pas entièrement négatif. Il aura réussi à maintenir une réelle liberté d'expression restant, sur ce plan, au moins fidèle à sa philosophie libérale. Il a, d'autre part, stoppé toute velléité d'intervention des forces armées.

Mais ces « consolations » ne peuvent faire oublier l'échec social du grand projet néo-libéral. Faut-il croire que ce projet était trop « avancé » pour la bourgeoisie colombienne ? Ou, tout simplement, que le libéralisme ne peut résoudre les problèmes de la Colombie ?

THIERRY MALINIAK.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LE CAMBODGE ET L'INDONESIE ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs à compter du 7 août, a annoncé radio Phnom-Penh. D'autre part, les deux vice-premiers ministres cambodgiens, MM. Ieng Sary et Son Sen, sont rentrés samedi 5 août à Phnom-Penh, parès un séjour à Pékin. M. Son Sen s'est félicité du *« succès complet »* de la visite de la délégation militaire qu'il présidait. Selon *Chine nouvelle*, le général Chen Hsi-lien, vice-premier ministre et membre du bureau politique du P.C. chinois, a salué vendredi le combat *« héroïque et obstiné »* du Cambodge, et s'est déclaré *« convaincu »* que ce dernier *« remportera la victoire finale »*. — (A.F.P.).

Gabon

● UNE CENTAINE DE RESSORTISSANTS CHINOIS, parmi les cinq mille regroupés dans le lycée de l'Estuaire, près de l'aéroport de Libreville, se sont attaqués, samedi 5 août, aux voitures circulant sur le front de mer pour manifester leur impatience devant la lenteur des opérations de rapatriement de la communauté béninoise au Gabon, à la suite de l'expulsion décidée le 23 juillet par le président Bongo. — *(A.F.P.)*

Inde

● CINQ PERSONNES dont un policier, ont été tuées au cours d'affrontements entre Intouchables et forces de l'ordre samedi 5 août à Nagpur, dans l'Etat du Maharashtra. D'autre part, les autorités ont lancé une opération de police au Bengale-Occidental, district de Bankuta, en raison de la recrudescence des activités des naxalites (communistes pro-chinois). — *(A.F.P.)*

Japon

● M. SONODA, ministre japonais des affaires étrangères, était attendu à Pékin mardi 8 août pour la poursuite des négociations sur un traité sino-japonais de paix et d'amitié ouvertes le 21 juillet. L'annonce de ce voyage, par le ministre chinois des affaires étrangères, donne à penser que les deux parties pourraient avoir trouvé un compromis sur les points essentiels de la négociation. — *(A.F.P.)*

Maroc

● DANS UNE DECLARATION publiée le lundi 7 août par le quotidien de Koweït *Al Qabas*, M. Mohamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, assure que son pays est favorable au *« rétablissement de l'entente entre Rabat et Alger »*. Le ministre ajoute : *« Le Maroc et l'Algérie sont liés par un même destin, ils doivent s'occuper de ce qui peut assurer la stabilité et la prospérité de leur région. »*

Ouganda

● *UNE COMPAGNIE DE SOLDATS CUBAINS* stationnée jusqu'alors au Sud-Yémen, est arrivée à Kampala à la mi-juillet, rapporte *l'Observer* du 6 août. Selon l'hebdomadaire britannique, l'arrivée en Ouganda de militaires cubains a coïncidé avec une nouvelle « purge » dans le'ntourage du maréchal Amid Dada. C'est la première fois que des soldats de La Havane sont signalés à Kampala.

Pakistan

● L'ALLIANCE NATIONALE PAKISTANAISE a décidé de participer au gouvernement militaire du général Zia, a annoncé dimanche 6 août son secrétaire général, M. Ghafoor Ahmed. Cette coalition de sept partis de droite était responsable des troubles qui avaient, l'an dernier, entraîné la chute de M. Bhutto. Le gouvernement actuel devrait être remanié le 16 août et celui qui lui succédera devrait donner la priorité à la tenue d'élections le plus rapidement possible, a précisé M. Ghafoor. — *(Reuter)*.

Seychelles

● LE GOUVERNEMENT a abrogé, dimanche 6 août, les décrets d'exception adoptés il y a trois mois. Les autorités avaient évoqué à l'époque l'imminence d'un *« plan d'invasion »* de l'archipel. — *(Reuter.)*

Uruguay

● LES FONCTIONNAIRES NÉGLIGENTS, INDISCIPLINÉS ou qui retardent les démarches des administrés seront accusés de *« subversion administrative »* et passibles de mesures disciplinaires sévères, a annoncé, le vendredi 4 août, à Montevideo, le Conseil de sécurité national (COSENA).

AFRIQUE

Namibie

L'arrivée du « représentant spécial » de l'ONU soulève un grand espoir de paix

De notre correspondant

Johannesburg. — *« La mission qui décidera de la paix ou de la guerre commence »*. Ce titre du *Sunday Times* de Johannesburg résume l'enjeu de la visite en Namibie de M. Martti Ahtisaari, représentant spécial des Nations unies, arrivé dimanche 6 août à Windhoek avec une cinquantaine de collaborateurs.

Le diplomate finlandais, dont c'est la première visite dans le territoire, bien qu'il ait été depuis deux ans commissaire des Nations unies pour la Namibie, doit s'entretenir, au cours de son séjour d'environ trois semaines, avec les partis politiques, les chefs des églises, mais surtout avec l'administrateur général sud-africain le juge Marthinus Steyn. Selon les termes du plan occidental de paix adopté par le conseil de sécurité de l'ONU les deux hommes dirigeront conjointement le territoire pendant la période transitoire précédant l'indépendance.

A son retour à New-York, M. Ahtisaari rendra compte de sa mission au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim. Celui-ci soumettra, à son tour, au Conseil de sécurité, le programme d'intervention des Nations unies en Namibie qui est l'une des plus ambitieuses opérations de l'organisation mondiale. Ce rapport est attendu avec impatience. En effet, le mouvement nationaliste SWAPO comme le gouvernement sud-africain, vont dépendre de la teneur de leur accord à la poursuite de l'application du plan. Parmi les questions en litige figurent l'effectif des troupes de l'ONU, la mise en œuvre du cessez-le-feu, l'établissement des listes électorales (dressées unilatéralement par Pretoria), la date des élections et celle de l'indépendance.

L'arrivée de M. Ahtisaari a, en tout cas, fait naître dans le territoire un espoir de paix plus grand que jamais. Elle a aussi donné lieu à la plus grande manifestation de l'histoire de la Namibie. Plusieurs milliers de personnes étaient en effet massées entre la capitale et l'aéroport, sous l'œil vigilant de la police anti-émeutes sud-africaine. On craignait en effet des incidents, la foule se partageant entre les partisans de la SWAPO, le poing levé, et les sympathisants de la Democratic Turnhalle Alliance (D.T.A.), formation soutenue par Pretoria, faisant le signe « V » de la victoire. Si les banderoles de la SWAPO saluaient chaleureusement l'arrivée de M. Ahtisaari, les slogans de la D.T.A. invitaient le diplomate finlandais à se montrer *« impartial »*.

Celui-ci a, dès son arrivée, prédit une *« ère nouvelle »* et a appelé toutes les parties en présence à coopérer avec lui, sinon, a-t-il observé, *« nous n'arriverons à rien »*.

Comme pour rappeler que Pretoria contrôle toujours la Namibie, le ministre sud-africain de la défense, M. Piet Botha, a choisi, le même jour, d'inspecter les bases militaires de son pays, dans le nord du territoire. Selon un porte-parole officiel, cette tournée fait suite à *« une reprise en force des activités terroristes »*. Le ministre de la défense s'était opposé au plan occidental.

(Intérim.)

Zaïre

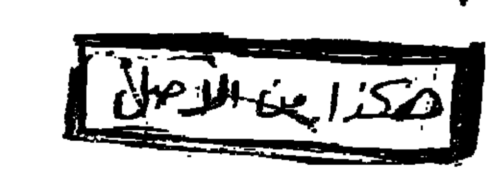
Chef de l'UNITA angolaise

M. SAVIMBI AURAIT ÉTÉ PLACÉ EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE

Bruxelles *(A.F.P.)*. — M. Jonas Savimbi, président de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), mouvement d'opposition qui mène depuis trois ans une guérilla contre le gouvernement de Luanda, est en résidence surveillée, *« quelque part au Zaïre »*, depuis le 31 juillet, a-t-on appris samedi 5 août à Bruxelles, de source diplomatique. Cette information n'avait été ni confirmée ni démentie lundi en fin de matinée par les autorités de Kinshasa.

L'assignation à résidence de M. Savimbi — et de sa famille, — précise-t-on de même source, se passe *« dans des conditions de bon confort »*. Cette décision, ajoute-t-on, a été prise par le président Mobutu, à la suite de ses rencontres (lors du sommet de l'O.U.A. à Khartoum) avec son collègue angolais, M. Neto.

[Si elle était confirmée, l'assignation à résidence de M. Savimbi s'inscrirait dans la logique de la « normalisation » entre Kinshasa et Luanda. En décidant le 29 juillet de renouer leurs relations diplomatiques, MM. Mobutu et Neto se sont engagés, selon toute vraisemblance, à « neutraliser » leurs opposants réciproques. On s'attendait toutefois seulement que le chef de l'Etat zaïrois se contente de cesser tout soutien, militaire et financier, à l'UNITA, au F.N.L.A. et au FLEC.]



Le Monde

politique

Les prolongements de l'« affaire » Fabre

• Nouvelles attaques du P.C. contre le P.S. • Procès ouvert au sein du M.R.G.

Après avoir pris connaissance des réactions provoquées au sein de la gauche, et notamment au M.R.G., par sa visite à l'Elysée et la mission d'étude sur le chômage en France que lui a proposée M. Giscard d'Estaing, M. Robert Fabre s'est déclaré « peiné ». Il n'a ni l'intention de quitter le mouvement dont il est l'un des fondateurs, ni celle de se mettre en congé du parti comme l'a suggéré l'actuel président du M.R.G., M. Michel Crépeau, en estimant incompatible l'acceptation d'une mission offerte par le président de la République et l'appartenance à une formation de l'opposition.

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche se réunit mercredi 9 août pour discuter du cas Fabre, mais l'intéressé sera absent pour laisser à ses amis politiques l'entière responsabilité de le traduire, s'ils le désirent, devant les instances disciplinaires.

Sur le contenu de sa mission, le député de l'Aveyron a précisé qu'il exigerait, avant de donner son acceptation définitive, d'avoir accès à toutes les sources d'information, ce qui, a-t-il observé, est actuellement impossible aux formations de l'opposition.

Dans un communiqué publié dimanche 6 août, M. Michel Grossmann, membre du comité directeur national du Mouvement des radicaux de gauche, juge l'initiative de M. Robert Fabre « *encourageante* » et souhaite le succès de sa mission. Il ajoute : « *La gauche radicale que Robert Fabre et nous-mêmes représentons ne restera pas inactive dans le monde politique français. Nous agirons, en dépit des critiques formulées, dans l'intérêt de la France et des couches sociales les plus durement touchées.* »

MM. Guy Gennesseaux, conseiller (M.R.G.) de Paris, et Patrice Gassenbach, président de la Fédération du Val-de-Marne du M.R.G., estiment de leur côté que, « *en acceptant le principe d'une mission proposée par le président de la République, Robert Fabre, une nouvelle fois, fait la preuve de sa lucidité et de sa capacité à dépasser, dans l'intérêt du pays, les querelles partisanes. Contrairement aux commentaires exigeants de certains responsables de l'opposition* », ils pensent qu'une telle mission peut réussir si, « *en toute liberté, et avec des moyens d'investigation plus larges, Robert Fabre peut unifier sa tâche. Il est paradoxal et contradictoire, pour la gauche, de rejeter cette démarche, alors que depuis plusieurs années,* font-ils observer, *elle réclame le droit d'accéder aux grands dossiers nationaux, que la pratique antérieure de la Ve République lui a toujours refusé* ».

Quant à Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (M.R.G.), ancien ministre, maire de Rambouillet, conseiller général des Yvelines, elle approuve « *entièrement et sans réserve le point de vue de Robert Fabre. A l'heure actuelle,* explique-t-elle, *notre pays, et le monde en général, traversant une grave crise monétaire économique, et sociale, il est de notre devoir à tous d'apporter au gouvernement, quelles que soient nos options politiques, tout notre appui à ses efforts, afin de lutter pour l'emploi et résorber le chômage. Le « sectarisme » et le « jusqu'au-boutisme » de certains,* constate-t-elle, *ne peuvent que nuire à l'effort du gouvernement.* »

De son côté, M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., estime que « *M. Robert Fabre ne renie en rien ses convictions, mais étant données les difficultés que nous connaissons actuellement, il a voulu mettre ses qualifications et ses talents à la disposition du président de la République* ».

« *La mission de M. Fabre,* a-t-il declaré dimanche dans le Finistère, *prouve que, quelles que soient les convictions politiques que l'on puisse avoir, on peut se retrouver pour résoudre ensemble les problèmes.* »

Pour M. Gérard Vée, président du Mouvement démocrate socialiste de France (M.D.S.F.), composante de l'U.D.F., « *on peut apprécier différemment la décision de M. Robert Fabre, mais il ne revient pas aux communistes de juger l'appartenance à la gauche de l'ancien président du M.R.G., toute l'histoire du parti de Maurice Thorez étant étrangère à la gauche, jadis dénoncée comme le pire ennemi* ». « *Rien n'a changé depuis,* relève-t-il, *puisque aujourd'hui les méthodes de M. Marchais sont qualifiées de staliniennes par ses alliés du programme commun, qui malheureusement persévèrent dans l'erreur en refusant la rupture.* »

(Dessin de KONK.)

« L'HUMANITÉ » MAINTIENT QUE M. FABRE ILLUSTRE LA POLITIQUE DE M. MITTERRAND

En réponse aux déclarations de M. Roland Leroy, estimant dans *l'Humanité* du 5 août que M. Fabre était « *le révélateur de la véritable nature de la politique de François Mitterrand et de la direction du parti socialiste* », le parti socialiste avait aussitôt dénoncé « *le retour aux pratiques staliniennes* » que constituait, à son avis, cet amalgame (*le Monde* daté 6 et 7 août).

Dans *l'Humanité* du 7 août, l'éditorialiste Jean Rabaté cite quelques faits qui, selon lui, accréditent le jugement de M. Leroy : ce sont les diverses circonstances où M. Mitterrand a approuvé ou soutenu les initiatives de M. Fabre, contre l'avis du parti communiste. M. Rabaté ajoute : « *Il ne s'agit là ni d'épithètes, ni d'injures, ni de procès d'intention. Mais de faits, incontestables, révélateurs et confirmés par beaucoup d'autres ; avant comme depuis la rupture de septembre 1977, avant comme depuis les élections législatives.*

» *Nous ne les rappelons ni par plaisir ni pour instruire le procès de quiconque, mais pour aider la vérité à progresser afin de reconstruire l'union nécessaire au changement.* »

M. SARRE : LES RELATIONS ENTRE LE P.S. ET LE M.R.G. SONT EN CAUSE

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du parti socialiste (CERES), estime que l'initiative de M. Fabre pose le problème de son apparentement politique au groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

« *Nous saisissons dès maintenant,* ajoute M. Sarre, *les instances compétentes. Mais il ne suffit pas de déplorer un tel retournement de veste. Il faut que le Muvement des radicaux de gauche tirent toutes les conséquences de cette démarche, ce sont les relations entre socialistes et radicaux de gauche qui sont en question.*

» *Comment, par exemple, pourrions-nous accepter la constitution d'une liste commune aux prochaines élections européennes qui ressusciterait la tradition politicienne des motions nègre blanc et des alliances mi-chèvre mi-chou.* »

L'élection législative de Nancy

L'U.D.F. « NE COMPREND PAS » LE R.P.R.

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., qui participait, dimanche 6 août, à la quatrième mocrates sociaux, réunis à Plouvenez-Lochrist (Finistère), s'est étonné de ne pas avoir reçu de réponse à la proposition faite au R.P.P d'une candidature unique de la majorité aux prochaines élections législatives partielles, notamment à celle provoquée par l'invalidation de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dans la 1re circonscription de la Meurthe-et-Moselle. A propos de soutien accordé pour ce scrutin par le R.P.R. à M. Claude Huriet, ancien président départemental du P.R., qui s'est « *placé en dehors du parti* » selon le bureau politique du parti républicain (*le Monde* du 4 août), M. Pinton a déclaré : « *Nous ne comprenons pas très bien cette attitude d'autant plus que l'homme choisi par le R.P.R. est un transfuge.* » Il a ajouté : « *Il ne s'agit pas d'un débat d'idées. Alors, de quoi s'agit-il ? L'entente et l'amitié sont avant tout une question de patience.* »

M. GUY DE PANAFIEU EST NOMMÉ CONSEILLER TECHNIQUE A L'ELYSÉE

Par arrêté du président de la République, publié au *Journal officiel* du 6 août, M. Guy de Panafieu, inspecteur des finances, est nommé conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République : M. de Panafieu remplace M. Jean-Pierre Dutet qui était chargé des questions économiques internationales (*le Monde* du 18 juillet).

[Né le 5 avril 1943 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié ès lettres et ès sciences économiques, M. Guy de Panafieu est ancien élève de l'ENA. Inspecteur des finances (juin 1968), il est nommé, en octobre 1972, chargé de mission à la direction des relations économiques extérieures (D.R.E.E.) au ministère de l'économie et des finances. En décembre 1976, il est chargé de la sous-direction orientation et études de la D.R.E.E. et nommé administrateur du Centre français de commerce extérieur. En mai 1977, M. de Panafieu devient membre de la commission des relations économiques et financières avec l'extérieur du VIIe Plan, et, en mai 1978, administrateur de la Société française de matériel d'armement (SOFMA).]

« LE P.C.F. COMME IL EST » de Paul Laurent

L'Humanité du 7 août annonce la prochaine publication, aux Editions sociales, d'un ouvrage de M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, intitulé *Le P.C.F. comme il est.* Ce livre se présente sous la forme de six entretiens de M. Paul Laurent, secrétaire à l'organisation et membre du bureau politique, avec M. Roger Faivre, journaliste à *l'Humanité.* Dans l'entretien consacré au fonctionnement du parti, M. Laurent souligne le rôle des tribunes de discussion dans la presse du parti avant les congrès et note :

« *Nous réfléchissons même à une utilisation plus fréquente de cette forme de discussion, ou d'une forme différente qui viserait au même but, à d'autres moments que la préparation d'un congrès.* »

Il mentionne aussi « *le rôle spécifique des intellectuels dans le parti communiste* » et dans la réflexion politique de celui-ci et laisse prévoir une modification des statuts au XXIIIe congrès en déclarant :

« *La question est posée d'aller vers un perfectionnement de nos statuts et de notre pratique. Cela sera un enrichissement, un développement du centralisme démocratique, et non pas sa remise en cause.* »

BIBLIOGRAPHIE

« LE SOCIALISME A VISAGE URBAIN » de J.-P. Garnier et D. Goldschmidt

Placé sous le triple patronnage de Mitterrand, Glucksmann et Pannckoek, l'ouvrage de MM. Jean-Pierre Garnier et Denis Goldschmidt, *le « Socialisme » à visage urbain*, est une longue compilation d'ouvrages et surtout de coupures de presse. Les auteurs, en voulant rédiger un essai sur ce qu'ils appellent la « local-démocratie », charrient tous les poncifs du gauchisme intellectuel. Le lecteur est entraîné sans transition, au gré d'affirmations péremptoires, des épisodes de la révolution portugaise aux subtilités de la politique italienne du compromis historique en passant par quelques remarques sur telle ou telle ville européenne.

La thèse que MM. Garnier et Goldschmidt développent au fil de plus de quatre cents pages est banale et facile à résumer : les formations de la gauche parlementaire sont réformistes et incapables de mener une lutte de classe authentique. Elles se glissent dans le moule de la cogestion, c'est-à-dire de la gestion de la société capitaliste. Pour illustrer leur thèse les auteurs s'efforcent de s'en tenir à la politique d'urbanisme. « *Dans l'Europe gérée par la social-technocratie atlantiste, on ne nourrit plus guère d'illusions sur les vertus dormitives du régime d'assemblées, pas plus que sur celles du « star-système » présidentiel,* écrivent-ils dans leur conclusion. *S'il reste une chance de redonner quelque crédibilité à la délégation de pouvoir, c'est en arrimant celle-ci à la « quotidienneté », en persuadant les dominés que le « pouvoir local » leur rendra sur leurs conditions d'existence la maîtrise dont ils ont été dessaisis par le pouvoir central. De là l'« aggiornamento » effréné entrepris autour des questions relatives au réaménagement de l'espace et au réajustement des institutions.* »

Ce que les auteurs découvrent c'est la récupération par les différentes forces politiques des mots d'ordre mis naguère en avant par le P.S.U. ou les groupes d'action municipale. Aussi se sont-ils attachés à dénoncer ce processus pour plaider la cause des luttes « sauvages ». — T.P.

★ *Le « socialisme » à visage urbain*, de Jean-Pierre Garnier et Denis Goldschmidt, éd. « Rupture », 445 pages.

société

JEUNESSE

LE ONZIÈME FESTIVAL MONDIAL A PRIS FIN LE 5 AOUT

Les Cubains ont parfaitement exploité la présence des délégations étrangères

De notre envoyé spécial

La Havane. — Le onzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants s'est achevé samedi 5 août par un discours de M. Fidel Castro, place de la Révolution. Sous un soleil de plomb, des milliers de personnes s'étaient réunies, dès le début de l'après-midi au pied d'immenses fresques célébrant la solidarité anti-impérialiste, la paix et l'amitié. Le portrait géant de « Che » Guevara dominait la tribune.

Sachant plaire, M. Castro a su admirablement utiliser son personnage de leader charismatique auprès de seize mille délégués du Festival, débarquant à l'improviste dans les réceptions et faisant arrêter sa limousine noire aux coins des rues pour engager le dialogue avec les « camarades » étrangers.

Les Cubains se sont efforcés d'exploiter la présence d'un très grand nombre de personnalités étrangères. Une rubrique était consacrée dans *Granma*, le quotidien du parti, aux entrevues de M. Fidel Castro avec l'Espagnol Carrillo, le Vietnamien Xuan Thuy, le Palestinien Arafat, l'Africain N'Komo, président du Zapu du Zimbabwe, etc. Pour les Cubains, la présence de ces hôtes de marque n'était pas seulement une reconnaissance du rôle qu'ils veulent jouer sur la scène internationale. Elle leur a aussi permis de mieux expliquer leur politique africaine et d'apaiser certaines inquiétudes.

L'omniprésence cubaine a contrasté avec la discrétion soviétique, jusque dans les commissions, lieux d'empoignades parfois sévères. Cette attitude ne s'explique pas seulement par les remous qu'aurait provoqués, y compris chez certains délégués de l'Europe de l'Est, un comportement trop actif. Les Cubains n'ont pas fait mauvaise figure, les délégués ont été parfaitement logés et nourris. La chaleur sincère de l'accueil cubain, l'évidente bonne volonté manifestée pour résoudre des problèmes de transport parfois aigus ont fait le reste. « *Chaque Cubain, un militant du Festival* », répétait depuis des mois le régime. Le résultat a été atteint : chaque festivalier est désormais un militant de Cuba.

L'empressement des délégués communistes à célébrer dans chaque discours la présence « *de milliers de jeunes de convictions politique, philosophique et religieuse différentes* » a démontré leur satisfaction d'avoir réussi à « élargir » le Festival. Pendant neuf jours, on a réellement discuté à La Havane, même si l'on s'est parfois durement affronté.

Pour beaucoup de jeunes, le Festival a été une source d'enrichissement et parfois d'étonnement. Tandis que les Néerlandais demandaient à débattre de l'homosexualité, les Irakiennes expliquaient qu'elles luttaient dans leur pays pour obtenir que les femmes puissent choisir librement leur conjoint.

La diversité des participants explique le caractère vague de la déclaration de clôture sur laquelle, après une nuit de veille, les participants se sont mis d'accord. Celle-ci affirme en particulier : « *Nous luttons pour le droit de la jeunesse au travail, à l'enseignement, à l'éducation, à la culture, aux sports, aux loisirs, pour sa participation démocratique à la direction de la société et pour les autres droits démocratiques.* » La Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (F.M.D.J.), d'obédience soviétique, n'aurait pas admis un texte plus précis sur le respect des droits de l'homme dans les pays de l'Est. De même, l'Union internationale des jeunesses socialistes (JUSI), où l'influence des Allemands de l'Ouest est considérable, n'aurait pas davantage accepté une référence explicite aux interdictions professionnelles en R.F.A. *La* déclaration se contente d'affirmer la volonté des participants de renforcer « *la lutte anti-impérialiste* » et leur action « *en faveur de la paix mondiale* ».

Ces généralités illustrent les divisions du camp anti-occidental. Le temps n'est plus où, comme au précédent festival, à Berlin-Est, en 1973, la solidarité avec le Vietnam servait de ciment et masquait opportunément les divisions.

En dépit de leurs efforts et du prestige dont ils jouissent depuis leur victoire sur les Américains, les Vietnamiens et derrière eux les Soviétiques, ne sont pas parvenus à faire condamner nommément et collectivement la Chine. Leur pression s'est notamment exercée sur le tribunal « *la jeunesse accuse l'impérialisme* » où l'une de leurs compatriotes, Vo Thi Tang, siégeait en qualité de juge (1). Si de nombreux témoins ont infligé au tribunal la lecture de mémoires interminables, on y a aussi entendu des témoignages poignants. Lundi 31 juillet, deux fillettes, originaires du Zimbabwe ont raconté comment leur village et des villages voisins avaient été rasés par des soldats du régime de M. Ian Smith. Au terme de longs attendus, le tribunal a finalement condamné « *l'impérialisme nord-américain comme étant à l'origine et soutenant toutes les manifestations fascistes, colonialistes, néo-colonialistes et racistes, et comme principale force d'agression et de guerre* ». Les séances, auxquelles les Cubains ont donné une publicité considérable, n'ont, en dépit de certains témoignages présentés comme des « révélations », guère apporté d'éléments nouveaux sur les activités anticubaines de la C.I.A. Cet énorme battage est toutefois révélateur de la crainte obsidionale dans laquelle continue à vivre, à 200 kilomètres de Miami « *l'île de la liberté* ».

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Vo Thi Thang est une étudiante saigonaise condamnée par le régime Thieu à vingt ans de réclusion au bagne de Paulo-Condor. Sa photo entre deux G.I. a fait le tour du monde et lui a valu le surnom de « la jeune fille au sourire de la victoire ».

LE SILENCE DES FRANÇAIS

Actifs dans toutes les commissions de travail, les Français se sont en revanche abstenus de toute déclaration publique sur les sujets brûlants. Alors qu'ils projetaient d'organiser une conférence de presse et cherchaient les moyens, selon un dirigeant du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) « d'exprimer dans la forme des divergences de fond sur l'Erythrée ». *On ne les a finalement pas entendus. Ils semblent avoir été échaudés par les réactions des Cubains aux déclarations italiennes sur les droits de l'homme en Union soviétique et sur la question éthiopienne. L'affaire italienne a eu une suite lors de la conférence de presse italienne du 3 août. Dans le compte rendu publié le lendemain par les services officiels du centre international de presse, les passages gênants avaient été soigneusement gommés.*

Contrairement aux Italiens, les Français étaient présents au meeting de solidarité avec l'Ethiopie le 2 août à l'usine « Avant-Garde socialiste ». *Cette différence d'attitude ne s'explique pas seulement par des divergences d'appréciation. Outre des communistes, la délégation italienne comprenait des socialistes et deux organisations d'extrême gauche (P.D.U.P. et Democrazia proletaria). La délégation française était composée, à de rares exceptions près, d'organisations proches des communistes. Ceci explique l'attaque lancée dans une des commissions par les jeunes communistes contre* « la responsabilité du P.S. dans l'échec de la gauche » *au mois de mars. Absents officiellement du Festival, mais représentés par deux de leurs dirigeants, délégués de l'Union internationale des jeunesses socialistes, les jeunes socialistes français répondaient à cette attaque en diffusant un tract à en-tête de leur organisation, accusant le P.C.F. d'avoir fait peu de cas de l'* « espoir populaire ». *Le lendemain, le comité français rétorquait à son tour en s'étonnant que les jeunes socialistes aient à la fois un pied dans le Festival et un autre en dehors.* — *B.-L. G.*

Libres opinions

Un rendez-vous manqué

par CARLOS PIERONI (*)

CES dernières années auront marqué pour la jeunesse la fin d'un mythe puissant : celui incarné par la lutte des pays du tiers-monde face à l'impérialisme américain. De la révolution cubaine à la guerre du Vietnam, les armées populaires ont éveillé dans la jeunesse un élan de solidarité et une espérance. « Che » Guevara, Hô Chi Minh, symbolisant tout un peuple, ont incarné la lutte anti-impérialiste pour des millions d'étudiants, de lycéens, de jeunes travailleurs, en Europe et hors d'Europe. L'heure des libérations nationales allait sonner pour le continent latino-américain et le Sud-Est asiatique. La fin de la tutelle des trusts et des bourgeoisies locales ouvrait aussi les perspectives d'un renouveau du Vieux Monde. Le mot d'ordre du « Che » : « *Un, deux, trois Vietnam* », semblait réalisable rapidement. Et l'isolement qui en découlerait pour les pays capitalistes les ferait basculer dans le camp de la révolution mondiale tant attendue.

La mort du « Che » en 1967 dans les maquis de Bolivie marque la fin d'une époque, moins gravement sans doute que l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Même la victoire du peuple vietnamien après plus de trente ans de guerre, puis celles des peuples laotien et cambodgien, devaient décevoir, après les révélations sur la situation du peuple khmer et sur les insuffisances dans les autres pays. En Extrême-Orient, avec la normalisation de la révolution culturelle chinoise, puis l'élimination de la « bande des quatre », la boucle paraissait bouclée.

La jeunesse française, qui s'était mobilisée au début des années 60 contre la guerre d'Algérie, qui avait refusé le rôle de gendarme de la France en Afrique et en Indochine, s'est ensuite sentie fortement concernée par les luttes du tiers-monde. Les militants des comités Vietnam, après mai 68, se sont souvent retrouvés dans les organisations d'extrême gauche ou les comités de soutien à tel peuple opprimé. Mais la majorité d'entre eux ont quitté le terrain de la lutte politique. Ils ont perdu leur foi dans un changement réel de la société française, non pas ou non seulement pour des raisons récentes, mais parce que les pays dont ils avaient si ardemment soutenu la cause sont devenus de pâles copies de l'U.R.S.S. ou de la Chine. Aujourd'hui, la lutte anti-impérialiste est en partie remplacée par la lutte pour les droits de l'homme et contre les atteintes aux libertés en France et à travers le monde. Pour nous, jeunes socialistes, il s'agit du monde entier, c'est-à-dire y compris l'U.R.S.S., où les entraves aux libertés redoublent avec la préparation des Jeux olympiques de Moscou en 1980.

Pour la première fois, le Festival mondial de la jeunesse et des étudiants s'est déroulé hors d'Europe et, pour la première fois également, l'ensemble des organisations socialistes, chrétiennes, libérales, y ont participé, même si les organisations communistes y sont encore prédominantes. Les jeunes sont plus que les autres sensibles au formidable élan que confère l'union des forces populaires. Le mouvement de la jeunesse socialiste a participé aux réunions préparatoires de ce festival. Toutefois, le programme final adopté début avril par les organisations internationales et les comités nationaux préparatoires n'a pas prévu d'inclure dans les manifestations de solidarité le soutien aux luttes du peuple argentin et du peuple érythréen, pas plus qu'il n'a retenu dans ce festival, placé sous le signe de l'amitié, de la paix et de la solidarité anti-impérialiste, les problèmes des droits de l'homme dans les pays de l'Est. Il nous a semblé juste de ne pas participer en tant qu'organisation à ce festival, alors que se sont déroulés et se préparent des procès honteux contre les dissidents soviétiques et que s'intensifie la répression contre les militants de la Charte 77.

Pour les jeunes socialistes, la liberté est indivisible. Les régimes policiers d'Amérique latine avec leurs morts, leurs prisonniers, leurs tortures médicales et scientifiques, les régimes réactionnaires où qu'ils soient, en Afrique ou en Asie, avec leur misère et l'étalage de leur luxe, oppriment les hommes, les femmes et les enfants de nombreux pays.

Les jeunesses communistes françaises ont cru voir dans notre geste une nouvelle preuve de notre « virage à droite ». A cela, nous leur répondons que depuis 1971, année du renouveau du P.S. en France, nous ne nous sommes pas écartés un seul moment du combat anti-impérialiste, et que celui-ci ne nous rendra pas sourds aux cris qui s'échappent des geôles des camps sibériens. Nous mettons sur le même plan la hache qui coupe les mains d'un guitariste et les bulldozers qui détruisent les toiles de peinture abstraite. Le chemin qui mène au socialisme a été semé d'embûches dans la dernière décennie. Mais les coups de l'histoire, et surtout les coups de ceux qui tentent de dévier son cours, ne doivent pas nous éloigner du combat anti-impérialiste dans le tiers-monde et en Europe.

Certes, la jeunesse française sera plus difficilement mobilisable pour apporter son appui à des causes qui sont si souvent trahies. Il n'en demeure pas moins que, face à la politique extérieure des U.S.A. et de l'U.R.S.S., qui ont parfois d'étranges amis communs comme la junte fasciste d'Argentine, la mobilisation anti-impérialiste doit renaître. Le Festival mondial de la jeunesse ne sera pas encore cette fois le rassemblement des espoirs de liberté et d'émancipation. Lorsque la jeunesse, à l'échelle du monde entier, se réunira pour clamer son horreur de toutes les oppressions, son amour de toutes les libertés, le Mouvement de la jeunesse socialiste sera présent. Nous ne manquons jamais les rendez-vous de l'histoire.

(*) Membre du secrétariat national du Mouvement de la jeunesse socialiste, chargé des questions internationales.

Dans l'Essonne

Le combat d'une veuve

C'est en décembre 1961 que Mme Raymonde Lamouroux a perdu son mari. Veuve, il lui fallait élever seule ses deux enfants alors âgés de un an et de deux mois. Heureusement, elle était déjà employée à la Banque de France : « *Quand une femme perd son mari,* explique-t-elle, *elle a deux façons de réagir : ou bien elle ne veut pas admettre qu'elle est veuve, et ce n'est pas la peine de tenter de faire quelque chose pour l'aider. Ou bien elle se laisse faire et attend que l'on vienne la prendre par la main. Ce n'est pas une solution. Il faut qu'elle arrive elle-même à s'en sortir.* »

Témoignage marqué de l'expérience, mais aussi de l'analyse de militante : depuis une dizaine d'années, Raymonde Lamouroux se consacre à ses compagnes d'infortune. Elle est aujourd'hui présidente de l'association des veuves civiles de l'Essonne, fondée en 1976 et affiliée à la F.A.V.C. (Fédération des associations de veuves chefs de famille). Son association compte trois cents adhérentes et tient des permanences dans huit villes du département. Petit à petit, elle est reconnue par les responsables administratifs et politiques comme interlocuteur sérieux chargé d'une mission importante. Ce qui n'a pas empêché le conseil général de lui refuser une subvention.

Dans l'Essonne, on dénombre quelque trente-cinq mille veuves civiles. En France, au recensement de 1975, elles étaient 3 128 170. Ces femmes se trouvent dans des situations évidemment imprévisibles face auxquelles elles manifestent un désarroi compréhensible. « *Beaucoup perdent leur mari très subitement,* dit Mme Lamouroux. *Or, il y a des femmes qui vivaient sous la coupe de leur époux, qui ne savaient pas faire un chèque, ignoraient même ce qu'il gagnait.* »

« *La première chose à dénoncer,* poursuit-elle, *ce sont les Pompes funèbres. Les veuves qui ont un capital décès, aussi modeste soit-il, se croient obligées d'en mettre une partie au cimetière alors qu'il serait bien plus utile pour les enfants.* »

« *Et puis,* constate Mme Lamouroux, *il y a de véritables loteries dans la mort. Un monsieur meurt dans un accident de voiture. Sa femme n'est pas, en principe, dans le besoin. S'il meurt dans son lit, jeune, avec des enfants, sa femme n'a d'autre solution que de trouver du travail. Or, le principal problème d'une veuve, c'est sans doute qu'elle est rejetée de la société.*

La bienveillance ne suffit pas

« *La veuve fait peur !* » s'exclame Mme Lamouroux. *On veut l'ignorer. On considère que ce sont des drames qui n'arrivent qu'aux autres. Que tous les hommes sont immortels. Au début, les amis font, bien sûr, quelques sacrifices. Puis, peu à peu, ça s'estompe. Autour d'elle plane l'ombre de la mort. La veuve se retrouve tout à fait seule.* »

Et cette solitude n'est que plus oppressante dans les cités de banlieue où règne l'anonymat. Contre l'abandon qui rend parfaitement aléatoire tout retour à la vie « normale », il n'est sans doute guère de solution administrative : « *On se comprend mieux entre veuves qu'entre veuves et femmes mariées* », estime Mme Lamouroux, qui affirme, un peu désabusée : « *Mais si nous avions un tant soit peu le sens de la solidarité, nous ferions beaucoup plus avancer les choses.* » Pourtant, il reste bien des mesures matérielles qui pourraient améliorer le sort des veuves civiles. Cela passe par une meilleure connaissance de leurs droits : « *Il y a bien des veuves qui ne touchent pas toutes les indemnités auxquelles elles devraient avoir droit.* » Ensuite, par une action efficace pour leur insertion professionnelle. La F.A.V.C. a publié une brochure dans laquelle elle affirme : « *La veuve ne veut plus être une assistée. Elle revendique le droit et les moyens d'élever normalement ses enfants.* » « *Les pouvoirs publics sont pleins de bienveillance,* constate Mme Lamouroux, *mais, pour le moment, ça ne va pas beaucoup plus loin.* »

STÉPHANE BUGAT.

UNE BONNE LEÇON POUR LE CLOCHARD

Gilbert dormait paisiblement sur la banquette arrière d'un car de tourisme garé pour la nuit à Nancy, mardi soir 1er août. Pour la police, Gilbert Neisse, cinquante-cinq ans, était le « clochard pacifique que tout le monde connaît ». *Les portières arrière des cars de tourisme ne se verrouillent pas automatiquement. Il le savait et trouvait là, à l'occasion, un lit moelleux.*

Vers minuit, Jean-Louis, Gérard et Alain qui, une fois de plus, promenaient leur ennui dans les rues de la ville, aperçoivent le clochard endormi. Ils trouvent amusant d'aller le réveiller. Ils repartent, mais, une demi-heure plus tard, n'ayant sans doute rien trouvé de plus drôle à faire, ils reviennent. Gilbert se fâche, les traite de « gamins ». *Furieux, les trois hommes — âgés de vingt et un à vingt-trois ans — commencent de le brutaliser, lui demandant son argent :* « Je n'en ai pas. » *Si, il a 5 francs.* « Tu t'es foutu de nous », *concluent les trois hommes en empochant la monnaie. Ils entreprennent de lui* « donner une leçon » *à coups de poing et de serpette.*

Près du corps de Gilbert, grièvement blessé, la police et les pompiers, prévenus par ses agresseurs, trouveront un message — « de la part du cow-boy et de Max, dette envers la société » *— écrit sur un bulletin d'inscription numéroté, d'une agence d'emploi intérimaire. Gilbert Neisse est mort mercredi 2 août à l'hôpital de Nancy. Grâce au bulletin de l'agence, MM. Jean-Louis Crompin et Gérard Bart, tous deux âgés de vingt et un ans, et Alain Didierlaurent, vingt-trois ans, ont été arrêtés et écroués samedi 5 août à la maison d'arrêt de Nancy.*

● *Contrôle de l'alcoolémie au volant en Alsace.* — Les premiers dépistages opérés les 5 et 6 août, en Alsace, dans le cadre de l'opération « *L'alcool au volant* », se sont révélés positifs pour quatre des cent soixante et onze automobilistes contrôlés, a annoncé le lundi 7 août la gendarmerie d'Obernai (Bas-Rhin). Ces contrôles sont consécutifs aux nouvelles dispositions prévues par la loi du 12 juillet 1978 sur la répression de la conduite en état d'ivresse.

MÉDECINE

CORRESPONDANCE

Après le congrès sur la marihuana

UNE DÉPENDANCE PSYCHOLOGIQUE

A la suite de l'article paru dans « le Monde » *du 25 juillet, rendant compte d'un symposium organisé sur le cannabis à Reims, le professeur Gabriel Nahas nous adresse la mise au point suivante :*

Cet article n'attribue qu'à moi l'organisation de cette réunion, en réalité préparée à part égale par un comité qui comportait aussi le professeur Paton, d'Oxford, le docteur Braude, de l'Institut national sur l'abus des drogues (Etats-Unis), et le professeur Jardillier, de Reims.

Il est inexact de dire que « le cannabis n'entraîne pas de dépendance (contrairement à la cocaïne ou à la morphine) ». En effet, si marijuana et cocaïne ne produisent pas de dépendance physique (syndrome de sevrage), elles entraînent toutes deux une dépendance psychologique et une forte tolérance, comme le soulignèrent, à Reims, Hollister et Kaymacalam.

Il est inexact d'affirmer que l'usage chronique de cannabis n'entraîne que des phénomènes réversibles (...). L'embryotoxicité, la destruction du parenchyme pulmonaire, les altérations de l'ultrastructuration du cerveau de primate au niveau des synapses, du réticulum et des noyaux, paraissent être des lésions constituées, non réversibles. Ces dernières observations sur le cerveau furent faites sept mois après que l'on eut interrompu l'inhalation quotidienne d'herbe (qui avait duré six mois).

Quant aux dangers que présente l'alcool, le professeur Gabriel Nahas rappelle qu'il les a dénoncés dans son ouvrage : « Hashish, cannabis, marihuana ». *Il conteste d'autre part être un* « militant inconditionnel de l'opposition à toute dépénalisation ». « J'ai soutenu aux Etats-Unis une législation analogue à celle qui, en France, permet au juge de relaxer les jeunes afin de les éduquer sans les punir (...).

Enfin, je n'ai jamais proféré les paroles que votre chroniqueur semble me prêter : « L'ennemi unique, c'est le cannabis », titre qui rend mal compte d'une réunion scientifique où tous les participants n'avaient qu'un désir : « Rapporter objectivement leurs récentes observations sur une drogue aux multiples effets biologiques. » Les travaux indiquent que les adolescents, qui sont les plus susceptibles de l'utiliser (par ignorance des dangers ?) sont aussi les plus vulnérables.

DES NOSTALGIQUES DE L'INQUISITION

M. Yves Véquaud nous écrit :

Je connais bien le haschisch, donc je connais le professeur Nahas, qui voit le chanvre comme une hostie de l'Antéchrist. (...) Ainsi donc, Daumier, Delacroix, Dumas, ou le sculpteur Feugère, auteur d'un des bas-reliefs de l'Arc de triomphe, qui mangèrent du chanvre à l'hôtel Pimodan, chaque mois et durant des années — ou Henri Michaux de nos jours, — n'accomplirent pas leur rôle de créateurs ? Ni les Beatles, qui fumèrent de l'herbe dans les toilettes de Buckingham avant d'être anoblis par la reine ?

Quant à la dépendance du chanvre, elle n'a jamais été prouvée. En revanche, la plupart des scientifiques s'accordent pour dire que le « H » n'occasionne pas le phénomène du manque.

Le professeur Nahas et ses amis fondent leurs conclusions alarmistes sur les résultats d'expériences que d'autres scientifiques jugent sévèrement.

C'est le docteur Julius Axelrod, prix Nobel, qui, parlant des travaux du docteur Heath, présent à Reims, déclare que les quantités énormes de « H » données aux cobayes expliquent sans doute les troubles remarqués. Disons, pour résumer, que le professeur Heath a injecté en intraveineuses des doses très fortes de cannabis synthétique à de petits singes dont le volume pulmonaire est quinze fois plus petit que celui de l'homme.

Ne peut-on mettre en doute la valeur de certaines expériences menées à bien par ces ennemis du chanvre quand on sait comment le docteur Camprell, pour sa part, travailla ? « *Sur les dix cas rapportés, tous avaient utilisé du L.S.D. — beaucoup d'entre eux plus de vingt fois — en plus du cannabis, et huit sur dix des amphétamines. L'un des sujets a eu des convulsions par le passé, quatre ont eu auparavant des blessures à la tête...* »

Joli terrain d'expérience pour les nostalgiques de l'Inquisition ! (...) En 1972, le *Consumers Union*, l'association des consommateurs américains qui groupe vingt millions d'adhérents, demandait qu'on laisse en paix les fumeurs de « H ». Et Edgar Morin écrit dans son *Journal de Californie* : « *Le tabac contribue au cancer, à l'infarctus du miocarde. Il est autorisé. La marijuana est inoffensive, elle est interdite.* » (...)

HISTOIRE

TÉMOIGNAGE

APRÈS LA MORT D'UMBERTO NOBILE

Un visionnaire et un conquérant du pôle

Après la mort du général italien Umberto Nobile, explorateur du pôle (le Monde du 1er août), M. Jean Malaurie, professeur d'anthropologie et d'écologie arctique à l'école pratique des hautes études, nous adresse un témoignage sur l'action de celui qui fut son ami.

par JEAN MALAURIE

AVEC Nobile disparaît le premier conquérant — avec Amundsen — du pôle Nord. Dès les années 20, cet *extraordinaire* ingénieur italien, né près de Naples, et qui fait penser à Léonard de Vinci, avait conçu un plan technico-scientifique d'avant-garde pour l'étude du pôle. C'est ainsi qu'il fut le père du premier dirigeable polaire. Comme un Jules Verne, tel Ferguson, Nobile a imaginé un plan d'une *extraordinaire* audace qui ouvrait à l'Europe, à l'Amérique et à l'Asie les portes du Grand Nord. L'aérostat de Nobile, laboratoire géant, était mis au service de l'étude des terres les plus reculées grâce à des nacelles permettant, à volonté et en tout lieu, de débarquer sur la glace des spécialistes de la première expédition polaire internationale.

Nobile avait compris que le destin de l'Occident est au Nord, dans les espaces glacés qui recèlent une grande part du pétrole et du gaz mondial, des ressources minières considérables, et qui sont, en outre, les voies aériennes les plus courtes de l'Europe vers la Chine et le Japon.

En brisant ce visionnaire, l'échec de l'*Italia*, en mai 1928, retarda de vingt années l'exploration de près de un dixième du globe.

Le 16 juin dernier, à sa demande, je représentais mon ami le général Nobile aux manifestations officielles de Caudebec-en-Caux pour le cinquantenaire du vol du *Latham*, où je lus un hommage à la France écrit de sa main. On se souvient que, le matin du 16 juin 1928, un hydravion géant français *Latham* s'envolait de la Seine pour prendre en Norvège le grand explorateur Roald Amundsen, vainqueur du pôle Sud, explorateur de la route du nord-ouest et décidé à partir au secours de son ami Nobile, dont le dirigeable l'*Italia* s'était écrasé sur la banquise au retour du pôle. Au cours de ce raid dans l'hydravion, hélas mal conçu pour cette entreprise, Amundsen devait perdre la vie.

De ce couple que formèrent dans l'action Amundsen et Nobile, prestigieux et souvent tumultueux comme tous les couples de génies, Nobile était le dernier survivant.

Rendons-lui un dernier hommage : il fut, je tiens à le répéter, le premier à avoir conquis, avec Amundsen, de manière irréfutable, le pôle Nord.

Rendons-lui la gloire qui lui est due. Après cinquante ans, tous les dictionnaires du monde affirment toujours que Peary fut vainqueur du pôle Nord.

J'ai dit ce qu'il en était de ce valeureux explorateur après mes propres expéditions dans le nord du Groenland, à Thulé.

Ni Peary, ni d'ailleurs aucun autre des Américains qui contestèrent son titre à leur profit, comme Cook, ni l'illustre amiral Richard Byrd, accusé par son pilote d'imposture, n'ont pu apporter les preuves catégoriques de cette conquête avant le retour du dirigeable *Norge*, construit et piloté par Nobile et qui lança, en mai 1926, dans la banquise vierge du pôle les drapeaux italien et norvégien.

S'il est en effet assuré que Peary est allé avec un excellent navigateur (Bartlett) jusqu'au 87° 47' nord, au-delà, aucune preuve absolue, irréfutable, n'a pu être présentée par l'explorateur. Le temps de ses huit dernières étapes est au reste trop court. L'on sait enfin, de nos jours, qu'en raison de brouillards fréquents, de la dérive constante et contraire des glaces, que le repérage exact par avion est nécessaire ; il doit même être fréquemment opéré. Peary ne nous administre pas la preuve absolue, scientifique, de sa présence au pôle même.

L'affaire est si peu claire que le *Naval Affairs Subcommittee* chargé d'instruire le problème, conclut, devant Peary, par ces paroles du président, le sénateur Butler : *« Nous avons votre parole pour cette exploration du pôle et nous avons ces observations pour établir que vous avez été au pôle Nord. Ceci est le bon moyen pour parvenir dans ce genre d'affaire : votre parole et les preuves. Pour moi, comme membre de ce comité, j'accepte votre parole ; mais vos preuves, je n'en sais rien* (I know nothing about). » Le comité n'accepta la loi dite « Peary » qui reconnaissait Peary comme ayant atteint le pôle Nord, que par un vote de quatre contre trois. Un sénateur du comité, opposé à cette loi, déclara : *« Plus j'examine et j'étudie cette histoire, plus je suis devenu intimement convaincu que c'est une invention pure et simple. »* On remarquera que Peary a refusé de montrer ses documents astronomiques au *Naval Affairs Subcommittee* pour des raisons obscures de *copyright*. Ainsi que l'indique le professeur Gustave Galle, un astronome berlinois, après étude des documents de Peary : *« Aucune des méthodes de Peary n'est sûre. Même s'il avait atteint le pôle il ne l'aurait pas su ! »*

Malgré mon extrême admiration pour les exploits et le caractère du Dr Cook, parti avec deux traîneaux à chiens vers le pôle en 1908, soit avant Peary — estime que partageait en son temps le fameux explorateur danois, Knud Rasmussen — il n'est pas possible de considérer les preuves rapportées par Cook comme satisfaisantes, catégoriques. L'affaire Peary-Cook, qui n'est pas close, a été d'une violence extrême aux Etats-Unis, en 1909-1914. Cook a peut-être cru être allé au pôle Nord, bien que les moyens mis en œuvre laissent songeur ; Peary, lui, aurait-il fait croire y être allé ?

En ce qui concerne Byrd, parti dans la nuit du 8 au 9 mai, vers le pôle avec un Fokker muni de patins, *Joséphine Ford*, la question fut examinée par le professeur Liljequiest de l'université d'Upsala, en 1960. Après étude des caractéristiques de l'avion et de la météorologie locale, le jour même du vol, Liljequiest conclut que le pôle ne pouvait être atteint par Byrd en quinze heures et demie. L'exploit de Byrd a été en outre mis en question par son propre pilote, Flyod Bennett, plusieurs années après cette exploration.

Exploiter la Sibérie

Après le drame de l'*Italia* en 1928, ce sont ses ennemis politiques — c'est l'époque du fascisme, — les manœuvres de Balbo, soutenu par Mussolini, qui tentèrent de déshonorer Nobile.

Et si le « Dirigiabletrof » à Moscou lui demanda, en 1932, de construire une flotte de quatre cent vingt-cinq dirigeables pour équiper l'Aeroflot et accélérer l'exploitation de la Sibérie, il devait, après cinq ans à Moscou, faire construire les premier aéronefs, puis abandonner ce projet futuriste. De nombreuses autorités soviétiques l'ont regretté par la suite. Mais les purges staliniennes avec leurs sinistres effets, la guerre aussi étaient trop proches ; elles poussèrent les autorités à bander les énergies pour faire face militairement à la menace allemande.

Nobile, après la guerre, ne devait plus trouver les moyens d'exprimer toutes les facettes de son génie.

La crise du monde moderne pose en termes nouveaux les rapports entre le pouvoir et les scientifiques comme Nobile.

Avec les encyclopédistes, la poussée formidable du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, une croyance s'était établie dans les vertus quasi dogmatiques du progrès technique. L'omme de science était devenu un homme de pouvoir et sa voix pouvait disposer d'un énorme retentissement.

De nos jours, au contraire, la fin du mythe du progrès continu, le danger nucléaire, la peur de l'an 2000 réduisent les scientifiques à être des instruments honorés, méconnus ou déshonorés, au nom de critères qui n'ont plus rien à voir avec la recherche et la création.

Nobile est l'une des victimes de cette déplorable évolution.

L'opinion réserve, dans son inconscient collectif, le sérieux et l'efficacité aux nations anglo-saxonnes et germaniques, très particulièrement aux peuples de confession protestante. Il est des pays de culture, des peuples artistes, des peuples bouffons, sauvages ou en voie de développement ; il est le tiers-monde ; il est aussi des peuples gestionnaires et sérieux. Il faut relire l'admirable texte de Weber expliquant pourquoi l'on associe le protestantisme à l'idée d'efficacité, pourquoi la seule preuve de l'existence divine réside, pour un protestant, dans la réussite des opérations qu'il engage. Et cette idée ancienne est si profondément ancrée que l'opinion commune en arrive à gommer l'histoire. Nobile en est un exemple.

C'est pour moi un grand sujet d'interrogation que le peuple italien, si redouté et admiré lorsqu'il s'appelait romain, paraisse, depuis le Risorgimento, comme cantonné par l'opinion à des destins mineurs. Quelle sottise qui fait fi des vertus du temps et de la longue durée ! Cette idée wébérienne a son corollaire : on agit soi-même en fonction de l'image qui vous est renvoyée. Il est des réputations séculaires et, à les enfreindre, l'on provoque cette même opinion qui estime que toute transgression est signe de folie, d'aberration au sens propre du terme. Nobile, en réalisant pour l'Italie des aéronefs toujours plus avancés en concurrence avec les zeppelins de l'Allemagne, défiait déjà cette opinion. En lançant ces mêmes aéronefs à l'assaut de banquises inconnues du pôle, il devenait, disaient les critiques, un parfait dément.

Il est le dernier survivant de la période héroïque de la conquête du pôle. Dans nos esprits, elle ressorti déjà à la légende. Faut-il voir ce très grand homme, resté d'une parfaite lucidité jusqu'à sa fin, mourir dans l'ingratitude ? Après nom- l'Américain Greely, le grand Norvé- bre de ses illustres devanciers, glen, l'universel Fridtjof Nansen, son compatriote Roald Amundsen, le Canadien Vilhjalmur Steffenson, le Danois Knud Rasmussen, j'aimerais trouver les mots pour que soit rétabli, à la toute première place qui lui est due, cet Italien inspiré, et que soient enfin touchés la raison et le cœur des hommes simples qui, en dernier ressort, nomment les héros de l'histoire.

Le « camp amiral » de la flotte de Bretagne aux Ier et IIe siècles aurait été situé à Boulogne

Depuis le début de juin, des travaux de construction du parking du palais de justice de Boulogne (Pas-de-Calais) ont permis de trouver les restes de beaux bâtiments romains. Les archéologues, dirigés par M. Pierre Leman, directeur des antiquités historiques du Nord, pensent avoir ainsi localisé le camp de la *Classis Britannica* (la flotte de Bretagne) qui avait pour tâche principale de surveiller le détroit du pas de Calais.

L'existence du camp de la *Classis Britannica* était connue. Tacite en a parlé à propos de la révolte des garnisons du Rhin soutenant le prétendant Civilis après la mort de Néron (68 après Jésus-Christ) ; une inscription funéraire de Titus Claudius Seleucus, triérarque de la *Classis Britannica*, et des tuiles frappées C.B.R. avaient été trouvées à Boulogne au siècle dernier.

Depuis une dizaine d'années, des fouilles menées par le Cercle archéologique de la côte d'Opale, sous la direction de M. Claude Seillier (actuellement conservateur du Musée de Boulogne), avaient révélé, dans la haute ville, des casernes faites de matériaux légers. On savait aussi que les remparts médiévaux avaient été construits sur la muraille de la forteresse du Bas-Empire (IIIe-IVe siècle), elle-même élevée sur un rempart du Haut-Empire (Ier-IIe siècle).

Tous ces fragments, anciennement ou nouvellement découverts, permettent maintenant de bien localiser le camp de la *Classis britannica* de Boulogne. Celui-ci avait la forme d'un carré de 300 mètres de côté. La qualité des récentes trouvailles — notamment des murailles de 1,20 mètre de large et des bâtiments de belle pierre, mosaïques, sculptures et système d'égouts — et l'étendue du camp de Boulogne amènent à penser que là pouvait être le « camp-amiral » de la *Classis britannica*.

En outre, dans un niveau antérieur à la muraille du Bas-Empire, on a trouvé un médaillon en plomb frappé du chrisme, ce monogramme chrétien où s'entrelacent les lettres grecques *khi* et *ro* (initiales du Christ). Cette trace chrétienne est la plus ancienne pour une latitude si septentrionale.

Devant l'intérêt, le bureau des fouilles du ministère de la culture et de la communication a donné un crédit de sauvetage de 20 000 francs et le conseil général 10 000 francs. — Y. R.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● ECOLE POLYTECHNIQUE

Option M'

Mmes et MM. (1) : Munz, Bernard Levy, Coutronné, Sicardy, Prérot, Bauchot, Yves Benoist, Thierry Weil, Gossé, Fabien Prévost, Pautard, Gelblat, Solz, Gourlet, Desprez, Bonnerie, Le Gall, Eisenberg, Joël André, Thonon, Latombe, Géli, Antoine Masson, Barboux, Moatti, Pélissié du Rausas, Jean-Pascal Orcel, Cassimatis, Davanne, Henri Perier, Le Chenadec, Redoulez, Fatus, Marc Carlos, Maixandeau, Poirson, Marie-Hélène Adam, De Lassus Saint Genies, Martin Jourdan, Noisette, Alain Delorme, Giovangigli, Maugars, André Lafon, Armand Gautier, Didier Boissière, Reboux, Dumay, Hery, Héloret, Quercia, Loeser, Stéphane Olivier, Villeroy de Galhau, Larlon, Pierre Forbès, Charlaix, Busseron, Grouthier, Sigonney, Guyot, Chaballer, Luc Boureau, Pignault, Philippe Wolf, Mathieu Mory, Bellon, Sempère, Michel Colas, Messulam, Coéroli, Pierre Marin, Pierre Bouchard, Pierre-André Baudart, Jean-Luc Bernard, Berthias, du Hamel de Milly, Patrick Rey, Croissant, Houzard, Pantou, Cabanne, Marc Henry, Moron, Bouveresse, Devin, Souzy, Carcassès, Pierre Ollivier, Doubremelle, Bernicot, de Leusse, Eydaleine, Bertrand Galtier, Benvenuti, Looses, Lalaurette, Hoang Lien Nguyen, Guedj, Philippe Grignon, Francis Humbert, Hervé Gay, Frank Bernard, Michel Lorenzi, Der Agobian, Eric Brian, Philippe Courtier, Lalement, Pierre Dufresne, Philippe Jacquet, Vironlaud, Eric Suraud, de Mathan, Eric Parent, Hayen, Marc Babin.

Benoît Masson, Smagghe, Serge Arnaud, Frédéric Levrat, Mayoud, Boulassier, Denis Bernard, Bruno Berthet, Nadine Mercadier, Prate, Gilles Mantoux, Reynaert, Chamouton, Eric Bonjour, Gilles Rousset, Mookherjee, Pignié, Vitrant, Gantzer, Taldu, Christophe Richard, Patrick Lazier, Jouanjus, Biard, Zylberberg, Chilaud, Claude Vallée, Martine Torrell, Henry Gall, Denis Vaillant, Hubert François, Yves Blanc, Houllier, François Chabert, Goyet, Minh Son Nguyen, Quentel, Alain Salinier, Michel Isnard, Dardel, Michel Bouvet, Serge Motet, Wanner, Bertrand De Turckheim, Piau, Chantelou, Xavier Hubert, Olivier Maillard, Floyrac, Grabas, Berrada, Paul Coulomb, Andrich, Dominique Marion, Jean-Louis Muller, Hervé Guillez, Pinardon, Arnaud Salomon, Pascal Didier, Jouty, Dupeyrat, Gruska, Verse, Ottmann, Landré, Argenson, Bernard Campana, Pierre Granier, Gril, De Larrard, Pfister, Faral, Couque, Tabuteau, Chazareix, François Millon, Lhéritier, Kalaydjian.

Christian Maillard, Henri Lemoine, Michel Sabatier, Thom, Olivier Abadie, Alain Bernard, Refabert, Moire, Nicol, Catherine Bouchart, Laurent Borg, Babillot, Véronique Rebuffel, Tourte, Bruno Stoufflet, Pierre Bonneau, Jourde, Olivier Garnier, Papée, Emmanuel Peltier, Olivier Besançon, Laurent Gouzènes, Arnaud Motte, Jacques Levet, Lablanquie, Isabelle Meier, De Cordoüe, Iracane, Meyruey, François Enaud, Didier Demongeot, Olivier-Marie Racine, Michel Fouques, Christian Eychène, Marie-Hélène Gély, Rémy Bacher, Baujat, Claude Marchand, Alain Blum, Liandrat, Gloanec, Patrice Brès, Dominique Henriet, Hulin, Chassaing, Pau, De Perthuis de Laillevault, Xavier Barrois, Bernard Clément, De Marliave, Gaschignard, Laurent Bellot, Brigitte Estèbe, Christophe Potet, Passerat de la Chapelle, Le Merdy, Bernard Lemoine, Neuschwander, Jean-Tristan Savatier, Chaplais, Christophe Meyer, Ajdari, Viatgé, Marc Sanson, Mizrahi, Clervey, Ghidaglia, Michel Ricard, Chassignet, Hervé Moal, Zaoui, Avrin, Codde, Pierre-Yves Saint, Robert Charbit, Christian Tonet.

Option P'

Mmes et MM Klarsfeld, Marie Vilain, Emmanuel De Langre, Devauchelle, Fraenkel, Olivier Larroche, Jean-Marc Victor, Laurent Vieille, Cazaubiel, François Monnet, Alain Batier, Pascale Videlaine, Marcombes, Patrick Lauras, Radenac, Thierry Houdoin, Hervé Guérin, Débourdeaux, Guillermin, Séjourné, Bruno Thiard, Lépinoy, Pham Tran, Schack, Thoumieu, Alain Charbonnier, Hervé Passot, Frédéric Gras, Pascal Ravaud, Dominique Obert.

(1) Les candidats sont ex æquo deux par deux pour l'option M'.

JUSTICE

De jeunes avocats parisiens créent le Mouvement pour le respect des droits de la défense

Un groupe de jeunes avocats parisiens — une trentaine actuellement — vient de constituer le Mouvement pour le respect des droits de la défense (1). Ils estiment que *« tout est fait actuellement pour que la puissance morale de l'avocat soit diminuée, et on voit, en ce moment en France, s'installer des procédés comparables à ceux utilisés en Allemagne, où la défense est bafouée ». « En se battant pour le respect des droits de la défense,* ajoutent-ils, *les avocats ne défendent aucun privilège corporatiste, mais simplement les libertés de chacun. »* Ils ne se reconnaissent pas dans les syndicats d'avocats existants, tel le Syndicat des avocats de France (SAF) qu'ils jugent *« trop partisan »*. Pour eux, *« indépendamment de l'action que peuvent mener leurs ordres professionnels, les avocats se doivent, indépendamment aussi de leurs options politiques, de se regrouper pour défendre ce qui est l'essentiel de leur mission ».* Ils donnent pour objectif à leur association *« d'intervenir dans toutes les campagnes mettant en cause les libertés individuelles et les droits de la défense ».* Ils déplorent *« la mise à l'écart »* des avocats et de toutes leurs organisations professionnelles, qui ne participent en rien aux divers projets de réformes étudiés au ministère de la justice, en particulier celui du code pénal dont l'avant-projet a été remis récemment au ministre de la justice.

De leur côté, les justiciables veulent faire respecter les droits de la défense. A Paris, certains d'entre eux ont créé récemment le Comité d'action pour le respect des droits de la défense (2), *« la première association de consommateurs en matière de justice »*, disent ses fondateurs. Le Comité organisera des réunions, dont la périodicité n'est pas encore connue, destinées à expliquer aux justiciables les procédures et à débattre avec eux des projets de modifications éventuelles.

Le comité a tenu récemment sa première conférence-débat dans une salle de la tour Montparnasse sur la réforme de la procédure par défaut, avec la participation de M[e] Eric Tubiana et de M[e] Eric Boyer. A cette occasion, M. Gérard Mercier, juriste, collaborateur d'avocats à la Cour de cassation, a présenté un projet de *« proposition de loi supprimant la procédure de jugement par défaut ». « Il est constant,* a-t-il déclaré, *que les condamnations par défaut sont souvent plus sévères que celles prononcées contradictoirement, alors qu'on ne sait même pas si l'intéressé a eu connaissance des poursuites dirigées contre lui. »*

(1) 82, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris.
(2) 11, rue de Panama, 75018 Paris, téléphone : 257-93-69.

LOS-ALFAQUES : SOIXANTE-SIX VICTIMES FRANÇAISES

Trente estivants français sont décédés dans les hôpitaux en France, et trente-six autres dans les établissements hospitaliers espagnols, des suites de la catastrophe du camping Los-Alfaques survenue le 12 juillet dernier.

Selon le docteur Alain Haertig, médecin légiste, membre de la mission française envoyée à Tortosa le 4 août, vingt-quatre jours après la catastrophe, dix campeurs français étaient toujours portés disparus.

● *L'un des évadés de Toulouse arrêté.* — M. Serge Meyer, âgé de vingt-sept ans, l'un des cinq évadés de la maison d'arrêt de Toulouse (*le Monde* des 4 et 5 août) a été arrêté dimanche 6 août au cours d'un contrôle routier, alors qu'il circulait seul, à pied, sur le bord de la route menant de Tarascon-sur-Ariège à Ax-les-Thermes (Ariège). M. Serge Meyer avait, en compagnie d'un autre détenu, M. Cyprien Elix, âgé de cinquante-trois ans, attaqué, jeudi 3 août, un cultivateur dans une ferme isolée à Sainte-Suzanne. Ils avaient dérobé trois fusils de chasse, des munitions et du ravitaillement.

● *Attentat au musée de Gravelotte.* — Un attentat a été commis dimanche 6 août vers 2 heures du matin, au moyen d'un obus de 105 millimètres, contre le musée de la guerre de 1870, à Gravelotte, près de Metz (Moselle). La porte du musée a été soufflée, et les salles d'exposition ont été endommagées. Cet attentat a été revendiqué par le MATRA (Mouvement armé terroriste révolutionnaire et anarchiste). C'est le vingt-huitième commis depuis septembre 1977 en Moselle. Vingt et un d'entre eux ont été revendiqués par le MATRA.

SPORTS

UNE SITUATION RENTABLE

Cadre supérieur du tennis

Les grandes enceintes sacrées de Roland-Garros et de Wimbledon, qui auront sécrété durant plus d'un mois l'exaltation de l'amateurisme d'autrefois, sont désertes. Dès la mi-juillet, les professionnels du tennis ont repris leurs tournées de « gens en voyage », plantant leur chapiteau ici et là sur ces courts « concrets » où, sous un soleil plus ou moins artificiel, ils épuisent leurs journées et leurs soirées à se renvoyer sempiternellement la balle. Ne les plaignons pas trop. Ces travaux forcés de la raquette sont moins pénibles que les heures de bureau d'un administrateur de sociétés. Et autrement plus rentables.

Le marché du tennis, évalué en dollars parce que essentiellement américain — les « intervilles » si *lucratives ont lieu exclusivement* sur le territoire des Etats-Unis, — est, en effet, florissant. A la fin de la saison 1978, le montant des prix distribués par le W.C.T. (Word Championship Tennis) et le W.T.T. (Word Team Tennis), comprenant le tournoi suprême du « Masters » et le Grand Prix, richement doté par une marque commerciale, dépassera les 12 millions de dollars (6 milliards de centimes). Et les promoteurs se plaignent qu'il n'y ait pas assez de semaines dans l'année pour programmer tous les tournois !

Le « pontife » du tennis professionnel est évidemment Bjorn Borg, Suédois domicilié à Monte-Carlo, dont on dit qu'il a encaissé 1 milliard d'ancien francs l'année dernière et dont tous les contrats doivent être certainement révisés à l'heure actuelle en raison de son récent triomphe à Wimbledon. Jimmy Connors, son seul rival, le spécialiste des matches-défis du Caesar's Palace de Las-Vegas à 100 000 dollars la partie, le suit de près. De même que l'Argentin Guillermo Vilas qui, en 1977, a remporté seize tournois et cent vingt-neuf matches sur cent quarante et un pour la somme rondelette de 768 642 dollars. Et John Newcombe, le champion australien qui opère son recyclage au sein de sa propre promotion commerciale, et Ilie Nastase, que la maison Adidas fait bénéficier d'un contrat de superstar, comptent encore parmi les « happy few ».

Mais les autres ne sont pas non plus des petits malheureux. Quels autres ? C'est ici qu'il faut prendre en considération le classement permanent de l'A.T.P. (Association Tennis Players). Douze mois sur douze, avec des coefficients très précis, un ordinateur installé à Dallas, siège de l'A.T.P., absorbe tous les résultats de tous les joueurs dans tous les tournois, ceux-ci ayant eux-mêmes des rangs de préséance, dominés par les championnats du « grand chelem » (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Australie). Il apparaît que les vingt-cinq joueurs ainsi classés derrière les cinq grands « valent » 100 000 dollars par an et que le peloton des cent « pros » qui les suivent gagnent encore très confortablement leur existence.

Reste à savoir quelle est en réalité cette existence à laquelle rêvent tous les Borg en herbe et plus encore les parents de ces poules aux œufs d'or à l'affût de leur fortune.

La dîme des « agents »

D'abord, il y a la dîme exorbitante du fisc américain : 50 % sur les gains nets (assurances détaxées).

Ensuite, les charges des accompagnateurs, « coaches », entraîneurs, quand ce n'est pas un quadrille familial ou des *afficionados* parasites à l'image des toreros. Car les frais de déplacement et de séjour sont entièrement assumés par les joueurs. Souvent, dans les grandes villes, les palaces leur font des conditions, d'où leur concentration collégiale comme pendant les internationaux de Roland-Garros, au Sofitel de la place Balard.

Puis, il y a les « agents » qui signent les contrats ou brassent les affaires et qui sont de gros gourmands. Les plus importants : Mark McCormack (Borg, Nastase) et Donald Dell (Gerulaitis, Tanner, Ashe, et toute la troupe américaine, les seuls étrangers étant Okker, Kodes et... Noah). Un cas à part : Ion Tiriac, moitié agent, moitié entraîneur de Vilas et comme tel appelé « M. 30 % ».

Blanchissage et massages

Les frais d'entretien au cours des tournées *s'appliquent principalement* au matériel, publicitairement offert par contrat : cordage ou recordage des raquettes (une *dizaine* par *joueur*), nettoyage ou blanchissage de l'équipement. Cette dernière préoccupation, constante, concerne surtout les Américains, invariablement pris de court dans la vieille Europe, pour être habitués chez eux aux machines à laver du moindre motel.

Il y a aussi les frais de massage et les frais médicaux. Le tennis à plein temps entraîne — les bulletins de santé des travailleurs sur court nous l'apprennent — d'incessants accidents musculaires ou articulaires, la plaie universelle mystérieuse et endémique étant le « tennis-elbow » ou mal du coude ; les autres régions fragiles du tennisman concernant l'épaule et plus encore le dos. Ces accidents ne doivent en aucun cas être traités à la légère puisque d'une intervention heureuse ou malheureuse dépend la suite d'une carrière gagne-pain (Tony Roche et Franulovic ne se remirent jamais tout à fait d'opérations délicates). Voilà pourquoi les raffinés ont des masseurs attachés à leur personne (pour le dernier tournoi de Wimbledon, Newcombe fit venir le sien d'Australie). Voilà pourquoi, aussi, ils n'hésitent pas à aller consulter aux Etats-Unis les médecins ou chirurgiens très rares dont les cabinets sont pris d'assaut : le docteur Marshall à New-York, le docteur Kerlan à Los-Angeles, le docteur Nerchel à Dallas. A part ça, il reste évidemment aux fétichistes à se consoler avec les kinésithérapeutes à la petite semaine, les acupuncteurs miracles et les psychiatres aux passes magiques qui regonflent, entre deux confidences sur l'impuissance du grand-père, les énergies défaillantes.

Le train de vie des grandes raquettes comporte des faiblesses plus coupables. Pour un Rosewall, qui fut toute sa vie un petit épargnant, d'autres, comme Pancho Gonzales naguère, Vitas Gerulaitis ou Ilie Nastase aujourd'hui, jettent leur « blé » par les fenêtres. Il y a ces « vierges folles » qui sont les voitures de sport. Il y a surtout... les femmes, les vraies ! Les jalouses ne veulent pas rester à la maison et accompagnent leur « bonhomme » partout. Les casanières restent à la maison avec leur marmaille et le ménage entretient par-delà les continents un climat de frustration qui ne présage rien de bon pour son avenir. Et puis il y a les aventures, les sorties, les folies, très rares au demeurant car les « pros » ont trop peur que ces équipées leur coupent les jambes et ils préfèrent coucher avec leur raquette. N'empêche que nombre d'entre eux ne sont aperçus que flanqués de leurs éternelles « fiancées », grandes coquettes devant l'Eternel et championnes du lèche-vitrine. Attention, danger ! Car le grand ordinateur de l'A.T.P., qui comptabilise les contreperformances des autres palpitations que celles de sa mécanique, ne pardonne pas les écarts de conduite.

En définitive, le « pro » conscient et organisé qui entend contrôler ses balles, ou plutôt ses billes, se doit de n'être qu'un homme de terrain. Seul. Avis aux amateurs...

OLIVIER MERLIN.

Aux championnats des États-Unis

La natation féminine américaine a comblé une partie de son retard sur la R.D.A.

Ce que même Mark Spitz n'avait pu réaliser dans les championnats des Etats-Unis, une toute jeune fille de quinze ans, Tracy Caulkins, l'a accompli. Elle a tout bonnement remporté à Woodlands, au Texas, cinq titres nationaux agrémentés d'un record du monde — 400 mètres quatre nages — et de quatre records américains.

Tracy Caulkins a ainsi obtenu sa qualification dans cinq épreuves — 200 mètres et 400 mètres quatre nages, 100 et 200 mètres brasse, 200 mètres papillon, pour les prochains championnats du monde, qui auront lieu à Berlin-Ouest du 19 au 29 août. Mais il lui faudra sans doute écarter une ou deux courses dans son programme, faute de quoi elle risquerait fort, malgré sa résistance et son énergie, de n'atteindre aucun des buts qu'elle s'est fixés.

Cinq jeunes filles se sont partagé les douze titres nationaux mis en jeu du 2 au 6 août à Woodlands : Woodhead (100 et 200 mètres nage libre), Linehan (400 mètres, 800 mètres nage libre), Jezek (100 et 200 mètres dos), Pennington (100 mètres papillon) et Caulkins, dont on connaît le palmarès. Ce sont elles, pour l'essentiel, qui tenteront à Berlin de rivaliser avec l'équipe de la République démocratique allemande, dont la supériorité reste bien réelle au regard des résultats d'ensemble des championnats de Woodlands, même si la natation féminine américaine a nettement progressé.

Une parade à la suprématie de la R.D.A.

Il faut voir dans ce sursaut la volonté manifestée aux Etats-Unis de trouver une parade à la suprématie de la R.D.A., dont les techniques de dépistage, d'entraînement et de préparation médicale ont bouleversé de fond en comble la natation féminine. Faute d'avoir pu percer le secret dont s'entoure la R.D.A., les Etats-Unis ont mis en œuvre depuis plusieurs années un programme moins sophistiqué, mais connu de tous, qui repose sur une activité accrue des clubs, l'octroi de nombreuses bourses dans les universités, le choix de techniques de préparation (musculation) « à sec », c'est-à-dire hors des piscines, plus contraignantes que par le passé, avec aussi des moyens financiers nouveaux, dégagés par les pouvoirs publics et l'industrie privée, depuis que les Américains ont pris conscience, à la lumière de leurs revers, de l'importance du sport.

Pour la R.D.A., le danger viendra aussi d'ailleurs. Aux Jeux du Commonwealth, qui ont commencé à Edmonton, au Canada, les jeunes filles australiennes ont démontré leurs qualités dans le demi-fond et le fond. Tracey Wickham a amélioré de six secondes son record du monde du 800 mètres et la deuxième, Michelle Ford, a, elle aussi, battu l'ancien record. Le point commun de toutes ces jeunes filles, américaines et australiennes, est d'avoir le même âge : quinze ans.

Pas d'exploits chez les hommes

Si un coup d'élan a été donné à la natation féminine, la natation masculine américaine marque le pas. Un seul record du monde a été battu à Woodlands — par le Porto-Ricain Vassallo, sur 400 mètres quatre nages, — et le reste des épreuves n'a donné lieu à aucun exploit. L'équipe américaine devra même se méfier, pour les prochains Jeux olympiques, des progrès soviétiques, et il n'est en tout cas plus tout à fait possible de considérer que la natation mondiale est, chez les garçons, le domaine réservé des Américains et, chez les filles, celui des Allemandes de l'Est.

Brian Goodell est le grand battu des championnats américains, qui ont pris fin sans qu'il lui soit possible de se qualifier pour les championnats du monde. Cinquième du 400 mètres (3 minutes 56 secondes 70/100[e]), à plus de cinq secondes de son record du monde, neuvième du 1 500 mètres (15 minutes 45 secondes 35/100[e]), à quarante-trois secondes de son record du monde, Goodell, double champion olympique à Montréal sur ces distances, n'a été à Woodlands que l'ombre de lui-même.

FRANÇOIS JANIN.

Les résultats

Athlétisme

L'Allemand de l'Ouest Karl-Hans Riehm a amélioré de 18 cm le record du monde du lancer du marteau avec un jet de 80,32 mètres, le 6 août à Heidenheim. L'ancien record appartenait au Soviétique Boris Zaitchouk.

Boxe

L'Argentin Hugo Corro a conservé son titre mondial des poids moyens en battant aux points l'Américain Ronnie Harris, le 5 août à Buenos-Aires.

Équitation

C.S.I. DE DINARD

Grand Prix : 1. A. Leone (E.-U.) sur « Encore », 0, 0, 0, 49" 7 ; 2. J. Whitaker (G.-B.) sur « Ryan's Son », 0, 0, 4, 52" ; 3. G. Bertran de Balanda (Fr.) sur « Kheda », 0, 0, abandon ; 4. L.F. Azevedo (Brésil) sur « Joniro », 0, 4, 166" 5 ; 5. D. Constant (Fr.) sur « Danoso », 0, 4, 172" ; 6. M. Roguet (Fr.) sur « Belle de Mars », 0, 4, 178" 1 ; 7. M. Rozier (Fr.) sur « Bayard de Maupas », 0, 4, 181" 9 ; 8. M. Malta da Costa (Port.) sur « Ecuassevillais », 0, 4, 184" 6, etc.

Golf

L'Américain John Mahaffey a causé une énorme surprise en remportant le 6 août, à Oakmont (Pennsylvanie), le soixantième championnat de l'Association des golfeurs professionnels, après barrage avec ses compatriotes Tom Watson et Jerry Pate. Joueur de l'année 1977, Tom Watson était grandissime favori avant le dernier tour avec cinq coups d'avance sur Pate et sept sur Mahaffey. Les trois hommes ont réussi 276, soit 8 sous le par. C'est au deuxième trou du barrage que Mahaffey l'a emporté grâce à un birdie, empochant ainsi les 50 000 dollars (217 000 F) attribués au vainqueur.

Hippisme

Le prix du Casino de Trouville, disputé à Deauville et retenu pour le tiercé, a été gagné par Gresham, *suivi de* Bustam *et de* Xerval. *La combinaison gagnante est 12, 17, 3.*

Motocyclisme

GRAND PRIX D'ANGLETERRE A SILVERSTONE

250 cm3 : 1. Mang (R.F.A.), Kawasaki, 43' 3" 32, 170 km/h ; 2. Herron (Irl.), Yamaha, 43' 3" 51 ; 3. Roche (Fr.), Yamaha, 43' 26" 77 ; 4. Grant (G.-B.), Kawasaki ; 5. Chevallier (Fr.), Yamaha.

350 cm3 : 1. Ballington (Afr. S.), Kawasaki, 44' 43" 57 ; 2. Herron (Irl.), Yamaha, 44' 53" 80 ; 3. Grant (G.-B.), Kawasaki, 45' 6" 58 ; 4. Rougerie (Fr.), Yamaha ; 5. Bonera (It.), Yamaha).

500 cm3 : 1. Roberts (E.-U.), Yamaha, 55' 56" 93 ; 2. Manship (G.-B.), Suzuki, 56' 4" 98 ; 4. Sheene (G.-B.), Suzuki, 57' 4" 69 ; 4. Lucchinelli (It.), 5. Lansivuori (Fin.), Suzuki ; 6. Rolando (It.), Suzuki ; 7. Cecotto (Ven.), Yamaha.

Tir à l'arc

CHAMPIONNATS D'EUROPE A STONELEIGH (G.-B.)

Messieurs

1. Kyosti Laasonen (Fin.), 1 282 points ; 2. Vladimir Maksimov (U.R.S.S.), 1 263 ; 3. Tomy Fink (Suè.), 1 262 ; 4. Jos Berkers (P.-B.), 1 256 ; 5. Alexandre Aulov (U.R.S.S.), 1 252 ; 6. Mark Blenkarne (G.-B.), 1 248 ; 7. Emiel Vercaigne (Bel.), 1 240 ; 8. Hubert Geringer (Aut.), 1 236 ; 9. Bela Nagy (Hon.), 1 234 ; 10. Kauko Laasonen (Fin.), 1 232... 19. Fernand Simon (Fr.), 1 220.

Dames

1. Valentina Kovpan (U.R.S.S.), 1 279 points ; 2. Lydia Shikota (U.R.S.S.), 1 245 ; 3. Jadwiga Wilejto (Pol.), 1 231 ; 4. Keto Losaberidze (U.R.S.S.), 1 227 ; 5. Maria Szeliga (Pol.), 1 212... 35. Dominique Schraen (Fr.), 1 097.

Voile

CHAMPIONNAT DU MONDE DES « EUROPE » A COPENHAGUE

1. Wallen (Suè.), 34,7 pts ; 2. Haegbom (Suè.), 41,7 ; Neranst (Dan.), 50,4 ; 4. Evans (Nu), 54,7 ; 5. Christensen (Nor.), 60,7 ; 6. Jeandot (Fr.), 72 ; 7. Doreste (Esp.), 79 ; 8. Eklund (Finl.), 79,7 ; 9. Doreste (Esp.), 80 ; 10. Ehrnrooth (Fin.), 82.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

EQUITATION. — *Frédéric Cottier sur « Babette 17 », Daniel Constant sur « Danoso », Marc Roguet sur « Belle de Mars » et Marcel Rozier sur « Bayard de Maupas », ont été sélectionnés pour disputer le Championnat du monde à Aix-la-Chapelle.*

FOOTBALL. — *M. Henri Guérin a été désigné, le 5 août, par le conseil de la Fédération française de football, pour occuper la fonction d'« attaché aux sélections nationales » auprès de M. Michel Hidalgo. Il sera chargé des problèmes d'organisation, de préparation et d'intendance de l'équipe de France. Cette fonction était jusqu'ici remplie à titre bénévole par M. Henri Patrelle.*

Festivals

« LE VAISSEAU FANTOME » à Bayreuth

Composée en premier, la ballade de Senta contient, comme Wagner l'a noté lui-même, tout l'opéra en germe ; de là l'idée assez séduisante pour un metteur en scène de ne voir dans les trois actes du *Vaisseau fantôme* qu'une amplification de la ballade. Comme cette ballade où la jeune fille raconte l'histoire du Hollandais maudit vers lequel elle se sent poussée par une force inconnue ressemble assez à une scène d'hystérie, l'ouvrage tout entier deviendrait une sorte de cauchemar mi-vécu, mi-rêvé, et c'est ainsi que l'a conçu Harry Kupfer.

Sur le premier *fortissimo* de l'ouverture, un tableau représentant le spectre se décroche du mur ; Senta s'en saisit et le tiendra serré contre elle pratiquement jusqu'à la fin lorsque, au comble de sa crise, elle se jette par la fenêtre et meurt sur les dalles du port...

Tout cela est très cohérent : le riche Hollandais que son père lui propose en mariage n'est pas celui dont Senta rêvait, l'homme sauvage, sensuel, enchaîné au fond d'une grotte rougeoyante et avec lequel elle chante le duo du deuxième acte, tandis que s'ouvrent les murs de la pièce.

On aimerait en savoir plus sur les symptômes et les fantasmes de l'esprit pour apprécier le travail de Harry Kupfer, ou tout au moins pour s'y intéresser car entre le néo-freudisme, né de la tentation de psychanalyser à tout prix les personnages d'opéra, et les thèmes romantiques qui ont inspiré Wagner (le salut dans la mort, la malédiction de l'artiste, la rédemption par l'amour) on peut tout de même préférer les seconds. Les analyses, les pièces à thèse, n'ont jamais fait du bon théâtre. Voir une conception aussi restrictive du *Vaisseau fantôme* après la tétralogie de Chereau, si riche d'interprétations possibles, c'est reculer tout à coup, passer du théâtre à la démonstration.

Si forte soit-elle, une idée ne suffit pas à occuper la scène. La mécanique théâtrale est au spectacle, surtout s'agissant d'opéra, ce que la construction rythmique est à la musique : une rhapsodie peut vivre des seuls contrastes qu'elle met en jeu, mais une vision paradisiaque s'écroulera si le compositeur décide de n'y mettre que des blanches pointées.

Il serait intéressant d'étudier comment la plupart des meilleures idées de Harry Kupfer ont surtout le tort de n'être pas en relation directe avec le temps qu'elles doivent durer. Tout ce qui se passe dans les premières minutes de l'ouverture est excellent — un tableau qui tombe, la stupeur muette de l'assistance, Santa qui se précipite pour s'en saisir et se réfugie en haut d'un escalier — mais on s'ennuie pendant les dix minutes qui suivent, où rien n'évolue parce que la musique ne le permet plus. Le même phénomène se reproduit périodiquement jusqu'à la fin ; or le théâtre, c'est tout le contraire, précisément.

Que la direction de Dennis Russel-Davies, nouveau venu à Bayreuth, ne réussisse pas à faire oublier les longueurs de l'action scénique n'implique pas qu'elle manque de souffle dramatique, on est seulement hors d'état de l'apprécier, sauf pour la trouver bonne dans l'ensemble et paradoxalement un peu rapide à certains endroits : entre les fracas de la tempête, la mélodie a besoin de s'épanouir sans fausse honte.

La distribution était dominée par Lisbeth Balslev, une Senta fragile aux jeux de scène si convaincants que l'hystérie ne fait aucun doute, tandis que Simon Estes donnait au rôle du Hollandais l'intériorité d'un homme abattu plus que le sombre éclat d'un maudit ; on retrouvait dans Daland l'impressionnant Fasner de la *Tétralogie* (Matti Salminen), enfin Robert Schunk réfutait l'opinion selon laquelle Erik serait un amoureux sans consistance.

Le Vaisseau fantôme est rarement représenté à Bayreuth, on a toujours peur qu'il pâlisse à côté des ouvrages de la maturité. On a manqué, cette fois, l'occasion de prouver le contraire, il faut être patient et attendre, comme le Hollandais.

GÉRARD CONDÉ.

Danse

« Roméo et Juliette » à Avignon

Roméo et Juliette vient d'être créé au cloître des Célestins dans une chorégraphie commandée à François Guilbard pour le Théâtre municipal d'Avignon. La déception est à la mesure de l'espoir mis en François Guilbard, géant barbu à la force tranquille dont les images poétiques sentent bon la musique de Chabrier ou les vers de Verlaine. D'après ce qu'on connaissait de lui — une tendre *Histoire du soldat*, des tableaux impressionnistes : *Ciels, Ombres et lumières* ou ses inquiétantes *Frileuses* — on attendait une version de *Roméo et Juliette* à la fois douce et sauvage.

L'intention est intéressante. Il s'agit d'actualiser une histoire qui fait figure de mythe en insistant sur la non-communication entre les personnages : enfermés chacun dans sa logique propre, ils cèdent à des réactions épidermiques qui engendrent un climat de violence aveugle. En plaçant le suicide de Juliette en prologue puis en reconstituant les faits antérieurs sous forme de témoignages, François Guilbard tente de pratiquer une « distanciation », vis-à-vis du drame shakespearien.

Mais dès les premières scènes — malgré une intelligente utilisation du cloître sur deux niveaux, — on devine que le miracle n'aura pas lieu. Pour matérialiser une vision moderne, le chorégraphe emprunte au ballet ses schémas les plus traditionnels ; il en rajoute même sur ce qu'aurait pu faire le compositeur le plus orthodoxe : pour Roméo (Denys Ganio des ballets de Marseille) des enfilades de pirouettes, des tours en l'air, des manèges renversés, de grands jetés cambrés, toute la panoplie du virtuose ; pour Juliette (Catherine Richet, artiste invitée) qui, elle dans pieds nus, des portés à la soviétique et d'immenses courses à travers le cloître ; pour la troupe, toute la gamme des divertissements d'opéra.

Ce style classique est en contradiction avec le découpage de l'action en séquences. La musique de Prokofiev, d'ailleurs, ne s'y prête absolument pas. Le chorégraphe n'a pas su aller jusqu'au bout et trouver un langage adéquat comme l'avait réussi un Robbins sur le même sujet avec *West Side Story*. La performance de Catherine Richet accentue encore le caractère hybride de l'œuvre. Habitée par son rôle, elle traverse le ballet comme une somnambule, au milieu d'une troupe en représentation, l'œil rivé aux spectateurs. Un jeune artiste invité, Blaise Forgas, interprète Tybaldt. Sa concentration, sa maîtrise corporelle, suggèrent ce qu'aurait pu être ce *Roméo*.

François Guilbard aura au moins permis aux danseurs d'Avignon de démontrer leurs capacités techniques et leur dynamisme. Pouvait-on, en un mois seulement de répétitions, leur en demander plus ?

MARCELLE MICHEL.

MORT DE L'ARCHITECTE AMÉRICAIN EDWARD DURELL STONE

L'architecte américain Edward Durell Stone est mort dimanche 6 août à New-York à l'âge de soixante-seize ans.

[Diplômé en 1923, Edward Durell Stone, avait notamment bâti le Radio City Music Hall à New-York et le Kennedy Center de Washington. Il avait enseigné l'architecture à l'université Yale et faisait partie de l'Académie américaine des arts et des Sciences.]

Petites nouvelles

■ Le MARS (Mouvement d'action et de réflexion pour des réformes socialistes), que préside M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, souhaite, dans une lettre adressée à M. Claude Contamine, président de FR 3, que l'heure de passage de la « Tribune libre » de FR 3 soit maintenue à 19 h. 40 et demande, en outre, que soit créée une nouvelle émission permettant une *fois* par semaine de donner pendant une heure accès aux associations, clubs, etc., qui contribuent à l'animation des régions.

■ L'Académie musicale napolitaine annonce qu'en raison du décès de sa présidente, Mme Maria Napolitano Merlino, le Concours international pour piano et composition Alfredo Casella est annulé pour l'année 1978.

■ Un Festival de cinéma consacré aux minorités nationales aura lieu à Douarnenez du 4 au 10 septembre. On y verra notamment treize longs métrages et douze court métrages consacrés au nationalisme québécois : une journée sera réservée à la production bretonne.

Rock

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

MARS-AVRIL 1977

Nous continuons la publication de notre série sur les événements qui ont marqué la scène du rock au cours des dix-huit derniers mois (« le Monde » des 1er et 6-7 août). Prochain article : mai-juin 1977 dans « le Monde » daté 13-14 août.

Le terme punk est devenu non seulement un point de ralliement mais aussi un alibi publicitaire. Le marché discographique se divise en deux catégories, les punks et les non-punks. Il est préférable de se situer dans la première catégorie même si les maisons de disques collent aveuglément des *stickers* punks sur leur production quel qu'en soit le style. Clash, qui a signé avec C.B.S., enregistre en Angleterre un 45 tours *White Riot* (Emeute blanche) - *1977* : deux hymnes à la nouvelle génération qui traduisent une conscience politique aguerrie. Richard Hell chante aux Etats-Unis la génération perdue « *Blank Generation* ». Les scènes new-yorkaises et londoniennes tendent à se recouper pour provoquer une émulation. Les Américains travaillent la conception de leur musique, les Anglais proposent la spontanéité coûte que coûte.

Le label privé Stiff produit son premier 33 tours, celui des Damned. Les Damned sont l'exemple du groupe punk qui ne peut exister que dans le contexte d'un mouvement naissant. Ils disparaîtront avec l'année 1977 après avoir sublimé le show catastrophe et le plaisir instantané. Television réalise un 33 tours, *Marquee Moon*, superbement construit, dans un style personnel, qui se distingue du reste de la scène new-yorkaise par une électricité blanche et torturée. Les Kinks font un retour inespéré avec *Sleepwalker* après de longues années de tentatives malheureuses. Fleetwood Mac enregistre *Rumours*, un disque traditionnel qui va battre tous les records de vente en conservant près d'un an la première place des *charts* américains.

Un festival punk est organisé au Palais des glaces à Paris avec Jam, Generation X, Police, Wayne County et Stinky Toys. Ted Nugent donne l'un des concerts les plus bruyants du moment avec une guitare qui chauffe le métal, et Eric Clapton l'un des plus sages avec une guitare stylée. Après avoir renvoyé les Sex Pistols, EMI signe un contrat de distribution avec les Rolling Stones qui étaient les maîtres de scandale durant les années 60. Keith Richards, leur guitariste, est inculpé pour possession et trafic d'héroïne. Il risque la prison à perpétuité. Le jugement n'a pas encore été rendu. Mick Jagger provoque un scandale lorsqu'on le voit à plusieurs reprises en compagnie de Margaret Trudeau.

Les Stones semblent voler la primeur de l'actualité aux Pistols lorsque ceux-ci signent leur second contrat d'enregistrement avec A & M. Leur nouveau 45 tours, *God Save The Queen*, qui porte atteinte à la reine et au gouvernement, n'a pas le temps de sortir sur le marché. A & M annule le contrat trois jours après sa signature. Les Pistols ont gagné 125 000 livres dans la transaction et n'ont toujours pas un disque en vente, leurs concerts sont toujours interdits en Angleterre. George Harrison déclare : « *C'était le métier le plus dur du monde d'être un Beatles.* » Il semble qu'aujourd'hui celui de Pistols soit plus difficile. Clash enregistre son premier 33 tours et vient donner un concert à Paris. Clash est le groupe le plus politisé de la scène punk et le meilleur du moment, compte tenu du silence forcé des Pistols. Les Damned sont aussi à Paris ainsi que Fleetwood Mac et Lou Reed qui a perdu de sa virulence.

Asphalt Jungle, le premier groupe punk français, enregistre un 45 tours avec quatre titres, tandis que paraît le premier 33 tours de Bijou, *Danse avec moi*, qui donne en France le départ d'une nouvelle génération de musiciens. Et les compagnies discographiques continuent de signer des groupes punks sans discernement et ces derniers en profitent. Tant mieux.

ALAIN WAIS.

Cinéma

DEUX CENT-VINGT-DEUX FILMS FRANÇAIS PRODUITS EN 1977

Les statistiques que vient de publier le Centre national de la cinématographie montre que la baisse du nombre des spectateurs, que l'on avait cru stabilisée, n'est pas enrayée. En 1977, le chiffre de fréquentation est de 168 683 000 spectateurs (180,7 millions en 1975, 176 millions en 1976). La dépense annuelle par habitant, calculée sur la population totale, est de 34,61 F.

Le nombre de films français de long métrage produits en 1977 est de 222 (214 en 1976), dont 190 intégralement français (170 en 1976), 19 en coproduction à majorité française (20 en 1976) et 13 en coproduction à majorité étrangère (24 en 1976). Le coût moyen des films est de 2,69 millions (2,16 pour les films intégralement français, 5,86 pour les coproductions).

Pour l'exploitation, le recensement de janvier 1978 fait apparaître 4 410 salles regroupant 1 600 667 fauteuils, soit 31 salles de plus et 76 735 fauteuils de moins qu'en janvier 1977.

■ Le principal actionnaire de la compagnie cinématographique Metro Goldwyn Mayer Inc., M. Kirk Kerkorian, a annoncé son intention de revendre cinq cent mille de ses actions (environ 19 millions de dollars) afin de faciliter l'implantation des activités de la M.G.M. en Europe. La firme, qui tire l'essentiel de ses bénéfices de ses deux casinos de Las Vegas et de Reno, envisage d'ouvrir des casinos sur le vieux continent.

■ La Fédération française des ciné-clubs organise son stage national, du 4 au 9 septembre, à l'INEP de Marly-le-Roi, sur les thèmes suivants : Mizoguchi, le jeune cinéma américain, le cinéma tunisien, rétrospective des courts métrages du Festival d'Epinay. (Renseignements : tél. 206-96-86 et 96-98).

Théâtre

Hugo sous un cèdre

(Suite de la première page.)

L'esprit des lieux pour quelque temps. Perceptible. Une harmonie. Réussite, dirait-on : réussite à laquelle Gérard Pourruch, également animateur socio-culturel Jeunesse et Sport, bras droit ou « alter ego » du précédent, travaille aussi, activement, avec la même sorte de générosité, l'abondance de ceux qui ne mesurent pas, mais donnent. Que ce vocabulaire un peu moral ne leur déplaise. Le lecteur devinera que tout au long de l'année, au sein du CARUG, Jean-Pierre Pottier et ses équipiers se collettent de manière tout à fait réaliste, sinon politique, avec les problèmes des dix cantons qui constituent leur « pays », leur territoire. C'est, sur le terrain, une autre histoire... A Airvault était contée celle des « Misérables ».

Tout autour d'un grand et vieux cèdre, cent vingt personnes ont raconté la vie de Jean Valjean. C'est mardi gras. Clowns masqués, lutins tristes aux visages cachés de loups grimaçants, mascottes multicolores, silhouettes sautillantes derrière des caricatures de têtes : papier mâché et plexiglass, perruques de filasse ; le monde dérisoire et véridique du carnaval fête à grand bruit la mi-carême. Ce mardi-là fut pour Cosette et Marius celui des épousailles. Silence les guignols, les Cassandres, les Arlequins, les Colombines. Soudain, la mascarade s'immobilise. La noce s'est tue.

Plus loin, de dos, l'ancien bagnard devenu vieux, le bon Jean Valjean, va mourir. Il se souvient. Sur le côté, apparaît Mgr Muriel, dans l'attitude qui fut la sienne, le jour où il offrit à celui qui venait de le dévaliser, au mendiant qu'il avait recueilli, ses deux candélabres. Jean Valjean réentend la promesse qu'il fit d'employer cet argent à devenir honnête homme. Il va mourir. Il revoit encore sa Cosette, telle qu'il l'aperçut dans le bois, au premier jour, tremblante de froid et de peur, dans son abandon, enfant de pauvre, contrainte à la servitude. Apparition de l'humble petite. Repasse l'image de la Thénardier, vociférant contre « la gueuse », cette gamine de huit ans, qui avec ses « affreuses mains », s'était permis de toucher à la poupée de ses filles à elle. Jean Valjean, avant le dernier soupir, apprend à Cosette, maintenant femme, le nom de sa mère qu'elle n'a jamais connue. Vision de Fantine, chantant sa berceuse.

Jean Valjean meurt. Et le conteur évoque l'asphyxie sociale : « la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit ». Il referme le livre « commencé par un pair de France » et qui fut, selon les mots mêmes de son auteur, « achevé par un proscrit », à Hauteville-House, en 1862. Jean-Pierre Pottier, tout au long du spectacle, a été le conteur, afin de relier entre elles, comme autant de chapitres, les « séquences » découpées par Michel Philippe qui, en 1962, adapta le roman pour en faire un « livre vivant ». Quelques personnages ont disparu mais l'histoire est là. Histoire d'un siècle commencé avec Bonaparte... On verra les barricades de 1832, prémices de l'esprit de 1848.

Airvault, Gavroche, sur le mur un peu éboulé qui ferme le clos, a été tué en chantant haut sa petite chanson... « C'est la faute à Voltaire. » Le gosse s'appelle Stéphane Audureau. Combien de temps encore va-t-on l'appeler Gavroche ? Combien de temps Mme Paulette Tabary, la cantinière affable du C.E.S., sera-t-elle surnommée Mme Thénardier, elle si bonne et si gaie ? Cosette travaille dans un salon de coiffure où elle se prénomme Jeanne. Le policier Javert, c'est M. Noirault, qui fait du théâtre amateur à Airvault, il a un poste au Crédit agricole. Jean Valjean, lui, est employé de la S.N.C.F. On ne saurait citer tous les noms.

Dans le public, les parents, amis, voisins et connaissances chuchotaient doucement : « C'est Untel »... ou « Je ne l'ai pas reconnu ». Murmures bien vite tus. Et l'intensité de l'attention portée à tout ce qui se passait d'un coin à l'autre du clos, la qualité de l'écoute, avaient de quoi surprendre. Rien d'étonnant en fait : avec ce spectacle qui dure trois bonnes heures, les non-professionnels d'Airvault pourraient en remontrer à bien des comédiens spécialistes. Et les spectateurs ne s'y trompent pas.

Tout cela pourtant a été préparé vite. En trois semaines, chacun a appris son rôle, venant répéter le soir après le travail. Seuls les participants au stage Jeunesse et Sports ont travaillé en permanence. Ils composent le chœur, qui, par intermittences, commente ou étoffe les épisodes de cette aventure humaine, sociale. Ils ont encadré les répétitions, ont organisé les ateliers de couture, ont aidé à la fabrication des coiffes ou des masques, à l'installation des éclairages, à la mise au point de la bande son. La musique originale est de Dominique Dupond et, comme pour la « Geste paysanne », c'est Huguette Gasbar qui a créé tous les costumes...

Le spectacle n'a rien à voir avec le grandiose de la geste. Le principe même en est différent. Ce qui se passait sur une vingtaine d'hectares est là dans le jardin d'un ancien couvent. Les « paysans » n'avaient point d'autres rôles que de figurer activement : ici, les habitants disent les mots de Victor Hugo, dialoguent haut et clair. Représentants de leurs destins d'emprunt, parfaitement incarnés, « l'ensemble de leurs interventions s'apparente à une course de relais », dit Jean-Pierre Pottier. Seuls quelques rares rôles sont longs. Même ceux-là sont assurés sans failles. La course a été gagnée, haut la main.

Et la mise en scène, si elle trahit la sourde envie qu'a Jean-Pierre Pottier de faire du cinéma, est d'une rare cohérence. Il est bien vrai que tout le monde connaît « les Misérables », au moins par les dictées de l'école communale. Ici, l'imagerie s'est transformée en une suite de tableaux populaires. Au Musée des arts et traditions d'Airvault, jamais une exposition n'a été aussi fréquentée : elle évoquait « les Misérables ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

théâtres

Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.

Daunou, 21 h. : les Bâtards.

Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.

Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser, Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.

Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre...

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manoujon Omar Said, cythare, et Mohamed Taha, tabla (musique classique de l'Inde) ; 21 h. : Katia Koleva, piano (Beethoven, Chopin, Golominov, Nenov, Brahms, Sagaev).

Lundi 7 août

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : Les comiques américains (Charlot) : Grands films du cinéma muet (l'école américaine), 17 h. : l'Aurore, de F.W. Murnau ; 19 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. Richelieu, 2e (233-56-70) : Gambetta, 20e (797-02-74).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Bosquet, 7e (551-44-11) : Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Convention, 15e (828-42-27). Wepler, 18e (387-50-70). Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Eldorado 10e (208-18-76). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All.) (**) v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) . Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54). Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), 4 parties (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

(Lire la suite page 14.)

SPECTACLES

(Suite de la page 13.)

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) h. sp.

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)

LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées, Lincoln, 8e (359-36-14).

Les films nouveaux

SIGNORE, SIGNORI, film collectif italien : Mesdames et messieurs, bonsoir (v. o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (349-42-33), Murat, 16e (288-99-75) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenue, 15e (544-25-02).

BRIGADE MONDAINE, film français de J Scandelari (**) : Rex, 2e (236-83-93). Danton, 6e (329-42-62). Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24). U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Secrétan, 19e (206-71-33)

LE MERDIER, film américain de Ted Post (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). Mercury, 8e (225-75-90) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

BIG RACKET, film italien d'Enzo Castellari (**) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89) U.G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00). Secrétan, 19e (206-71-33).

DELICIA, film allemand de Siggi Gotz (**) (v.f) : Richelieu, 2e (233-56-70). Bonaparte, 6e (326-12-12). France-Elysées, 8e (723-71-11). Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44). Fauvette, 13e (331-56-86). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V f Nations, 12e (343-04-67).

LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

MORTS SUSPECTES (A. v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f U.C.G.-Opéra, 2e (261-50-32).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

LA PETITE (A., v.o.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Paramount-Elysées (359-49-34).

REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**): Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES RISQUE-TOUT (A., v. o.) : U G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Mistral, 14e (539-52-43); Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (288-99-75).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) : Colisée, 8e (359-29-46): Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Convention, 15e (828-42-27): Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)

UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V f. : Cinéac, 3e (742-72-19).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88)

XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o) La Clef, 5e (337-90-90); v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). h. sp.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LE DECAMERON (It., v o.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11)

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)

LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77)

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LOVE STORY (A., v o) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

1900 (1re partie) (It., v.o.) : Studio J -Cocteau, 5e (033-47-62).

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

MORE (A., v. o.) (**) : le Seine, 5e (325-95-99).

MUHAMMAD ALI L'INVINCIBLE (A., v o) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

MYRA BRECKINRINDGE (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

PETER PAN (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82)

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

QUO VADIS ? (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67)

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68)

UN ETE 42 (A., v.o.) . U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V f : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Actions-Ecoles, 5e (325-72-07).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96)

Les festivals

BRIGITTE BARDOT, La Pagode, 7e (705-12-15) : la Parisienne.

TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.

COMEDIES MUSICALES U. S. A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Invitation à la danse.

LE CINEMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Action - République, 11e (805-51-33) : Céline et Julie vont en bateau.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.

AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : W.C. Fields and me.

I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : la Honte.

H. BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme à abattre.

RETROSPECTIVE JOHN FORD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Cavaliers.

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h (sf S et D.).

LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S et D.).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 23 h. 50.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.

INDIAN SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.

LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.; Acacias, 17e (754-97-83), 23 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Entretien avec M. Claude Contamine président de FR 3

« Une politique des programmes ne se juge pas seulement à un gain d'audience »

M. Claude Contamine, président de FR 3, prépare quelques changements de la grille des programmes pour la rentrée. Ces changements concernent les trois dernières soirées de la semaine puisque, selon le cahier des charges, des films occupent celles du lundi au jeudi.

« Il s'agit surtout, *dit M. Contamine*, d'une nouvelle organisation du dimanche soir. Nous avions, à 20 h. 30, un programme régional de divertissement et de fiction qui ne pouvait résister à la concurrence du film de TF 1. D'autre part, le programme dit « de connaissance » du vendredi s'adressait à peu près au même public que celui d' « Apostrophes » sur Antenne 2. Autant faire, dans un esprit culturel, toute une soirée du dimanche originale et cohérente. C'est pourquoi le programme « connaissance » y sera désormais placé de 20 h. 30 à 21 h. 30, avec des émissions sur la médecine, les grandes villes, etc.

« Il sera suivi, jusqu'à 22 heures, par « L'encyclopédie du cinéma », une série coproduite avec les éditions du Seuil. Nous avons actuellement vingt-six numéros consacrés à l'histoire du cinéma français. Le magazine « Ciné-regards » trouvera maintenant une meilleure place après cette encyclopédie, de 22 heures à 22 h. 30. Et la soirée se terminera avec le film du « Cinéma de minuit. »

» Le programme régional sera donc avancé au vendredi et le samedi nous aurons une série d'émissions historiques sur les grandes conjurations, que relaiera une autre série sur Mazarin.

— *On parle d'une baisse d'audience de FR 3...*

— Il est exact que, cette année, FR 3 a perdu 6 % d'audience. Cela est dû à un phénomène assez curieux. On nous a recommandé de programmer moins de films américains et d'éviter les films de violence. Or, lorsque nous offrons des films yougoslaves, allemands, italiens, avec de grandes vedettes, à la place des américains, la baisse d'audience est immédiate ! De la même façon, le remplacement de films violents (westerns, guerre) par des films « tout public » fait tomber l'audience. C'est, évidemment, un risque à prendre lorsqu'on veut faire un effort de qualité.

» Cela n'aurait pas d'importance si le mécanisme de répartition de la redevance ne venait pas sanctionner une perte d'audience par une diminution des sommes allouées. Je suis entièrement d'accord avec la réforme de 1974, qui a divisé l'ancien O.R.T.F. en plusieurs sociétés. Mais j'ai toujours jugé ce système de répartition mal conçu, même lorsqu'il a fonctionné en faveur de FR 3. Il est à la fois complexe et injuste. Il ne prend en compte que les variations d'audience de plus ou moins 10 %. Ainsi, l'année dernière, l'audience de FR 3 avait augmenté de 30 %. Le supplément de crédits a été calculé sur 10 % seulement. Inversement, cette année, nos 6 % de baisse vont être comptés pour 10...

» Interviennent, ensuite, les notes de qualité des programmes. Mais pour cela, on retient les émissions citées au moins vingt fois par quatre cents personnes choisies comme représentatives du public et qui répondent à un questionnaire rédigé de telle façon qu'il avantage par exemple les émissions d'information par rapport aux films, non considérés comme œuvres culturelles. Le système aboutit à un sondage d'audience. Nos émissions lyriques, dont la qualité est indéniable, ne sont pas retenues. Si elles ont une audience importante par rapport au public auquel elles s'adressent, elles en ont une faible par rapport aux critères généraux.

» Il existe aussi une commission de la qualité qui donne des notes aux programmes de chaque société. Mais les membres de cette commission changent souvent et les notes sont subjectives. Le système s'en trouve compliqué sans être plus efficace. Même avec des notes favorables, FR 3 ne trouve pas là une compensation aux inconvénients financiers de sa perte d'audience.

» Le public de la télévision n'augmente pas indéfiniment et, de plus en plus, il se partage. Nous nous rendons compte, aux réactions de la presse et de téléspectateurs de catégories variées, qu'une politique de programmes ne se juge pas seulement à un gain massif d'audience par n'importe quel moyen. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

UNE CHRONIQUE DE ROGER GICQUEL SUR EUROPE 1

● A compter du 17 septembre, Roger Gicquel, présentateur du journal de TF 1, assurera sur Europe 1 une chronique quotidienne à 7 h. 45. D'un style très personnel, elle s'attachera à élargir l'actualité politique directe à des considérations plus proches des questions de société ou de morale. Roger Gicquel continuera à assurer son journal télévisé sur TF 1.

ENTENDU

La chanson d'abord

Radio (comme patins ?) à roulettes. Le samedi, à 12 h. 30, France-Musique fait appel aux enfants, ils participent à l'émission. L'antenne aurait pu être laissée à leur imagination, on a peine à croire qu'ils aient la responsabilité de ces quelques séquences séparées par des indicatifs sophistiqués. Peut-être ont-ils choisi les thèmes. Mais pourquoi s'adresser à eux sur ce ton compassé et bébête que l'on croyait banni depuis au moins dix ans ? Rien d'étonnant à ce qu'ils se mettent au même diapason. Ne parlons pas du feuilleton simili-policier avec participation d'instruments de musique que les enfants interprètent comme s'ils anonnaient une fable en se moquant du professeur. Peut-être se moquent-ils, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire.

Par souci démagogique, voilà le « démontage d'un tube » d'Alain Souchon, Jamais content. Confidences et anecdotes, on raconte que le « gimmick » a été trouvé dans une chambre d'hôtel, que les premières paroles ont été complètement changées et le principe de composition gardé. Alain Souchon accorde une grande importance aux histoires qu'il met en musique. Son succès vient de son écriture, de son vocabulaire. Toute une génération se reconnaît dans son personnage d'anti-héros godiche. En quoi, pourquoi, comment ? Quelle est la part d'aimable masochisme et celle de l'ironie ? On aurait aimé savoir...

Pourtant, une chanson ne devient pas un tube simplement parce qu'elle est bien fabriquée et que sa mélodie se fredonne facilement. Quand elle devient populaire, c'est qu'elle est la boussole des mentalités, et elle témoigne d'une époque mieux que les archives des journaux, parce qu'elle reflète brutalement l'air du temps. Plus elle est naïve — comme une photo d'amateur, comme un vrai mot d'enfant, — plus elle est exacte. Sur Europe 1, Philippe Alfonsi replace les événements de l'histoire contemporaine (« Histoires d'un jour ») dans le quotidien des airs à succès. Sur France-Inter, à 16 h., deux cinglés du music-hall, Jean-Christophe Averty et Jacques Crepineau, font revivre l'avant-guerre, son Olympe pailleté, ses dieux canailles, Frehel, Mistinguett, Maurice Chevalier, Albert Préjean, Piaf... Mythologie des héros du trottoir, monde illusoire ? Le recul gomme les tromperies et les pièges, restitue l'image poétique d'une gouaille populaire authentique, d'un laisser-aller aux sentiments forts. Averty et Crepineau ne font pas de la nostalgie rétro. Ils jubilent en gourmets qui aiment faire partager leurs plaisirs raffinés. Une merveille, cette émission pleine d'enregistrements rares. « A vos cassettes ! », prévient Averty, généreux.

COLETTE GODARD.

LUNDI 7 AOUT

CHAINE I : TF 1

19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Bourvil) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : L'AUTRE, de J. Cromwell (1939), avec C. Grant, C. Lombard, K. Francis, C. Coburn, H. Winson, K. Alexander (N.).

Un homme, marié à une femme qui l'a épousé par intérêt, s'éprend d'une jeune veuve. L'épouse refuse de lui rendre sa liberté.
Drame romanesque et sentimental très « années 30 ». Un trio d'excellents acteurs.

22 h., Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 5 : Juliet Berto et Edith Bassila).

Edith avait écouté avec beaucoup d'attention les explications de la règle du jeu. L'équipe technique faisait corps avec la petite et la grande personne... une rencontre est une aventure.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 18 h. 40, C'est la vie ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Le Cirque de Corée.

21 h. 35, Emission littéraire... Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : Du côté du Talmud (première partie : Retour au texte). réal. M. Bober.

La première de trois rencontres avec la culture juive, de trois rendez-vous avec la tradition d'un peuple. Le Dr G. Valensi, après avoir étudié le Talmud, raconte toute l'histoire du livre.

22 h. 35, Sports : Catch à Alfortville.
22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA BRIGADE DU DIABLE, d'A. McLaglen (1968), avec W. Holden, C. Robertson, V. Edwards, A. Prine, D. Andrews. (Rediffusion.)

Entraînée dans un camp du Montana, une unité de choc, composée de repris de justice et de têtes brûlées, se distingue sur le front d'Italie, en 1943.
D'après une histoire authentique, un film qui glorifie la discipline et la bravoure de l'armée américaine.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Série : du côté de O'Henry ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ;

20 h., La chronique d'Elia, de F.-A. Burguet, avec C. Alers, A. Doat. Réalisation C. Roland-Manuel (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : l'esprit des nations ; 23 h. 15, VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme : Suppe, Fucik, Komzak; 19 h. 30, Kiosque; 19 h. 40, Informations festivals;

20 h. 5, Festival de Salzbourg : « Trois motets a capella », de David ; « Requiem », de Apostel ; « le Château de Barbe-Bleue », de Bartok, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., direction G.-A. Albrecht. Avec K. Kasza et L. Roar ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : « l'Ouest ».

MARDI 8 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Le vent du désert ; 19 h. 10, Jeunes pratique : le delta-plane ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Fernandel) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Darwin et la mer, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 30, Sports : Superstars à Madrid ; 22 h. 30, Emissions musicales : Bruits en fête et sons de plaisir (Les libertés surveillées).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame (Yvette Chauviré, danseuse) ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat (rediff.) ; 16 h. 55, Sports : Coupe du monde de football (rétrosp.) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie : Lettre ouverte en l'an 2000 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : REVERIES D'AMOUR, de M. Keleti (1970), avec I. Sinkovits, A. Shengelaia, S. Pecsi, L. Dmitriev et K. Loutchko.

La vie mouvementée de Franz Liszt, compositeur et pianiste. Sa musique et ses amours.
Ce film hongrois qui se signale, paraît-il, par un grand souci d'authenticité, est inédit en France.

Vers 22 h., Débat : Un grand musicien : Franz Liszt.

Avec Mme B. de Prévaux (arrière-petite-fille du musicien), MM. G. Cziffra (pianiste), S. Gut, J. Karpati (conservateur en chef de la bibliothèque et du musée Liszt à l'académie de musique de Budapest), B. Gavoty (musicologue).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LES CHEVALIERS DU TEXAS, de R. Enright (1948), avec J. McCrea, A. Smith, Z. Scott, D. Malone, D. Kennedy...

Pendant la guerre de Sécession, trois fermiers du Texas, dont la propriété a été ravagée par des hors-la-loi, vivent des aventures mouvementées.
Un western d'action pure à la mode d'autrefois et le bon vieux technicolor de Natalie Kalmus.

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans la ville ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Il y a cinquante ans disparaissait Leos Janacek ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, *Entretiens avec... Nadia Boulanger* ; 14 h. 15, Feuilleton : Lecture de la France (Richelieu et la Fronde) ; 16 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de la Grèce : le domaine d'Ulysse ; 16 h. 30, Les arbres : l'olivier (rediffusion) ; 17 h. 32, Il y a cinquante ans... disparaissait Leos Janacek ; 18 h. 30, du côté de O'Henry : vingt ans après ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : célébration de la voix ;

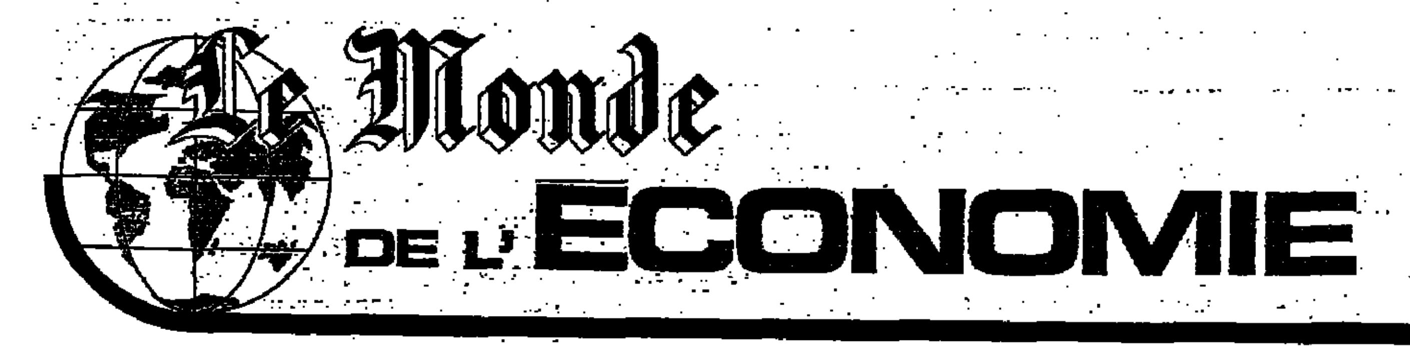
20 h., « L'ai-je bien descendu, l'avez-vous bien monté ? » ou « l'Humour au pied de la potence » (rediff.) ; 21 h. 15, Concerts du mardi au Palais des congrès : G. Desurmont, O. Gardon, Gotkowski, A. Moglia, E. Péclart (Schubert, Bartok, Brahms) ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : le siècle de l'histoire ; 23 h. 15, VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, « D'un carnet d'adresses : cent noms » ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme (Strauss, Schubert, Duclos) ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Schwetzingen... « Suite pour cordes et flûtes à bec », d'A. Holborne ; Suite pour cordes « Deliciae Harmonicae », de W. Fabricus ; Fantaisie « The leaves be green » pour flûtes à bec de W. Bird ; « Concerto en ré mineur pour cinq flûtes à bec sans basse », de Bodin de Boismortier ; « Concerto en sol mineur pour flûte à bec et cordes », de Vivaldi ; « Suite pour cordes et flûte à bec », de Duben ; « O Nachbar Roland pour cinq flûtes », de Scheidt ; « Three parts upon a ground pour trois flûtes à bec et basse continue », de Purcell ; « Lamento pour cordes », de Verdier ; « Concerto à huit pour quatre flûtes à bec et cordes », de Heinichen ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone : « l'Ouest » (Roussel) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques (Clerambault, Barber, Xenakis, Duphly, Cherubini).



INVESTIR A L'ÉTRANGER

Est-il opportun, alors que le rythme de l'activité économique n'est plus suffisant pour assurer le plein emploi, de laisser les entreprises s'implanter à l'étranger ? La question n'est pas seulement posée en France. Elle fait l'objet de débats parfois passionnés dans les autres grands pays industriels, notamment aux Etats-Unis, où les syndicats sont en général devenus très hostiles aux investissements en dehors du territoire américain, et en Allemagne, où la décision prise par Volkswagen de fabriquer des voitures à New-Stanton, en Pennsylvanie, a été longuement discutée. Un chef d'entreprise français, qui dirige le groupe Roussel-Uclaf, contrôlé depuis 1974 par le groupe allemand Hoechst (1), nous donne ici son point de vue. De 1945 à 1974, M. Jacques Machizaud était chargé de développer l'activité de Roussel-Uclaf à l'étranger. Le groupe a des usines en Amérique latine (Brésil, Argentine, Chili, Pérou), en Inde, en Afrique du Sud et en Grande-Bretagne.

par JACQUES MACHIZAUD (*)

SI l'industrie française entend conserver sa place sur les marchés mondiaux, *a fortiori* si elle veut l'améliorer, ce qui semble être un de ses desseins politiques, elle se doit indiscutablement de participer pleinement à toutes les formes de l'échange économique international. Or, s'il semble qu'aujourd'hui la plupart de nos compatriotes ont accepté l'impératif de l'exportation, un autre aspect des relations économiques internationales paraît demeurer mal compris : celui de l'investissement à l'étranger, qui est trop souvent assimilé à l'évasion de capitaux quand il n'est pas considéré en outre comme une cause déterminante de sous-emploi en France.

Investir à l'étranger, pour nos entreprises, c'est d'abord rester concurrentielles. Il s'agit donc d'une exigence de survie. C'est un fait, et il serait illusoire de croire qu'il peut être éludé. Tout ne peut pas être produit sur le territoire national à des prix de revient compétitifs. Ainsi, à moins d'abandonner purement et simplement certaines productions, et, par conséquent, l'acquis technologique, les marques, la clientèle, des entreprises doivent rechercher hors de France des conditions plus favorables à la poursuite et à l'extension d'une partie de leurs activités. Cet enjeu ne souffre généralement pas d'une alternative et le gagner signifie, par contre, pouvoir maintenir en France l'essentiel du potentiel industriel de la firme. Le président de l'un des plus puissants groupes industriels français ne déclarait-il pas récemment que les bénéfices retirés de ses opérations étrangères étaient, proportionnellement au chiffre d'affaires, beaucoup plus importants que ceux engendrés par ses activités de même type en France ? S'il s'interrogeait sur les causes profondes de ce phénomène, il soulignait cependant que les gains réalisés à l'étranger avaient permis à son groupe de traverser sans dommage la crise des dernières années. Exemple, parmi d'autres, à méditer.

Investir à l'étranger, pour nos entreprises, c'est aussi contourner les barrières qui font de plus en plus obstacle à la traditionnelle exportation directe. Et chacun sait qu'à l'euphorie libre-échangiste qui a régné de la seconde guerre mondiale jusqu'en 1975 a succédé une atmosphère de contrôle et de suspicion. L'enlisement des négociations internationales sur les désarmements tarifaires comme les conflits qui ont éclaté dans certains secteurs sensibles le montrent. Sans doute la vague protectionniste n'a-t-elle pas eu l'ampleur que l'on pouvait craindre. Mais l'alerte a été donnée et, dès qu'elles ont atteint une certaine stature internationale, les entreprises ne peuvent plus fonder leur stratégie sur la seule exportation à partir de leurs bases nationales. C'est une exigence de sécurité ! Il existe en particulier des marchés que les industriels français ne peuvent pas se permettre de négliger en raison de leur taille et de leur solvabilité, mais qui sont, pour de multiples raisons, difficiles à pénétrer de l'extérieur. Je veux, bien entendu, parler des États-Unis et du Japon, où la présence de l'industrie française, quoique impérative, est encore trop faible. Au cours de ces dernières années, un petit nombre d'entreprises françaises ont investi aux États-Unis, soit directement, soit par rachat ou prise de contrôle d'entreprises existantes. Mais ces initiatives, abondamment commentées dans la presse, ne doivent pas faire oublier que nos concurrents allemands et japonais se sont montrés, dans cette action, plus déterminés et plus ambitieux que nous. Et ne pensons pas que ces investissements sont motivés par la recherche de profits faciles, alors qu'il s'agit des économies les plus concurrentielles du monde et que bien des dirigeants d'entreprise savent ce qu'il faut y consacrer d'efforts pour s'y implanter durablement.

L'impératif de la technologie

Investir aux Etats-Unis et au Japon, c'est non seulement s'introduire plus facilement sur leurs marchés, mais c'est surtout se trouver en contact avec les industries les plus puissantes et les plus dynamiques. C'est-à-dire accéder plus directement à toutes les innovations en matière de technologie. Il y a là un aspect encore peu exploré des effets induits de l'investissement à l'étranger mais qui devrait prendre toute son importance dans les années à venir. Jusqu'à la période récente, la stratégie de l'investissement à l'étranger était orientée vers le contrôle et le développement des sources d'énergie et de matières premières. Démarche logique pour un pays aussi dépendant que le nôtre et qui, en outre, bénéficiait de liens historiques avec certains fournisseurs de ces ressources naturelles, en Afrique par exemple. Aujourd'hui, le pétrole ou le cuivre sont nécessaires, mais pas suffisants. De nouvelles stratégies à vocation commerciale ont pris le relais.

A moins de se résigner aux productions classiques et vieillissantes, les entreprises françaises ne peuvent pas rester à l'écart des principales filières technologiques qui commandent et commanderont les grands débouchés : informatique, télécommunications, « télématique », comme dit M. Simon Nora, santé, alimentation, énergies nouvelles, techniques anti-pollution, etc.

(Lire la suite page 16.)

(1) Hoechst contrôle 50,02 % du capital du groupe Roussel-Uclaf depuis 1974, année au cours de laquelle la famille Roussel lui céda la majorité du capital à la suite de la mort accidentelle de Jean-Claude Roussel.

(*) Président du directoire de Roussel-Uclaf.

Malgré les ventes du Fonds monétaire...

QUI l'eût dit, qui l'eût cru ? Le Fonds monétaire a, lors de sa dernière adjudication, qui a eu lieu le mercredi 2 août, vendu 540 000 onces d'or (1 once = 31,103 grammes) à un prix dépassant 200 dollars l'once (203,28 dollars en moyenne). Lorsque, à la fin du mois d'août 1975, le comité des négociations, qui préparait la réforme des statuts du Fonds (formellement adoptée quelques mois plus tard à la Jamaïque, les 7 et 8 janvier 1976), décida que cette institution mettrait progressivement en vente le sixième de son stock de métal précieux, évalué à quelque 150 tonnes (tandis qu'un autre sixième, soit 25 tonnes encore, serait restitué aux pays membres), le marché réagit en baisse. Le prix de l'or, qui au milieu de l'été 1975 se situait encore au-dessus de 160 dollars l'once, revint aux environs de 130 dollars au début de l'année suivante.

L'entrée en scène du F.M.I. sembla d'abord précipiter le mouvement. A la première vente, qui eut lieu le 2 juin 1976, l'or fut adjugé au prix unique de 126 dollars ; à la deuxième vente (14 juillet), à 122,05 dollars, tandis qu'à la troisième (15 septembre) les prix retenus s'échelonnaient entre 108,76 et 114 dollars (prix moyen : 109,40 dollars). Entre temps, la cotation était tombée — le 31 août — à 103 dollars l'once à Londres. Mais une intervention de caractère politique inversa la tendance. Les neuf pays de la C.E.E. faisaient savoir au F.M.I. qu'ils souhaitaient un « assouplissement de la procédure des ventes d'or au F.M.I. ». En clair, il s'agissait de revenir à la procédure du prix unique qui avait la préférence des banques centrales (Banque de France et Banque nationale suisse), disposées à se porter acquéreur (et qui achetèrent effectivement). A la suite de l'accord intervenu à ce moment-là au sein du conseil d'administration du F.M.I., les adjudications cessèrent d'être interprétées comme une machine de guerre destinée à « casser » toute velléité de hausse trop forte sur le marché. Les banques centrales intéressées n'eurent plus à intervenir directement pour soutenir la demande.

La décision du mois d'août 1975 était un des éléments importants du compromis qui devait mettre fin à la longue querelle franco-américaine sur la réforme monétaire internationale. Propre à satisfaire des desseins et des arrière-pensées contradictoires, elle avait donc par nature un caractère ambigu. Pour les Américains, à qui revenait cette initiative, il s'agissait de prouver par des actes que l'intention de retirer à l'or tout rôle monétaire était sérieuse, puisque le F.M.I. était appelé à se défaire d'une partie de ses avoirs métalliques, étant entendu qu'une fois terminée la première période de quatre ans prévue pour la vente échelonnée de 25 tonnes il pourrait être convenu de mettre une nouvelle tranche aux enchères. Quant aux Français, qui avaient commencé par faire la grimace, ils revinrent vite sur leur première réaction, estimant qu'à la longue les ventes pourraient se révéler comme un véritable piège pour les partisans de la démonétisation. Il était entendu que le bénéfice à en attendre (différence entre le prix officiel de 42,22 dollars l'once et le cours du marché) alimenterait un fonds fiduciaire destiné à aider les pays en voie de développement. N'était-ce pas faire de ces derniers des alliés objectifs à la cause d'une forte revalorisation du métal précieux ?

Aux ventes périodiques du Fonds monétaire se sont ajoutées depuis le 23 mai dernier — et pour six mois au moins — celles du Trésor américain (portant chacune sur 300 000 tonnes). L'augmentation de l'offre qui en résulte n'a pas empêché les cours de l'or de s'envoler. Les calculs auxquels se livrèrent naguère les signataires des accords de la Jamaïque sont presque oubliés, sous l'influence du seul facteur décisif qui détermine l'évolution du prix de l'or : la continuation de l'inflation mondiale.

PREMIER MARCHÉ AUX BESTIAUX DE FRANCE

Sancoins est né d'un embouteillage

PARCE que l'été l'eau n'arrivait plus à sa baignoire, M. Hubert Dubedout, dit-on, est devenu maire de Grenoble. Parce que le mercredi on ne pouvait plus circuler dans sa ville, M. Pierre Caldi, maire de Sancoins, a réalisé, au parc des Grivelles, le premier marché aux bestiaux de France, voire d'Europe. Il est aussi en passe de faire adopter un plan national des marchés de France.

A 36 km de Nevers, sur la route de Bourges à Moulins, Sancoins, c'est (presque) le centre de la France, à la charnière des trois régions Auvergne, Bourgogne et Centre. Place forte du commerce depuis les Gaulois, la petite ville s'était placée sous la protection royale pour « marchander tranquille » à l'abri des appétits féodaux. Au dix-neuvième siècle, ses foires étaient célèbres. Quand dans la bourgade de quatre mille habitants, le cheval-vapeur remplace l'autre, situation devient rapidement intolérable, sur les 33 000 m2 de places. Les veaux débordent de leur halle. Ils sont partout, au pied de l'église, sur les bords du canal du Berry. Les bœufs, les porcs, les volailles amènent tant de monde qu'on ne peut plus mettre une roue de camion devant l'autre. On ouvre de plus en plus tôt le marché, qui devient nocturne.

« En quatre-vingt-dix minutes »

On dort mal, bercé par le meuglement de plusieurs milliers de bêtes à cornes. Les négociants renâclent devant ces difficultés et prophétisent : *« Si on laisse faire le marché dépérira. »* Elu en 1971, spécialisé dans les travaux publics plus que dans l'élevage, M. Caldi n'a pas laissé faire.

« La personne qui a attaché un taureau au parc de M. Moreau est prié de l'enlever d'urgence. » L'annonce claque dans les haut-parleurs au-dessus du concert polyphonique des bêtes. Prévenue par talkie-walkie, la speakerine du pavillon des gros bovins répercute le message. C'est l'image du nouveau marché de Sancoins : un bâtiment en forme d'étoile à trois branches, dont deux sont couvertes. Au centre, les services généraux. Sur chaque face, trois vigies, sortes de tours de contrôle qui dominent l'une le marché aux veaux, l'autre celui des bovins adultes, le troisième celui des moutons. A chaque angle, un bistrot. Depuis 4 h. 30, ils servent force cafés, coups de rouge et sandwiches. C'est le premier marché, celui des veaux, broutards et taurillons ouvre à 7 heures. Juste le temps de les descendre des camions, les encorder aux barres d'attaches, ou de constituer les lots à distribuer dans les parcs. Du haut de la vigie, on découvre un Vasarely vivant de 70 m sur 154 m, composé de 4 332 cases : 3 284 veaux et 1 048 taurillons indique le cadran électronique. Sur la gauche le blanc des charolais domine, avec des taches éparses. A droite, les races et les robes sont plus mélangées : le noir des frisons, le caille-blond-brungé des normands, le roux des blondes d'Aquitaine...

6 h. 50 : une tache d'encre se presse derrière la chaîne. Pas question de commercer avant l'heure sous ~ d'exclusion.

7 heures : sonnerie électrique, la chaîne s'effondre. La marée des blouses noires, trois cents peut-être, s'avance dans l'allée centrale et s'égaye peu à peu dans les travées.

« T'en veux combien ?

— 320. »

L'acheteur hausse les épaules. C'est à peine s'il a palpé l'arrière du veau, de part et d'autre de la queue, qu'il part voir ailleurs. On ne marchande plus. L'offre est plus que large. La demande abondante. Le cours se fera à l'équilibre, sans discussions, devenues inutiles. D'ailleurs, tout va très vite.

« La partie se joue en quatre-vingt-dix minutes », explique M. de Brouillé, un éleveur influent de la région. *« Vingt-cinq minutes au-dessus du cours pour jauger la tendance, et une heure de vente normale »*, ajoute un autre.

Du marché qui asphyxiait les places de Sancoins, les marchands n'ont gardé que la blouse et le bâton. Des bâtons en tout genre, droit ou noueux, décoré, voire ciselé, ou brut comme s'il venait d'être arraché de l'arbre, avec ou sans bec comme une canne, avec ou sans pointe de fer au bout. Le gonflement de la poitrine qui indiquait le gros portefeuille aux billets tassés du maquignon a disparu. Reste un carnet à souches, des bons qu'on échangera après, dans les bureaux prévus à cet effet, contre des chèques qui seront aussitôt déposés au guichet du Crédit agricole, tapi au cœur de l'étoile.

7 h. 45 : nouvelle sonnerie, même scénario, sur le marché des moutons. Ils sont 6 137 serrés laine contre laine dans des « tunnels » suffisamment étroits pour qu'on puisse « toucher », ou encore dans des casiers roulants à peine plus grands qu'un caddy de supermarché.

8 h. 30 : sur le marché aux bovins adultes, vaches, bœufs et taureaux aussi, sont alignés sous la troisième branche (181 m de long) de l'étoile. 1 958 taches où le blanc domine encore. Dans la tour de contrôle, le talkie-walkie grésille :

« Monsieur le maire. Il y a là M. X... qui présente cinq taurillons. Des invendus du marché de 7 heures. C'est bien 500 F d'amende par animal ?

— 500 F. C'est cela. Dernier avertissement », répond M. Caldi. *« En reportant des animaux d'un marché sur l'autre, il triche sur les droits d'entrée* (3 F par tête) *et il fausse les cours. La concurrence, ce n'est pas l'anarchie »*, explique-t-il. Le règlement intérieur prévoit, outre l'avertissement, l'amende, l'exclusion temporaire et même définitive.

9 heures : la chaîne tombe. Dans le flot qui s'avance, les taches bleues des robes des femmes, vertes ou rouges des tee-shirts des enfants troublent la palette du marché : nous sommes le 2 août. Les vacanciers sont levés. Pour eux, se développe d'ailleurs un petit marché de chevaux et de poneys dont certains viennent de Hollande.

« Les Italiens achètent... »

Dans les travées, acheteurs et vendeurs font leur métier. D'autres se renseignent ou du moins essaient :

« Ça va ?

— Le marché n'est pas chaud.

— Mais les Italiens sont là ?

— Les Italiens achètent... »

10 h. 30 : la commission de cotation est réunie. Ils sont treize à table. Les bâtons sont restés dans le couloir. Le président, M. Maurice, un enseignant agricole à la retraite, ouvre la séance :

— Allons messieurs, qu'est-ce que vous faites ? Je mets « cours facilement reconduits » ? Tous se taisent, se regardent. L'un acquiesce.

— Reconduits... ? demande un second.

— Facilement... ? interroge un troisième. *Il y a de la détresse.*

— Tu parles d'une détresse. Quand on vend 500 F au-dessus du cours, c'est normal.

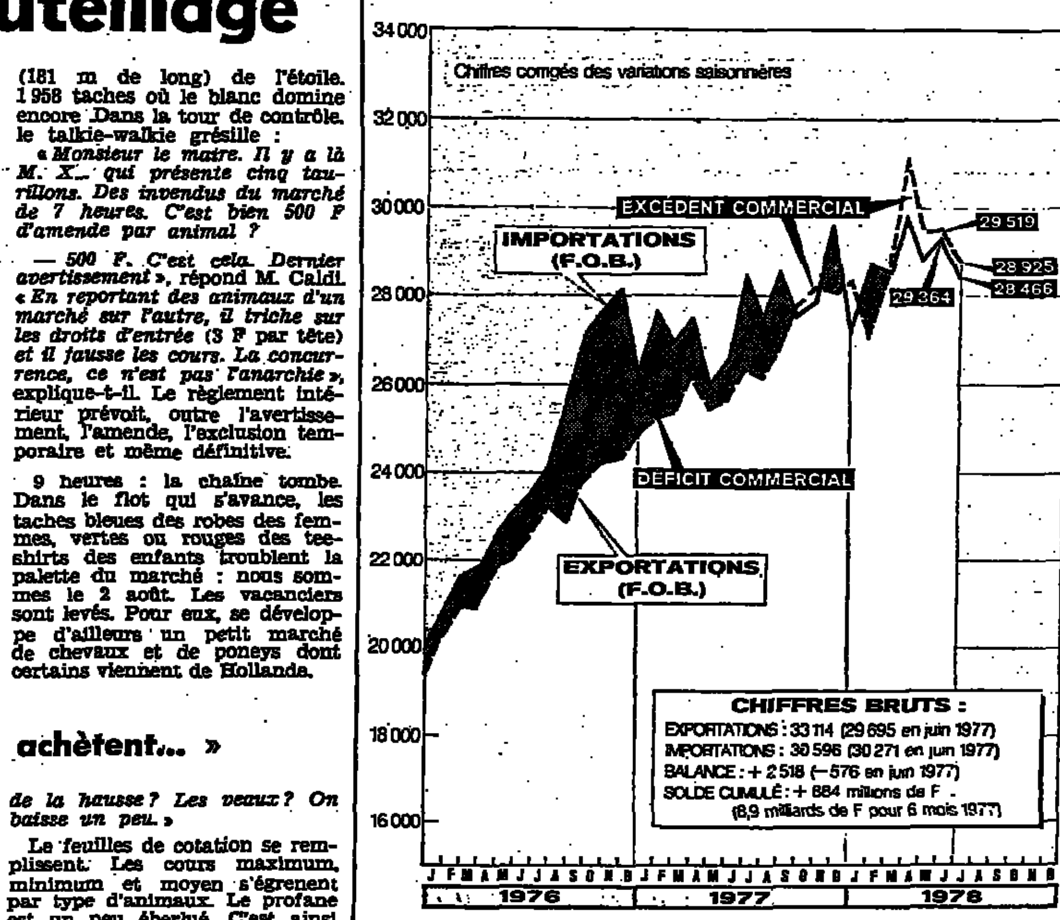
— Bon, je mets « cours reconduits », tranche le président. *Et sur les génisses, vous mettez de la hausse ? Les veaux ? On baisse un peu. »*

Le feuilles de cotation se remplissent. Les cours maximum, minimum et moyen s'égrènent par type d'animaux. Le profane est un peu éberlué. C'est ainsi que se fixent les cours des foires et marchés ? La commission est composée d'éleveurs et de représentants du négoce. Mais certains éleveurs sont aussi acheteurs et certains marchands ne dédaignent pas d'élever... *« L'important, c'est le baratin du bas de la feuille*, dit l'un d'eux. *Il explique la tendance. Si on travaille au pifomètre ? C'est obligatoire, mais on ne se trompe pas beaucoup sur la réalité des transaction. Question d'honnêteté et de bon sens. On sait ce qui se passe dans les travées. Autrefois quand vous demandiez à un voisin s'il avait bien vendu, il restait évasif. Aujourd'hui, il dit son chiffre. »*

JACQUES GRAAL.

(Lire la suite page 16.)

COMMERCE EXTÉRIEUR : excédent probable en 1978



L'excédent enregistré en juin par le commerce extérieur (2,5 milliards de francs en brut, 459 millions en chiffres corrigés de variations saisonnières) confirme le rééquilibrage de la balance commerciale française. Cet excédent mensuel est en effet le cinquième consécutif. Il permet aux échanges extérieurs d'être légèrement excédentaires pour le premier semestre 1978 (884 millions de francs en données brutes) malgré le déficit considérable (2,6 milliards de francs) entraîné en janvier dernier par de fortes importations d'énergie.

La balance commerciale française sera très probablement excédentaire de plusieurs milliards de francs cette année (les prévisions non publiées du gouvernement tablent sur 4 à 5 milliards de francs). Ce rétablissement spectaculaire (après un déficit de 20,5 milliards en 1976 et 11 milliards de francs en 1977) ne doit pas faire oublier certaines faiblesses : les échanges agro-alimentaires, traditionnellement excédentaires, ne sont toujours pas rééquilibrés (1,6 milliard de francs de déficit pendant les cinq premiers mois de l'année) ; les prix français augmentent plus vite que les prix étrangers, ce qui fait peu à peu disparaître l'avantage de compétitivité dont bénéficient les industriels français sur les marchés étrangers.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● LA CIVILISATION DE L'AUTOMOBILE

Janine Brémond

Excellente présentation, quelque peu impie, puisque les dogmes répandus sur ce secteur par « l'information unilatérale » sont passés au crible de la raison et de l'observation. C'est, en particulier, le cas du bilan général de la route, pour la collectivité. Encore l'auteur ne connaissait-il pas les révélations récentes sur le coût des nuisances dans la région parisienne, et, en particulier, de l'encombrement. Une réserve sérieuse est à formuler toutefois sur le compte des emplois, pratiqué suivant la méthode courante, trop directe et localisée, chargée inévitablement des défauts de toute la conception de l'emploi dans notre société, génératrice d'un chômage étendu.

Ce point mis à part, il ne manque plus que l'amplificateur de cette voix claire, facilement couverte par l'information quasi officielle, diffusée par la profession. L'auteur conclut à la nécessité d'une étude du « système automobile », proposition où le courage le dispute à l'ingénuité. Mais, peut-être, un jour de lumière viendra-t-il...

★ Dessins de Konk et Maja. Graphiques Hatier, Paris 1977, 18 cm, 78 p., 6,60 F.

● L'ANALYSE ÉCONOMIQUE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Préface d'Alan Peacock

Luc Veber

Comment sont décidées les dépenses des mille et mille articles du budget ? Les choix successifs du Parlement, influencés par l'heure, la fatigue, l'humeur, les circonstances ne répondaient que bien peu à un souci d'optimation économique. Derrière le Parlement, ou plutôt avant lui, l'oracle « direction du budget » n'avait lui-même que des méthodes assez empiriques.

Peu à peu est né, dans divers pays, surtout anglo-saxons, le souci de soumettre ces choix à une méthode scientifique. Les Français ne sont entrés que tardivement et timidement dans cette voie : dans l'imposante bibliographie qui accompagne le volume, les seuls auteurs d'ouvrages en langue française sont H. Levy-Lambert et H. Guillaume, S.-C. Kolm et Veber lui-même. Ce sont les moyens employés et les résultats obtenus que nous présente le professeur de l'université de Genève, en partant de concepts théoriques d'optimation, pour en arriver, en fin de parcours, aux applications.

Il est là, bien sûr, l'ange gardien Pareto avec ses utilités marginales, mais, dès l'abord, apparaît la difficulté de trouver un point commun, ou plus exactement l'objectif à satisfaire, autrement dit, de peser dans la même unité les diverses utilités et services attendus : phares et balises, enseignement, défense nationale, secours sociaux, etc.

Une fois Pareto utilisé et rejeté, la nature des services collectifs est étudiée, ce qui conduit à des vues suffisamment précises (il faut, du moins, le supposer) pour construire des modèles (Samuelson, Linahl et Johansen) et surtout à la déjà presque classique R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires), plus solide à l'intérieur d'un compartiment relativement homogène. Les éléments rudimentaires cités ici sur le département de la santé, de l'enseignement et du bien-être aux E.U. ont surtout le mérite de donner une idée des difficultés rencontrées. Il est certes toujours utile d'appeler le mot science à son secours et, comme nous dit l'auteur, mieux vaut encore un objectif concret que l'expression « améliorer la qualité de la vie ».

Lecture recommandée au directeur du budget... et à beaucoup d'autres.

★ PUF Paris 1978, 21,5 cm, 312 p., 80 F.

● COMPRENDRE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Éliane Mossé

Quelles étaient belles les années 60, sous la « crise » des années 70 ! Le professeur aux Sciences Po va jusqu'à parler, non sans ironie il est vrai, « d'âge d'or » et de politiques « exemplaires ». Loin des mirages du recul du temps, le défilé continu, Antoine Pinay, Jacques Rueff, Michel Debré, Georges Pompidou, etc., en France, le rappel des aventures de Kennedy, les troubles d'Italie, etc., nous font souvenir que la route bénie fut aussi cahoteuse que peu volontaire.

Les explications de cette « prospérité » sont aussi classiques que peu convaincantes : la reconstruction était en effet largement achevée avant les années 60, qui vont d'ailleurs jusqu'en 1974. Les historiens débattrons longtemps sur ce quart de siècle argenté, sinon doré, et peut-être parleront-ils de dégradation progressive d'un système assis sur la facilité. Cette, *belle parmi les belles*, époque était, du reste, truffée de non moins *belles* naïvetés, telles que « le budget de plein emploi » et l'idée de commander directement les résultats, notamment par la politique des salaires et des prix.

Intéressantes sont les vues sur le « P.N.B. potentiel », notion fort actuelle et insuffisamment creusée en France ; mais, plus actuel encore, est le souci de concertation des politiques nationales.

Depuis le choc du pétrole, notre compte est moins bon. La consommation générale, qui aurait dû logiquement baisser, a préféré continuer son ascension. Parvenus à ce moment, nous nous attendions à plonger davantage dans les délicieux supplices du cumul inflation-chômage, mais le temps ou l'espace a dû manquer à l'auteur, si bien que nous tournons court vers les trois solutions proposées : socialiste (Y. Bernard), dirigiste (J. Saint-Geours), néo-keynésienne (O.C.D.E.), en dépit du rétrécissement continu du trou d'aiguille entre chômage et inflation. Cet exposé confirme, s'il en était besoin, le caractère superficiel des études contemporaines, notamment de l'O.C.D.E., qui ne parviennent pas à quitter les espèces monétaires pour les comptes en hommes, ou si l'on préfère en emplois.

Cet ouvrage de semi-vulgarisation est appelé à rendre bien des services aux lecteurs non spécialistes, mais ne saurait suffire. Le prochain va, sans doute, pousser le soc plus avant et surtout plus profond.

★ Editions du Seuil, Paris 1978, 18 cm, 320 p., 17 F.

● ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Jean Weiller, Jean Coussy et collaborateurs

Le titre complet de cette somme porte : *Internationalisation et intégration ou coopération* (faits, théorie et politiques).

Spécialiste réputé des échanges extérieurs, J. Weiller a eu le mérite supplémentaire de réunir autour de lui une excellente équipe de chercheurs, qui explorent ici chacun un domaine propre. Claire et vivante est sa description des politiques d'internationalisation et de coopération, et sans doute est-il excusable de ne pas bien connaître, comme tant d'autres, le développement complexe de la crise de 1929.

Après que B. Ducros nous a enchanté par sa prospective et le rappel des curieuses prévisions de Torrens en 182 Marie Lavigne nous promène, avec sa maîtrise habituelle, dans le labyrinthe du CAEM et des relations internationales socialistes. Les multinationales ou transnationales socialistes sont, on le pense, assez différentes des nôtres.

C'est, à l'opposé, de la grande multinationale américaine à tentacules européens que nous entretient A. Bienaymé. La libéralisation des échanges dans la C.E.E. n'a pas, constate-t-il, provoqué le grand rassemblement annoncé et logique ; mais peut-être faudrait-il ajouter que le holà mis par les Etats-Unis s'est ajouté, si l'on peut dire, à la faiblesse des efforts de Bruxelles. Nous passons ensuite à une optique bien différente, la balance des paiements, où, cette fois encore, la situation des Etats-Unis présente un aspect bien distinct des autres.

De l'exposé de M. de Mourgues sur « l'équilibre externe » retenons le paradoxe certes tentant, mais combien savonneux, de la contraction monétaire accélérant la hausse des prix. Si les voies du Seigneur sont impénétrables, combien le sont davantage celles de l'inflation. Quant à M. Aglietta, il domine largement son sujet, les relations financières internationales, mais son expression est telle que nous nous hasardons à parler d'une remarquable production qui s'exporte mal.

Se consacrant spécialement à la C.E.E., Michèle Saint-Marc rappelle, une fois de plus, mais plus utilement que jamais, que l'unité monétaire s'accommode bien mal de la divergence des variations de prix.

Enfin, après une note solide de Guy Dupuigrenet - Desroussilles, J. Coussy traite de la diffusion de la connaissance économique et de certaines internationalisations intellectuelles. Nous sommes comblés, sans être rassasiés.

Cet ensemble de poids et de valeur souffre trop souvent de ce défaut si fréquent et si dommageable de *l'expression*. D'ailleurs, dans le même ordre d'idées, mais sur un autre plan, les « acteurs » ne nous sont pas présentés.

★ Mouton, Paris 1978, 21 cm, 396 p., 88 F.

● CAPITALISME ET INDUSTRIES CULTURELLES

Armel Huet, Jacques Ion, Alain Lefebvre, Bernard Miege, René Peron

Il convient de saluer un des premiers ouvrages sur le sujet, le premier peut-être dans sa généralité. Les travaux scientifiques, dans ce domaine, n'ont commencé, nous est-il dit, qu'en 1975. Faut-il penser que la crise du pétrole et l'écologie ont refoulé en quelque sorte, les pays occidentaux vers la culture bénie, peu consommatrice d'énergie et peu polluante ? Réponse négative, puisque, depuis longtemps déjà, l'amélioration du niveau de vie avait entraîné un déplacement de consommation vers des domaines moins matériels. Tout tertiaire n'est pas culture et toute consommation culturelle a besoin d'objets produits par l'industrie.

Il est possible d'être anti-capitaliste sans être marxiste, mais il est commode de se ranger sans soumission excessive, dans la ligne du prophète, ou du moins, de le citer, ce grand témoin de temps à autre, à l'appui de son discours. Les cinq auteurs, assistés de collaborateurs, nous donnent dans l'optique anticapitaliste et avec les conventions du genre, mais sans excès, une excellente étude de certaines industries culturelles. L'expression n'est cependant pas parfaitement définie : il est bien question du marché de la peinture (« inauguré », en quelque sorte, naguère, par Raymonde Moulin) et non du marché des pinceaux, mais le contraire se produit pour l'audiovisuel où nous ne voyons que la production des instruments, mais non les émissions. Dans les chapitres les plus substantiels, consacrés à la photographie, au disque, à l'édition, nous trouvons des documents lumières, non exempts certes de sélection, mais celle-ci est justifiée par le titre de l'ouvrage.

La conclusion tranche un peu sur le reste : alors que, dans divers chapitres et plus encore dans certaines parties, le lecteur est informé, donc affranchi, l'intention est, cette fois, de le soumettre. Il est dommage qu'une œuvre, aussi novatrice et ouvrant la voie à tant de réflexions, se termine en vues moralisatrices.

Présentation déplorable : les notes sont reléguées pêle-mêle en fin de volume, ce qui entraîne des pertes de temps, quelques chapitres seulement sont signés et aucune présentation n'est faite des auteurs, même en couverture.

★ Presses universitaires de Grenoble. Grenoble 1978, 24 cm, 199 p., 50 F.

● LES TROPIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avant-propos de Paul Streeten

Andrew M. Kamark

Depuis Montesquieu et sa théorie des climats, du chemin a été parcouru, mais beaucoup plus est à faire encore. Les « Tristes tropiques », présentés, dans certaines imageries, comme terres d'abondance et de facilité, souffrent de diverses façons ; tragiquement éloquente est la carte du « développement » dans le monde.

La fragilité des sols est moins dommageable encore que les ravages des maladies. Microbes, virus et insectes trouvent, eux, un terrain de choix, justifiant le sous-titre de cette publication de la Banque Mondiale : *Un regard sans complaisance sur la pauvreté des nations*. Peut-être le sous-sol est-il plus riche qu'il n'est dit ici, mais immense est la tâche.

★ Economica et Banque mondiale, Paris 1978, 24 cm, 103 p.

● ÉCONOMIE 1978

Saluons cette naissance, que nous devons à l'université de Perpignan et particulièrement à M. F.-R. Mahieu et notons, en particulier, « L'aménagement du territoire en question » de M. Michel Noël, en espérant que l'expérience et l'observation tiendront une large place dans les travaux à venir.

★ Université de Perpignan, 1978, 24 cm, 285 p.

● ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE MOBILIÈRE

Préface de Jean Paelinck

Jean-François Goux

Sans quitter le domaine des juristes ni les études de notaires, les biens immeubles sont devenus un objet d'étude scientifique, une branche (touffue) de l'économie.

Comme ce monde immense se refuse à entrer dans un volume, même consistant, le jeune assistant s'est limité, dans cet essai, à la ville et a été inspiré surtout par l'agglomération lyonnaise.

En tête, la faune professionnelle ou, plus élégamment, les « agents économiques » : promoteurs, entrepreneurs, propriétaires fonciers, financiers. Il ne manque que les « consommateurs ». Sont ensuite exposées les raisons de l'intervention publique progressive, suivies du plat de résistance, le logement. L'offre étant limitée et peu élastique, il est vain, est-il précisé, de suivre le marché du seul point de vue de la demande (cette observation ne pourrait-elle, du reste, être étendue avec fruit à toutes les branches de l'économie ?) L'auteur va jusqu'à parler de l'indifférence des promoteurs à la demande.

En dépit de la présentation de quelques statistiques pour la France, depuis la guerre, cette branche logement semble, comme tant d'autres, trop explorée ici, du haut de la seule théorie. Inévitablement, l'auteur en vient à l'idée séduisante de cycle, aussi peu fondée là qu'ailleurs, puisqu'il faudrait des siècles d'observation pour donner quelque assise à une *loi* probabiliste. Plus troublante est, par contre, l'idée, non certes pleinement exprimée, mais à fleur de raisonnement, selon laquelle les diverses aides, pieusement accordées depuis vingt-cinq ans aux acquéreurs de leur logement, ont finalement bénéficié, par le jeu du marché, aux propriétaires de terrains.

Sans être, loin de là, totalement inutile, la présentation rituelle des modèles eût gagné à être complétée par diverses évaluations, notamment celles des dommages économiques résultant de la cristallisation des logements, par l'extension de la propriété individuelle. Evoqués à leur début et tout récemment par J. Boissonnat, ces pertes immenses sont aujourd'hui si oubliées que les explorateurs des routes du plein emploi et de la pleine production n'osent même plus les évoquer.

Les villes nouvelles sont à peine citées ici et nous pouvons le regretter, car, sans suivre Alphonse Allais, n'est-il pas permis de penser que l'offre est plus abondante dans les terres non urbanisées ?

★ Economica et Presses universitaires de Lyon, Paris et Lyon 1978, 24 cm, 249 p., 48 F.

Investir à l'étranger

(Suite de la page 15.)

Dans tous ces domaines, la France — ses chercheurs, ses ingénieurs, ses entreprises — peut apporter des contributions importantes, et elle l'a déjà fait. Mais elle ne suffira pas seule à la tâche, et les industriels français ne peuvent se priver des avantages qu'il y a à s'immerger dans les formidables bouillons de culture scientifiques et technologiques que représentent les autres grands pays industrialisés comme les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne fédérale. Cette stratégie ne passe d'ailleurs pas obligatoirement par l'investissement massif à l'étranger, mais peut prendre toutes les formes possibles et imaginables de la coopération. C'est une nécessité de croissance !

Dirigeant d'une entreprise qui, d'une part, a investi très tôt dans un réseau de filiales industrielles et commerciales à l'étranger et qui, d'autre part, entretient depuis dix ans des liens étroits, financiers, industriels et scientifiques avec un très grand groupe allemand (2), je peux témoigner à la fois de l'intérêt de ces efforts souvent difficiles, et de la qualité d'une coopération sans complexe avec des entreprises étrangères.

Si j'insiste sur les efforts à accomplir en direction du Japon et des Etats-Unis, je ne voudrais pas laisser croire qu'il faille pour autant négliger d'autres marchés, notamment ceux « en développement ».

Mais les problèmes s'y posent en termes très différents. Contrairement à ce que nombre de Français sont trop souvent tentés de croire, les investissements dans les pays du tiers-monde ne recherchent pas systématiquement les bas salaires ou les avantages fiscaux. D'une part, le protectionnisme inhérent à ces jeunes économies qui cherchent à se développer à l'abri d'une concurrence étrangère trop vive, en Amérique du Sud par exemple, oblige à s'implanter industriellement sur place. D'autre part, dans d'autres cas, en Afrique par exemple, ce sont les responsables des pays concernés qui sollicitent perpétuellement les industriels d'investir, de créer des emplois, de transférer des technologies. Et cela dans des conditions beaucoup plus difficiles et beaucoup moins rentables qu'on ne l'imagine. Mais il faut regarder la réalité en face : sous peine d'être à terme exclus de ces marchés, dont certains jouent déjà un rôle important dans nos échanges extérieurs, l'industrie française doit participer à ce mouvement irréversible d'industrialisation du tiers-monde.

L'opinion publique, mais par priorité les salariés et actionnaires des entreprises doivent être mieux informés de ces exigences. A juste titre, ils vont jouer un rôle de plus en plus important dans l'orientation de notre développement. Ils doivent encourager, et non freiner, les entreprises qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires à l'exportation à augmenter régulièrement la part de leurs investissements à l'étranger. A l'inverse, on pourrait faire preuve de plus d'imagination et d'assurance dans la politique d'accueil des investisseurs étrangers en France. Surtout s'il s'agit d'entreprises européennes qualifiées pour leur pratique de la coopération.

La qualité future de notre économie dépend largement de l'ouverture stratégique de nos investissements. Il faut en être convaincu.

JACQUES MACHIZAUD.

(2) M. Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

Sancoins est né d'un embouteillage

(Suite de la page 15.)

Au-dehors, les couleurs du casier se sont mélangées, résultat des achats et des ventes. Les bêtes sont tirées par les cordes, poussées par la pointe des bâtons vers les bétaillères et les camions. En sept heures, on aura « remuer » près de 13 000 animaux.

Ouvert le 3 juillet 1974, le marché de Sancoins a commercialisé 329 000 bêtes en 1975, 445 500 en 1976, 488 500 en 1977. Premier marché aux gros bovins de France devant Fougères, premier marché aux moutons devant Parthenay, second marché aux veaux derrière Château-Gonthier, Sancoins a amélioré son score de 10 % pour les six premiers mois de l'année 1978. En 1977, les importateurs italiens, belges ou allemands ont acheté ici plus d'une tête de bovin sur quatre. Sur les cinq premiers mois de 1978, la valeur des exportations réalisées à ce marché du centre de la France dépasse les 10 % du total des exportations bovines françaises. Autres ordres de grandeur : 765 camions ou bétaillères, 694 voitures, empruntent chaque semaine la rocade du parc des Grivelles.

« Vous descendez à Sancoins ? J'habite dans l'Allier. Les copains m'avaient dit de venir voir. Ça a lieu tous les combien, ce bazar-là ?

— Chaque mercredi du mois.

— Non ! C'est pas vrai ! »

Ce marché qui étonne, qui a connu sa chance grâce à la fermeture de La Villette et surtout parce qu'il offre une gamme de produits depuis les « saucisses » pour la pâtée des chiens jusqu'aux cuiards pour boucherie de luxe, a failli ne jamais exister. L'administration n'y croyait guère (les préfets ne manquent pas depuis de se féliciter de cette réalisation) et la guerre de religion sévissait du côté des producteurs pour lesquels le mot organisation signifiait la mort des marchés en vif en général et des marchands de bestiaux en particulier. Aujourd'hui, le « circuit court » où se pratiquent des ventes contractuelles entre groupements d'éleveurs et utilisateurs ne représente que 12 % de la production. Les marchés créés sur les lieux de consommation, ou bien ont disparu — c'est le cas de La Villette, — ou bien sont en récession. Par contre, l'avenir semble appartenir aux grands centres d'allotement comme Sancoins où des camions viennent de la Manche, du Finistère, de la Meurthe-et-Moselle ou du Pays Basque.

« Pas un sou aux contribuables »

» Si les gens viennent à Sancoins, c'est qu'ils y trouvent de l'intérêt, qu'ils soient marchands, commissionnaires en bestiaux, comme les reconvertis de La Villette, petits ou gros producteurs, représentants des groupements ou des SICA (Sociétés d'intérêt collectif agricole), poursuit M. Caldi. Décidément disert, il reprend : *« Les grands marchés aujourd'hui facilitent un regroupement permanent de l'offre et jouent le rôle d'une vitrine qui facilite l'exportation. Il leur faut une aire de ramassage suffisamment large pour écrêter les niveaux de l'élevage, un volume d'apport suffisamment important pour que la concurrence s'exerce réellement, que les cours signifient quelque chose. L'exportation se fait au meilleur prix et elle tire les prix intérieurs. »*

« Quand je suis allé plaider le dossier du marché à Bruxelles pour obtenir une subvention du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), raconte M. Caldi, *c'était le 13 mars 1974. On fermait La Villette le 15 mars. Vous voyez le contexte psychologique. »*

Mais M. le maire a tenu bon. Sur les 36 millions de francs qu'a coûté le marché, la C.E. a versé près de 3 millions de francs, le ministère de l'agriculture près de 2,4 millions de francs et le reste a été emprunté par la commune et le département du Cher, auprès notamment du Crédit agricole.

« Le marché ne coûte pas un sou aux contribuables de Sancoins, dit-il. *Il s'autofinance aussi bien en frais de fonctionnement que d'investissements.*

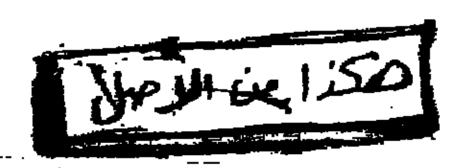
« De quoi nourrir tout Paris »

Le maire de la petite commune que les veaux empêchaient de dormir voit grand. Il est aujourd'hui vice-président de la Fédération nationale des grands marchés de France, laquelle négocie actuellement avec les représentants de l'élevage la mise en place d'un plan national qui permettrait de doter la France d'un véritable réseau de marchés modernes. Mais il regarde aussi à ses pieds : dans le syndicat mixte qui gère le marché de Sancoins, la commune est majoritaire.

Sur les places de la ville libérées par les bœufs, les moutons et les porcs, des marchands forains ont pris la relève constituant une grande surface en plein air. Les cafés ouvrent plus tard ou moins tôt. *« Pour moi,* dit M. Caldi, *la boucle sera bouclée lorsque nous aurons mis à côté du centre d'allotement une industrie de la viande. Pas seulement un abattoir, mais un complexe qui aille jusqu'au produit transformé. Le marché a amené environ vingt-cinq emplois. Une industrie agro-alimentaire en apporterait dix fois plus et conforterait les sept cents emplois industriels de Sancoins. »*

En 1937, *Paris-Soir* titrait : *« De quoi nourrir tout Paris, dans une bourgade de trois mille âmes. »* A cette foire de Sancoins d'avant-guerre, M. Gaston Bonheur recensait déjà *« six mille moutons, deux mille bêtes à cornes, deux mille veaux, trois mille porcs, des volailles, du grain, du beurre, du fromage, des œufs, des tonnes et des tonnes de victuailles »*. Les jeunes filles y étaient *« sveltes sur le marchepied des breaks »*. On y mangeait des quenelles de brochet, et les écluses du canal du Berry s'ensablaient. Il n'y avait pas de déviation routière, de halle à trois branches d'une étoile où tiendrait aisément un concert de Dylan ou des Stones. Pas de péage, de haut-parleurs, de bureaux, d'assureurs contre les mauvais payeurs, de walkie-talkie. Mais déjà il se faisait, *« chez ces gens pour lesquels un sou est un sou, des affaires qui se chiffrent par millions »*. Mercredi 2 août, marché moyen, 30 millions de francs ont changé de main entre 7 et 11 heures, soit le coût de la construction du marché.

JACQUES GRAAL.



CARNET

Naissances

— M. Michel ELBEL et Mme, née Anne-Marie de Maigret, sont heureux de faire part de la naissance de

Frédéric.

Paris, le 2 août 1978.
17 bis, rue Pomereu,
75116 Paris.

Décès

— M. et Mme Pierre Vandenberghe-Beghin et leurs enfants,
M. et Mme François Grosrichard et leurs enfants,
Les familles Beghin, Luchart, Cousin, Vanpoulle,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sylvain BEGHIN,

survenu le dimanche 30 juillet, à Calais, dans sa quatre-vingt-troisième année.
25, rue du Moulin-Brûlé,
62100 Calais.
21, rue Emile-Duncis,
92100 Boulogne.

— El-Biar (Alger).
Ses parents, Abdelkrim et Aldjia Benallegue, née Noureddine,
Ses frères et sœur, Fadel et Pawzia Kanafani, née Benallegue, Salim Benallegue,
Ses nièces Selma et Rima,
font part du rappel à Dieu, le 16 juillet 1978, à l'âge de vingt-six ans, de

Nabil BENALLEGUE.

Que toutes les personnes ayant partagé leur peine veuillent bien trouver ici l'expression de leurs remerciements.

— Mme André Davesne,
Les familles Geronimi, Berthier, Cugny, Clerc et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DAVESNE,
inspecteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
médaillé des évadés,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu à Périgueux, le 6 août 1978.
Les obsèques auront lieu le mardi 8 août, à 16 h. 30. La levée du corps se fera au domicile mortuaire, 15, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.
Ni fleurs ni couronnes.

« Je sais en qui j'ai cru. »
Le 3 août 1978
Dans son amour infini, le Seigneur a appelé sa fidèle servante

SŒUR MARIE SAINT THOMAS D'AQUIN,
Marthe Forest,

à chanter éternellement ses miséricordes ; elle a été réconfortée par les sacrements de l'Eglise ; par la prière et la bénédiction apostolique de S. S. Paul VI.
Elle était dans sa quatre-vingt-onzième année et la soixante-deuxième année de sa profession religieuse.

Supérieure
au cours Saint-Germain
de Paris en 1928,
fondatrice du pensionnat de Verneuil
en 1929,
de Dalat (Viet-Nam) en 1935,
Supérieure générale de 1939 à 1955,
Supérieure
de la communauté du Rosaire,
rue Blomet, de 1955 à 1970,
en retraite
à Verneuil-sur-Seine depuis 1970.

La célébration eucharistique aura lieu le mardi 8 août, à 14 h. 30, dans la chapelle de l'école Notre-Dame de Verneuil-sur-Seine (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière de Verneuil.
De la part de :
La Supérieure générale,
L'Union Notre-Dame Chanoinesses de Saint-Augustin,
Des sœurs du Rosaire et de la communauté de Verneuil,
M. et Mme René Forest, ses frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces.
Sœurs Notre-Dame du Rosaire,
106, Grande-Rue,
78480 Verneuil-sur-Seine.
M. et Mme René Forest,
22, avenue Poincaré, 75016 Paris,
et parc de Bodelio,
56220 Malansac.

— Henri et Georges Gobard,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de leur père bien-aimé

Henri GOBARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
Etoile des blessés,
Médaille vermeil,
de courage et de dévouement,
survenu le 2 août 1978, à Paris.

— M. et Mme Michel-Léon Hirsch, ses parents,
M. et Mme Georges Himelfarb, son beau-frère et sa sœur,
Catherine Hirsch, sa sœur,
font part de la mort, survenue à trente-deux ans, le 23 juillet 1978, à Thuir (Pyrénées-Orientales), de

Annette HIRSCH.

Les obsèques ont eu lieu à Thuir dans l'intimité la plus stricte.
Thalassa, « Montée des Cigales »,
06210 La Napoule.
40, rue de Chartres,
91410 Dourdan.

— Mme Jean Dalloz,
Ses enfants et petits-enfants,
La baronne Edouard Serot Almeras Latour, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Petit, leurs enfants et petits-enfants,
L'abbé Bernard Petit, curé de Notre-Dame-des-Champs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Georges PETIT,
née Marie-Louise Gros,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 4 août 1978.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Wesserling (Haut-Rhin), dans l'intimité.
Une messe sera célébrée à Paris en septembre à une date qui sera précisée.

— Mme Jean Pezeu,
M. et Mme Michel Pezeu et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jean-Paul Camus et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Gilbert et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Pezeu-Massabuau et leur fille,
Les familles Pezeu, Palangié, Denormandie, Bailliaud, Pengam.
Son épouse, ses enfants, petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PEZEU,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,

survenu à son domicile, le 2 août 1978, dans sa quatre-vingt-seizième année.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame d'Auteuil, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, rue La Fontaine,
75016 Paris.

— Mme Jacqueline de Jomaron
MM. Romuald, Yann et Fabien de Jomaron,
Les familles Le Forsonney, Brioult, Chaurand, Vial,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve PIGEON,

leur mère, belle-mère, grand-mère et tante,
survenu le 30 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.
Elle a été inhumée au cimetière municipal de Bagneux, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

— M. Jean de Préaumont, député de Paris, adjoint au maire de Paris, et Mme,
Le docteur Charles de Préaumont, chirurgien des Hôpitaux de la région parisienne, et Mme,
Mme Simone de Préaumont,
M. Thierry de Préaumont, élève de l'Ecole polytechnique,
M. Jean-François de Préaumont,
M. Olivier de Préaumont,
Mlle Isabelle de Préaumont,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 août 1978, de

Mme Robert de PRÉAUMONT,
née Jeanne Delpirou,

leur mère et grand-mère.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église de Murat (Cantal).
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue Alphonse-de-Neuville,
75017 Paris.
Manoir des Merlettes,
16, rue de la Résistance,
91290 Arpajon.

— Nice.
Mme veuve A. Puccinelli, sa mère,
Dominique Puccinelli, sa fille,
Eric Puccinelli, son fils,
Ses oncles, tantes et fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès subit, à Paris, de

M. Jacques François Marie PUCCINELLI.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 8 août 1978, à 10 h. 15, en l'église Saint-Etienne à Nice (06).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Caucade-Nice dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
44, boulevard Joseph-Garnier,
06000 Nice.

— Mme Eugène Puech,
Mme Pierre-Edouard Haurez,
Olivier et Frédéric Haurez,
Les familles Pascal, Castillon, Assié, Grégis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène PUECH,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et beau-frère
survenu le 2 août 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église paroissiale d'Espalin, le 4 août 1978.
6, place J.-B.-Cayron,
12500 Espalion.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme veuve Jean ROBERT,
née Elisabeth Lachelier,

pieusement décédée le 4 août 1978, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Denis à Wissous (91), le mercredi 9 août, à 10 h. 30, où l'on se réunira.
De la part de ses enfants et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Pelletier,
91320 Wissous.

— Le directoire et le personnel de la société S.K.F. (Compagnie d'applications mécaniques) et de ses filiales,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Guy SASS,
directeur
de la Division
fabrication roulements standard,

survenu le 4 août 1978, à l'âge de cinquante-deux ans, et dont les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Symphorien de Tours, le lundi 7 août, à 10 heures.
Ils adressent à l'épouse et à la famille du défunt leurs très sincères condoléances.

— Mme Julien Sanche, son épouse,
Mme Louis Sanche, sa mère,
M. Louis-Michel Sanche,
Mlle Brigitte Sanche,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Julien SANCHE,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 1er août 1978, à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Bauzille-de-la-Sylve (Hérault).
23, rue de Civry,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— A tous ceux qui ont connu et aimé

Gérard AQUENIN,

une pensée est demandée à l'occasion de l'anniversaire de son décès, le 8 août 1971.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Louis GOUBERT,

il est demandé à tous ceux qui l'ont connu une pensée.

— Le 7 août 1978,

Pierre MEIROTTI

quittait brutalement sa famille, ses amis.
Que ceux qui se souviennent aient une pensée pour lui.

Visites et conférences

MARDI 8 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45 : Métro Cambronne, Mme Legregeois : « L'Unesco ».
15 h. : 11, quai de Conti, Mme Allaz : « L'hôtel de la Monnaie ».
15 h. : 6, place des Vosges, Mme Guillier : « Promenade dans le Marais ».
15 h. : 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « L'hôtel de Lauzun » (caisse nationale des monuments historiques).
15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (à travers Paris).
15 h. 15 : 46, rue du Bac : « De l'hôtel de Jacques Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand » (Mme Barbier).
15 h. : 2, avenue Paul-Doumer : « Le cimetière de Passy » (Paris et son histoire).
21 h. : Métro Saint-Paul le Marais, M. R. Guérin : « Les chefs-d'œuvre en péril du Marais » (Templia).
15 h. : Portail central : « Notre-Dame de Paris » (Visages de Paris).
CONFERENCE. — 18 h. et 20 h. : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit ». (Entrée libre.)

ÉCHECS

Une nouvelle partie nulle au championnat du monde

La neuvième partie de la rencontre opposant pour le titre Anatoly Karpov, le champion du monde actuel, à Victor Kortchnoi, a été jouée samedi à Baguio (Philippines). Ce fut la huitième partie nulle, Karpov ayant remporté une unique victoire.

Victor Kortchnoi, qui jouait avec les blancs, a lancé, dès le vingt-huitième coup, une vigoureuse attaque sur l'aile-roi mais Karpov est, on le sait, un défenseur précis. Une fois de plus à court de temps, Kortchnoi n'a peut-être pas trouvé les meilleurs coups et la partie a été ajournée samedi après le quarante et unième mouvement des blancs.

Dimanche, avant même la reprise de la partie, Karpov a proposé à Kortchnoi d'accepter la nullité. Le grand maître apatride, après s'être formalisé car, dit-il, « ayant l'avantage d'un pion, c'est à moi de proposer éventuellement une partie nulle » a néanmoins acquiescé. Le coup « sous enveloppe » *Tç3* conduisait à l'égalité.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
Neuvième partie

Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

1.	ç4	Cf6	22.	é×d4	é×d4
2.	Cç3	é6	23.	Tfé1	Td7
3.	Cf3	d5	24.	Té4	Cç6
4.	d4	Fé7	25.	Dé2	g6
5.	Ff4	0-0	26.	Té1	Rg7
6.	é3	ç5	27.	b4	b6
7.	d×ç5	F×ç5	28.	Dg4	Tfd8
8.	Dç2	Cç6	29.	h4	h5
9.	Td1	Da5	30.	Dg3	Dd6
10.	a3	Fé7	31.	f4	Té7
11.	Cd2	é5	32.	T×é7	C×é7
12.	Fg5	d4	33.	Té5	a5
13.	Cb3	Dd8	34.	T×h5	a×b4
14.	Fé2	h6	35.	a×b4	D×b4
15.	F×f6	F×f6	36.	Tb5	Dd2
16.	0-0	Fé6	37.	Rh2	Dé3
17.	Cç5	Dé7	38.	T×b6	Ta8
18	C×é6	D×é6	39.	D×é3	d×é3
19.	Cd5	Tad8	40.	Tb2	Ta3
20.	Fd3	Cé7	41.	Fé4	Tç3
21.	C×f6+	D×f6			Nulle.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Nous terminons la publication des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur commencée dans « le Monde » daté 5 août.

Cette liste des nominations au titre de la défense est parue au « Journal officiel » du 8 juillet 1978.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gunter Krepper, Hans Spiess, Léon Barriol, Gaston Bauchière, Jean-Marie Bohuon, Georges Bouquet, Auguste Cahouet, Jules Catez, Denis Collard, Louis Damour, Pierre Dassé, Etienne Descomps, Florimond Durand, François Durif, Eugène Erbland, Ernest Gâtinois, André Guillard, Emile Hennemann, Xavier Kiener, Pierre Lacroix, Moïse Lévy, Marius Mathias, Jacques Nougier, Armand Olivier, Jules Potel, René Saimsot, Camille Sellier, Carmelo Veila, Marcel Veziers.

MM. Célestin Champeau, Marcel Fernandez, Gaston Fèvre, Maxime Grandin, Emile Humbertclaude, Louis Manchon, Louis Mouchel, Georges Mozin, Alexandre Septier, Marie Thivet, Henri Thomassin, Louis Albignac, Germain Alcouffe, Germain Allard, Antonin Amigues, Louis Amiot, Nessim Amsellem, René André, Louis Andrieu, Auguste Anthonioz-Blanc, André Anty, Alfred Arbinet, Georges Aubert, Henri Augy, Séverin Auret, Maurice Auxant, Thomas Avy, Louis Badiou, Armand Bagnonneau, Auguste Bailly, Clovis Baljou.

MM. Pierre Balme, Albert Baquet, Albert Baras, Joseph Barbery, André Barret, Norbert Barthet, Fernand Bas, Gabriel Baudin, Auguste Baudot, Armand Bazaigues, Louis Beand, Edouard Beaumont, Auguste Beauvais, Charles Becquet, Louis Becquet, Jean Bellevegue, Prosper Benoist, Philippe Berger, Henri Bermond, Jean Bernard, Fernand Berquier, Marius Berruée, Paul Bertaux, Marcel Berthier, Barnabé Berton, Jean Bertrand, Léonard Besson, Emilien Bétillé, Maurice Beyaert, Emile Bienvenu, Alfred Biet, Jean-Baptiste Biguerd, Georges Billard, Fernand Biloé, Arsène Biron, Maurice Bisson, Maximilien Blanchet, Gaston Blanc-Quintel, Charles Blin, Georges Bodecot, Paulin Bonfillou, Jules Bonhomme, Marcel Bonnefond.

MM. Georges Bordier, Albert Bordon, Joseph Bougouin, Louis Bourbon, Jean-Marie Bourdon, Léon Bourgeat, Lucien Boursarie, Henri Boutet, Robert Boutin, Armand Boutinaud, Robert Bouvet, Joseph Bozonvialle, Fernand Breau, Auguste Briard, René Brice, René Broisat, Louis Broussard, Armel Brouxel, Louis Brugnaux, Armand Brûlard, César Brun, Louis Brunet, Antonin Bunzel, Jean Burguès, Gustave Burlion, Henri Busin, Léopold Cachard, Raoul Cachon, Jean Cagnin, François Caltucoli, Jules Cambeau, Joseph Camelot, Léon Cany, Gaston Carivenc, François Caron, Albert Carpentier, Jean-Baptiste Carrère, Roland Casanova, Louis Castell, Julien Cattiaux, Louis Cauquil, Pierre Chalansonex, Pierre Champeyroux.

MM. Antoine Chany, Emile Charles, Etienne Charlot, Maurice Charny, Pierre Chassang, Alphonse Chastagnier, Augustin Chassignand, Eugène Chauville, Alfred Chef, Emile Chelly, Emile Cheval, Jean Choupault, Germain Chrisostome, Eugène Chupin, Louis Clavaud, Eugène Clerc, Paul Coley, Jean Colinet, Paul Collet, Jean-Ulysse Collongues, Casimir Commayras, Emile Conard, Isidore Cornell, Léon Cornu, Henri Cosson, André Cottenceau, Raymond Couderc, Henri Courrèges, Marcel Court, Léonce Couzy, Louis Couteron, Germain Crassous, Georges Creusot, Pierre Crom, Adrien Cyprien, Jacques Dachary, François Daniaux, Jean-Baptiste Darbelet, Jean-Baptiste Darthos, Joseph Darve, Désiré Daubaire, Paul Daubercies, Marius Daurat, Julien Davin ;

MM. Edouard Decker, Jean-Marie Dedieu, André Degay, Jean Déguilhem, Prosper Deilhes, Maurice Delaporte, Antoine Delaurent, Marcel Delaval, Emile Delcourt, Raoul Delhopital, Louis Deluche, Edmond Derquenne, Robert Derré, André Desaix, Joseph Deschamps, Louis Deschamps, Léon Deshais, René Desplantes, Lucien Desroches, Eugène Devaux, Léopold Deveze, Nicolas Devilléger, Pierre Donne, Eugène Donzeaud, Georges Dormoy, Emile Doudin, Rodolphe Doyen, Robert Drège, Henri Drochon, Pierre Drouin, Albert Druaud, Gaston Druon, René Dubès, Clovis Dubert, François Dubos, Louis Dubourq, Georges Duchenne, Robert Ducros, Albert Duflos, Ernest Dufour, Henri Dufour, Philippe Dulac, Jean Dulon, Henri Dumeyns, Antoine Dumoulin, Etienne Dupouy, Charles Dupuis, Henri Duquenne, Louis Durand, Emile Dussart ;

MM. Alphonse Edot, Julien Eisembarth, Maurice Emeriau, Jean-Baptiste Epêche, Louis Eternot, Arsène Euvrard, Marius Exertier, Marceau Fage, Louis Fanio, Sébastien Fauque, Paul Faure, Jacques Fauveau, Bernard Favriel, Pierre Faye, Eugène Pérard, Paul Perdrin, Léon Perragu, Alfred Ferré, Jacques Ferrié, Fernand Pillon, Maurice Fleury, Edmond Fontaine, Louis Fontaine, Marcel Fougère, Daniel Foulon, Maurice Foulon, Ernest Fourgnaux, Adolphe François, Pierre Gachet, Clément Gaffleton, Lucien Galais, Marcel Gallissian, Henri Gallois, Pierre Gallois, Francis Gamerre, Maurice Gantois ; Joseph Gaultier ;

MM. François Gauthier, Louis Gauthier, Henry Gautier Roger Gay, Abel Gayral, Alphonse Gazron, Jean Geffray, Jean-Baptiste Genevrier, Fernand Geoffroy, Maurice Gérard, Henri Gervais, Marcel Gervais, Raymond Gibert, Georges Gillard, Marcel Gillet François Giovannangeli, Emile Girardey, Albert Giraud, Emile Godard, Maurice Godefroy, Raymond Gomot, Emile Gourjon, René Gras, Henry Gravé, Emile Grégoire, Pierre Grenadou, Louis Guernas, François Guéno, Raymond Guéret, Alfred Guieu, Eugène Guillemot, Pierre Guillot, Emile Haubert, Lucien Henriot, Jean Hentry, Marcel Hérard, Pierre Hoffmann, Alphonse Horb, Marius Houlière, André Hugio, Louis Hulin ;

MM. Baptiste Hurard, Emmanuel Imbert, Sylvain Issertes, Emile Jambu, Louis Jandard, Théophile Jégou, Ulysse Jobert, Paul Joly, Richard Jourdes, Albert Jovenaux, Marie Juran, Edouard Juston, Maurice Kirsch, Maurice Klein, Jean de La Chapelle, Achille Lachaume, Jean Lafaysse, Germain Lafitte, Moïse Lagrave, René Laguiller, Charles Lalandre, François Lambert, Fernand Lamblin, Edgard Lamoureux, Maurice Lanceleux, Achille Lapersonne, Germain Lapierre, Célestin Laporte, Daniel Large, Jean Lassalle, Henri Laurendeau, Augustin Laurent, Emile Laval, Jules Lavallée, Lucien Lavigne, Léon Lazaret, Emile Lebas, Armand Lebeau, Paul Lebeau, René Lebideau, Guillaume Le Borgne, Casimir Lebrat, Bernard Lechat, Raymond Lecomte ;

MM. Maurice Lecoutre, Paul Lefebvre, Hendi Lefevre, Gaston Lefort, Pierre Legendre, Maurice Léget, Aubert Leignel, Paul Lejeune, Léon Lemarié, Yves Le Moigne, Georges Léonard, Félix Leoni, Jacques Le Pape, Jean-Baptiste Leroy, Antoine Lesbos, Victor Le Tirant, Eugène Le Tohic, Hubert Leudière, Maurice Levanier, Edmond Levasseur, Victor Levesque, Louis Lhermitte, Joseph Ligozat, Corentin Loue, Auguste Lucas, Louis Lucas, Klébert Magnol, Gustave Magny, Eugène Maillard, Joannès Malafosse, Roger Malbranche, Léon Manceau, Charles Marchal, Noël Marchal, Joseph Marlier, Adolphe Marolles, Jean-Marie Martin, Pierre Masson, Henri Mathey, Maurice Mathieu, Raymond Maudet, Emile Maurel, Marius Maurin, Marcel Maury ;

MM. Albert Mayet, Ernest Mazé, Eugène Mazel, Pierre Menant, Jean-Louis Mercadier, Robert Mercié, Alexandre Mercier, François Mercier, Fernand Mérieult, Henri Mérot, Maurice Meunier, Jules Meyer, Claude Michault, Louis Michel, Henri Michelet, Emile Mignot, Joseph-Antoine Millet, Théodore Moisan, Abel Moizant, Adrien Mondaine, Georges Monin, Félix Monsarrat, Paul Montegnac, Baptiste Montajaud, Marcel Montel, Robert Montmain, Camille Mora, François Moratin, Pierre Moulinard, Augustin Mounié, Jean Mousquès, Auguste Muller, Paul Munier, Paul Nègrevergne, Alfred Ney, Raymond Nichon, Paul Nicot, Jules Ninet, Jean-Baptiste Noiret, Pierre Novant, Edmond Odelut, Barthélémy Odol, Paul Ouvrard ;

MM. François Pacull, Félix Palenc, Louis Palisson, Romain Panloup, Marc Papon, Armand Paris, Charles Paris, André Paul, Pierre Pellegrini, Jules Pelletier, Louis Pelletier, Léon Penet, Jean Penin, Pierre Pépin, Emile Perdriau, Louis Perney, Louis Perriguey, Lucien Perrod, Marcel Perron, Alexis Petit, Edmond Petit, Pierre Pêtre, Philippe Peytavi, Paul Phai, Léonce Pigassou, Marie Piot, Paul Piroli, André Plévin, Florentin Point, Victor Poirot, Jean Polet, Georges Pont, Emile Poujol, Jean Poujol, Lucien Poujoulas, Lucien Prévost, Emile Prévot, Léon Quentric, Ernest Quignon, Jules Quinet, Marius Quiot, François Rabusseau.

MM. Gustave Radet, Paul Rascagnères, Maurice Raviart, Joseph Receveur, Eugène Régnier, Auguste Renard, Henri Renaud, Henri Renon, Epiphane Richard, Paul Richard, Etienne Rieu-Castang, Joannès Rigard, Pierre Rigaut, Paul Rivals, René Robart, Emile Robaut, Henri Roch, Jean-Louis Rochette, Philippe Rochette, Alexandre Roehr, Jules Roffidal, Henri Roger, Robert Roger, Joanny Rollet, Marc Rouches, André Rougebou, Marie Roulet, Louis Roullet, Pierre Rousseau, Auguste Roussey, Edouard Roux, Adolphe Samain, Antoine Sarda, Edouard Savage, Marcel Schlick, André Schmit, Auguste Schneider, Adrien Schullar, José Selva, Maurice Senée, Bernard Séris, Antoine Serres, Jean Serres Cambot.

MM. Pierre Serve, Paul Servière, Marcel Sibran, Louis Simon, Lucien Simon, Auguste Slot, Charles Sorel, Antoine Soulier, Sylvain Tabarly, Simon Tafani, Henri Talbot, Etienne Tamisani, Elie Tardy, Martial Tardy, Alfred Tartie, Henri Tavernier, François Tétard, Maurice Texier, René Thabuis, Maurice Thénard, Joseph Thérasse, Moïse Thierry, René Thiéry, Jean-Baptiste Thomas, Valéry Thomas, Marc Thomasson, Victor Thoron, Pierre Titaux, Joseph Tocheport, Baptiste Torda, Emile Toufaire, Jean-Marie Toularastel, Félicien Traineau, André Trapinaud, Louis Trémeaux, Aimé Troubé, Paul Trouillon, Louis Truc, Victor Uhl, Antoine Vailleau, Raoul Vallet, Maurice Vanzynghel, Emile Vasse.

Robert Vasseur, Louis Vaufrey, Léon Velay, Lucien Verrier, René Vialard, Louis Vidal, Maurice Vié, Auguste Viicot, Albert Vincent, Henri Vincent, Baptiste Violet, André Vilmant, Maurice Vuillaume, Aimé Walther, Victor Waymel, Raymond Werchère, Jules Wimaingues.

MM. Pierre Aureille, Louis Bernard, Camille Leclerc, Joseph Najean, Fernand Poitevin, Gaston Sudant, Armand Tournel, Sampiéro Alfonsi, Ernest Almir, Georges Argant, Louis Arnauld, Julien Arribard, Pierre Audebert, Albert Aufort, Sylvère Bara, François Barrère, Ferdinand Batut, Jean-Baptiste Bédu, Louis Bally, Charles Beluche, Edouard Belvaux, Mathieu Benracassa, Léon Bergeot, Louis Berlion, Clovis Bernard, Marie Berthier, Louis Bessonie, Jean Biaut, Bernard Bibes, Maxime Bietta, Jules Blanquin, Adrien Bleslus, François Biondeau, Adolphe Blosser, Pierre Borel, Jules Bos, Jean Bougerol, Yves Bourigan, Georges Boutinaud, Léon Bouvie, Ernest Boyard, Xavier Brémaud, Paul Breton, Alphonse Brière, Eugène Brissat, Paul Bugette, Henri Buydens, Camille Buzy, Ange Carli, Alphonse Carpentier, Léon Cavery, Jean Ceccaldi, Jean Cerani, François Chagnaud, Elie Chapel, Louis Chabeyrou, Gaston Charbonnière.

MM. André Charpantier, Pierre Charpentier, Jean-François Chassaing, Louis Chatellier, François Chaumereuil, Camille Chevais, Jules Cholvy, Robert Chouard, Isaac Chouchana, Jules Coconnier, Joseph Collienne, Louis Costoséque, Ernest Coudereau, Joseph Coubez, Onésiph Coursault, Jean Courtadon, Gaston Courtois, Toussaint Cousso, Eugène Daiguzon, Henri Danger, Louis Daviot, Joseph Dégéa, Maurice Delattre, Georges Delaunay, Maurice Delcourt, Octave Deman, Victor Dermoni, Jean Desbordes, Pierre Dimey, Alfred Dolambi, François Domenec, Auguste Douet, Maurice Driot, Jean Dufour, Raymond Dufour, Philippe Dulor, Alphonse Duminy, Edmond Durand, Célestin Duval, Paul Echégut, Léon Eugin, Isidore Pages, André Favre.

MM. Oclide Felgerolles, Armand Pichet, Louis Flessati, Marcel Fortin, Alfred Fossier, Emile François, Marcel Freignon, Robert Pumey, Adrien Fusier, Esprit Gaillard, Lucien Gaillard, Gaston Galloy, Henri Gauthier, Félix Gautier, Marcel Gaveau, Charles Géhant, Paul Gervoise, Henri Gillet, Lazare Glass, Lucien Goutorbe, Jacques Graziani, Pierre Gret, Marcel Guilbaud, Henri Guillaume, Pierre Guillon, Moïse Haziza, Robert Hecker, Yves Herlédan, Joseph Isoardi, Léopold Jorand, Louis Labouré, Edmond Lacuve, Auguste Lagorces, Louis Lambert, Yves Lammer, Roger Lamy, Ernest Lang, Edouard Lanteime, Paul Lardillier, Jacques Larrey, Isaac Lasry, Maurice Lateulere, Léopold Laur.

MM. Yves Lavenant, Albert Laverdant, Joseph Lavert, Pierre Lebœuf, Joachim Le Dévoré, Henri Légeley, Prosper Legrand, François Le Larmet, Joseph Leiu, Charles Lepage, Fernand Leprince, Joseph Lerat, Désiré Lesage, Emile Lesieur, Jean Leyrit, Georges Lhoirit, Charles Liégeois, André Liochon, Pierre Louet, Théodule Lucas, Jean Lucchesi, Julien Mahé, Marie Mahé, Emile Maisonneuve, Auguste Mallet, Antoine Mannat, Georges Marcault, Aimé Maret, Jérémie Mariau, Pierre Mariotti, Honoré Mars, Camille Martin, Théophile Marty, Jean Mathieu, Louis Mathieu, Henri Mattheys, Léon Mercier, Georges Miquel, Elie Mocquery, Jules Mogin, Emile Moinet, Gabriel Monteil, Pierre Monteil.

MM. Moreau Louis, Gaston Morel, Joseph Morlat, René Mourague, Marcel Mouturat, Paul Muller, Marcel Nanpon, Pierre Nicolas, Vincent Nicolas, Ernest Nodinot, Emile Para, Eléonor Penigault, Arsène Perroton, Emmanuel Perticoz, Alfred Piquerey, Léon Plet, Gustave Ponchon, Amédée Pothier, Antonin Potino, André Poutet, Gaëtan Prugnaud, Gustave Quaindry, Joseph Quatrepoint, Paul Quénel, Emile Quille, René Rabier, Antony Raduron, Omer Rageau, François Raoult, François Ravier, Charles Renauld, Emile Renault, Camille Renet, Jules Repellin, Alexandre Rey, Louis Reynaud, Paul Ridou, Célestin Rigaudeau, Etienne Robin, Paul Roger, Maurice Ruinet, Eugène Salley, Eugène Sansonetti.

MM. Jean Santini, Pierre Saudigné, Charles Scordel, Louis Serres, Jean Sinzel, Georges Souvé, Lucien Tanguy, Raymond Tessier, René Tessier, Amédée Thomas, Alexandre Thomy, Pierre Thuaux, Antoine Tichadou, Jean Valentin, Félix Valton, Moïse Verdy, André Vétillard, Marcel Villioux, Gilbert Virlogeux, Raoul Vivier, Roger Weiss, Joseph Zimmermann.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



emplois internationaux

CGEE ALSTHOM

ÉQUIPEMENTS et ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

recherche en vue de pourvoir le poste

d'ADJOINT au DIRECTEUR GÉNÉRAL

d'une filiale en AFRIQUE ANGLOPHONE

INGÉNIEUR confirmé

Le Candidat devra posséder :

— Une expérience de cinq à dix ans dans l'étude, la réalisation et la gestion d'affaires dans le domaine des équipements et entreprises électriques (activité 25 à 30 millions de francs) ;

— Une très bonne pratique de la langue anglaise.

Indemnités de dépaysement et de séjour - Avantages locaux - Logement - Voiture.

Adresser lettre de candidature, prétentions et C.V. manuscrit, à CGEE ALSTHOM, Direction du personnel, à l'attention de M. HUA, 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 Levallois-Perret

---

ENTREPRISE B.T.P. de premier plan recherche pour seconder son Directeur d'Agence à RIYADH (Arabie Saoudite)

Jeune TECHNICO-COMMERCIAL

Familier du Bâtiment.

Rompu aux négociations internationales, de préférence ingénieur.

Anglais parfait indispensable, Arabe souhaité.

Ecr. n° 73837 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er. Discrétion assurée.

DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS en Arabie Saoudite

Importante Entreprise Française de Bâtiment recherche

AGENT TECHNIQUE ET COMMERCIAL

Connaissant parfaitement l'Arabe et le Français, de plus Anglais apprécié.

POSTE A POURVOIR D'URGENCE

Ecrire sous le n° 73.834 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Sté d'aménagement touristique recherche pour poste au MOYEN-ORIENT

ARCHITECTE-URBANISTE

ayant une expér. de plusieurs années ds le domaine touristiq.
— Elaboration de plans d'aménagements et des rapports correspondants ;
— Création et rédaction de codes et de réglementation d'urbanisme.
Connaiss. de la langue anglaise. Libre septembre 1978.
Ecrire à Tourisme et Hôtellerie, Tour Maine-Montparnasse, 33, av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15 avec C.V. et prétent.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).

Près de Bristol s'ouvrira début novembre un restaurant français dans une grande demeure, ancien manoir entièrement rénové, recherchons

CUISINIERS

hautement qualifiés, pour une cuisine nouvelle (cuisine - marché)
Possibilité de loger une famille dans la propriété même. Salaire négociable - Prendre contact avec patron français avec références et photo à DOVUM BRISTOL Ltd, 22 Small Street, Bristol 1. Tél. Bristol 26-1-99.
Toute réponse sera prise en considération. Chef de rang et sous-chef de rang seront les bienvenus.

Importante Société Forestière CAMEROUN recherche :

a) ADJOINT DE DIRECTION Résidence à Douala.
Le candidat devra posséder de bonnes connaissances en exploitation forestière, mécanique, scierie, administration et gestion.

b) MECANICIEN de CHANTIER Connaissant matériel CAT et MERCEDES.

Faire offre à : S.N.C. 26, route de Lamadeleine 90200 ETUEFFONT

Pour participer en tant que conseiller technique à un projet d'aménagement hydro-agricole dans un pays d'AFRIQUE NOIRE, important bureau d'ingénierie français recherche un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

De formation juridique, diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat retenu aura acquis une expérience de 5 à 10 ans dans les différents dom. administratifs de la gest. financière et comptable, du contrôle de gestion ainsi que de la gestion du personnel. Veuillez faire parvenir votre C.V. (préciser votre dernière rémunération) en écrivant sous la référence 2250, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour participer au développement de ses activités à l'étranger, Importante société française souhaite entrer rapidement en contact avec des

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

diplômés d'une grande école et possédant une large expérience dans l'un des domaines suiv. : HYDRAULIQUE rurale et urbaine, adduction d'eau et assainissement exploitation de réseau. Une première connaissance de l'étranger sera appréciée, ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais. Possibilité de rémunération intéressante en tant que consultant. - Merci d'écr. (joindre C.V. en précis. mode et niv. de rémunér. act.) s/la réf. 11228 à MEDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 Paris, qui tr.

Société française recherche pour ses opérations d'entretiens routiers à l'étranger

CHEF D'ATELIER T.P.

30 ans min. Ayant une parfaite connaissance des engins de travaux publics et ayant assumé de préférence à l'étranger la responsabilité d'un atelier central de réparation. Ce poste qui bénéficie d'un contrat d'expatrié pr un séj. de longue durée est à pourvoir rapidement. Veuillez écrire (jdre C.V. et indiquer votre dernier salaire France) en rappelant sur l'enveloppe la réf. 5201, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

Société française d'ingénierie à vocation internationale rech. pr renforcer à Paris son équipe chargée du

RECRUTEMENT

un jeune collaborateur parfaitement bilingue (français - anglais (origine anglo-saxonne souhait.). Ayant nécessairement une première expérience professionnelle d'environ 2 ans en recrutement ou dans la fonction personnel. Merci d'écrire (joindre C.V. + photo et préciser votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référ. 5148), à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante société française recherche pour participer au développement de zones à urbaniser dans un pays d'Afrique du Nord

GESTIONNAIRE TECHNIQUE

Pour remplir ce poste qui conviendrait à un ingénieur diplômé n'ayant de préférence pas de charges familiales. Il est nécessaire d'avoir une expér. d'au minimum 5 ans de la GESTION DE ZONES INDUSTRIELLES (ordonnancement, lancement, rédaction de cahier des charges, etc.), acquise par exemple au sein des services techniques d'une municipalité importante. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référ. 3947), à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

sema informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingéniérie, recherche dans le cadre du développement de ses activités en informatique :

ingénieurs confirmés

Ayant de 3 à 6 ans d'expérience en informatique de gestion. Ils auront des responsabilités dans la mise en oeuvre et la mise en place d'importants systèmes de gestion. Ces postes conviennent à des ingénieurs de formation grandes écoles, disposés à effectuer des déplacements et des séjours à l'étranger, y compris pays anglophones. Une première expérience en organisation sera appréciée. L'évolution normale les conduira vers des postes de responsables de projets ou de consultants. (Réf. 10197/M)

ingénieurs débutants

De formation grandes écoles (X, Mines, E.C.P., Télécom...). Après une période de formation, ils seront affectés à des postes d'assistance technique en clientèle; ils participeront ensuite à des études de systèmes informatiques. La mobilité est également requise. (Réf. 10198/M)

ingénieurs informaticiens débutants

De formation école d'ingénieurs informaticiens (IMAG, IIE, Montpellier, INSA, ...) et ayant effectué des stages pratiques de réalisation de logiciels en assembleur IBM, CII-HB, mini, micro). Ils seront affectés à des postes techniques sur des projets de pointe, tout en conservant la possibilité d'une évolution ultérieure moins technique. Pour ces postes, la mobilité est également demandée. (Réf. 10199/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite et si possible n° de téléphone, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille Lyon - Marseille

---

emplois régionaux

Société des Autoroutes PARIS-RHIN-RHONE recherche URGENT pour BEAUNE (Côte-d'Or)

CADRE

régional, gestionnaire de parc matériel roulant et petits engins d'entretien
Connaissances théoriques et expérience pratique en mécanique demandées.
Connaissances générales en bâtiment, électricité et chauffage souhaitées.
Véhicule de service.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
BUREAU DU PERSONNEL
Société des Autoroutes PARIS-RHIN-RHONE
B.P. 52 Dijon-Grésilles - 21019 DIJON CEDEX

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER DE NIVEAU INTERNATIONAL

recherche dans le cadre du développement de ses activités :

UN CADRE SUPÉRIEUR

Pour participer à la conception et à l'animation d'importants programmes de construction ou d'aménagements touristiques.

Le candidat pourra être de formation d'ingénieur, avec connaissances polyvalentes et esprit de synthèse, afin de diriger des groupes de compétences pluridisciplinaires.

Une expérience de direction reconnue est nécessaire pour assurer la coordination et la responsabilité technique et financière des opérations.

Adresser candidature au n° 7.750, « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

La Ville d'ANGERS recherche : pour son personnel, un

MÉDECIN DU TRAVAIL

à temps complet.
Poste à pourvoir début novembre 1978.
Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 1978.
Pour tous rens., s'adresser à : MAIRIE D'ANGERS « Secrétariat général » 49035 ANGERS CEDEX

PROVENCE - COTE D'AZUR

IMPORTANT CONSTRUCTEUR MAISONS INDIVIDUELLES recherche son

RESPONSABLE DES VENTES

120.000 +
Diplômé d'une gde école commerciale ou autodidacte apportant la preuve de sa réussite, 30 ans min., le candidat devra avoir une expérience confirmée de la création et de l'animation d'un réseau de vente.

Adr. C.V. manuscrit + photo à PROGEP (Ex), Résid. Sextius, av. Victor-Coq, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Foyer Jeunes Travailleurs recherche

ANIMATEUR

socio-culturel, diplômé, pour septembre 1978. Conventions collectives des F.J.T.
Ecrire avec C.V. à F.J.T., boulevard Rivoli, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

Recherchons

INGÉNIEUR

Formation ESE, ENST ou équ. Expér. : 4 à 10 a. de bur. ét. Spécialités matériels informatiq. et transmissions de données.
Poste à pourvoir chef de groupe Matériel et Laboratoire.
Résidence : RENNES.
Ecrire avec C.V., prétentions et photographie à : TRANSPAC Direction Technique - B.P. 2209 35022 Rennes Cedex

---

Village de Vacances, 500 lits, bord mer, près de Marseille, ouvert tte l'année, recevant familles, enfts, retrait., séminair., recherche très bon

ANIMATEUR(TRICE)

place à l'année, qualifié, avec expérience village de vacances, pouvant prendre des responsab. dans équipe d'animation.
Envoyer C.V. et certificat au n° T 07307 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

MOTOROLA S.A.

Division Communications
18, allée des Moissons
Z.I. SOFILIC - 94263 FRESNES cedex

recherche pour son département financier

DIRECTEUR COMPTABILITÉ DE GESTION

SES RESPONSABILITES SERONT :
1) • Prévisions à court terme et analyse des résultats. Effectuer les actions nécessaires afin de corriger les écarts entre les réalisations et le plan financier.
2) • Contrôle sur l'ensemble du stock (procédures, gestion, valorisation).
3) • Contrôle sur les immobilisations.

Les candidats devront avoir :
— Un sens aigu des responsabilités et de l'action, le poste à pourvoir étant un poste clef dans l'organisation de notre société et indispensable pour notre croissance.
— Age 28 ans minimum.
— Anglais indispensable.
— Au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire ou au sein d'un cabinet de révision comptable.

Envoyer C.V. et prétentions à Mme NEDELEC.

SOCIETE DEVELOPPANT PROTOTYPES SOUS-MARINS recherche

INGÉNIEUR

Ayant expérience :
• Des travaux maritimes ;
• De l'ingénierie (domaine maritime ou sous-marin) ;
• De la négociation des contrats ;
• De la conduite de chantier.

Déplacements fréquents sur chantiers et prospection.

Adresser curriculum vitae à M. R. PONS, B.P. 48, 13262 Marseille cedex.



beicip

Division des Etudes Industrielles recrute :

UN INGÉNIEUR d'ENTRETIEN PETROCHIMIE

- FORMATION : Ecoles d'Ingénieurs,
- CONNAISSANCES NECESSAIRES en :
  - MECANIQUE : pompes, compresseurs, turbines,
  - CHAUDRONNERIE : soudure, métallurgie pour appareils sous pression et tuyauteries,
  - ELECTRICITE : alternateurs, moteurs, réseaux distribution d'usines.

Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un service d'entretien de raffinerie de pétrole, d'industrie pétrochimique ou sidérurgique, et avoir une pratique convenable de l'anglais.

Prière d'adresser candidatures à :
B.E.I.C.I.P.
232, av. Napoléon Bonaparte
92500 - RUEIL MALMAISON

UNESCO

RECRUTEMENT DE TRADUCTEURS (anglais - espagnol - français)

Un concours pour le recrutement de traducteurs aura lieu en janvier 1979 à Genève, Londres, Madrid, New-York, Paris et dans d'autres centres. Il sera ouvert aux diplômés de l'Université (maîtrise ou équivalent) ayant comme langue maternelle — ou assimilée — l'une des trois langues précitées et possédant une solide expérience de la traduction et une connaissance approfondie du français, pour les traducteurs de langue maternelle anglaise, ou de l'anglais, pour les traducteurs de langue maternelle française, plus, si possible, une bonne connaissance de l'espagnol, du russe ou d'autres langues (notamment l'arabe ou le chinois). Les candidats de langue maternelle espagnole devront très bien connaître l'anglais et le français.

Les candidatures indiquant (i) la date de naissance, (ii) la langue maternelle ou assimilée, (iii) les langues présentées au concours, (iv) les études (photocopie des diplômes) et l'expérience de la traduction, (v) la nationalité, devront être adressées à l'Unesco, Concours de traducteurs, PER/TR Bureau M 3.07, place de Fontenoy, 75700 Paris, avec une enveloppe grand format, non affranchie, portant l'adresse du candidat. Date limite : 25 août.

Il ne sera pas répondu aux demandes incomplètes ni à celles des candidats ne remplissant pas les conditions requises.



beicip

Projet pétrole pétrochimie recherche

INGENIEURS EXPERIMENTES

pour étude de conception, avant projet et conduite de projets comportant :
- *Unités de production*
- Installation générale, comprenant utilités stockages, traitement d'effluents
- Facilités de réception et d'expédition par conduite et par bateaux.

Les candidats auront une expérience pétrole d'au moins 4 ans, le goût de l'initiative, de l'imagination, le sens de l'organisation et une bonne connaissance pratique de l'Anglais.
Il faut envisager des missions et déplacements à l'étranger.

Prière adresser CV prétentions et photo au BEICIP - 232, avenue Napoléon Bonaparte 92502 RUEIL MALMAISON

PJLICHAU

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT, FRANCE

Une importante société multinationale d'ingénierie et de production industrielle recherche un cadre supérieur expérimenté pour diriger un de ses départements.

Ses responsabilités comprendront une participation active à la définition et à la direction ultérieure d'une importante unité industrielle à établir en France pour la fabrication de composants de haute technicité, incorporés dans des moteurs diesel pour véhicules de tourisme et utilitaire.

Une formation d'ingénieur diplômé ainsi qu'une expérience préalable dans le domaine de la fabrication de moteurs diesel ou de véhicules de tourisme, ou dans une autre branche industrielle caractérisée par un volume de production important et une technologie avancée, seraient souhaitables. Les candidats devraient impérativement pouvoir s'exprimer en plusieurs langues (français, allemand, anglais).

La plus grande discrétion sera observée, et les interviews se dérouleront sous bref délai.

Écrire en joignant c/v complet sous référence 762063 à Régie-Presse, 85, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

CGEE ALSTHOM

ÉQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

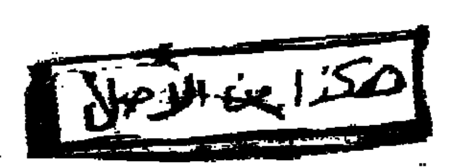
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou quelques années d'expérience pour étude et réalisation d'équipements électriques, contrôle, automatisation de grandes centrales thermiques, hydrauliques et nucléaires.

Connaissance anglais indispensable

Adresser lettre de candidature, prétentions et C.V. manuscrit à CGEE ALSTHOM, Direction du Personnel, à l'attention de M. HUA, 13, rue Antonin-Raynaud - 92309 LEVALLOIS-PERRET.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

FILIALE MULTINATIONALE U.S.
Proche BANLIEUE SUD
recherche
ANALYSTE BUDGÉTAIRE
— Reporting, budget, analyses financières ;
— D.U.T. gestion ou équivalent ;
— Débutant (e) ou courte expérience ;
— Connaissances anglais.
Envoyer C.V. et prétentions à BERNARD GRABY, B.P. 124 - 92223 BAGNEUX ou tél. 203-87-27.

BANQUE PRIVÉE
liée à un groupe en expansion recherche pour sa Direction des Engagements
COLLABORATEURS ADMINISTRATIFS
CLASSE IV - V
Analyse et réalisation des crédits aux entreprises (P.M.E.)
— formation de base solide ;
— minimum 5 années d'expérience.
Envoyer lettre man., C.V., prétent., sous nº 74.300 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL EQUIPEMENT
Proche banlieue NORD, rech. :
JEUNES
INGÉNIEURS ÉLECTRO-TECHNICIENS
Grande Ecoles pour SERVICES COMMERCIAUX
Anglais courant.
Seconde langue appréciée.
Déplacements pour négociations métropole et étranger.
Adress. C.V. détaillé nº 74.397, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

F.J.T. (garçons), cas sociaux, 16 - 18 ans, recherche 1er-9-78 éducateurs, moniteurs - éducateurs confirmés, assistante sociale. Envoyer C.V. : J.C.L.T. Foyer, 79, rue de l'Eglise (15e).

INFORMATIS
pour projets internationaux S/MITRA 15-125/SOLAR
INGÉNIEURS LOGICIELS
3 à 4 ans expér. en temps réel
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
X, ECP, ESE, SUP AERO, etc.
FORMATION ASSUREE
26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

Commissionnaire transport maritime cherche pour bureau Paris
SPECIALISTE
ETUDES et TARIFICATION TRANSPORTS EXPORT.
Sérieuses références transit maritimes exigées.
Belle situation.
Adresser C.V. et références à FROMAGEOT 17, rue du Colisée, 75008 Paris

Importante filiale du Groupe THOMSON recherche pour sa division système des
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
en
— SYSTEMES INDUSTRIELS (Référ. DSI/01)
pour des applications de télécommunication, commutation, automatisation de procédés (connaiss. Hardware appréciées) ;
— SYSTEMES DE MINI-GEST. (Référ. DSI/02)
pour développement de logiciel de base et d'applications généralisées.
Pour ces postes, une expérience mini-informatique temps réel est indispensable (mini ou micro).
Adresser C.V. détaillé et délai de disponibilité sous référence correspondante à
answare
Service Recrutement
135, r. de la Pompe, 75116 Paris.

IMPORTANTE S.S.C.I.
SERIC
5, rue Vernet, Paris (8e)
720-68-60
recherche
PROGRAMMEURS Réf. TH 108
ANALYSTES-PROGRAMMEURS Réf. TH 208
ANALYSTES Réf. TH 308
— Connaissant un ou plusieurs langages.
— Pour certains postes, connaissance :
CORIG ou PAC Réf. TH 408
MATRA DATASHARE Réf. TH 508

ETABLISSEMENT FINANCIER CHAMPS-ELYSEES, rech.
PROGRAMMEURS ANALYSTES
(Assembleur ou PL 1)
370/138 - OS/VS.
Expér. 2 ans minim. Avantages sociaux, 13e mois. Mutuelle. Restaurant d'entreprise.
Envoyer C.V. détaillé à : Chef du Personnel - B.P. 720-08 75361 PARIS Cedex 08

Sté Travail Temporaire rech. pour emplois stables
TECHNICO-COMMERCIAUX
— Rémunération élevée en fonction des résultats.
— Salaire départ : 3.500 F.
— Commission 3 % + prime objectif + remboursement frais.
— Expérience vente intérim.
Se présenter les 7 ou 8 août de 17 heures à 19 heures : C.F.I. 85, rue de la Victoire, PARIS-9e (2e étage).

URGENT pour 19e arrt cherche
CHEF COMPTABLE FEMME BILINGUE
COMPTABLE 2 FEMME Comptabilité clients.
COMPTABLE 2 FEMME Comptabilité fournisseurs.
SECRÉTAIRE DE DIRECTION COMMERCIALE BILINGUE
Société moyenne importance. Filiale grand groupe international.
Appeler au 344-36-86

Société d'informatique proche banlieue Sud recherche pour travaux logiciels sur système temps réel
INGÉNIEURS
Grande école ou équivalent. confirmés et débutants.
Envoyer C.V., photo et prétent. T.I.T.N., 1, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

ADMINISTRATION
recherche
D'URGENCE
CHARGE D'AFFAIRES BUDGETAIRES
Ce poste d'agent sur contrats conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences éco - Droit).
Esprit de rigueur, sens de l'organisation, bonne aptitude à la rédaction, indispensables.
Envoyer C.V. et photo à Service de l'Environnement industriel, 14, boulevard du Général-Leclerc, 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

POLE INTER
recherche
ANALYSTE PROGRAMME MINI. 6
Mission temporaire.
Téléph. : 285-57-75

SOFRES
recherche
personne ayant parfaite connaissance langue tchèque pour interviews.
Tél. lundi 7 août entre 9 h. et 12 heures au 543-15-56.

Centre de recherche pharmaceutique, 100 km Ouest de Paris, recherche
UN TOXICOLOGUE de préférence vétérinaire.
UN ANATOMO-PATHOLOGISTE
Ecr. avec C.V. à SEP 251, B.P. 72, 27002 EVREUX, qui tr.

LEASE INFOR
demande
2 PROGRAMMEURS MINI. 6
Téléph. : 285-17-65

secrétaires

Une association de tourisme social souhaite confier son
SECRETARIAT
à une jeune femme prête à assurer avec précision et méthode :
— La dactylographie du service,
— Les relations télex,
— L'information téléphonique et la distribution des appels provenant de l'extérieur.
Une expérience en tourisme et un permis de conduire seraient appréciés.
Envoyer CV manuscrit et photo sous Nº 5035 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

Dame veuve, 60 ans, retraitée Education nationale, bonne santé, permis de conduire, cherche place dame de compagnie, milieu profession libérale ou assimilé. Départ. souhaités : 35 et limitrophes.
Ecrire nº 2.928, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre Celal, 29 a., 8 a. d'expérience ds sté de distribution, supermarché à échelon international, sect. textile. Etud. ttes propos poste à responsab., préfér. région Paris. Ecrire au nº T 07.286 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 30 ans, I.E.P. PARIS langues orient., angl., grecque, not. russe et espagnol, 5 ans exper. sté d'assistance voyage, étud. ttes prop. Paris, banl. Est. Ecr. à T 07.304 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. H., 22 a., tril. angl. allem., B.T.S. commerce internat. chb. de comm. britannique, 2 stages en R.F.A., dég. O.M., cherche poste France ou étranger dans serv. export. Ecr. G. Moirin, 38, boulevard du Gén.-Leclerc, 77300 FONTAINEBLEAU.

Cadre 27 ans, exper. en organisation administrative, respons. serv. achat, études politiques et soc. Allemand, angl., néerland. courants, rech. respons. ds serv. de rel. publiques. Ecr. Lambeets 5, place Victor-Hugo, 91000 Evry

H. 34 ans, lic. en droit, 10 ans expér. admin. et financ., rigueur et discrét., ch. sit. à responsab. Ecr. no 2.923, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne ESC H. op. finances-compt., 2 ans expér. professionn. dans PME services, ch. place RESPONSABLE ds sect. COMPTABLE, GESTION, ADMINISTR. ou PERSONNEL, ttes rég. Dispon. 1er-9-78. Ecr. Cognet, 13, av. Carnot, 63000 Clermont-Ferrand

Jeune femme cherche TRAVAUX DACTYLOGRAPHIQ. Teleph. heures bur. : 524-81-14.

J.F. 26 a., titul. maitrise anglais université franç., maitrise linguistique univers. americaine et bon niveau espagnol, ch. emploi bi ou trilingue tourisme, édition, traduction, presse. — Ecrire no T 83.744 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Actuellement en Suisse, 30 ans, serieuse expérience professionnelle, étudierait toute proposition de poste à responsabilité creative, architecture, design, graphisme, qui permettrait retour à Paris. Anglais-allemand. Teleph. matin : 700-88-69.

J.H. 26 a., E.S.C., option finance, 1 an expér. de comptabilite et des statistiques. Libre de suite. Etudie toute proposition d'emploi administratif. — Ecrire no 83.741 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ing. cons. specialiste études cont. gestion expl. autoroutes, routes VRD. Longue exp. outre-mer (pays africains particul.), maitrise trav. financ. internat. Bne connaiss. procedures administratives France - outre - mer, organismes publics privés France outr.-mer missions courte et moyenne durée acceptees. Ecr. à 83.733 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

occasions

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10.000 m² de moquette, qualités variées, laine et synthétique - 757-19-19.

perdu-trouvé

Perdu, 16e arrt, COCKER mâle noir et feu tatoué, répondant à « Réglisse ». Récomp. 359-77-10

animaux

Vte permanente par éleveur de CHEVAUX « Selle français » (6 mois à 3 ans), grandes origines : Nikio, Mexico, Ultrason, etc. S'adresser à M. Losseau, Ferme de Balme, 14800 Touques Téléph. 16 (31) 88-13-20.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

39 APPARTEMENTS **9e** DANS LE
4.000 à PARIS et AUTOUR
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ : MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, avenue de VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

MONTPARNASSE
Studio artiste 30 m2, poutres, cuisine équipée, bains, chauffage central individuel, 6e étage sans ascens., très bon état. 702-20-77.

MICHEL-BIZOT. Beau 4 pièces, entrée, cuisine, w.-c., salle de bains, dressing, chauffage central, ascens. 490.000. 345-82-72.

NATION. Pierre de taille, séj., salon, 3 chambres, entrée, cuisine, w.-c., sal. de bains, chauffage, ascens. 540.000. 344-71-97.

29 VILLA SAID
66, avenue Foch, beau duplex 80 m2, cheminée. Exceptionn. duplex 130 m2 + 50 m2 terrasse. Vue sur tout. Bois de Boulogne. — Visite sur place lundi 7, mardi 8, de 14 hres à 18 hres.

MARAIS, SUR VERDURE
Très beau 6 p., grand confort, CHARME, SOLEIL, 145 m2, bon état, 2 chbres servicé. 850.000 F. EICHER, 359 - 99 - 69.

AUX LIMITES DE MONTMARTRE
Vue exceptionnelle, magnifique triplex, 4 chambres, 2 salles bains, living avec jardin, bureau, terrasse - 359-69-36.

17e, 24, rue Capitaine-Lagache. Imm. bourgeois, soleil, calme, 5e étg., 3 p.+balcon 185.000 F; 6e ét., 55m², 2-3 p., cft, 160.000 F; 7e ét., 130m², combles, 65.000 F. 224-02-86 - Triplex possible. Voir 14-16 h., sam., dim., lundi.

RARE - MONTPARNASSE près HOTEL SHERATON
CHARME FOU
Maison particulière avec jardin-terrasse et APPARTS en DUPLEX 4-5 p., 75 à 120 m², à partir de 5.500 F le m², restauration luxueuse. Il faut voir de 13 h. à 18 h. tous les jours, 128, rue du Château, ou tél. 322-11-68 et le soir au 566-68-03.

AVENUE DAUMESNIL
12e 8e ét. plein soleil, 4 pces 98 m2, possib. parking et chambre de bonne - 266-67-06

LES HALLES Le charme d'une Maison du Midi.
DUPLEX 2-3 P. + 3 TERRASS. 650.000 F. DORESSAY, 548-43-94

PORTE DAUPHINE
DUPLEX « RIVE GAUCHE »
ART de VIVRE. Charm. terrasse 30 m2 + 2-3 chambres. DORESSAY - 548-43-94

PANTHEON - CARACTERE
Séj. + chambre, cuisine, bains. Poutres. TEL. 508-95-23 **295.000 F**

PLACE FELIX-EBOUE
(Près). Ravissant appt 60 m2, 8e ét., plein Sud - 266-67-06

Paris Rive gauche

Rue CASSETTE - Imm. ancien
6 PIECES BON PLAN TERRASSE, ASC.
CHARME et JOLIE VUE
633-29-17 - 577-38-38

SEVRES-BABYLONE
5 PIECES APPT AU CALME sur cour fleurie.
633-29-17 - 577-38-38

VAL-DE-GRACE, 56 M2
Dans bel imm., asc., liv. dble + 1 chbre, tt conft, totalement restauré, 365.000 F. — Visites 17 h. à 20 h., tous les jours, 29, RUE BERTHOLET, ou tél. 322 - 15 - 76. Le soir 622 - 84 - 16.

MOTTE-PICQUET
STUDIO 119.800 F. — 579-75-88.

MAIRIE XVe Bon immeuble impeccable
2 pièces, entr., cuis., wc, s. de bains, penderie, 275.000 F. Jean FEUILLADE, 566-00-75

CONVENTION Idéal placement
Imm. tt cft, studio, cuis., wc, bains, penderie, 124.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

Placement garanti **STUDIOS** **MIRABEAU** 115.000 F RENOVES
Imm. standing. Livraison immédiate. Visite de 12 h. à 15 h. Tous les jours, 39, rue des CEVENNES ou téléph. : 322-11-68 et le soir au 722-77-34.

Près CHAMP-DE-MARS, Imm. neuf, grand séjour, 2 chbres, balcon, soleil - 705-24-10.

ECOLE-MILITAIRE
2 p., 30 m², à aménager. Prix intéressant - 567-22-88.

6e PRES QUAI Dans Hôtel XVIIe
130 m2 en DUPL. 3-4 p. Trav. DORESSAY 548-43-94

CALME, VERDURE CARREFOUR DE L' **ODEON**
Beau studio, imm. grd standing. DORESSAY - 548-43-94

ST-DOMINIQUE, s/jardin. Livg dble, chbre, cuis., bains 60 m2. Imm. ancien, charme, calme. 420.000 F - 225-61-42 - 64-70

Région parisienne

ST-GERMAIN, résid., beau séj., 2 chbres, balcon, gd standing. 780.000 F. — 953 - 75 - 27, matin.

SAINT-CLOUD DANS PARC 2 HA.
Immeuble pierre de taille
Quelques beaux appartements 4 et 5 PIECES
habitables à la rentrée.
Sur place : 132, bd de la République 11 à 13 h. et de 14 à 19 h.
Tél. : 602-95-06

NEUILLY - PERRONNET
Beau 5 p., 140 m2, 2 bns, état parfait, style rive gauche, 2 studios de service. 1.200.000 F. Eicher, tél. 359-99-69

Maisons-Alfort-Jottes, 1' Mº. P. vd 3 p. cft+park. Imm. récent, 160.000+55000 PIC. 554-81-89, sr

Province

Particulier vend superdévoluy appartement neuf, 2 pces, meublé, terrasse. Prix 185.000 F. — Téléph. après 18 h. (74) 63-73-69.

CANNES Près du centre Part. à part. vend appt 3 pièces 90 m2 + terrasse, sur verdure. 580.000 F. Téléph. : 969-44-29

LA PLAGNE. Multiprop. vd appt 5 pers., gd stand., pisc., pistes ski pied imm. 35 hiver, 25 été. — Ecrire OGIER, 22, rue du Champ-de-l'Alouette, Paris (13e).

Vend appartem. dans résidence près de la mer. MOULLEAU, ARCACHON. Tél. (56) 21-25-36.

appartem. achat

Part. ach. studio ou 2 pces 5e, 6e ou 7e, préférence ancien rénové ou non. Ecr. Dejean, 4, rue Pérignon, 75007 PARIS.

locations non meublées Offre

Paris

Appartement à louer, 4e étage, 2 pièces principales + cuisine, salle de bains, w.-c., immeuble construction récente de 5 étages, ascenseur. 125, bd Sérurier - Rens. : T. 208-07-65 ou 936-50-66.

Limite 17e, sur arbres - Récent. Très grand studio, balc. sud. Tél. 1.250 F - 229-59-98.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct studio ou appt Paris, villa banl. Ouest - 265-67-77.

Région parisienne

Urgent. Part. ch. à louer studio ou chb. meub. près Montrouge. Tél. ap. 19 h. 833-61-94.

locations non meublées Demande

Paris

Fonctionnaire cherche grand studio ou 2 pièces, bon quartier, cft, tél., 1.400 max. Part. de préfér. Tél. heures de bureau 828-40-20, poste 23-74.

Région parisienne

Pour société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

Province

Particulier cherche à louer petite maison individuelle avec jardin pour l'année à partir d'octobre dans la région de Dinan. - Tél. : 285-31-72.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia.
Frais abonnem. 380 F. 266-52-04.

Boutiques

URGENT Société à référence premier ordre recherche Boutique ou Bureau 40 à 60 m2, 7e, 8e, 16e, Neuilly. Téléphone : 322-11-68. ou le soir au 566-68-03

locaux commerciaux

Près AV. GENERAL-LECLERC Local cclal en toute ppté, rez-chauss. 320.000 F - 266-67-06

fonds de commerce

A vendre fonds de commerce BAR - RESTAURANT COTE D'IVOIRE
Téléphoner au (46) 33-74-44.

bureaux

PROPRIETAIRE loue un ou plusieurs bureaux refaits neufs. — 563-17-27.

Domicil. artis. et commerç., Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS-11e - 355-70-80.
PARIS-17e - 229-18-04.
PARIS-18e - 229-16-80.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

immeubles

Villa Vélasquez, Châtel-Guyon 63100. Meublée ou non, belle constr. en pierre d'Auvergne et granit. Située devant parc thermal, util. cabinet médical 1 ou 2 médecins.
Ecr. à 6.078, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

Montfort-L'Amaury. Part. vend pavil. 6 p., s.-sol, tt conft. sur 1.000 m2. 600.000 F. T. 486-85-87.

YERRES (91)
Part. vd maison mit., 98 m² hab., gde cuis., liv. dble, 3 ch., s. bains, 2 w.-c., gar. 2 voitures, cave, ch. centr., grenier. Sur terrain 500 m². Centre commercial, RER à proxim. 380.000 F. Tél. : 285-88-72. Agence s'abst.

VANVES LUXUEUX PAVILLON av. jardin. Dble séjour, 4 ch., cuis. équ. Tr. belle salle bns. chff. centr. Gar. Cave. Tél. 660.000 F - 734-36-17 (matin)

maisons de campagne

VAL-DE-LOIRE. Très touristique, chasse, pêche. A V., Saint-Satur (Cher) maison plein sud, 6 p., cuis., s. bs, parquets chêne, 5 cheminées, eau, électricité, chauff. propane, belle cave voûtée, greniers, dépend. carrelée avec puits, jardinet, verger. M. Bertheau, Les Gamelles Sud, 26500 Bourg-lès-Valence. - Téléph. (75) 42-18-80.

LANDES. Dans parc régional, sur 2.000 m², maison parfait état, libre de suite, dans villa de toutes commodités. Séj. 60 m², chem., 3 ch., s. bs, cuis., chauff. 300.000 F. Poss. crédit. Rispal, 40410 Pissos. Tél. 17 à Moustey. (58) 78-91-11.

180 KM PARIS
Fermette tr. bon état s/4.000 m2 terrain. PRIX : 140.000 F. Dans bourg tous commerç., Maison 2 p. av. dépend., cour et jdin, 70.000 F - Tél. : (86) 52-76-15.

Petite maison ancienne sans jardin, 3 pièces, tout confort, dans merveilleux village du Lot. Prix : 95.000 F. Téléph. : (16) 65-35-22-53

viagers

Nice. Viager exceptionn. 90-82 a. Libre immédiat. dans bel imm. ancien en parfait état place du Palais-de-Justice - Préfecture. Très belle entrée, 2e étg. asc. vue mer, appt ou bureau de 15 m.×13 m. env.+les meubles somptueux d'un bureau. Sa valeur locative serait de 3.000 F par mois. Vendu 100.000 F cpt. Rente 4.700 F par mois sur 2 têtes 90-82 ans. Visite les 11 et 12 août. Exclusivité Simon Choffee, 17, rue Neuve, 69001 LYON. Téléphoner pour rendez-vous au 16 (78) 28-94-38.

maisons individuelles

Maisons individuelles 5-6 pièces avec terrains de 700 à 1.500 m2 à partir de 450.000 F près de Deauville. Touques, av. du Calvaire, maisons témoins, 886657.

villas

JOINVILLE - Résidentiel
VILLA GRAND LUXE
Port privé sur Marne
SEJ. + 6 CHBRES + SERV. Gar. + jardin + dépendances.
Etat irréprochable
1.250.000 F - 322-61-35.

propriétés

CREUSE
VENDS, LIBRE
BELLE PROPRIETE comprenant maison de maître avec parc et dépendances, bois feuillus, environ 10 ha. Pour visiter, s'adr. Chaumeix Henry, 23500 Felletin, tél. : (55) 66-48-03

Vente. Sables-d'Olonne, quart. tranq. 10' mer, gde mais. : 2 ét. 6 p. + 2 s. bns + 2 cuis. + 2 w.-c.+tél. Poss. 2 appts. Terrain 1.100 m², depend. Tél. : 32-02-73 85-SABLES-D'OLONNE.

06-VENCE Mas provençal 150 m², terrasse 35 m², sur 1.600 m² terrain, 750.000 F, frais réduits. Tel. : (93) 80-24-90, soir 20-70-78.

Particulier vend
60 km Sud Bordeaux
GDE MAISON de CAMPAGNE
Belle situation, 1 km du village. Chff. central, tt conft, compr. : 3 appts, luxe, cheminée, jardin clôturé, arborisé. Grange, hang. Ecurie, dépendance, pet. mais. de fermier 3 pces sans confort, le tout sur 1,5 ha près champs. 650.000 FF. Ecr. Willy BERDOZ, av. Léman 1, CH-1005 Lausanne

17 KM MONTAUBAN (82)
Part. vend magnifique villa de 8 pces, 3 s. de bains, 2 wc, tres nbreuses dépend., gar. 4 voit. s/5 ha entièrem. clos av. 1 lac.
Sacrifié : 400.000 FRANCS
Ecr. : ROUZAUD, 35, rue Gambetta 31000 TOULOUSE
Jusqu'au 16 août.
(Visites : du 18 au 24 août.)

manoirs

SARTHE - Part. Manoir 16e s., 20 ha. rivière, douves.
ULM, 19, r. du Dr-Arnaudet Meudon 92190
Tél. : 027-12-90 - 325-72-87

châteaux

Part. rech. château époque 100 à 150 km Paris invest. max. 700.000 F, bon état toiture, int. terrain 4 ha min appeler J.M.B. 326-29-07.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

La R.A.T.P. multiplie les précautions pour prévenir les risques de courts-circuits et d'incendies dans le métro

La sécurité dans le métro est un sujet aux multiples volets. Comment éviter les collisions ? Comment assurer la protection des usagers contre les agressions de malfaiteurs ? Y a-t-il en cette période creuse de l'été suffisamment de personnel qualifié pour assurer la surveillance générale et technique des installations ? Comment prévenir les risques d'incendie ? C'est en effet l'incendie de la motrice d'une rame, après un court-circuit, le 10 août 1903, qui provoqua la mort de quatre-vingt-quatre personnes aux stations Ménilmontant et Couronnes (voir l'encadré ci-contre). Depuis, la R.A.T.P. a évidemment modernisé son matériel et les systèmes de détection.

D'autre part, si un grand incendie comparable à celui d'il y y soixante-quinze ans se produisait aujourd'hui, le préfet de Paris déclencherait le plan ORSEC. La procédure visant à appliquer au métro ce plan d'urgence en cas de catastrophe vient en effet d'être mise au point entre les administrations concernées de la R.A.T.P.

La Régie n'a pas attendu ces dernières années pour assurer un maximum de sécurité aux usagers. La tragédie de 1903 a été, en effet, un grave et sérieux avertissement. Les causes de l'accident survenu sur la ligne numéro 2 s'expliquent ainsi : le métro avait trois ans et cette ligne quelques mois. Le métropolitain constituait une innovation aussi bien pour les agents que pour les usagers. Belle machine que les techniciens ne maîtrisaient pas encore tout à fait. Les installations de distribution de courant étaient rudimentaires, comme le réseau de télécommunication. Les wagons étaient des « caisses » en bois. Bref, toutes les conditions étaient réunies pour qu'un court-circuit déclenche une catastrophe.

Aujourd'hui les choses ont bien changé. Les wagons ont été construits en acier. La R.A.T.P. fait remarquer qu'elle recherche les matériaux (couverture du sol des voitures, sièges et protection des luminaires) qui dégagent le moins de fumée en cas d'incendie (les soixante-quinze morts de Couronnes ont tous été asphyxiés par la fumée). Les câbles sont désormais protégés par des gaines en matière plastique qui s'éteignent d'elles mêmes s'il n'y a plus d'appel de chaleur.

Le courant qui arrive à la commande des moteurs de traction n'est plus, comme en 1903, un courant haute tension mais basse tension. Enfin, à bord des trains modernes, il existe un disjoncteur par motrice qui s'ouvre en cas de court-circuit. Mais c'est « *le téléphone haute fréquence* » qui *constitue le noyau dur de la* sécurité. Par ce moyen, le conducteur d'une rame est en relation permanente avec le chef de régulation du trafic au poste de commande. Il peut donc demander de couper le courant dès qu'un incident se produit.

D'autres éléments ont été mis en place : le courant est distribué par sections de ligne et non sur la ligne entière par des sous-stations comme il y a soixante-quinze ans. Le court-circuit, toujours possible, peut donc être plus facilement localisé. Enfin, l'éclairage des stations comprend un double circuit indépendant de celui d'alimentation des rames.

Parmi les mesures les plus récentes, signalons la sonorisation de toutes les stations, la création d'un poste de sécurité et la pose de détecteurs de fumée au Châtelet et à la Gare de Lyon, sur la ligne du RER. Ces mesures vont être étendues aux stations Nanterre, Etoile - Charles - de - Gaulle et La Défense. Un inspecteur de la Régie assure également une liaison permanente entre le réseau, la police et les pompiers.

Enfin la R.A.T.P. étudie de nouvelles formules pour assurer une meilleure sécurité. Un poste central d'informations pour l'ensemble du réseau va être créé pour informer immédiatement les usagers en cas d'accident sur une ligne quelconque. Enfin, en 1979, lorsqu'un voyageur tirera le signal d'alarme, le train ne s'arrêtera plus dans le tunnel, mais gagnera la station le plus rapidement possible où il est plus facile de lutter, selon la Régie, contre un sinistre.

JEAN PERRIN.

UNE MOTRICE PREND FEU LE 10 AOUT 1903 ET QUATRE-VINGT-QUATRE VOYAGEURS PÉRISSENT

La nuit si tragique de Couronnes...

Il y a soixante-quinze ans — le 10 août 1903 exactement — une dramatique catastrophe, unique dans les annales de la R.A.T.P., endeuillait le métropolitain. L'incendie de la motrice d'une rame circulant sur la ligne nº 2 (Porte Dauphine-Nation) provoquait la mort de quatre-vingt-quatre personnes (soixante-quinze entassées sur le quai de la station Couronnes, sept à la station Ménilmontant et deux dans le tunnel menant à la station Belleville). Tragique fait divers qui entraîna, sur l'ensemble du réseau, la mise en place d'un véritable plan de sécurité qui n'a cessé de se perfectionner depuis.

Il est 18 h. 53, lorsque la rame nº 43 longe le quai de la station Barbès en direction de Nation. C'est alors que le chef de station remarque une épaisse fumée qui se dégage de la motrice avant. Alerté, le conducteur (il s'appelle Chauvin) saute sur le quai, enlève le plancher qui recouvre les câbles et constate qu'à la suite d'un court-circuit le feu se propage. A l'intérieur de la rame, les voyageurs s'impatientent. Pour lutter contre l'incendie, le conducteur utilise un extincteur et un seau d'eau. Les usagers grondent. Pour éviter tout incident, la décision est alors prise de faire évacuer la rame et de lui faire quitter la station, poussée par la motrice arrière, pour gagner soit une voie de garage soit le terminus Nation. Laissant les passagers sur le quai, la rame s'engage dans le tunnel. Le feu reprend. Au passage à Jaurès, le conducteur demande un extincteur. A la station suivante, Combat (Colonel-Fabien aujourd'hui), l'intensité de l'incendie s'accroît. La rame ne peut plus avancer. On demande du secours pour pouvoir achever le voyage vers le terminus. Le train suivant abandonne alors ses voyageurs sur le quai de Jaurès et se dirige vers Combat. Le raccord des deux rames a lieu à 19 h. 23. Mais, dès la mise en marche de ce convoi insolite, des flammes, à nouveau, jaillissent. A 25 mètres environ de la station Ménilmontant (19 h. 37), un nouveau court-circuit se produit. « *On entend alors des détonations comparables à des coups de canon* », racontera un témoin. Le train est arrêté à l'entrée de la station. En un instant, la motrice est entourée de flammes. La gare est évacuée. Une vingtaine de voyageurs cependant resteront sur le quai pour regarder la motrice flamber. La fumée dégagée par l'incendie pénètre immédiatement dans la « salle de recettes », là où l'on vend les billets, par les escaliers et les baies de ventilation. Impossible de respirer. Les curieux sont bloqués. Le conducteur Chauvin reste près de sa motrice, extincteur à la main. Plus tard, au cours de l'enquête, il déclarera : « *Sous la voiture il tombait de vrais morceaux de fonte.* » « *Un beau feu d'artifice pour la compagnie* », crie quelqu'un tandis que les flammes touchent les voûtes de la station. On suffoque, on étouffe.

« Nos trois sous »

Chauvin remonte sur le quai, essaie de s'enfuir par l'escalier, doit rebrousser chemin, se relève, tombe encore sur le ballast. Il veut crier, siffler, mais il s'évanouit. Il sera sauvé par des agents qui, *in extremis*, le tireront de cette fournaise. L'obscurité est complète. Les fumées abondantes et très épaisses tourbillonnent vers Couronnes.

Or à Couronnes se trouve immobilisé la rame 48, surchargée (deux cent cinquante personnes) car elle a ramassé les voyageurs des deux trains précédents. Les voyageurs sont invités à descendre. Ils pro- en sont à leur troisième train. La fumée noire s'intensifie. La gare est plongée dans l'obscurité. Des cris s'élèvent : « *Sauve qui peut !* » Les voyageurs, inconscients, réclament alors le remboursement de leurs billets : « *Nos trois sous !* » Mais l'air devient irrespirable. La fumée envahit complètement la station. Les usagers se ruent vers la sortie. Mais, dans l'obscurité, ils se trompent et courent vers l'extrémité du quai opposé à la sortie. On se piétine. Beaucoup meurent asphyxiés. Pendant ce temps, quelques voyageurs qui avaient pu s'échapper des quais enfumés continuent à réclamer le remboursement de leurs billets...

A la fin de cette nuit du 10 août 1903, la température atteignait 80 degrés en haut des escaliers. La colonne de fumée touchait le faîte des immeubles voisins. Ce n'est que le lendemain matin que les pompiers purent descendre dans les stations Couronnes et Ménilmontant et mesurer l'étendue de la tragédie. — J. P.

POINT DE VUE

VINCENNES DES ABATTOIRS

par PIERRE MERLIN (*)

L'IDEE récemment développée dans ces colonnes par M. Gilbert Gantier, député giscardien, de réaliser à La Villette un musée de la science et de la technique est séduisante. Il conviendrait mal à un urbaniste de rejeter de prime abord un projet grandiose et qui irait dans le sens d'un changement des priorités, à Paris comme ailleurs, en faveur des équipements culturels, à la mesure des ambitions que l'Etat et la Ville de Paris doivent légitimement poursuivre.

La comparaison avec le musée Pompidou s'impose à plus d'un titre : notre président de la République, légitimement désireux, comme l'ont été avant lui tous les chefs de l'Etat, de marquer l'espace parisien par un monument symbolique de son action, ne souhaiterait-il pas, dans le domaine de la science et de la technique, qui lui est cher, l'équivalent, en beaucoup plus grand, de ce que Georges Pompidou a réalisé à Beaubourg pour l'art moderne qui le passionnait tant ? La politique libérale et moderniste qu'il imprime à notre pays se traduirait ainsi dans le béton et le verre après s'être inscrite dans les structures économiques et sociales. Un obstacle cependant : le budget des affaires culturelles peut-il supporter, outre Beaubourg, un autre musée trois fois et demie plus vaste qui en absorberait le tiers ? Les musées de province, les équipements culturels des villes de France seraient condamnés pour plusieurs générations.

Dans ce cas, n'y a-t-il pas d'autres possibilités d'utilisation de ce bâtiment, que l'Etat hésite à démolir de peur d'accroître la dimension du « scandale de La Villette » ? L'université de Vincennes, installée depuis 1968, pour dix ans, dans le bois, à l'est de Paris, doit quitter cet endroit. A l'invite du ministre des universités, qui a déclaré récemment au Parlement qu'elle faisait étudier des propositions, nous avons suggéré le site de Bercy ou l'utilisation du bâtiment inachevé de La Villette, ses 150 000 mètres carrés de plancher correspondant presque exactement aux besoins d'une université de trente mille étudiants, calculés selon les normes officielles françaises, il est vrai très inférieures à celles des pays voisins.

Le transfert de Vincennes à La Villette est une solution élégante pour régler un problème délicat : 1) l'Etat trouve un utilisateur pour des bâtiments qu'il veut éviter de voir détruire, sans engendrer des coûts de fonctionnement trop lourds (les enseignants et le personnel seraient, pour l'essentiel, ceux de Vincennes) ; 2) le président, de la République apporte la preuve concrète de son libéralisme en accordant un nouveau départ à l'université la plus contestée de France, mais aussi la plus célèbre dans les milieux culturels étrangers.

Mieux, on sait que pour des raisons démographiques et économiques, on ne construira plus, avant longtemps, de nouvelle université en France. Le transfert de Vincennes sera la seule réalisation. Peut-on faire cette opération unique dans la médiocrité (par exemple, comme l'a suggéré le ministre des universités, en relogeant cette université de trente mille étudiants sur les 2 hectares de l'I.U.T. de Saint-Denis prévu pour neuf cents étudiants) ? Ne doit-on pas, au contraire, saisir cette chance — comme le général de Gaulle et M. Edgar Faure l'ont fait en 1968 avec les centres universitaires expérimentaux de Dauphine, de Vincennes et de Marseille-Luminy — de tenter une nouvelle expérimentation qui reprendrait ceux des aspects de Vincennes jugés positifs par tous (accès des salariés, disciplines artistiques...) et les enrichirait par de nouvelles orientations ?

Ces nouvelles orientations, c'est dans la conception même de l'université qu'il convient de les chercher. L'expérience a montré l'absurdité de la solution des campus. En 1978, l'université est coupée de la société, physiquement mais aussi fonctionnellement. La véritable université ouverte sur son environnement, sur son quartier, fréquentée par des étudiants et des travailleurs en formation permanente, mais aussi par les habitants venant y chercher un apport culturel ou ludique, cette université offrirait ses locaux pour des manifestations culturelles, les salles de ses départements artistiques pour des spectacles, sa bibliothèque, etc.

Fini le ghetto !

Le maire de Paris a rappelé récemment que l'Etat devra respecter son engagements de rendre les terrains de Vincennes au terme du contrat décennal. M. Chirac souhaite ouvrir ces 5 hectares à la promenade. Mais, tout en soulignant que la réimplantation de l'université dépendait de l'Etat, il a promis un débat au Conseil de Paris car, estime-t-il, la Ville ne peut se désintéresser d'une telle option. De fait, quel maire pourrait accepter d'amputer le patrimoine culturel de sa ville d'un équipement dont le prestige à l'étranger est certain ? Une excellente occasion s'offre de réaliser, non pas seulement une autre université, une de plus, mais un centre culturel et universitaire où deux populations (les étudiants et les usagers du quartier) se côtoieraient chaque jour. Fini le ghetto universitaire, physique et intellectuel ! Enfin un centre de la culture offert aux habitants du nord-est de Paris !

Et le musée de la science et de la technique dans ce cas ? Rejette-t-on cette idée simplement parce que le centre universitaire et culturel aurait un fonctionnement beaucoup moins coûteux ? Et si les deux projets n'étaient pas contradictoires ? Le budget des affaires culturelles ne peut pas supporter le coût d'un musée aussi gigantesque. Le ministère des universités hésite à offrir à l'université de Vincennes des locaux, correspondant certes à ses besoins théoriques, mais quatre fois plus vastes que ses locaux actuels, prévus pour des effectifs quatre fois plus faibles. Ne pourrait-on pas implanter à la fois le musée de la science et de la technique et le centre universitaire et culturel ? Le premier occuperait la partie centrale de chaque niveau, l'éclairage naturel ne lui étant pas nécessaire. Le centre universitaire et culturel utiliserait surtout les côtés. L'intégration d'un musée, d'une université et d'équipements culturels (salles de spectacle, bibliothèque, etc.) serait une expérience unique. Il conviendrait d'en faire un succès, consacré par le public, comme cela a été le cas pour Beaubourg, face au scepticisme prévisible des spécialistes.

Voilà un projet difficile qui passionnera les meilleurs architectes. Voilà pour la Ville et pour l'Etat l'occasion de réaliser ensemble une œuvre exceptionnelle, en avance sur son époque.

(*) Président de l'université de Paris-VIII - Vincennes (ancien directeur à l'Institut d'aménagement et l'urbanisme de la région parisienne).

● *Le jardin Villemin deux fois plus grand.* — La superficie du jardin Villemin (dans le dixième arrondissement) va être doublée et s'étendra sur 1,5 hectare entre la gare de l'Est et le canal Saint-Martin. La préfecture de Paris vient d'accepter, en effet, la modification du plan d'occupation des sols (POS) de ce secteur. L'enquête d'utilité publique aura lieu au mois de septembre.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 145

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III									
IV			■			■			■
V							■	■	
VI	■				■				
VII				■					
VIII									■
IX				■		■			
X			■					■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Nous guette quand on s'éloigne. — II. Sans raison apparente ; Aurait été plus favorable à Apollon qu'à Vulcain. — III. Certains portent vraiment la guigne. — IV. Dessécha plus d'une momie ; Voyait de puissants efforts de traction ; Conjonction. — V. Etre sur le même plan. — VI. Accroc dans une nappe ; Pauvre, par définition. — VII. Aurait encore beaucoup à apprendre ; la piété des Anciens le fit souvent rougir. — VIII. Peut servir de preuve quand elle est commune. — IX. Echange de timbres ; Pronom. — X. Préposition ; Tire sur le vert. — XI. Sans grain ; Modifié par des accidents.

VERTICALEMENT

1. Couche dans une coquille ; Parfois utilisées pour une réparation. — 2. Comme une plante grasse. — 3. Titre étranger ; Très utile lorsqu'on veut rapidement auxiliaire. — 5. Comme une croix ; A donc du mal à digérer certaines choses. — 6. Devises ; Nole plus percer. — 4. Tissu végétal ; D'un d'un canard. — 7. Pronom ; Loin d'être éclatant. — 8. Pieuse inscription ; Pas inventé. — 9. Joués ; Son esprit est de mauvais goût ; Produit par une cloche.

Solution du problème nº 2 144

Horizontalement

I. Intention. — II. Nuages ; ro. — III. Sirotas. — IV. Etal ; Né. — V. Ce ; Sa ; Fur. — VI. Tenture. — VII. Aérés. — VIII. Vin ; Sus ! — IX. Olt ; Opéra. — X. Réelles. — XI. Essieu ; Al.

Verticalement

1. Insectivore. — 2. Nuitée ; Iles. — 3. Tara ; Nantes. — 4. Egoïste ; Li. — 5. Net ; Auréolé. — 6. Tsar ; Ré ; Peu. — 7. Fesses. — 8. Or ; Nu ; Ur. — 9. Notera ; sall.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 août 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret nº 75-969 du 16 octobre 1975, relatif au régime d'assurance invalidité-décès des travailleurs non-salariés des professions artisanales.

DES ARRETES

● Portant nomination et cessation de fonctions au secrétariat général de la présidence de la République.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 août à 0 heure et le mardi 8 août à 24 heures :

Entre les hautes pressions océaniques et les basses pressions d'Europe et de Méditerranée, un flux de secteur nord-ouest frais et humide persistera sur la France.

Mardi 8 août, une zone pluvio-orageuse achevant de traverser le pays touchera encore en début de journée la Corse et l'extrême sud-est. Un temps frais et variable se généralisera ensuite avec des nuages, qui se développeront l'après-midi pour donner des averses dans la plupart des régions. Ces averses seront parfois accompagnées d'orages. Il neigera en montagne à partir de 1 700 mètres environ. Il y aura toutefois des éclaircies temporaires qui seront plus durables sur le Midi méditerranéen, où souffleront le mistral et la tramontane. Ailleurs, les vents, de secteur nord-ouest, seront irréguliers. Ils seront assez forts par moments sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, mais des rafales sont également à craindre dans l'intérieur durant les averses.

Lundi 7 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,1 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 août ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 35 et 22 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 33 et 17 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 30 et 16 ; Marseille, 30 et 21 ; Nancy, 24 et 14 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 27 et 20 ; Paris - Le Bourget, 19 et 10 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 26 et 16 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 24 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 33 et 23 ; Berlin, 24 et 16 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 27 et 16 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 20 et 14 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 23 et 20 ; Palma-de-Majorque, 36 et 21 ; Rome, 31 et 22 ; Stockholm, 20 et 13 ; Téhéran, 36 et 26.

Le Monde

économie

TRANSPORTS

UNE TRENTAINE DE NAVIRES A SE « PARTAGER » DANS LE MONDE

Les chantiers navals français ne doivent pas trop compter sur les commandes de méthaniers pour sortir de la crise

La société Amrep va prendre une participation de 75 % dans le capital de Technigaz, filiale spécialisée dans la recherche et l'ingénierie du groupe français Gazocéan. Au cours des dernières années, Gazocéan et ses filiales avaient acquis une solide réputation dans le domaine du transport maritime et le négoce du gaz de pétrole et du gaz naturel.

Cette opération, qui illustre les difficultés de Gazocéan (l'an dernier l'Office chérifien des phosphates avait pris une large participation dans la société) intervient à un moment où, pour relancer l'activité vacillante des chantiers navals français, de nombreux experts espèrent voir se concrétiser de nouvelles commandes de navires méthaniers. Quelles sont les perspectives mondiales dans ce domaine ?

Trois pays producteurs ou consommateurs de gaz mènent la danse : l'Algérie, le Japon et les Etats-Unis. Les armateurs, les constructeurs de navires doivent donc suivre avec vigilance les politiques énergétiques et industrielles de ces Etats.

« *Toute commande de méthanier est désormais subordonnée à la décision préalable et irréversible de créer une chaîne méthanière* », explique M. Gilles, gérant de la société française d'ingenierie Gaz-Transport (1), spécialisée dans le transport maritime du gaz (et concurrente de Technigaz). « *Cela implique quatre conditions : la signature d'un contrat entre le producteur et le consommateur, son approbation par l'administration, notamment aux Etats-Unis, le choix des sites pour l'usine de liquéfaction et le terminal de réception (les écologistes veillent !), et la mise au point du financement.* »

A ce jour, on dénombre soixante-sept méthaniers en service, livrés ou en commande (non compris quatre bateaux à la chaîne, sans emploi).

Mais sur ce total, les experts estiment que vingt-sept bâtiments ont été commandés trop tôt, par rapport à la date à laquelle ils seront effectivement mis en service. S'ils n'avaient été commandés qu'à partir de 1977, ils auraient pu alimenter utilement les chantiers navals dont on connaît la maigreur du carnet de commandes, et leurs armateurs auraient pu les obtenir à de meilleurs prix.

Les chaînes méthanières en service en août 1978 sont au nombre de neuf :

— Arzew-Le Havre (avec (3 navires) ;
— Mers-El-Brega (Libye)-La Spezia-Barcelone (4) ;
— Alaska-Japon (2) ;
— Skikda-Fos (2) ;
— Arzew-Boston (1) ;
— Brunei-Japon (7) ;
— Abou-Dhabi-Japon (4) ;
— Indonésie-Japon (4, puis 4 autres prochainement) ;
— Arzew-Coves-Point, près de Baltimore (3, puis 6).

Quatre chaînes sont en cours de réalisation et entreront en service dans les deux à cinq ans qui viennent : Algérie-Etats-Unis (4 navires) ; Arzew-Zeebrugge (2), Arzew-Montoire près Saint-Nazaire (2), Sarawak-Japon (5).

Enfin, les experts ont recensé huit projets de chaînes « avancés », voire en cours d'approbation par les autorités administratives, qui peuvent faire l'objet de décisions rapides. Ces projets sont évidemment les plus intéressants à court terme à cause des commandes de navires auxquelles ils peuvent donner lieu :

— Indonésie - Côte ouest des Etats-Unis (six navires) ;
— Alaska - Côte ouest des Etats-Unis (deux navires) ;
— Iran - Côte ouest des Etats-Unis (six navires) ;
— Algérie - Côte est des Etats-Unis (douze navires pour le contrat El Paso) ;
— Algérie - Canada et Etats-Unis (huit navires pour le contrat Tenneco) ;
— Iran-Japon (cinq navires) ;
— Algérie - R.F.A (quatre navires) ;
— Canada du Grand Nord (deux méthaniers brise-glace). Les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire ont déjà poussé très loin les études de ces navires.

Une rente pas assez protégée

Selon M. Gilles, c'est en tout quarante-deux navires qu'il faudra commander ou affréter pour alimenter les chaînes méthanières qui vont se mettre en place dans les prochaines années. Mais compte tenu de l'existence de huit bateaux commandés jadis en pure « spéculation », notamment par des armateurs scandinaves, ce total tombe à trente-quatre. De plus, dix navires seront obligatoirement commandés aux Etats-Unis (projets Pacific Lighting et Tenneco) et cinq au Japon (importation de gaz iranien).

Le « matelas » disponible pour le marché concurrentiel de la construction navale mondiale tombe donc à dix-neuf unités nouvelles, les ordres d'achat n'intervenant pas avant 1979-1980.

Il serait donc tout à fait illusoire de croire que la reprise éventuelle des commandes de méthaniers constitue la planche de salut des chantiers.

D'autant que si, dans les années 70, un très faible nombre de chantiers étaient capables de construire des méthaniers (les chantiers français faisaient partie de ce petit club), ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. Les brevets ont été vendus et les ingénieurs se sont familiarisés avec les techniques. Gaz-Transport a vendu son brevet à vingt-six chantiers dans le monde. On voit des armateurs norvégiens commander des bateaux de gaz au Japon, qui est un pays « neuf » dans cette spécialité navale. Sur ce créneau comme sur tous les autres, les chantiers français, qui ont bénéficié d'une rente et qui n'ont peut-être pas su la protéger, auront à affronter une concurrence de plus en plus ouverte et impitoyable.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Créé en 1965, la société Gaz-Transport a quatre actionnaires : Worms (51 %), les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (24 %), les Chantiers navals de France-Dunkerque (15 %), Gaz de France (10 %). Elle considère que son concurrent le plus dangereux dans le domaine de la construction des méthaniers est dans l'état actuel des choses le brevet norvégien Moss.

La réorganisation du ministère soulève de vives protestations parmi le personnel

La réorganisation du ministère des transports décidée au conseil des ministres du mercredi 2 août et qui crée notamment une direction générale de la marine marchande en remplacement du secrétariat général de la marine marchande, a provoqué plusieurs réactions syndicales.

« *Alors que le ministre de tutelle avait donné l'assurance aux syndicats qu'aucune modification des services n'aurait lieu avant le mois de septembre, c'est au mois d'août, sans en informer les syndicats ni le personnel, et sans réunir les organismes paritaires, que le gouvernement a pris une telle décision* », proteste la C.G.T. A son avis, « *cette réorganisation vise à adapter les structures de l'Etat aux exigences des grands groupes économiques et financiers* ».

De son côté, le personnel du service d'analyses économiques et financière (SAEF) apprend « *dans la plus grande stupeur* », la disparition de ce service. « *Le caractère interministériel qui faisait la spécificité de ce service disparaît. La partie « transports » est rattachée à la direction générale des transports intérieurs du ministère des transports et perd donc sa compétence intersectorielle. Quant au sort de la partie « environnement et cadre de vie », de la mission de la recherche et des services généraux, rien n'est encore prévu.* »

D'après le personnel, le SAEF avait été créé « *pour répondre à un besoin d'études et de recherches dans les domaines des transports et de l'urbanisme. A un moment où le souci de protection de l'environnement et du cadre de vie devient une préoccupation politique majeure, il est aberrant que le gouvernement supprime un service qui a fait reconnaître depuis dix-huit ans sa compétence dans ces domaines* ».

AFFAIRES

En Italie

L'État prend le contrôle du deuxième groupe chimique

L'Etat italien va devenir l'actionnaire majoritaire de la Societa Italiana Resine (SIR), le second groupe chimique transalpin après la Montedison, en proie, comme cette dernière, à des difficultés financières insurmontables. Après des mois de discussions, les banques à capitaux d'Etat, principaux créanciers de la SIR, ont en effet décidé de renflouer le groupe, mais à la condition expresse d'en prendre le contrôle.

A cette fin, la SIR sera transformée en holding. Après quoi, le consortium de banques lui apportera son concours financier, soit 400 milliards de lires (2,1 milliards de francs), dont 120 milliards de lires (624 millions de francs) immédiatement, en participant pour la moitié de cette somme à l'augmentation de son capital et pour l'autre à l'émission d'obligations convertibles en actions.

Cet argent devrait permettre à la société de disposer très vite des capitaux dont elle a un besoin urgent pour mener à bien sa réorganisation et poursuivre son activité. D'importants délais seront en outre accordés à la SIR pour lui permettre de rembourser ses lourdes dettes, qui atteignent actuellement 1 780 milliards de lires (9,3 milliards de francs), principalement contractées auprès de l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI) destiné à devenir son principal actionnaire avec 58 % de son capital.

Au moyen de ces diverses mesures, les banques espèrent renflouer la SIR, dont les comptes se solderont cette année encore par un déficit de 189 milliards de lires (983 millions de francs). Selon les prévisions, l'équilibre pourrait être atteint en 1981 pour un chiffre d'affaires de 1 900 milliards de lires (9,9 milliards de francs), contre 800 milliards de lires (4,2 milliards de francs) attendus cette année.

Ce plan de sauvetage a été mis sur pied vingt-quatre heures à peine après le dépôt d'un projet de loi gouvernemental visant à suspendre les procédures de liquidation à l'encontre des entreprises en détresse, dont les dettes cumulées dépassent 50 milliards de lires (260 millions de francs), et à autoriser le ministre de l'industrie à nommer des commissaires pour étudier les moyens de les renflouer.

LA CHAINE EUROPÉENNE DU MEUBLE PREND LE CONTROLE DES GALERIES BARBÈS

Les Galeries Barbès changent à nouveau de propriétaire et passent sous le contrôle d'un consortium financier comprenant notamment la Chaîne européenne du meuble.

« *Le Bonhomme en bois* » avait connu en 1974 des difficultés financières le conduisant au règlement judiciaire. L'entreprise avait été reprise en location gérance par un négociant indépendant, M. Calda. En 1976 le contrat était transformé en prise de participation majoritaire. Aujourd'hui M. Calda déçu par les difficultés rencontrées dans l'exploitation de certains magasins dont celui des Flanades, à Sarcelles, qui a dû être fermé, passe la main à un groupe important. La Chaîne européenne du meuble, avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs regroupe une soixantaine d'adhérents dont Réal, propriété des frères Darty. Elle dispose de 90 magasins traditionnels et d'une trentaine de grandes surfaces à l'enseigne « Global ». La prise de contrôle des Galeries Barbès devrait permettre à la Chaîne européenne du meuble de s'implanter dans Paris *intra-muros* et, à l'inverse, de faciliter le redémarrage du « *Bonhomme en bois* » à l'extérieur de la capitale. Un nouveau magasin Galeries Barbès doit en effet ouvrir en septembre au centre commercial d'Evry, dans l'Essonne.

SOCIAL

L'hébergement des travailleurs immigrés

Vers un nouveau statut des résidents

Une grève de paiement des loyers concernant quelque vingt mille résidents de foyers depuis plusieurs années, un déficit important et permanent dans la gestion de la principale société gérante, la Sonacotra... les grandes difficultés d'ordre économique, juridique et sociale que connaissent les foyers de travailleurs migrants, ont amené M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, à créer une commission dont la tâche est de préparer les textes nécessaires à une réforme profonde concernant l'ensemble des foyers. Cette réforme sera mise en œuvre en juillet 1979.

M. Pierre Delmon, président de la commission permanente des charges locatives et des relations entre les propriétaires et les locataires, membres du Conseil économique et social, a été chargé de constituer cette commission (1).

Les thèmes d'ores et déjà envisagés sont divers. Une large consultation devrait permettre d'aboutir à une solution d'ensemble la plus proche possible des aspirations des résidents des foyers. Ainsi ira-t-on vers une révision des tarifs et vers une meilleure couverture moyenne des coûts réels afin de réduire les déficits actuellement couverts par le Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants (FAS).

La situation du personnel des foyers, la procédure et les modalités d'attribution d'une aide personnalisée sont aussi sujet à révision. Mais c'est sans aucun doute dans la définition des règles collectives — fonction, compétence, mode de désignation du comité de résidents, association des résidents à la gestion du foyer — et dans le statut même de référence, que l'opposition entre les diverses thèses actuellement en présence va être la plus forte.

Dans l'exposé des thèmes rendu public ce lundi 7 août, « *le statut de locataire,* lit-on, *est un point de référence intéressant, mais un statut spécifique peut être envisagé* ».

C'est sans doute la première fois que cette assimilation du résident au locataire est officiellement envisagée. Que de désordres, de conflits, pour en arriver là ! Le premier rapport soumis à M. Delmon, rendu public ce même lundi par M. Stoléru, signé de M. Georges Levard, membre du Conseil économique et social et de la future commission, n'est sans aucun doute pas étranger à cette innovation (2).

Plus spécialement axé sur la Sonacotra, où sont nés et se sont développés dans une large mesure les problèmes posés par l'hébergement collectif des travailleurs immigrés, l'enquête n'engage, dit-on au secrétariat d'Etat, que son auteur et n'est en aucun cas un rapport administratif. N'est-ce pas dommage ?

Faire peau neuve

Pour M. Levard, les relations entre résidents et directeurs de foyers sont bonnes. Aucun délégué de résidents en refus de paiements ne présente autrement que comme un mal provisoire une situation qu'aucun ne déclare légitime.

Les recommandations formulées en 1976 par une mission de l'inspection générale des finances ont eu d'heureux — mais incomplets — effets sur la gestion générale de la Sonacotra.

Pour l'auteur, cette dernière devrait « *faire peau neuve* » en adoptant franchement « *un statut d'organisme à but non lucratif* ». La tutelle qu'y exerce l'Etat est jugée anormalement lourde, du fait de responsabilités « *diffuses et enchevêtrées* ». Une décentralisation devrait être envisagée.

Lat but not least : la définition d'un statut juridique simple et clair des résidents devrait mettre sur le même pied travailleurs français et immigrés. Le droit commun des locataires, comme base de départ, serait aménagé, un contrat de location pour l'usage des locaux et un contrat de prestations définis.

M. Levard donne une place primordiale à la participation des résidents par le biais des comités de résidents auxquels confiance pourrait être faite, notamment pour définir certaines règles de la vie collective figurant dans le règlement intérieur de chaque foyer.

Ouvrir le dialogue

Après avoir porté une appréciation sévère sur les errements passés en matière de refus de paiements et de règlement des arriérés, le rapporteur conclut sur la nécessité de revenir au plus vite au paiement des redevances dues, mais aussi sur la nécessité d'un grand effort d'explication en vue d'obtenir l'adhésion des résidents, des personnels et d'une opinion souvent mal ou incomplètement informée.

Le contenu même des recommandations exposées avec un franc parler pourrait, si elles étaient retenues par la commission Delmon, permettre l'ouverture du dialogue avec les résidents, dont certaines revendications paraissent proches.

Mais tant à la Commission nationale pour le logement des immigrés qu'au cabinet de M. Stoléru, on insiste sur le fait que ce rapport n'est qu'un avis parmi d'autres, qui seront soumis à la commission Delmon. On ne semble, de plus, guère favorable, du moins jusqu'à présent, à la reconnaissance d'un statut de locataire — réclamé, rappelons-le, par le comité de coordination des comités de résidents.

Quant à la tutelle exercée par l'Etat, n'est-elle pas due en grande partie au fait que la puissance publique doit couvrir le déficit des sociétés gérantes de foyers ?

L'enquête menée par M. Levard l'a été rondement, en quelques semaines. Certains constats ne sont pas nouveaux pour les membres du secrétariat d'Etat concerné.

Mais pour la première fois, quelques-uns sont rendus publics. Et sur un ton qui, pour le moins, surprend.

DANIELLE ROUARD.

(1) Composition de la commission. — Président : M. Pierre Delmon, membre du Conseil économique et social ; assisté de : Mme Laturnerie, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; M. Schramek, auditeur au Conseil d'Etat ; M. Levard, membre du Conseil économique et social. Un représentant des ministères de : la justice ; de l'économie ; des affaires étrangères ; du budget, de l'environnement et du cadre de vie. Le directeur du Fonds d'action sociale ; Le président de l'AFICIL ; Trois représentants des organisations syndicales ouvrières ; Un représentant du C.N.P.F. ; Trois représentants des Associations gestionnaires de foyers ; Trois représentants des résidents ; Deux représentants du personnel des foyers ; Deux représentants des élus locaux.

(2) C'est le 30 mars dernier que M. Levard a été chargé par M. Beullac, alors ministre du travail, de préparer ce rapport.

DÉMOGRAPHIE

En un an la population du globe s'est accrue de 73 millions d'habitants

En un siècle, la population de la France est passée du quatrième au quinzième rang mondial. Etat le plus peuplé de l'Europe vers 1750 (24 millions d'habitants), notre pays a vu sa fécondité diminuer dès la fin du dix-huitième siècle, tandis qu'augmentaient les populations des autres pays d'Europe. L'Institut national d'études démographiques, qui rappelle ces données dans son bulletin mensuel de juillet 1978, invite nos concitoyens *« à réviser le peu de géographie politique qu'il ont appris à l'école »*, afin de ne pas prendre les autres pour ce qu'ils ne sont plus. Non seulement la Chine, l'Inde ou l'U.R.S.S., mais aussi l'Indonésie, le Brésil, le Bangladesh, le Nigeria, le Pakistan et le Mexique galopent allégrement devant nous avec une augmentation annuelle qui va de 1 million à 13 millions d'habitants. Si les tendances observées dans chaque pays se confirment, le Vietnam, les Philippines et la Thaïlande, qui sont respectivement au seizième, dix-septième et dix-huitième rang, dépasseront un jour eux aussi la France.

En 1977, la population mondiale s'est accrue de 73 millions d'habitants, soit, sur un total de 4,2 milliards, une augmentation de 1,7 %. A cette augmentation, la France participe pour 0,28 % et la Chine pour 17,8 %. Toutefois, l'accroissement annuel mondial tendrait à diminuer, puisqu'il était estimé à 1,8 % en 1976 et à 2 % en 1973. Si on parle ici d'estimations, c'est en raison des difficultés d'opérer certains recensements avec exactitude, notamment en ce qui concerne la Chine... qui représente à elle seule le quart de l'humanité.

Le tableau dressé par le Population Reference Bureau (organisme privé siégeant à Washington et sur lequel s'appuie l'analyse de l'Institut national d'études démographiques) estime à 930 millions d'habitants la population chinoise actuelle. Le Bureau of Census, organisme officiel américain, l'évalue, quant à lui, à 966 millions. Cette différence peut paraître minime, mais supprimer 36 millions d'habitants reviendrait à rayer de la carte des pays comme l'Espagne ou la Pologne. Quoi qu'il en soit de ces écarts, les experts n'en estiment pas moins que le rythme d'accroissement n'ira pas en s'augmentant.

Le Bulletin mensuel s'attache également à recalculer la densité moyenne de la population en la rattachant non plus seulement à la superficie totale du pays concerné, mais à la superficie cultivée. En éliminant les « terres inutilisables », on obtient une idée plus juste de la concentration humaine. Ce calcul modifie peu le classement des petits pays à forte densité, comme les Pays-Bas ou la Belgique. En revanche, il fait du Japon et de la Suisse les pays les plus denses de l'O.C.D.E., et fait passer la Norvège et la Nouvelle-Zélande devant la France. Le Canada, qui ne compte que deux habitants par kilomètre carré, en dénombre tout de même cinquante-sept par kilomètre carré cultivé, ce qui *« suggère mieux la réalité d'une population assez concentrée le long de la frontière des Etats-Unis et du Saint-Laurent »*.

Le bulletin analyse enfin le *« rapport de masculinité »* selon les âges, tel qu'il apparaît en France au 1er janvier 1978. Le fait qu'il naisse cent cinq garçons pour cent filles n'inclut pas que cette suprématie se maintienne jusqu'à la tombe. Bien au contraire. Si, jusqu'à quarante-huit ans, il y a toujours plus d'hommes que de femmes, la courbe chute au-delà de cet âge, si bien qu'il n'y a plus, à soixante-dix ans, que trois hommes pour quatre femmes, deux pour trois à soixante-quinze ans, et un pour deux à quatre-vingts ans.

ÉNERGIE

M. GEORGES MARCHAIS DEMANDE UNE BAISSE DES PRIX DE L'ESSENCE

M. Georges Marchais demande au premier ministre, dans une déclaration rendue publique le 6 août, *« de décider dans les plus brefs délais, en tout état de cause avant le 15 août, l'annulation pure et simple de la hausse de 26 centimes du coût de l'essence à la consommation, et de prendre l'équivalent sur les milliards de profits supplémentaires que les compagnies pétrolières ont réalisés de juin 1977 à juin 1978, et qui se sont encore considérablement accrus avec la très forte baisse du dollar (...) »*.

« Le ministre du commerce, poursuit M. Marchais, *vient de reconnaître publiquement que pour les douze derniers mois la chute du dollar a entraîné une économie d'environ 4 milliards de francs sur les importations d'énergie. Pour les compagnies pétrolières, cela signifie autant de profits supplémentaires, puisque le gouvernement n'a modifié que de façon dérisoire le prix hors taxe à la sortie des raffineries (...). »*

[En un peu plus de deux ans, le prix à la consommation du litre de super a augmenté de 78 centimes. Sur ce total, la hausse purement fiscale atteint 66 centimes ; 12 centimes seulement découlent d'une augmentation des prix de reprise en raffinerie (6 centimes le 15 mai 1976, et 6 centimes le 11 février 1977), consécutive à une majoration des prix du pétrole brut. En 1978, les pouvoirs publics ont décidé à deux reprises d'amputer les prix de reprise en raffinerie payés aux compagnies (un peu plus de 3 centimes au total) pour tenir compte de la baisse des cours du dollar. La valeur de la devise américaine retenue par l'administration dans ses calculs était la suivante : 4,89 F de juin 1977 à février 1978, puis 4,73 F jusqu'au 22 juin 1978 et 4,65 F depuis.]

ÉTRANGER

Pour la première fois depuis six mois

FORTE AUGMENTATION DU CHOMAGE AUX ETATS-UNIS EN JUILLET

Le chômage a nettement augmenté en juillet aux Etats-Unis, le nombre des sans emplois passant de 5,75 millions en juin à 6,19 millions (+ 7,6 %). Ce mouvement représente un renversement total par rapport à la tendance des mois précédents qui était à une amélioration du marché de l'emploi. En juillet, le pourcentage des chômeurs dans la population active est remonté à 6,2 % contre 5,7 % en juin, 6,1 % en mai et 6 % en avril.

Commentant ces chiffres, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que les statistiques de juillet ne devaient pas être interprétées comme un signe de ralentissement de l'économie, mais qu'il fallait s'attendre à une nouvelle amélioration progresisve cette année et l'année prochaine de l'emploi. *« Le taux de chômage a très peu varié depuis le mois de février »*, a-t-il souligné en rappelant qu'environ 1,4 million d'emplois supplémentaires avaient été créés depuis cette date. D'autre part, a-t-il ajouté, les autres indicateurs économiques sont orientés à la hausse.

Le secrétaire au Trésor, M. Michael Blumenthal, a pour sa part déclaré dans une conférence de presse que *« l'économie américaine continuait de progresser favorablement »*. Le chômage, a-t-il ajouté, a sensiblement régressé au cours des dix-huit derniers mois et un programme est en place pour lutter contre l'inflation.

Le secrétaire au Trésor a souligné que l'administration estimait toujours que l'économie américaine allait réaliser un taux d'expansion de 3,5 % en termes réels en 1978, mais que cet objectif exigerait pour être atteint une réduction d'impôts d'environ 20 milliards de dollars.

ENVIRONNEMENT

L'AGENCE ARTOIS-PICARDIE PUBLIE UNE CARTE DE LA PROPRETÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Les vacanciers de la côte d'Opale et des plages du Nord, entre la frontière belge et la baie de la Somme, ne peuvent plus ignorer la qualité des eaux de baignades. L'agence de l'eau Artois-Picardie vient de publier la carte de la pollution bactérienne de ce littoral.

Cette initiative se traduit par un document en couleurs de grand format parfaitement lisible.

Un commentaire l'accompagne : *« La qualité de la majorité des points d'observation paraît convenable. »* Cependant on remarque la médiocre qualité des eaux aux alentours de Dunkerque, de Calais (dont la station d'épuration est insuffisante) et de Boulogne. Dans les baies de la Canche, de l'Authie et de la Somme la pollution bactérienne est importante. Wimereux et Le Touquet n'ont pas de station d'épuration. Le Crotoy et Saint-Valéry possèdent des installations de capacité insuffisante.

URBANISME

SENS UNIQUES SUR LES CANAUX DE VENISE

Venise est entrée dans l'ère des sens interdits. La municipalité a décidé de mettre un peu d'ordre dans la circulation et particulièrement dans celle des canots à moteur privés dont le sillage secoue les gondoles et mine les fondations des édifices.

Depuis le dimanche 6 août, dix-sept canaux sont en sens unique et le grand canal, artère centrale de la ville, est réservé aux « vaporetto », service public de transport, et aux canots-taxis.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3715	4,3810	— 45	— 10	— 75	— 38	— 210	— 150
$ can.	3,8450	3,8550	— 54	— 7	— 108	— 47	— 245	— 185
Yen (100).	2,3110	2,3185	+ 112	+ 160	+ 200	+ 260	+ 590	+ 645
D.M.	2,1600	2,1670	+ 68	+ 100	+ 135	+ 175	+ 430	+ 485
Florin	1,9875	1,9950	+ 22	+ 53	+ 53	+ 90	+ 135	+ 180
F.B. (100)	13,6970	13,7270	— 162	— 13	— 255	+ 0	— 380	— 5
F.S.	2,5650	2,5775	+ 135	+ 180	+ 265	+ 320	+ 820	+ 900
L. (1 000).	5,2038	5,2158	— 260	— 200	— 515	— 420	—1470	—1315
£	8,4270	8,4435	— 252	— 180	— 467	— 375	—1225	—1110

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 1/2	3	3 3/16	3 1/2	3 1/4	3 9/16	3 5/8	4
$ E.-U. ...	7 3/4	8 1/8	7 13/16	8 3/16	8	8 3/8	8 5/8	9
Florin	4 5/8	5 1/8	5 1/16	5 7/16	5 1/4	5 5/8	6 3/16	6 9/16
F.B. (100)	8	9 1/2	7 1/2	8 1/2	7 1/2	8 1/2	7 1/2	8 1/2
F.S.	0	5/8	3/8	7/8	1/2	1	1	1 1/2
L. (1 000).	9 3/4	12 1/4	12 1/4	13 1/8	12 3/8	13 1/4	13	13 3/4
£	13 1/4	14 1/4	10 7/8	11 3/4	10 5/8	11 3/8	10 13/16	11 9/16
Fr. franç..	7 1/8	7 5/8	8 1/2	9	8 5/8	9 1/8	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

BANQUE OCCIDENTALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (BOIC)

Le conseil d'administration de la BOIC, réuni le 2 août 1978, a décidé, sous réserve des autorisations des autorités compétentes, la création d'une nouvelle banque en Suisse dont les fonds propres seront de 50 millions de francs suisses.

Le dossier de demande de constitution de cette banque a été déposé auprès de la Commission fédérale des banques suisses.

Aux termes d'un accord intervenu le même jour avec la Banque pour le commerce continental à Genève, la BOIC reprendra à cet établissement la majeure partie de ses éléments d'actif et de passif ainsi que la plupart de son personnel dès que les conditions d'entrée en vigueur de cet accord seront remplies.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 30 JUIN 1978

La situation au 30 juin 1978 s'établit à 208 757 millions contre 201 688 millions au 31 mai 1978. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 9 828 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 43 230 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 110 534 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 51 359 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 98 271 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 14 294 millions de francs.

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	31-3-1978	30-6-1978
	M. F.	M. F.
Actif net	52,19	51,21
Répartition :	%	%
— Act. franç. ..	25,1	22,5
— Act. étr.	35,3	35,3
— Obl. franç. :		
Convertibles .	8,6	11,2
Autres	14	16,9
— Obl. étr.	3,4	3,6
— Liquidités ..	13,6	10,5
	100	100
Nombre d'actions en circulation .	94 743	91 127
	F	F
Valeur de l'action	550,84	561,76 (1)

(1) Après détachement le 11 avril 1978 d'un coupon net de F 19,68 assorti d'un crédit d'impôt de F 4,24.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours du deuxième trimestre de l'année 1978 s'élève à 22 802 359 F contre 21 828 489 F pour le deuxième trimestre 1977.

Ces montants ne tiennent pas compte des sommes reçues ou à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE
République Islamique de Mauritanie

AVIS DE PREQUALIFICATION — B

La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), se propose de passer des contrats de fournitures et de travaux pour la mise en valeur de nouveaux gisements de minerai de fer en Mauritanie.

En vue de financer ce Projet dont le volume est de l'ordre de 400 millions $ la SNIM a demandé des prêts aux organismes suivants :

- ABU DHABI FUND FOR ARAB ECONOMIC DEVELOPMENT
- ARAB FUND FOR ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
- BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENTS
- BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
- CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE (FRANCE)
- KUWAIT FUND FOR ARAB ECONOMIC DEVELOPMENT
- ORGANIZATION OF PETROLEUM EXPORTERS COUNTRIES
- SAUDI FUND FOR DEVELOPMENT

En plus de ces prêts, la SNIM disposera de fonds provenant de :

- la REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
- l'ARAB MINING COMPANY
- L'ISLAMIC DEVELOPMENT BANK

Ces organismes se proposent d'utiliser ces prêts et fonds, qui seront disponibles en monnaies diverses, pour régler les paiements autorisés dans le cadre des marchés pour lesquels le présent avis est lancé. Ces organismes n'effectueront les paiements que sur demande de la SNIM et après les avoirs approuvés, conformément aux conditions et modalités des différents accords de prêts, lesdits paiements étant régis à tous égards par les modalités et conditions énoncées dans les accords. A moins que les différents organismes n'en disposent expressément de façon différente, aucune partie autre que la SNIM ne peut se prévaloir des dispositions des accords de prêts, ni prétendre détenir une créance sur les prêts.

La Société de Coopération Minière et Industrielle (SOCOMINE), Paris, a été chargée par la SNIM de la gestion de ce Projet.

Le présent Avis de Préqualification vise la fourniture ou l'exécution des matériels et travaux suivants :

B-1 - Matériel minier

a) 4 perforatrices rotatives Diesel. Diamètre de trous 228,6 mm (9 pouces).
b) 3 groupes mobiles de perforation secondaire à l'air comprimé.
c) 4 pelles électriques en butte. Capacité de godet 9,9 m3 (13 yards cube).
d) 4 chargeuses Diesel sur pneumatique (ou pelles hydrauliques). Capacité 800/1000 T/h.
e) 26 camions de mine à benne basculante. Capacité 78 à 109 tonnes métriques.
f) 16 bouteurs sur chenilles ou sur pneumatiques (puissance 230 KW environ).
g) 3 niveleuses. Puissance 135 KW environ.

B-2 - Manutentions

a) Fourniture et montage d'engins mobiles de manutention (1 stacker de 3600 T/h, 2 stackers polaires de 1600 et 2800 T/h, 2 stackers linéaires de 2800 T/h, 1 stacker sur chenilles de 2700 T/h, 2 roues-pelles sur rail de 2500 T/h, 1 roue-pelle sur rail de 3500 T/h, 1 roue-pelle sur chenilles de 3000 T/h et 1 chargeur de navires de 7500 T/h).
b) Fourniture et montage de 8500 mètres de convoyeurs (y compris charpentes, goulottes, tours de transfert et tour de chargement de wagons).
c) Fourniture et montage de 18.000 mètres de bandes transporteuses de 800 mm à 1600 mm de largeur.

B-3 - Génie civil

a) Fondations des installations de manutention et de l'usine de traitement des minerais nécessitant la mise en œuvre de 11.500 m3 de béton armé.
b) Fondations, dallages massifs de machines etc... de bâtiments industriels couvrant 15.200 m2
c) Construction tous corps d'état de 2.000 m2 de bureaux et bâtiments divers à rez-de-chaussée.

B-4 - Parc d'hydrocarbures et divers

a) Fourniture et montage d'un parc d'hydrocarbures comprenant :
- un stockage de fuel no 1 (2.200 m3)
- un stockage de gasoil (500 m3)
- un stockage d'essence (100 m3)

y compris circuits internes, comptages et dispositif de distribution.

b) Fourniture et montage de réseaux divers internes au centre industriel du Rhein.
- air comprimé 7/8 bars
- distribution de gasoil, fuel, essence, eau saumâtre, eau douce (14.000 mètres de conduites - Ø ⩽ 100 mm - en tranchée).

En vue de sélectionner les Sociétés qui participeront aux appels d'offres définitifs qui seront lancés par SNIM/SOCOMINE pour l'exécution de ce Projet, toute firme, qui serait intéressée par les fournitures et travaux désignés ci-dessus, est invitée à faire parvenir à SOCOMINE une déclaration de préqualification accompagnée de tous documents et brochures indiquant clairement :

1 - Raison sociale, capital (*), rapport annuel (*) et bilan (*).
2 - Informations sur le matériel fabriqué ou travaux exécutés de même nature que celui ou ceux demandé (s) (catalogues et références).
3 - Usines de fabrication de ce matériel et leur importance. Charge de travail actuelle et prévue en % de la capacité sur une base trimestrielle.
4 - Service après-vente et service des rechanges.
5 - Délai de fourniture prévisible après commande. Délai de fourniture prévisible des plans guides et données techniques d'installation après commande. Délai demand, pour la préparation de l'offre.

(*) - inutile pour les entreprises ayant déjà répondu à l'avis de préqualification A.

Cette déclaration, qui précisera le numéro et l'indication du ou des lots pour le ou lesquels la firme demande à être qualifiée, devra parvenir avant le 25 Septembre 1978 à l'adresse suivante :

Société de Coopération Minière et Industrielle (SOCOMINE)
30, rue Cambronne
75015 PARIS - France

sous la référence «Projet Guelbs» - Avis de Préqualification B.

SNIM/SOCOMINE se réservent le droit de vérifier les déclarations de sociétés pour confirmer leur capacité d'effectuer les ouvrages concernés.

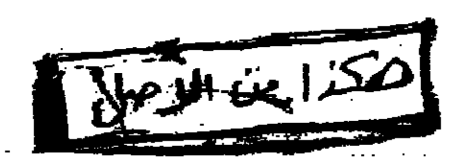
SNIM/SOCOMINE se réservent également le droit de rejeter toute offre d'un fournisseur potentiel sans autre justification de leur part.

Les Sociétés qualifiées en seront informées par une lettre qui précisera, entre autre, le montant de la somme non remboursable à régler par chaque Société pour pouvoir retirer les dossiers d'appel d'offres.

Ces dossiers seront disponibles uniquement en langue française.

Les fournisseurs qualifiés devront fournir une caution au moment de la remise de leur offre.

D'autres avis de préqualification concernant d'autres fournitures et d'autres travaux, toujours dans le cadre du Projet Guelbs, paraîtront ultérieurement.



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Raffermissement du marché secondaire

Un grand vent d'optimisme a soufflé sur le marché obligataire américain au cours de la semaine écoulée où, chaque jour, les cours ont enregistré des gains assez considérables. En Europe, le marché secondaire des euro-obligations s'est également raffermi, des avances d'un demi-point ayant été enregistrées d'un vendredi à l'autre. A New-York, la reprise spectaculaire du marché s'est amorcée et développée avec trois placements successifs du Trésor. Celui-ci offrait, mardi, des notes à trois ans sur la base d'un rendement moyen de 8,46 %. Le lendemain, le Trésor réussissait à placer des notes à sept ans avec un rendement de 8,36 %. Jeudi, enfin, il parvenait à sortir des obligations à trente ans avec un rendement moyen de 8,43 %.

Ces performances successives devaient déclencher une grande vague d'espoirs sur l'ensemble du marché obligataire. Les institutions américaines, gorgées de liquidités en grande partie gelées depuis le début de la tension sur les taux à court terme, se sont précipitées en masse pour acquérir le maximum de papier disponible.

Ce mouvement est le résultat d'une double réflexion. Le fait que la Réserve fédérale ait, la semaine précédente, limité à 1/8 % la hausse sur le taux des federals funds, alors que le marché s'attendait à une augmentation de 1/4 %, avait créé un environnement favorable. La certitude acquise par la majorité des institutions, que la montée des taux au cours des deux derniers mois avait maintenant atteint son point culminant, a été le déclic libérant des capitaux trop longtemps inemployés.

Les grandes banques ne paraissent pas cependant croire à la durée de ce mouvement. Selon elles, en effet, les énormes prélèvements du Trésor vont exercer une forte pression sur le marché. En outre, la montée trop rapide encore du taux d'inflation pourrait conduire la Réserve fédérale à pratiquer une politique monétaire assez sévère. — (Agefi.)

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	3 août	4 août
Valeurs françaises ..	151,7	150,7
Valeurs étrangères ..	103,3	103

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	85,4	84,4

LONDRES

Un redressement s'opère lundi matin et l'indice des industrielles progresse de 1,4 point à 498,6. Avance des pétroles et des Fonds d'État. Raffermissement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 205 .. contre 201 55

VALEURS	CLOTURE 4 8	COURS 7 8
Beecham	700	703
British Petroleum	834	840
Courtaulds	122	128
De Beers	396	398
Imperial Chemical	389	392
Rio Tinto Zinc Corp.	230	231
Shell	553	558
Vickers	180	178
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 3/8
*West Driefontein	30 1 2	31 1 2
*Western Holdings	27 13/16	28 1 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CHARFA. — Le résultat net après provision pour le premier semestre de 1978 s'est élevé à 2,5 millions de francs, soit un chiffre sensiblement égal à celui obtenu un an plus tôt.

SOLEX. — Les revenus de la holding se sont élevés à 3,50 millions de francs pour le premier semestre de 1978 contre 3,27 millions un an plus tôt.

Chiffres d'affaires H.T. du premier semestre

USINOR. — 5 920 millions de francs contre 5 100 millions un an plus tôt.

LUCHAIRE. — 576,28 millions de francs contre 493,22 millions.

P.S.A. PEUGEOT-CITROEN. — 291,53 millions de francs contre 122,46 millions pour la holding ; 10,99 millions de francs contre 9,85 millions un an plus tôt pour les Automobiles Peugeot ; 444,81 millions de francs contre 418,24 millions pour Aciers et Outillages Peugeot et 823,32 millions de francs contre 735,59 millions un an auparavant pour les Cycles Peugeot.

ELF AQUITAINE. — Revenus du portefeuille et produits financiers pour le premier semestre 1978 : 1 165 millions de francs contre 715 millions un an plus tôt.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 8	7 8
1 dollar (en yens)	185 70	189 10

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

B. A. L. O.

Compagnie française de l'Afrique occidentale. — Prochaine cotation à la Bourse de Paris des 180 000 actions nouvelles de 50 F nominal attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à raison de 1 pour 8, lors de l'augmentation de capital du 11 janvier 1978 et créées jouissance du 1er janvier 1978.

Charter Consolidated Limited. — Introduction sur le marché : 1) des 45 000 actions de 25 pence émises au profit des cadres de l'entreprise dans le cadre du plan de participation adopté en 1970 ; 2) des 281 000 actions de 25 pence nominal émises dans le cadre du même plan et actuellement partiellement libérées, au fur et à mesure de la constatation de leur libération intégrale ; 3) des 2 millions 873 300 actions au maximum à provenir des options pouvant être consenties au profit des cadres en vertu du plan d'option adopté en 1973.

Les échanges de valeurs françaises se sont accrus de 162 % en sept mois

Les dernières statistiques confirment le ressort assez étonnant dont la Bourse de Paris, maintenant au plus haut depuis janvier 1974, a fait preuve ces derniers mois.

Pour les sept premiers mois de l'année, le volume des transactions effectuées sur le marché s'est élevé à 43,74 milliards de francs, marquant ainsi un accroissement de 66 % par rapport à la période correspondante de 1977. L'accélération des échanges a été encore beaucoup plus rapide sur le seul marché à terme où les échanges sur les valeurs françaises ont porté sur 13,61 milliards de francs (+ 162 %).

L'action Michelin est arrivée en tête des titres les plus activement traités (864 millions de francs). Elle a été suivie par la Financière de Paris (619 millions), Peugeot-Citroën (608 millions), St-Gobain (497 millions), C.G.E. (493 millions), Carrefour (475 millions), Matra (467 millions), Française des Pétroles (465 millions), Perrier (456 millions), l'Air Liquide (419 millions) et P.U.K. (398 millions).

Dans le classement par capitalisation, Aquitaine arrive de loin en tête avec un chiffre de 8,28 milliards de francs (contre 4,88 milliards fin décembre 1977), Michelin la suivant avec 5,47 milliards (contre 4,64 milliards). Quant à Rhône-Poulenc, il arrive quatorzième avec 2,02 milliards (contre 1,01 milliard) ayant ainsi doublé sa capitalisation en l'espace de sept mois. Enfin le palmarès de la plus forte hausse revient à Guyenne-Gascogne avec un gain de 151,3 %.

BOURSE DE PARIS - 4 AOUT - COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4 8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 380	4 382	4 35
Allemagne (100 DM)	214 380	215 950	213
Belgique (100 F)	13 612	13 707	13 125
Pays-Bas (100 fl.)	197 950	199 770	197 50
Danemark (100 krd)	78 700	79 220	80 .
Suède (100 krs)	97 810	97 840	97 75
Norvège (100 k.)	81 650	82 250	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 423	8 458	8 45
Italie (1 000 lires)	5 183	5 207	5 25
Suisse (100 fr.)	256 700	256 920	251 50
Autriche (100 sch.)	29 785	29 980	29 75
Espagne (100 pes.)	5 703	5 746	5 700
Portugal (100 esc.)	9 625	9 640	10 ...
Canada ($ can. 1)	3 828	3 860	3 865
Japon (100 yens)	2 325	2 324	2 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4 8
Or fin (kilo en barre)	28200	27980
Or fin (en lingot)	28208	28123
Pièce française (20 fr.)	259 80	256 20
Pièce française (10 fr.)	212 60	211
Pièce suisse (20 fr.)	251 80	254
Union latine (20 fr.)	243 30	243 50
Souverain	259 .	258 ..
Pièce de 20 dollars	1260 .	1230
Pièce de 10 dollars	632 .	642 .
Pièce de 5 dollars	425 .	..
Pièce de 50 pesos	1164	1163 ..
Pièce de 10 florins	239 50	239 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SELON DES CALCULS ENCORE PARTIELS

Les hausses de salaires se seraient très fortement accélérées au deuxième trimestre

Les hausses de salaires se sont-elles brutalement accélérées durant le deuxième trismestre de cette année au point de menacer l'équilibre du plan Barre qui, précisément, repose sur une décélération progressive des augmentations de revenus? C'est la question qu'on commence à se poser avec inquiétude dans les milieux gouvernementaux depuis que sont connus les premiers résultats de l'évolution du taux de salaire horaire en avril, mai et juin. Le dépouillement — par sondage — de vingt mille questionnaires sur les cent mille normalemnt traitées, fait apparaître une hausse de 5,2 % au deuxième trimestre par rapport au premier.

Cette augmentation, si elle était confirmée, serait à la fois considérable et inquiétante. Considérable, parce qu'elle correspond à un rythme annuel de hausse des salaires de plus de 20 %, soit davantage que pendant les belles années de l'inflation triomphante (1970 à 1974). Inquiétante, parce qu'une telle hausse signifierait que les chefs d'entreprise ont complètement changé d'attitude et qu'après avoir — comme le leur avait recommandé M. Barre — modéré les hausses de salaires pendant un peu plus d'un an, ils auraient brusquement « lâché », au lendemain des élections, pour des raisons qui resteraient à éclaircir.

Toujours est-il que le chiffre d'une hausse de 5,2 % du taux de salaire horaire au deuxième trimestre est à rapprocher des augmentations enregistrées aux trimestres précédents : + 2,2 % au premier trimestre 1978 ; + 2,9 % au quatrième trimestre 1977 ; + 3,1 % au troisième trimestre ; + 3,3 % au deuxième trimestre ; + 2,3 % au premier trimestre 1977.

Il faut toutefois accueillir ces estimations avec prudence. L'expérience prouve que le résultat définitif (qui ne sera connu qu'à la fin du mois d'août) peut être très différent du premier sondage, jusqu'à un point d'écart. Certaines entreprises — dans l'automobile cette fois — étant très mal saisies par le sondage, les résultats de branches entières s'en trouvent complètement faussés. D'autre part, même si le chiffre définitif du deuxième trimestre était voisin de 4,5 %, comme certains statisticiens le pensent, il faudrait rapprocher ce taux des 2,2 % enregistrés au premier trimestre et qui, lui, était extrêmement modéré, le plus faible enregistré depuis neuf ans. Pour l'ensemble du premier semestre, la hausse serait alors de 6,7 %, certes plus forte qu'au premier semestre de l'année dernière (+ 5,6 %), mais correspondant à un rythme annuel moins extravagant : + 13,5 % et non + 20 %.

Enfin, on peut se demander si le taux de salaire horaire est toujours représentatif de l'évolution de l'ensemble des salaires en France (les travailleurs étant de plus en plus mensualisés) ou seulement des salaires les plus bas. A ce propos il est clair que les statistiques du deuxième trimestre auront été fortement influencées par les deux relèvements du S.M.I.C. — l'un au 1er mai, l'autre au 1er juillet — pour un montant total de 7,8 %.

Ces réserves faites, il n'en demeure pas moins vrai qu'une forte accélération des salaires a bien dû se produire aux lendemains des élections législatives. Compensation momentanée après les rigueurs du premier trimestre ou dérapage plus durable et profond ? De la réponse qui sera apportée à cette question dépendra le succès des efforts engagés par M. Barre pour modérer progressivement l'évolution des coûts salariaux en France et préserver la compétitivité de l'industrie française sur les marchés étrangers.

AL. V.

A Genève

Le Conseil économique et social des Nations unies demande le boycottage de l'Afrique du Sud

De notre correspondante

Genève. — Ouverte par M. Waldheim, sur une note pessimiste (*le Monde* du 11 juillet), la session du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) s'est achevée la semaine dernière par un discours dans le même registre de son président, M. Donald Mills (Jamaïque), qui a insisté sur « *l'état grave où se trouve l'économie mondiale* ». Les débats sur le nouveau comité plénier créé par l'Assemblée générale des Nations unies afin de relancer le dialogue Nord-Sud n'ont guère donné de résultats. M. Mills a estimé que « *la discussion a fait ressortir le sentiment de profonde incertitude qui règne actuellement* » et souligné les « *graves divergences de vues* » qui subsistent quant au rôle et au fonctionnement du comité, ainsi que « *l'absence fondamentale d'accord, s'agissant notamment des propositions qui appellent des modifications radicales du système économique international* ».

Sur des points précis, notamment l'appel adressé à tous les Etats « *pour qu'ils cessent toute forme de collaboration de leurs sociétés nationales, transnationales ou autres avec les régimes minoritaires racistes d'Afrique du Sud* », des résolutions ont pu être adoptées. Cependant, quatre pays, Allemagne fédérale, Etats-Unis, France et Grande-Bretagne, ont voté contre cet appel et neuf pays se sont abstenus.

Dans les explications de vote, les uns et les autres ont estimé que le texte adopté ne constituait pas le meilleur moyen d'atteindre les résultats souhaités, que certaines dispositions en étaient peu claires et que les sanctions contre un Etat était du ressort du Conseil de sécurité et non de celui de l'ECOSOC.

Une autre résolution, adoptée malgré l'opposition des mêmes plus l'Italie (et huit abstentions), demande aux sociétés transnationales et aux établissements d'investissement de ne pas reconnaître « *les mesures prises par les puissances occupantes, les régimes coloniaux, racistes, ou ceux qui pratiquent l'apartheid* », afin de préserver les ressources naturelles des territoires en question.

Une assistance aux quinze pays africains du Sahel victimes de la sécheresse a été recommandée par l'ECOSOC qui a souhaité que l'Assemblée générale fournisse des moyens accrus au bureau des Nations unies pour cette région. Il a également lancé un appel à tous les Etats et organisations internationales afin qu'ils accordent une « *assistance généreuse* » à dix pays africains qui rencontrent des « difficultés particulières » : le Botswana, le Cap vert, les Comores, Djibouti, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Mozambique, Saint-Thomas et l'Ile du Prince, les Seychelles et la Zambie.

Le groupe des pays en développement a demandé que soit convoquée une conférence des Nations unies sur les nouvelles sources d'énergie.

ISABELLE VICHNIAC.

Président de l'Association des Français libres

L'AMIRAL LA HAYE EST MORT

Nous apprenons le décès de l'amiral Charles-Edward La Haye, président de l'Association des Français libres, survenu le dimanche 6 août à l'hôpital Henri-Poincaré, de Garches (Hauts-de-Seine).

Les obsèques auront lieu à Garland (Finistère).

Charles-Edward La Haye, né le 12 mars 1910 à Duquesne (Algérie) fut un des pionniers de l'aéronavale française moderne en même temps qu'une des personnalités les plus marquantes parmi les anciens de la France libre, où pourtant elles ne manquent pas.

Entré à l'Ecole navale en 1929, pilote en 1936, le lieutenant de vaisseau La Haye est affecté en 1940 à Tahiti à l'escadrille 8 S 1. Il y apprend la débâcle et propose ses services au consul de Grande-Bretagne à Papeete.

En octobre 1940, il est à Vancouver (Canada) et s'engage dans l'aviation canadienne qui, de Halifax, protège les convois dans l'Atlantique nord. Il est condamné à mort par Vichy. Transféré en Angleterre au Coastal Command en mai 1941, il passe ensuite dans les Forces françaises libres où il met sur pied une aéronautique navale : une flottille d'hydravions amphibies, la 6 F. En 1943, il poursuit sa tâche à Alger, commande la base d'Agadir au Maroc, puis participe au débarquement de Provence en août 1944. Lors de l'armistice, il est adjoint au commandant de l'aéronautique navale.

Il reçoit en 1947 le commandement de l'aviso la Grandicle *en Indochine, revient à l'état-major général jusqu'en 1952. Après quoi il commande le porte-avions* Arromanches, *toujours en Indochine, passe deux ans au collège de l'OTAN et deux autres à l'état-major allié en Méditerranée.*

En 1955, il est placé à la tête de l'Ecole navale, dont il prépare la reconstruction à Lanvéoc-Poulmic, dirige en 1957-1958 le secteur de la défense maritime de Brest. Commandant de l'aviation navale en Méditerranée de 1958 à 1960, de la marine dans l'océan Indien et de la base stratégique de Diégo-Suarez de 1960 à 1962, de l'Ecole supérieure de guerre navale en 1962-1963, préfet maritime de la 1re région à Cherbourg de 1963 à 1965, il est ensuite placé à la tête de l'escadre de l'Atlantique. Vice-amiral d'escadre et membre du conseil supérieur de la marine, il est désigné en octobre 1967 comme commandant en chef dans l'Atlantique et préfet maritime de la IIe région à Brest.

Promu amiral le 1er janvier 1969, il est nommé inspecteur général de la marine. Le 10 juillet, il est élu président de l'Association des Français libres et participe en 1971 à la création de l'Institut Charles-de-Gaulle.

Le dollar reste faible

Le dollar a de nouveau fléchi, lundi matin 7 août, sur la plupart des grandes places financières internationales, sauf à Tokyo, où, en clôture, son cours s'établissait à 188,10 yens contre 188,80 yens vendredi.

A Paris, en revanche, il est retombé à 4,37 F (contre 4,3820 F), se traitant d'autre part à 2,0160 DM (contre 2,0285 DM) à Francfort et à 1,6950 F.S. (contre 1,7050 F.S.) à Zurich, non loin de son plus bas niveau atteint le 3 août à 1,6875 F.S.

Les accords de crédits réciproques (SWAPS) conclus par la Banque nationale suisse avec les banques commerciales helvétiques, afin d'accroître leurs liquidités et ainsi diminuer les tensions sur l'eurofranc — ces accords ont conduit les banques suisses à abaisser d'un quart de point la rémunération des dépôts à terme, — n'auront donc pas agi bien longtemps.

La bonne tenue du deutschemark a provoqué notamment un léger affaiblissement du franc français. Lundi matin, il fallait ainsi 2,1665 F au lieu de 2,1626 F pour obenir un deutschemark, mais aussi 2,5880 F (contre 2,5692 F) pour acheter un franc suisse.

La rechute du dollar a provoqué une vive remontée des cours de l'or, qui se traitait, lors des premières transactions, autour de 205 dollars l'once, contre 201,55 dollars vendredi après-midi. Le F.M.I. a annoncé qu'il distribuerait à cent quatre pays en voie de développement 362,6 millions de dollars, provenant du produit de ses ventes d'or.

Le numéro du « Monde » daté 6-7 août 1978 a été tiré à 492 105 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le patriarche maronite à Paris.* — M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a reçu vendredi 4 août Mgr Khoraiche, patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient, indique un communiqué publié samedi par le Quai d'Orsay. Mgr Khoraiche a, d'autre part, été reçu samedi par M. Chirac, maire de Paris. Le communiqué du Quai d'Orsay indique que « *le patriarche a fait part au ministre de ses préoccupations devant les épreuves qu'endure le peuple libanais* ». « *Le ministre a rappelé le souci du gouvernement français de voir la paix et la concorde restaurées au Liban* » et ajouta : « *La France, qui est unie au Liban par des liens traditionnels, n'épargnera aucun effort destiné à encourager le rétablissement d'un dialogue raisonnable entre tous les Libanais sous l'autorité du président Sarkis* ».

● *Un sergent des forces de sécurité intérieure libanaise* a été tué lundi 7 août en fin de matinée devant le siège provisoire du Parlement, — à la limite des quartiers ouest de Beyrouth — par une balle de tireur isolé provenant du quartier est. — *(A.F.P.)*

● *Un Mig-17 de l'aviation afghane* a atterri lundi 7 août en territoire pakistanais, annonce-t-on de source officielle à Istanbul. Son pilote, le commandant Mohammed Hakim, est actuellement interrogé, ajoute-t-on de même source.

● *Quatre chalutiers espagnols ont été arraisonnés* samedi 5 août par un patrouilleur de la marine nationale et une vedette des affaires maritimes de Bordeaux, alors qu'ils pêchaient dans la zone économique française de 200 milles au large des côtes du Médoc. Un des chalutiers a été dérouté vers La Pallice, les trois autres vers Bordeaux. Ces bateaux seront autorisés à repartir après avoir payé une amende.

● *Quatre Airbus B 4 pour Alitalia.* — La compagnie Alitalia vient de signer une option pour l'achat de quatre Airbus B 4. Ces avions gros porteurs pourraient entrer dans la flotte de la compagnie italienne à partir de 1980. Pour les responsables d'Alitalia, l'Airbus constitue « *une des solutions les plus plausibles aussi bien du point de vue technique que sur le plan économique* ».

● *La compagnie Channel Cruise Line*, propriétaire du supermarché flottant *Aquamart*, va saisir la commission de la C.E.E. du différend qui l'oppose au ministre belge des finances : c'est ce qu'a annoncé, vendredi 4 août au cours d'une conférence de presse, le gérant de la compagnie, M. Frank Shaw, qui a précisé que la commission de la C.E.E. pourra saisir à son tour la cour européenne de justice à Luxembourg. *Aquamart*, aujourd'hui amarré dans le port de Londres, a fait son dernier voyage le mardi 2 août, la décision des douanes belge et françaises de taxer les marchandises achetées à son bord ayant entraîné son arrêt de mort.

● *Le nombre de chômeurs en Allemagne fédérale a augmenté* de 44 900 en juillet (+ 5,1 % par rapport au mois précédent) pour s'établir à 922 200 personnes, vient d'annoncer l'Office fédéral du travail. Le taux de chômage en R.F.A. remonte ainsi à 4,1 % de la population active contre 3,9 % en juin.

Par rapport au mois de juillet 1977, le nombre des sans emploi a baissé de 50 000 et le taux de chômage est revenu à 4,1 % de la population active contre 4,3 %.

D'autre part les prix de détail sont restés stables en juillet (indice 150,8 sur la base 100 en 1970). Par rapport à juillet 1977, le taux d'inflation est de 2,6 %.

M. CEAUSESCU EN VISITE EN U.R.S.S.

Bucarest *(A.F.P.)*. — M. Nicolae Ceausescu, chef de l'Etat roumain, a quitté Constantza lundi matin 7 août pour l'U.R.S.S., indique l'agence officielle Agerpres. M. Ceausescu, qui est accompagné de M. Stefan Andréi, ministre des affaires étrangères, répond à une invitation de M. Léonid Brejnev, précise l'agence.

Selon les observateurs, M. Ceausescu et son hôte soviétique évoqueront, au cours de leur entretien, la visite que doit effectuer en Roumanie dans une dizaine de jours le président chinois Hua Kuo-feng.

Du 8 août au 21 août

DIX SECTEURS DE PARIS RÉSERVÉS AUX PIÉTONS

L'opération « Paris-piéton », organisée sur l'initiative de la mairie de Paris, commencera mardi 8 août pour se terminer lundi 21 août. Plusieurs zones de la capitale seront, pendant cette période, interdites en partie à la circulation automobile et au stationnement, sauf pour les riverains.

Ces zones sont les suivantes : le Champ-de-Mars, le bas des Champs-Elysées, les Tuileries, les Halles, Saint-Germain-des-Prés, Gaîté-Montparnasse, la Butte-Montmartre, faubourg Saint-Honoré, le secteur Caumartin-Provence, et les liaisons Saint-Séverin-Beaubourg et Notre-Dame-Hôtel de Ville.

CINQ PERSONNES ONT TROUVÉ LA MORT DANS LES ALPES DU NORD

Cinq personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées à la fin de la semaine dernière dans les Alpes du Nord. Les corps de deux alpinistes qui avaient fait une chute mortelle à l'aiguille Verte, dans le massif du Mont-Blanc, ont été découverts, samedi 5 août, au pied de l'arête des Grands-Montets. Il s'agit de François Perrin, trente et un ans, et de son frère Dominique, vingt et un ans, tous deux domiciliés à Thiéfosse (Vosges). Toujours dans le massif du Mont-Blanc, un chirurgien de l'hôpital d'Annemasse, le docteur Claude Machu, trente-quatre ans, a fait une chute de plus de 1 000 mètres à l'Aiguille de Chamonix.

Un autre alpiniste, dont l'identité n'a pas été révélée, s'est tué dans le massif de la Meije. La corde qui le reliait à son coéquipier a été sectionnée par la chute d'un bloc de pierre. Son compagnon a pu rejoindre le refuge du Promontoire. Vendredi 4 août, un adjudant-chef, M. Georges Rixte, quarante-deux ans, de la base aérienne 117 à Paris, a fait une chute mortelle aux rochers d'escalade de Pralognan-la-Vanoise (Savoie). Sept autres alpinistes ont été blessés dimanche 6 août dans le nord des Alpes françaises.

Dans les Hautes-Alpes, cinq alpinistes ont été tués au cours du week-end.

CANULAR MÉDICAL

Profitant — abusant ? — à la fois de la confiance faite aux médecins et du secret médical qui entoure généralement les « grandes premières chirurgicales », *les internes du centre hospitalier de Versailles ont annoncé dans la nuit du samedi 5 août « la première greffe mondiale de prostate », mentionnée immédiatement par une dépêche de l'A.F.P. Les journalistes ont accueilli diversement l'annonce, dimanche matin, de la véritable teneur de l'opération réalisée, qui ressortait davantage du canular que de l'exploit chirurgical.*

L'annonce de cette greffe, réalisée par un médecin inconnu, dans un hôpital de banlieue, au cours d'un week-end d'été, a rendu sceptiques de nombreux journalistes. On aurait pu prendre avec le sourire ce canular, si les internes de l'hôpital n'avaient pas usé de l'autorité que leur donnaient leurs fonctions officielles pour rendre crédible leur plaisanterie.

DEUX NOUVELLES INCULPATIONS DANS L'AFFAIRE DES THERMES DE GRÉOUX

Mme Chantal Harrault, ancienne directrice de l'établissement thermal de Gréoux (Alpes de Haute-Provence), et M. Adrien Barthélémy, P.-D.G. des Thermes de Gréoux et de la chaîne des Thermes du soleil (qui comprend sept stations thermales du sud de la Fran), ont été à leur tour inculpés, vendredi 4 août, par M. Daniel Bachasson, juge d'instruction à Digne, d' « escroquerie, complicité d'escroquerie et infraction à la loi de 1905 relative à la tromperie en matière de marchandises » (*le Monde* des 25 juillet, 4 et 5 août) et écroués. Six personnes sont donc à ce jour inculpées dans cette affaire complexe qui comporte au moins trois aspects : le préjudice corporatif causé aux kinésithérapeutes par l'emploi multiplié d' « auxiliaires thermaux » sans statut ni formation définis, les charges indues que supportait la Sécurité sociale en remboursant ces actes (cet organisme s'est constitué partie civile vendredi 4 août), enfin, des liens entre certains médecins de cabinet et la direction des Thermes qui auraient outrepassé les règles de la profession.



A B C D E F G